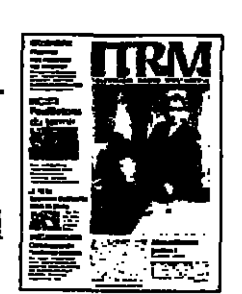


TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Feuilletons : le filon du terroir
■ Internet, nouvel office de tourisme



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16550 – 7,50 F — DIMANCHE 12 - LUNDI 13 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Nouvelle-Calédonie, Etat autonome

Les négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie progressent : les indépendantistes et les *« loyalistes »* sont très proches d'un accord. p. 6

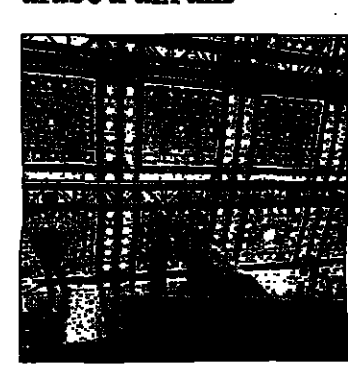
■ M. Kabila défie l'ONU

Les autorités de l'ex-Zaïre ont arrêté un membre de la mission chargée par les Nations unies d'enquêter sur les massacres commis contre les réfugiés et lui ont dérobé des listes de témoins. p. 24

■ Le marché des autographes

Acheter un manuscrit d'auteur célèbre n'est pas réservé aux amateurs fortunés ou aux musées. Des documents intéressants se négocient à des prix très raisonnables. p. 13

■ L'Institut du monde arabe a dix ans



PASCAL DOLÉMIEUX / MÉTIS

Après avoir traversé de nombreuses crises, surtout financières, l'IMA, abrité dans l'immeuble conçu par Jean Nouvel, a su trouver sa place dans l'écheveau culturel de la capitale. p. 20

■ Imbroglio à Moscou

Les députés de la Douma ont refusé d'investir Sergueï Kirienko au poste de premier ministre. Mais Boris Eltsine persiste : il a de nouveau présenté la candidature de son jeune protégé. p. 4

■ Grande braderie en Asie

Sur le papier, tout est à vendre en Asie. Les investisseurs occidentaux s'y précipitent mais sous-estiment les risques encourus. p. 12

■ Députés à l'étroit

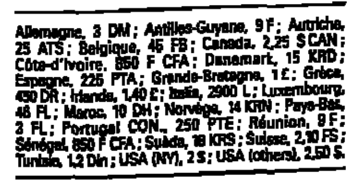
L'Assemblée nationale négocie discrètement l'achat d'un nouvel immeuble pour améliorer les conditions de travail des *députés*. p. 7

■ Le schisme CGT-FO

Il y a cinquante ans naissait Force ouvrière, fruit d'une rupture au sein de la CGT. p. 10

■ Au « Grand jury »

Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, est l'invité, dimanche, du « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI ».


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

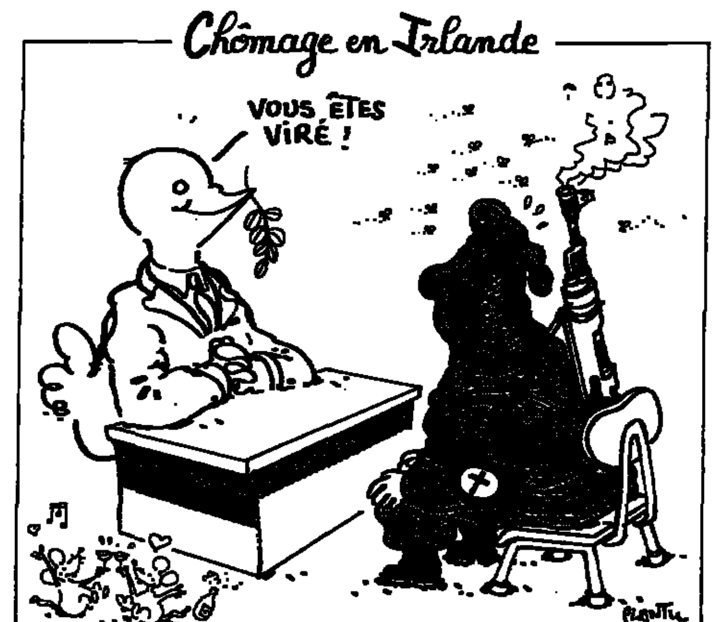

M 0146 - 412 - 7,50 F

Irlande du Nord, la paix de Tony Blair

● Les principaux partis d'Ulster ont conclu avec Londres et Dublin un accord qui sera soumis à référendum le 22 mai ● Ce document historique doit mettre fin à une guerre civile de trente ans ● Il est l'aboutissement de plusieurs mois d'engagement personnel du premier ministre britannique

L'ACCORD sur l'Ulster conclu vendredi 10 avril à Belfast représente le plus grand bouleversement politique sur l'île depuis la partition de l'Irlande en 1921. De l'avis de toutes les parties concernées, il offre aussi la meilleure chance d'en finir avec la guerre civile qui ravage la province depuis trente ans. Il n'a pu être acquis que grâce aux pressions conjuguées des premiers ministres de Grande-Bretagne et de République d'Irlande, Tony Blair et Bertie Ahern, à la médiation de l'ancien sénateur américain George Mitchell et à une intervention de dernière minute du président Bill Clinton.

Il est unanimement qualifié d'*« historique »* par les uns et les autres, même si chacun craint que quelques extrémistes, dans les deux camps – catholique et protestant –, ne cherchent, très vite, à le torpiller par une vague d'attentats. *« Il y aura certainement des violences dans les prochains jours, puisque ceux qui sont opposés à la démocratie vont essayer de déstabiliser ce processus »*, a averti M. Mitchell.



« J'avais dit, en arrivant ici, mercredi, que je sentais la main de l'histoire sur mes épaules, a déclaré Tony Blair ; *aujourd'hui, j'espère que nos épaules vont enfin commencer à être soulagées du poids de l'histoire. »* L'accord doit être signé par les organes dirigeants des principaux partis de la province et par les gouvernements de Londres et Dublin. Il suppose une modification de la Constitution irlandaise et d'une loi constitutionnelle britannique. L'accord sera soumis à référendum en Ulster et en République d'Irlande le 22 mai, avant de prendre la forme d'un traité entre Londres et Dublin. Il donne à la province un gouvernement local, dominé par la majorité protestante d'Ulster, mais instaure un conseil transirlandais, que les catholiques du Nord peuvent considérer comme l'instrument d'un processus de réunification de l'île.

« Il nous reste un long chemin à parcourir pour arriver à une paix durable ; nous tendons aujourd'hui la main de l'amitié », a commenté Gerry Adams, le chef de Sinn Fein, branche politique de l'IRA. *« Je vois une belle opportunité pour commencer le processus de cicatrisation en Irlande du Nord »*, a répliqué David Trimble, chef du principal parti protestant.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 11

Les syndicats FN défendent des principes contraires à la Constitution

***LA COUR** de cassation* a estimé, vendredi 10 avril, que deux syndicats liés au Front national – le FN-police et le FN-pénitentiaire – étaient illégaux. Dans ses attendus, la Cour souligne qu'un syndicat ne *« peut poursuivre des objectifs essentiellement politiques ni agir contrairement (...) aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution, les textes à valeur constitutionnelle et les engagements internationaux auxquels la France est partie »*.

Cette décision pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes désignés lors des élections du 10 décembre 1997. A Lyon, Montpellier, Nice, Créteil et Troyes, plusieurs juges avaient en effet été élus sur les listes de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT), liée au Front national.

Lire page 8

L'art de rapprocher Caroline de Monaco et Ernst de Hanovre

TOUT S'EST PASSÉ comme prévu au traditionnel bal de la Rose. Pour la première fois, Caroline de Monaco et Ernst de Hanovre apparaissent officiellement ensemble, samedi 28 mars. Les photographes sont là. Pas les paparazzi, qui leur mènent la vie dure depuis de longs mois, mais les « acceptés ». Caroline et Ernst posent, tout sourire et côte à côte. Les clichés sont publiés dans le monde entier et des millions de lecteurs apprennent que cet aristocrate allemand a droit de cité sur le Rocher.

Tout était prévu, sauf une polémique médiatique. *Paris-Match* en France, *Bunte* et *Gala* en Allemagne, *Oggi* en Italie, ayant sans doute *trouvé que les photos n'étaient pas assez* fortes pour leur couverture, les ont retouchées afin de rendre plus frappant *« le premier bal du couple »*. Dans *Paris-Match*, une femme qui se trouvait entre Caroline et Ernst, en l'occurrence la productrice de films Albina de Boisrouvray, a été gommée. Dans *Bunte*, le couple est encore plus proche, au point que Caroline donne l'impression de tenir l'épaule de son compagnon.

En page trois de *Bunte*, le lecteur peut lire, en tout petit, qu'il s'agit d'un *« travail de l'image »* alors que la même photo, non retouchée cette fois, est reprise en page intérieure. A *Paris-Match*, on indique que l'hebdomadaire *« s'expliquera dans son prochain numéro »*.

L'auteur des photographies s'appelle Pierre Villard, de l'agence Sipa. Est-il choqué de voir ses images retouchées ? *« Si Caroline et Ernst avaient passé la soirée chacun de leur côté, sans se dire un mot, ce serait grave. Ils ont posé ensemble. Ce n'est pas une escroquerie. Ces retouches ne modifient en rien l'information de l'image. »* Son patron, Goksin Sipahioglu, va dans le même sens : *« Ils étaient à côté, ils se regardent, ce n'est pas un crime de les rapprocher un peu plus. »* On ne voit pas en effet comment ce couple doré qui, en 1997, a reçu près de 2 millions de francs de dommages et intérêts de l'hebdomadaire *Voici* pour atteinte à la vie privée pourrait contester des images anodines qui tutoient autant la promotion que l'information.

Pourtant, la polémique fait rage entre agences photographiques. Nombre de photographes en font une affaire de principe et jugent que ces journaux ont mis le doigt dans un engrenage dangereux. Notamment depuis que l'ordinateur autorise toutes les manipulations. *« C'est le début de quelque chose qui peut être grave pour notre métier*, explique Hubert Henrotte, directeur de l'agence Sygma. *Si nous avions signé l'image, j'aurais réagi. »*

« Sygma est jaloux de nos succès. Ils veulent nous donner des leçons de journalisme mais c'est nous qui publions des photos du conflit au Kosovo », répond, très énervé, Goksin Sipahioglu, de Sipa. Cette affaire de retouches en dit long sur la « guerre » – où tous les coups bas sont permis – que se livrent les agences sur le marché de la photo de personnalités, marché très lucratif pour un photojournalisme en difficulé.

Michel Guerrin

Sous les pavés, la douche

VINGT ANS après la première de ses trois victoires, l'Italien Francesco Moser, ancien détenteur du record de l'heure, a livré au *Monde* les secrets de Paris-Roubaix. Pour sa 96e édition, « la reine des classiques » emprunte, dimanche 12 avril, 50,2 kilomètres de secteurs pavés sur un total de 226,5 kilomètres. Les conditions météorologiques (pluie et vent) rendent parfois plus dure encore cette épreuve redoutée. Elle se termine dans une salle de douche d'un autre âge, qui sent la sueur et la boue. L'endroit, froid et gris, est pourtant propice aux confidences glissées dans un brouillard de vapeur.

Lire page 16

Pessah juive et Pâque chrétienne

LE HASARD du calendrier a voulu que, cette année, la fête de Pessah, la Pâque juive, qui commémore la sortie d'Egypte du peuple hébreu, tombe à la veille de la Pâque chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ. Au-delà des perplexités créées ou entretenues, malgré leurs évidentes qualités, par la diffusion du documentaire télévisé *Corpus Christi* et par la récente déclaration du Vatican sur la Shoah, cette rare coïncidence des Pâques juive et chrétienne permet de mesurer le chemin parcouru entre les deux grands monothéismes.

A t-on assez dit et écrit que, jusqu'au début des années 60, la perception du lien historique, existentiel, théologique, entre christianisme et judaïsme, resta complètement figée ? Que, jusqu'au concile Vatican II (1962-1965), la théorie de la *« substitution »* (de l'ancienne à la nouvelle Alliance, de l'Ancien au Nouveau Testament, du judaïsme au christianisme) fut souveraine et qu'il arrive encore à l'Eglise de se présenter comme le *« Nouvel »* ou le *« Vrai [verus] Israël »* ?

Il faudra des pionniers comme Jules Isaac et Edmond Fleg – fondateurs de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF) –, comme Jacques Maritain, Jean Daniélou, le cardinal Béa et tous les artisans d'un dialogue institutionnalisé depuis trente ans, pour ouvrir la voie au changement : renonciation aux stéréotypes (*« peuple maudit »*, *« déicide »* pour parler des juifs), affirmation d'une filiation unique entre judaïsme et christianisme, amendement des prédications et des catéchèses, jusqu'à la reconnaissance par Jean Paul II du caractère *« irrévocable »* de l'Alliance de Dieu avec le peuple juif.

Pour la théologie chrétienne, le peuple juif cesse d'être fossilisé. Il est vivant, reconnu dans sa spécificité et, malgré les exodes et les holocaustes, dans sa continuité. Il devient partie prenante de l'histoire du christianisme. Pour les Eglises, il faut non seulement rompre avec les définitions éculées du judaïsme et des juifs, *mais se mettre à étudier* les sources scripturaires communes, la spiritualité, les racines, les pratiques propres au judaïsme, interroger la tradition vécue par les juifs, selon leur propre compréhension. Autant dire une révolution.

Henri Tincq

Lire la suite page 11 et nos informations page 19

Accoucheur de stars



JACQUES LECOQ

CINQ MILLE élèves de soixante-dix nationalités doivent à celui qu'ils appellent leur « maître » d'avoir emprunté, de 1956 à aujourd'hui, le chemin du théâtre et de la danse. Jacques Lecoq, artiste modeste et pédagogue de génie, a accouché les talents de nombreux professeurs, acteurs et metteurs en scène, dont des stars internationales.

Lire page 9

PAIX L'accord sur l'Irlande du Nord conclu, vendredi 10 avril, à Belfast, représente le plus grand bouleversement politique sur l'île depuis sa partition en 1921, et la meilleure chance d'en finir avec trente ans de guerre civile dans la province. Les institutions qu'il prévoit préservent les liens de l'Ulster avec la Grande-Bretagne tout en rapprochant cette province de la République d'Irlande. ● LE PREMIER MINISTRE britannique, Tony Blair, qui a mené trente-deux heures de discussions « non stop », a souligné la portée historique de ce texte. ● LE DOCUMENT devra être approuvé par une majorité de la population en Irlande du Nord et en République d'Irlande. ● DES RÉACTIONS satisfaites ont afflué de toutes parts, notamment de Washington, où le président Bill Clinton mène depuis 1994 une politique très active en faveur de la paix *(Lire aussi notre éditorial page 11).*

Un accord de paix historique a été conclu en Ulster

Au terme d'une éprouvante et ultime session de négociations à Belfast, catholiques et protestants d'Irlande du Nord se sont entendus sur les grandes lignes d'un document qui pourrait mettre fin à trente ans de guerre civile

BELFAST
de notre envoyé spécial

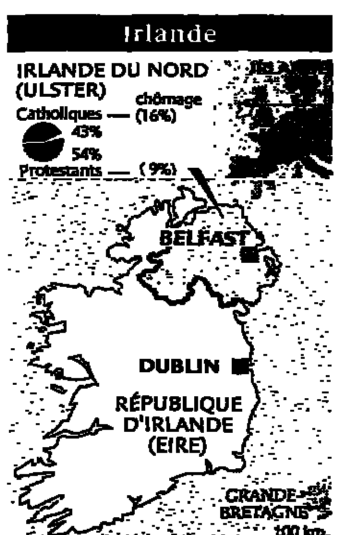
Après bien des péripéties, un retard d'une journée et de belles heures de suspense, protestants et catholiques d'Irlande du Nord, sous les pressions conjuguées des premiers ministres de Londres et de Dublin, du médiateur américain George Mitchell puis, en dernière minute, du président Bill Clinton, ont conclu, vendredi soir 10 avril, un accord susceptible de ramener la paix en Ulster.

Il devrait mettre fin à trente années de guerre civile qui ont fait quelque 3 000 morts. Il donne satisfaction – en partie – à la majorité protestante de la province qui – unioniste ou loyaliste – entend qu'elle reste dans le Royaume-Uni ou, du moins, qu'un changement de statut ne puisse être acquis que par un vote. Mais l'accord va dans le sens voulu aussi par les républicains – partisans du rattachement de la province à la République d'Irlande – en mettant en place un conseil Nord-Sud gérant certains problèmes communs à l'île : économie, agriculture, pêcheries. Les républicains peuvent y voir les prémices d'une réunification de l'Irlande. Enfin, l'accord prévoit que la province sera gouvernée par une assemblée et un exécutif locaux. L'ensemble sera soumis à référendum en Ulster et en République d'Irlande, où il suppose une modification de la Constitution.

L'accord a été annoncé avec une journée de retard. On avait d'abord cru que ce serait le Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui poserait le plus de problèmes étant donné que son objectif de réunification de l'île était repoussé dans le futur. Ce sont finalement les unionistes de David Trimble – probable futur « premier ministre » de la province – qui ont retardé l'issue.

ASSURANCES ÉCRITES

Des divergences sont en effet apparues au sein de l'Ulster Unionist Party (UUP) entre les modérés qui avaient piloté la négociation et les durs, qui ont de la peine à accepter un partage du pouvoir – au sein de la future assemblée et de l'exécutif – et n'ont pas abandonné leur objectif d'exclure le Sinn Fein du processus de paix. Des assurances écrites de Tony Blair sur le désarmement des groupes paramilitaires et l'intervention de dernière minute du président américain, Bill Clinton (*lire page 3*), ont permis de débloquer la situation. Tout comme le soutien immédiat et total à l'accord de l'opposition conservatrice et de la reine, symbole de l'Union.



M. Trimble est parvenu à calmer pour le moment cette dissidence en affirmant que l'union avec la Grande-Bretagne était désormais plus solide qu'avant et par des propos très violents contre le Sinn Fein qui doit, selon lui, mettre fin à sa *« sale petite guerre »* s'il veut enfin être reconnu comme un parti démocratique. Il est significatif qu'il n'ait pas posé les mêmes exigences aux petits partis protestants issus du terrorisme, et que tous les autres participants à la négociation aient accepté la présence du Sinn Fein.

Mais ce qui a le plus aidé à parvenir à cet accord, qui n'a fait l'objet d'aucune signature et devra être ratifié par les comités centraux des unionistes et du Sinn Fein, ce sont les efforts de Tony Blair et de son homologue irlandais, Bertie Ahern, pour trouver des accommodements entre des positions longtemps antagonistes. Le premier ministre britannique a observé : *« L'idée que, quand un camp gagne, l'autre perd, a fait son temps. Il n'y aura que des vainqueurs ou des perdants. »* Et il est parvenu à coucher sur le papier cette philosophie en s'appuyant sur le *« principe de consentement »*.

Ce principe se retrouve à toutes les étapes du long texte – 69 pages – rendu public vendredi soir sur les nouvelles institutions *« liées et interdépendantes »*. L'administration future de la province sera le fait d'un exécutif de douze ministres issu d'une assemblée de 108 membres élus à la proportionnelle. Le partage du pouvoir s'appliquera à ces institutions – en particulier au sein de l'exécutif où tous les partis ayant des élus seront représentés – pour assurer la protection des minorités. Il s'agit là d'un compromis entre nationalistes, qui exigeaient des garanties, et unionistes qui étaient peu favorables à un Parlement local doté de pouvoirs étendus. M. Trimble devrait devenir le premier chef de cet exécutif.

COMPROMIS

Les unionistes se méfiaient également des institutions transfrontalières prévues par MM. Ahern et Blair, dans lesquelles ils disaient voir les prémices d'une réunification sournoise de l'île et l'annonce d'ingérences inacceptables de Dublin dans leurs affaires intérieures. Les nationalistes, comme le Sinn Fein et M. Ahern, en faisaient un préalable à tout accord. Un compromis a été trouvé. Le conseil ministériel Nord-Sud sera composé de ministres des deux parties de l'île ; il aura pour objet, au début, d'engager la coopération entre elles dans des domaines tels que l'éducation ou l'agriculture, étant donné que les Parlements de Dublin et de Belfast auront un droit de regard sur son fonctionnement. Pour empêcher les unionistes de bloquer ce processus, l'Assemblée pourra être suspendue si le conseil n'est pas mis en place dans un délai d'un an.

Troisième volet du dispositif, un conseil britanno-irlandais composé de représentants des gouvernements britannique et irlandais et des autorités autonomes nord-irlandaise, écossaise et galloise. Réclamé par les unionistes, il a pour objet d'ancrer la province dans le Royaume-Uni et de faire contrepoids au conseil Nord-Sud, mais son rôle sera essentiellement consultatif. Ces nouvelles institutions, de même que les questions concernant l'adoption d'une déclaration des droits de l'homme, la police ou les prisonniers politiques, feront l'objet d'un référendum le 22 mai 1998. Républicains et loyalistes ont obtenu que leurs camarades détenus soient libérés dans les deux ans. La création de ces institutions fera l'objet d'un traité anglo-irlandais.

Les Irlandais vont amender les articles 2 et 3 de leur Constitution qui prévoient l'unification de l'île. Les électeurs devront ratifier une nouvelle version qui reconnaît que cet objectif ne peut être obtenu que *« par le consentement d'une majorité de la population »* (sous-entendu de l'île, donc incluant les protestants du Nord). Clé de voûte de tout le dispositif, le *« consentement »* a permis de faire accepter bien des concessions de part et d'autre. Il a été possible de maintenir une certaine ambiguïté qui a contribué à rassurer les deux bords. Ainsi les unionistes peuvent-ils affirmer que l'Union est préservée – puisqu'il y a actuellement une majorité en sa faveur – et les nationalistes que l'unité de l'Irlande demeure possible puisqu'ils espèrent devenir majoritaires un jour.

Patrice de Beer

« Une journée que nous devrons chérir »

« MÊME MAINTENANT, cela ne marchera pas si, dans vos esprits, vous ne faites pas en sorte que ça marche » : le premier commentaire de Tony Blair, le premier ministre britannique, à l'annonce de l'accord sur l'Irlande du Nord, reflète ce sentiment à la fois d'espoir et d'irréalité qui transparaissait vendredi 10 avril à Belfast dans les réactions des acteurs de l'ultime négociation. *« Aujourd'hui, je crois que le courage a triomphé »*, a sobrement déclaré le chef du gouvernement britannique, avant de partir se reposer dans une résidence ensoleillée d'Andalousie.

Cet appel à ne pas retomber dans le drame a été repris par le premier ministre d'Irlande, Bertie Ahern, qui a lui aussi parrainé la négociation. *« Aujourd'hui marque un nouveau départ pour nous tous, c'est une journée que nous devrons chérir »*, a déclaré le *Taiseoch*, Mais, a-t-il averti, *« si ces îles restent concentrées sur le passé, alors le passé deviendra l'avenir »*.

Personne apparemment ne se fait d'illusion. Les adversaires de la paix n'ont pas dit leur dernier mot et les signataires auront encore besoin de beaucoup de sang-froid pour surmonter les difficultés prévisibles. Le plus prosaïque a été l'ancien sénateur américain George Mitchell, qui a présidé le processus de négociations : *« Il y aura certainement des violences dans les prochains jours, puisque ceux qui sont opposés à la démocratie, ceux qui sont engagés dans la violence, essaient de déstabiliser ce processus. »*

FLEGME À BELFAST

Les tensions de l'ultime phase de négociation se reflétaient vendredi soir dans les commentaires des protagonistes locaux, dont la collaboration déterminera l'avenir de l'accord. *« Il nous reste un long chemin à parcourir si nous voulons parvenir à une paix durable »*, a souligné Gerry Adams, président du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA. *« Il reste un énorme fossé de méfiance entre nationalistes et unionistes. Il doit être comblé sur la base de l'égalité »*, a-t-il dit, en affirmant que son parti ne renonçait pas à son objectif de réunifier l'Irlande. De son côté, le principal dirigeant unioniste, David Trimble, qui a refusé de parler directement aux dirigeants du Sinn Fein pendant toutes les négociations, a indiqué qu'il ne serait prêt à le faire qu'une fois qu'*« ils auront démontré leur engagement démocratique »*.

Belfast a gardé son flegme après l'annonce de l'accord. Le début du week-end pascal a permis aux gens de réfléchir, de discuter. Vendredi soir, les quartiers catholiques de Shankill Road et Falls Road sont restés eux aussi paisibles. En Grande-Bretagne, c'est le soulagement de voir qu'un conflit qui n'a que trop duré – et coûté – a une chance de quitter la réalité quotidienne pour entrer dans l'histoire. Tony Blair fait aujourd'hui figure de héros. Il a reçu les félicitations sans arrière-pensées de son prédécesseur John Major. La presse britannique est unanime à saluer l'accord.

A l'étranger aussi c'est le soulagement. A Washington, où le président Clinton a joué un rôle important dans les discussions, et, dans toute l'Europe, on forme le vœu que l'accord mette fin à des années d'un terrorisme qui n'a laissé personne indifférent. *« C'est une étape historique qui devrait mettre un terme à l'enchaînement de la violence qui a si longtemps frappé l'Ulster »*, a déclaré à Paris Jacques Chirac.

Les principaux points de l'accord de paix nord-irlandais

L'ACCORD DE PAIX sur l'Irlande du Nord prévoit l'architecture des institutions d'une Irlande du Nord semi-autonome, une série de mesures pour lutter contre la discrimination ainsi que la création de commissions pour le désarmement, la police et les prisonniers.

● **Unification ou maintien de l'Ulster dans le Royaume-Uni.**

Le sort de l'Irlande du Nord sera déterminé en fonction des souhaits de la *« majorité de la population »* exprimés à travers le vote. L'accord prend acte, comme le souhaitaient les protestants, du fait que le *« choix actuel d'une majorité de la population est de maintenir l'Union »* avec Londres. Mais il laisse aussi ouverte la possibilité d'unification de l'Irlande, le but ultime des catholiques, si une majorité de la population venait à le souhaiter.

Pour que le choix du peuple d'Irlande du Nord puisse prévaloir, les gouvernements britannique et irlandais s'engagent à modifier leur Constitution. Londres abandonne une législation de 1920 qui inscrivait dans le marbre sa souveraineté sur l'Ulster. Dublin s'engage, de son côté, à abandonner sa revendication territoriale sur le Nord.

● **Les institutions.**

– Une assemblée locale comprendra 108 membres élus à la proportionnelle qui exerceront des pouvoirs législatifs et exécutifs. Ils reprendront les attributions des départements ministériels qui, sous tutelle de Londres, gèrent actuellement l'Ulster, dont les finances, l'agriculture, la santé et l'éducation.

Le fonctionnement du Parlement de Stormont ne sera pas facile : pour être entérinée, une *« décision-clé »* devra être prise à la majorité des protestants ET parallèlement des catholiques. Ou bien avec une majorité qualifiée de 60 % des membres de l'Assemblée, et au moins 40 % de chacun des deux camps. L'Assemblée désignera un premier ministre, une fonction briguée par le leader unioniste David Trimble. Les portefeuilles de ministre, une dizaine, seront attribués au prorata du poids de chaque parti.

– Un conseil Nord-Sud sera composé de représentants de l'Ulster et de la République d'Irlande, y compris leurs deux premiers ministres. Il visera à développer la coopération dans tous les domaines susceptibles de concerner les deux parties de l'île (tourisme, environnement, transports, agriculture, pêche...) ainsi que des questions comme le sort des prisonniers. Il fera des propositions aux Parlements d'Irlande du Nord et de Dublin. Mais, comme l'exigeaient les protestants, ces derniers disposeront.

– Un *« conseil irlando-britannique »* regroupera toutes les régions autonomes du Royaume-Uni (Ulster, Ecosse, Pays de Galles), l'Angleterre et l'Irlande. Il se réunira en sommet deux fois par an pour améliorer la coopération.

● **Les droits de l'homme et l'égalité des chances.**

– Les signataires *« s'engagent au respect mutuel des droits civils et des libertés de religion de chacun dans la communauté »*.

En raison de *« l'histoire récente des conflits intercommunautaires »*, elles promettent de respecter *« le droit de chacun à choisir librement sa résidence »*, une référence aux déplacements forcés de familles.

Le gouvernement britannique incorporera, dans la loi d'Irlande du Nord, la Convention européenne des droits de l'homme, qui permet un accès direct aux tribunaux européens. La fonction publique, largement dominée par les protestants, devra être ouverte à tous.

Une nouvelle Commission indépendante des droits de l'homme en Irlande du Nord sera créée avec des représentants de chaque communauté ainsi qu'une commission sur l'égalité des chances.

● **Désarmement-Police-Prisonniers.**

Tous les participants réaffirment leur engagement pour un désarmement total de toutes les organisations paramilitaires dans un délai de deux ans après le résultat du référendum qui sera proposé au nord et au sud de l'île. Une commission est créée pour superviser les opérations de désarmement, tandis que les deux gouvernements présenteront un plan d'ici à la fin du mois de juin.

Une commission est également créée pour examiner d'éventuelles libérations anticipées de détenus des milices des deux camps, une question prioritaire pour les partis qui les représentent et les considèrent comme des *« prisonniers politiques »*.

Enfin, une troisième commission doit envisager une réforme de la police d'Irlande du Nord, le Royal Ulster Constabulary (RUC), accusée de partialité au bénéfice des protestants par la minorité catholique.

● **Armée.**

Le gouvernement britannique essaiera de revenir le plus vite possible à un contingent de forces de sécurité normal en Irlande du Nord, en fonction du niveau de menaces et d'un plan global qui comprendra notamment une réduction du nombre et du rôle des forces armées et le démantèlement des installations de sécurité (comme les points de contrôle sur les différentes routes).– *(AFP.)*

Sur grand écran, dans l'édition, une épopée tragique

LE PREMIER FILM inspiré par le conflit irlandais reste, plus de soixante ans après, le meilleur : *Le Mouchard*, parabole christique réalisée par John Ford en 1935, est une œuvre complexe et nuancée, caractéristiques qui feront ensuite défaut à la quasi-totalité des évocations de la guerre civile à l'écran. Une évocation à sens unique : Londres et les unionistes n'auront guère trouvé de cinéastes pour illustrer leurs thèses.

Favorables plus ou moins explicitement à la cause de la minorité catholique, les scénaristes et les réalisateurs y ont surtout trouvé matière à clichés. Ce furent à l'occasion des clichés somptueux, habités d'un souffle lyrique, lorsque David Lean filma pour *La Fille de Ryan* les débarquements d'armes au milieu de la tempête. Ce furent (délibérément ?) des chromos nostalgiques lorsque Sergio Leone, dans *Il était une fois la révolution*, reconstitua en flash-back la jeunesse révolutionnaire de James Coburn avant que la dérive terroriste lui fasse abandonner tout espoir d'améliorer le monde à coup de nitroglycérine. Ce furent les pieuses illustrations réalisées par Jim Sheridan avec *Au nom du père* et *The Boxer*, ou par Terry George avec *Some Mother's Son*. Ce fut le plus mauvais film jamais signé par Ken Loach, *Hidden Agenda*, pamphlet militant au manichéisme lourdaud.

SENTIERS CONVENUS

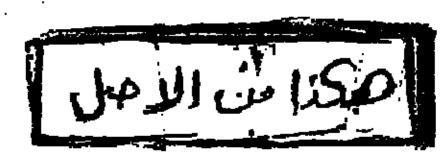
Parmi les réalisations récentes, *Cal* de Pat O'Connor s'épuise à sortir des sentiers convenus de la propagande, sans convaincre réellement. Tout aussi significativement, le prologue de *The Crying Game*, scène d'affrontement entre républicains et occupants britanniques, constitue le passage le plus plat d'un film consacré ensuite aux vertus de l'ambiguïté. Son réalisateur, Neil Jordan, se fit ensuite l'illustrateur de la geste républicaine avec la biographie *Michael Collins*, réduite à une série de chromos.

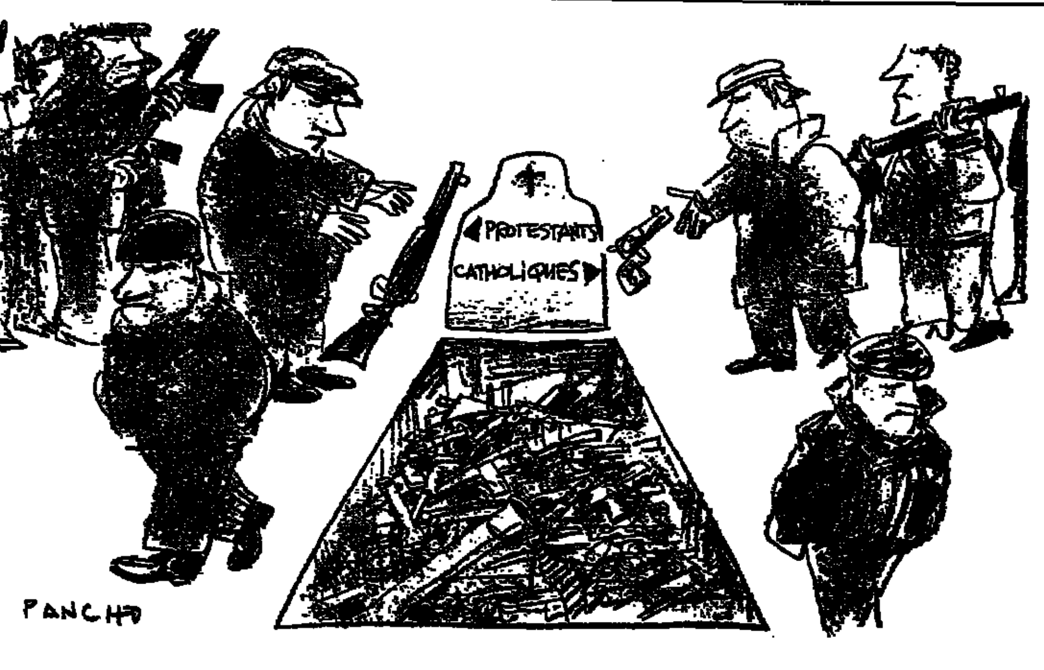
John Ford, en son temps, s'était inspiré d'un roman de Liam O'Flaherty, qui signa par ailleurs *L'Assassin*, sur les problèmes de conscience d'un activiste préparant un attentat contre un ministre.

Puis les auteurs littéraires n'eurent qu'un cri : stop aux massacres ! Longtemps, les mâles élevés dans le culte des héros de l'indépendance semblaient avoir vocation d'attiser le désespoir, toujours les armes à la main. Les femmes s'exprimèrent, grandes sœurs de la Sally Mara de Queneau, pour dénoncer le saccage d'une patrie meurtrie, la transformation de l'Irlande en *« terre de honte »*. Ainsi Edna O'Brien, dans *La Maison du splendide isolement* (Fayard), qui confronte une vieille femme brisée par un passé de violences et un combattant pour l'Indépendance traqué par les polices d'Eire et d'Ulster. Ainsi Julia O'Faolain (fille du fameux militant de l'Ira Sean O'Faolain), qui signa avec *Gens sans terre* (Phébus) un fougueux pamphlet contre l'attitude irresponsable des Américains et la légende étouffante de l'épopée des années 20. L'Irlande ensanglantée a surtout accouché ces dernières années d'un grand écrivain. Ancien clodo, insoumis sarcastique et désaltéré à Joyce, Robert McLiam Wilson, catholique, s'en est pris dès son premier roman, *Ripley Bogle*, aux *« salopards machos »* de l'IRA qui transformaient les rues de Belfast en cimetières d'innocents. En 1997, il fustigea à nouveau ces *« crétins »*, ainsi que Gerry Adams, le leader du Sinn Fein, dans *Eureka Street* (Christian Bourgois), chronique drolatique et épique, du plumard au cocktail Molotov.

Persuadé que le conflit politique qui paralysait l'Irlande était *« une aberration, une énigme qui corrompt le sang »*, McLiam Wilson a su afficher son *« plus beau sourire œcuménique »*, et, pour les lecteurs exigeants, ses livres ont fait l'effet d'une bombe.

Jean-Michel Frodon et Jean-Luc Douin





Bill Clinton est intervenu jusqu'à la dernière heure

Les liens de l'Amérique avec l'Irlande ont joué cette fois au profit de la paix

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain Bill Clinton est intervenu, à la demande du premier ministre britannique Tony Blair, auprès des participants au processus de paix, une heure avant l'annonce de la conclusion d'un accord, a indiqué, vendredi 10 avril, à Belfast, le porte-parole de M. Blair.

Tony Blair a téléphoné à Bill Clinton vers 16 heures, alors que les négociations se poursuivaient encore, le leader unioniste David Trimble venant de demander des « *clarifications* » sur un point de l'accord concernant le désarmement des milices. M. Clinton s'est entretenu avec M. Trimble ; il a également exprimé son soutien au premier ministre irlandais Bertie Ahern, au leader catholique modéré John Hume et au dirigeant du Sinn Fein (aile politique de l'IRA), Gerry Adams.

Le conflit d'Irlande du Nord est l'un des dossiers de politique étrangère où Bill Clinton aura sans conteste exercé une influence majeure, bien supérieure à celle de ses prédécesseurs. On peut se demander s'il s'agit vraiment de « politique étrangère », tant la relation privilégiée entre l'Amérique et l'Irlande est forte. Même si, historiquement, les Irlandais n'arrivent qu'en quatrième position (derrière les Allemands, les Britanniques et les Italiens) dans la liste des pays qui ont peuplé l'Amérique lors des vagues d'immigration s'échelonnant de 1820 à 1978 – avec un total de 4,72 millions d'immigrés – cela n'empêche pas plus de 40 millions d'Américains de revendiquer aujourd'hui des « racines » dans la verte Erin.

Sur le plan politique, l'influence du « lobby irlandais » est incontestable, notamment au sein de l'establishment washingtonien. Aucune autre ville au monde (y compris en Irlande) ne connaît les festivités populaires qu'offre New York, le 17 mars, pour la Saint-Patrick, patron de l'Irlande. Ce jour-là, des milliers d'Américains venus d'horizons très différents rejoignent quelque 535 000 New-Yorkais d'origine irlandaise, et le vert devient la couleur nationale de l'Amérique, y compris pour le choix de la cravate du chef de la Maison Blanche...

C'est Boston (Massachusetts) qui tient lieu de « capitale » aux Irlando-Américains. C'est aussi le fief du clan Kennedy qui, depuis John F. Kennedy, l'ancien président assassiné, a beaucoup fait pour promouvoir les intérêts de la communauté américano-irlandaise et ceux des deux Irlandes. Catholiques et démocrates, les Kennedy ont joué un rôle particulièrement actif pour rassembler des fonds en faveur de l'Irlande du Nord et défendre, à Washington, la cause de la paix, en même temps que celle des « nationalistes » (catholiques) de l'Ulster.

DEUX ÉTAPES DÉCISIVES

L'élection de Bill Clinton a, de ce point de vue, été décisive. Jusque-là, la « filière irlandaise » en Amérique était importante, mais relativement discrète. John Hume, le très américanophile chef du SDLP (Parti travailliste et social-démocrate), avait certes forgé des liens économiques étroits entre sa ville de Londonderry et Boston, mais le Sinn Fein restait *persona non grata* à Washington, ce qui signifie que les circuits américains de financement de l'IRA étaient clandestins. Bien des choses ont changé depuis 1993. Le chef de la Maison Blanche a franchi deux étapes décisives : la première, en octobre 1994, en autorisant les contacts officiels entre membres de l'administration et responsables du Sinn Fein ; puis le 17 mars 1995, en recevant officiellement Gerry Adams à la Maison Blanche, au grand dam du premier ministre britannique de l'époque, John Major. Pour le leader du Sinn Fein, qui était naguère interdit de séjour aux Etats-Unis, c'est alors une véritable consécration politique.

C'est cependant la désignation de l'ancien sénateur George Mitchell pour diriger des pourparlers sur l'Irlande du Nord, en juin 1996, qui consacre l'implication croissante de l'administration démocrate dans le conflit.

Depuis novembre 1995, il est à la tête d'un organisme international chargé de formuler des solutions sur la question de la neutralisation des armes des paramilitaires. Proche du sénateur du Massachusetts Edward Kennedy et de John Hume, George Mitchell, qui est catholique, s'attire d'abord les foudres des milieux unionistes (protestants). L'ancien sénateur du Maine (d'origine irlandaise, mais élevé par une mère libanaise, catholique maronite) parvient peu à peu à inspirer confiance à tous les acteurs de la scène nord-irlandaise. L'administration Clinton doit, elle aussi, donner des gages de son impartialité : pendant le premier mandat de Bill Clinton, Londres et les unionistes de Belfast ont eu quelque raison de soupçonner un fort parti pris « nationaliste » à Washington, incarné par Tony Lake, alors conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, et Nancy Soderberg, ancienne conseillère du sénateur Kennedy devenue membre du Conseil national de sécurité.

Menant une politique très interventionniste dans le conflit nord-irlandais, le chef de la Maison Blanche a cependant su conjuguer des gestes conciliants envers le Sinn Fein à de fermes dénonciations de la violence.

Laurent Zecchini

Mo Mowlam, un tempérament direct et battant

BELFAST
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Charmeuse, elle est aussi à l'aise avec d'anciens terroristes qu'avec des politiciens chevronnés

La personnalité de Tony Blair a largement éclipsé celle des autres protagonistes de la négociation, sa détermination aussi. Pourtant, le rôle joué par Mo Mowlam, choisie comme ministre aux affaires nord-irlandaises après le succès du Labour, il y a un an, a été déterminant. Tout d'abord son style, à l'opposé du comportement patricien de son prédécesseur, Sir Patrick Mayhew, lui a permis d'établir avec ses interlocuteurs de tous bords des liens personnels et parfois affectifs.

Elle est directe, aussi à l'aise avec d'anciens terroristes qu'avec des politiciens chevronnés ; elle sait se montrer charmeuse, aimant parler aux gens quand elle fait ses courses et ne s'enfermant pas dans le petit cénacle politique de Belfast.

Elle a le sens du contact humain, si important dans une province où les nerfs sont à fleur de peau. C'est ce que les Anglais appellent « *touchy feely* ».

Marjorie – « Mo » est son diminutif – est née en 1949. Elle est passée par l'école publique avant de suivre les cours de l'université de Durham.

Un temps militante antinucléaire, elle est élue députée de Redcar en 1987, à un moment où le Labour est au plus bas. Elle fait ses premières armes sur l'Irlande du Nord au sein du « cabinet fantôme » travailliste. On la sait proche de Tony Blair, mais elle est peu connue du grand public.

EFFORTS INFATIGABLES

Très vite après sa nomination à Belfast, elle montre de quoi elle est capable. Tout d'abord en révélant qu'elle a suivi un traitement de chimiothérapie qui l'a laissée sans cheveux. D'où cette étonnante perruque blonde à la Jeanne d'Arc qu'elle arbore depuis lors. Et qu'elle sait enlever, d'un geste spectaculaire, pour la poser sur la table au milieu d'une négociation si cela la gêne. Mais ce sont surtout ses efforts infatigables pour renouer les fils de la négociation qui l'ont fait respecter de cette société machiste où si peu de femmes – du côté nationaliste comme du côté unioniste – sont arrivées à des positions de responsabilité.

Elle a su se faire respecter, tenant tête au redoutable pasteur Paisley. Elle a choqué en se rendant dans la prison du Maze, après l'assassinat du chef terroriste loyaliste Billy Wright, pour parler avec ses camarades comme avec les prisonniers républicains, tous pourtant condamnés pour des crimes de sang ; mais son unique objectif a toujours été d'éviter une dérive irréparable.

Le risque était grand pour son image et sa carrière ; elle n'a pas hésité à le prendre, mêlant sa spontanéité à son sens politique. L'accord du vendredi saint est au moins autant son œuvre que celle de M. Blair.

P. de B.

Un conflit national, une guerre de religion, une histoire aussi vieille que sanglante

C'est au XVIe siècle, avec la soumission brutale des catholiques et le peuplement de l'Ulster par des colons protestants, que s'engage la confrontation

BELFAST
de notre envoyé spécial

Pour remonter aux sources du conflit nord-irlandais, il faut aller jusqu'à la première invasion normande, au XIIe siècle, et à la bénédiction donnée par l'unique pape anglais de l'histoire, Adrien IV, à la colonisation de l'Irlande. Mais c'est à partir des rois Tudor, en particulier Henri VIII au seizième siècle, et de Cromwell que la politique de soumission brutale des catholiques et de peuplement de l'Ulster par des colons protestants va commencer à semer les germes de la confrontation. La libération du Sud à l'issue de la guerre d'indépendance de 1919-1921 a abouti, l'année suivante, à la partition de l'île, le Nord, à majorité protestante et unioniste (favorable à l'union avec la Grande-Bretagne), restant sous suzeraineté britannique.

L'histoire pèse dans un pays où la mémoire est si vivace et où le descendant d'un fait d'armes remontant à plusieurs siècles – et considéré, selon les camps, comme un résistant ou un traître – reste encore marqué du sceau de l'infamie perpétrée par ses ancêtres. L'ex-sénateur américain George Mitchell, qui, en tant que représentant du grand frère américain, préside aux pourparlers de paix, a raconté comment l'un de ses interlocuteurs, venu lui exposer ses positions, en était encore à des considérations historiques à la fin du temps imparti. Ainsi est-on parfois surpris d'entendre un protestant s'emporter contre les « papistes » ou les « Fenians », du nom des républicains du XIXe siècle.

Si les troubles ont véritablement commencé en 1969 avec le début de la campagne des catholiques pour leurs droits civiques, les Irlandais ont toujours dans leur tête ces références qui, en plus de leur religion, forment leur culture, ou « *tradition* » comme l'on dit ici. Marqués par une conscience majoritaire depuis des générations dans la province, les protestants ont peine à admettre qu'il leur faudra partager un pouvoir longtemps monopolisé et, pis encore, qu'ils pourraient devenir minoritaires d'ici une vingtaine d'années. Pour leur part, les catholiques – ou nationalistes – ont conservé une mentalité de victimes, marginalisés par des institutions taillées sur mesure pour les unionistes et longtemps l'objet d'une discrimination dans la vie professionnelle et politique.

Ainsi les nationalistes ont-ils exigé, et tout récemment obtenu, l'ouverture d'une nouvelle enquête sur le Bloody Sunday, ce dimanche sanglant du 30 janvier 1972 où l'armée britannique tira sur des civils de Londonderry, tuant quatorze personnes, faisant ainsi le lit d'une IRA alors moribonde. Il y allait de la reconnaissance de leur dignité bafouée et de leur importance numérique croissante, puisqu'ils forment désormais 45 % de la population. Il aura fallu vingt-six ans avant que le gouvernement britannique, en la personne de Tony Blair, accepte d'engager un processus qui ne peut que se conclure par une remise en cause du comportement des paras anglais.

RÉPRESSION CIBLÉE

N'admettant pas la valeur symbolique de ce dossier brûlant, les dirigeants unionistes se sont opposés jusqu'au bout à son réexamen, sous le prétexte qu'il ne fallait pas rouvrir les anciennes blessures. De même qu'ils avaient refusé d'accueillir des symboles catholiques – comme la feuille de trèfle – dans la salle du Parlement du Stormont à Belfast. Ou que le député unioniste Ken Maginnis, pourtant réputé modéré, a récemment jeté dans la Tamise le décor irlandais installé par le personnel du bar de la Chambre des communes à l'occasion de la Saint-Patrick.

Ces querelles tribales ont fait plus de trois mille morts en trente ans, victimes des terroristes des deux camps – républicains de l'IRA et loyalistes de l'UDA, de l'UFF ou de la Main rouge – comme d'une répression des forces de l'ordre ciblée essentiellement contre les catholiques. Elles n'ont pas cessé d'irriter les Britanniques. Le moins que l'on puisse dire est que ceux-ci ont une appréciation diverse des Irlandais, de quelque confession qu'ils soient, souvent qualifiés de braillards, batailleurs et buveurs.

Les Anglais n'ont pas toujours voulu saisir toutes les données du drame irlandais, dont ils sont pourtant à l'origine historique, et qui ne serait pour eux qu'un événement marginal s'il n'avait atteint leur territoire sous la forme de sanglants attentats de l'IRA.

Accueillis en libérateurs par des catholiques malmenés par l'appareil politique protestant, les soldats britanniques ont vite été considérés comme l'ennemi. Après le Bloody Sunday, une IRA revigorée par une nouvelle vague de dirigeants – dont Gerry Adams et Martin McGuinness, aujourd'hui à la tête du Sinn Fein – a lancé une guerre sans merci à « l'occupant », marquée par de multiples bavures aussi atroces les unes que les autres. Parallèlement, les tueurs loyalistes ont assassiné de nombreux catholiques pour le seul crime d'être nés dans le mauvais quartier, parfois avec la connivence des forces de l'ordre. Belfast était un camp retranché, le sud du comté d'Armagh – le *bandit country* – avait un air de pays en état de vraie guerre. En 1974, les dirigeants nationalistes avaient déjà fait capoter l'accord de Sunningdale, qui prévoyait un partage du pouvoir entre les deux communautés.

Au début des années 80, la mort de Bobby Sands et de ses codétenus grévistes de la faim n'avait pas entamé l'intransigeance de Margaret Thatcher. La Dame de fer n'engagea pas moins, en 1985, un processus de négociations en reconnaissant à Dublin un droit de regard sur l'Ulster.

1994, PREMIER CESSEZ-LE-FEU

Huit ans plus tard, son successeur, John Major, ouvrait des négociations secrètes avec l'IRA sur les moyens de mettre un terme à la violence en Irlande du Nord. N'ayant pu vaincre les républicains sur le terrain de la répression comme de la propagande, Londres s'était résolue à une solution négociée.

Le 31 août 1994, l'IRA proclamait un cessez-le-feu suivi, le 13 octobre, par les paramilitaires loyalistes. Le 9 décembre, Londres ouvrait les premiers pourparlers directs avec le Sinn Fein. Ce geste historique allait être suivi de discussions sur l'avenir de la province entre Londres, Dublin et les parties au conflit. Il en résulta l'accord-cadre de 1995, qui est à l'origine des propositions de compromis actuelles.

Mais le processus s'est vite enlisé, John Major, dont la majorité aux Communes ne cessait de s'effilocher, étant soumis aux pressions du Parti unioniste UUP de David Trimble. La dynamique, qui avait éveillé d'immenses espoirs de paix dans la province, allait se briser quand le premier ministre conservateur prit ses distances avec la proposition de pourparlers multipartites présentée par George Mitchell. Dublin était furieux, l'IRA rompit la trêve de manière spectaculaire en posant une bombe dans le quartier des affaires de Canary Wharf, le 9 février 1996, faisant deux morts.

Ponctués d'attentats meurtriers, les dix-sept mois qui ont précédé le second cessez-le-feu de l'IRA, le 20 juillet, après l'élection de Tony Blair, n'ont pas été perdus. Après avoir cru à la paix, les négociateurs – y compris ceux qui étaient la vitrine politique des terroristes – ont vu avec frayeur revenir le spectre d'une guerre de rue à laquelle nombre d'entre eux avaient survécu de justesse. L'opinion, catholique comme protestante, ne voulait pas d'un retour aux années de plomb. Les contacts ne furent pas rompus, tandis que Bill Clinton pesait de tout son poids en faveur d'un règlement politique.

Ce n'est pas faire trop d'honneur à M. Blair que de dire que son arrivée aura tout changé. Auréolé d'une majorité introuvable, cet homme, marié à une catholique et d'ascendance maternelle protestante d'Ulster, s'est immédiatement attelé à la tâche ingrate et risquée de convaincre toutes les parties de *s'asseoir à la même table*.

PSYCHODRAME

Aidé par Mo Mowlam, sa secrétaire d'Etat aux affaires d'Irlande du Nord – qui a insufflé un nouveau style, plus direct et moins compassé –, il y est parvenu quand les pourparlers de paix se sont ouverts le 15 septembre 1997 à Belfast. Il lui avait fallu convaincre le Sinn Fein d'accepter le jeu démocratique et de renoncer à la violence, mais aussi l'UUP de siéger dans la même salle que d'anciens hommes de l'IRA. L'autre parti unioniste, le DUP du pasteur Ian Paisley, irréductible de l'anti-papisme, boycotte la négociation.

Depuis lors, les sessions se sont succédé au Stormont dans une curieuse atmosphère de psychodrame où alternaient coopération et suspicion mutuelle, optimisme et pessimisme. L'UUP a toujours refusé tout contact direct avec le Sinn Fein, répétant comme pour s'en convaincre que l'IRA était sur le point de reprendre les hostilités. Partisan des réformes minimales, du maintien des liens traditionnels avec la Couronne, et opposé à ce qu'il considère comme des ingérences de Dublin dans les affaires de la province, M. Trimble s'est efforcé de limiter au maximum la portée des institutions transfrontalières prévues dans l'accord Major-Bruton de 1995. Il sait pourtant que celles-ci sont considérées par les nationalistes, le Sinn Fein et Dublin comme les garanties minimales des droits de la minorité.

Autoritaire, comme à son habitude, M. Blair avait fixé une date-butoir aux négociations – le week-end de Pâques – et annoncé qu'un référendum aurait lieu en mai pour appeler les Irlandais du Nord à se prononcer sur le plan de paix, tandis que ceux du Sud voteraient sur une modification de leur Constitution, qui proclame l'unité de l'île. Cajolant et forçant alternativement la main à ses interlocuteurs, établissant des relations de travail confiantes – bien que non dépourvues de divergences – avec son homologue irlandais Bertie Ahern, il a contraint les parties à hâter le pas au lieu de se complaire dans leurs querelles de clocher. Les dernières semaines auront été menées à la hussarde, les négociateurs passant même leurs derniers jours en conclave quotidien devant leurs ultimes responsabilités, tandis que M. Ahern et M. Blair mettaient la dernière main à leur compromis. La paix était sans doute à ce prix.

Patrice de Beer

Les communautés protestante et catholique

● **Les protestants**, qui représentent 54 % de la population de l'Ulster (1,66 million d'habitants), dominent politiquement et économiquement la province depuis la partition de l'Irlande en 1921.
Très présents dans l'armée, ils représentent près de 90 % des *effectifs* de la police d'Ulster et forment le gros des troupes de la fonction publique.
Ils sont prédominants à la tête des grandes entreprises.

● **Les catholiques** n'ont eu aucun pouvoir politique pendant des décennies. Longtemps victimes de discrimination dans le monde du travail, *ils* sont encore aujourd'hui deux fois plus affectés par le chômage que les protestants.

● **Les passerelles** entre les deux communautés restent précaires : associations intercommunautaires, clubs sportifs, paroisses œuvrant au rapprochement, petits partis (l'Alliance, coalition des femmes). Les mariages mixtes ne représentent que 15 % des unions. – *(AFP.)*

Les députés russes ont refusé d'investir M. Kirienko, le « poulain » de M. Eltsine, comme premier ministre

Un deuxième vote est prévu la semaine prochaine sur cette candidature

Le Kremlin et la Douma (Chambre basse), dominée par les communistes, se sont installés dans le marchandage, vendredi 10 avril, après le rejet par les députés, lors d'un premier vote, de la candidature du jeune technocrate Sergueï Kirienko au poste de premier ministre. Après avoir prononcé un discours sur *« la profonde crise économique et sociale »* en Russie, M. Kirienko a toutefois été complimenté par certains représentants de l'opposition.

MOSCOU
de notre correspondante

Le refus de la Douma, la Chambre basse du Parlement russe dominée par l'opposition de gauche, de confirmer le jeune libéral Sergueï Kirienko comme premier ministre, fut suivi dans l'heure, vendredi 10 avril, par une nouvelle présentation du même candidat par Boris Eltsine. La rapidité de cette réaction, que le Kremlin avait d'ailleurs annoncée à l'avance, confirmerait que Boris Eltsine n'a pas l'intention de dissoudre à terme la Douma, comme la Constitution l'y autorise après trois refus successifs des députés d'accepter son candidat. C'est du moins l'avis des analystes : vu l'état du pays, défini vendredi par M. Kirienko comme en *« profonde crise économique et sociale »*, des législatives anticipées ne feraient que diminuer encore la base progouvernementale à la Douma. Mais la chance du pouvoir est que les députés, pris individuellement, n'ont pas intérêt, eux non plus, à de nouvelles élections qui leur feraient perdre massivement leurs mandats et les privilèges attenants, même si les partis et mouvements d'opposition devraient globalement progresser, avec des élus différents.

C'est une des raisons de la mauvaise discipline de vote à la Douma, qui s'est encore manifestée vendredi : alors que la majorité des chefs de groupes parlementaires avaient annoncé leur refus de confirmer M. Kirienko, celui-ci a obtenu le soutien de 143 députés, contre 186 et 5 abstentions. Les 44 députés du parti d'opposition démocratique *Iabloko*, de Grigori Iavlinski, n'ont pas participé au vote. Celui-ci fut « secret » : les députés ont usé de cartes magnétiques anonymes, les communistes n'ayant pas insisté pour un vote ouvert. Leur prudence fut justifiée : une trentaine de députés communistes et assimilés ont bravé les consignes pour soutenir le candidat du Kremlin, de même que la cinquantaine de députés du parti de Vladimir Jirinovski. L'ultra-nationaliste de service avait en effet fait sensation vendredi en annonçant que son parti ne soutenait plus M. Kirienko, coupable d'avoir ignoré une promesse faite par Boris Eltsine, selon M. Jirinovski, de donner deux postes ministériels à ses amis...

Car le fond du problème est là : les députés de toutes tendances veulent avoir des représentants au pouvoir, alors que Sergueï Kirienko s'est gardé de faire les moindres promesses et affirme qu'il refuse tout marchandage. Son programme et sa personnalité ne sont pas en cause. Les députés, malgré leurs sarcasmes sur sa jeunesse, son inexpérience et sa dépendance totale du Kremlin, n'ont jamais été aussi laudatifs envers un représentant du pouvoir, reconnaissant sa *« compétence »*, son *« intelligence et son audace »*, sa capacité à *« écouter et comprendre vite »*. Même le chef du PC, Guennadi Ziouganov, a admis qu'il y a, dans son programme, *« des choses intéressantes »*. Mais il exige toujours un autre premier ministre, que M. Kirienko pourrait *« seconder »*... Les députés font donc monter les enchères en prévision du deuxième tour de vote prévu le 17 avril, à la veille du voyage au Japon de Boris Eltsine, dont le porte-parole a assuré vendredi qu'il aura lieu quelle que soit l'issue du vote. Si nécessaire, un troisième tour peut avoir lieu à la fin du mois.

PARTIE DE POKER

Les avis sont partagés sur l'issue de cette partie de poker. Boris Nemtsov, premier vice-premier ministre par intérim, s'est dit certain que son ami Kirienko *« passera dès le second tour »*. Mais ce protégé de Boris Eltsine, qui voyait en lui son héritier, est lui-même un candidat au sacrifice sur l'autel de la Douma. *« Avec un tel score, il ne peut être question d'acheter individuellement quelques députés »*, a estimé le politologue Nikolaï Petrov, cité par l'AFP. *« Il va falloir travailler avec les groupes parlementaires dans leur ensemble. Kirienko ou pas, le premier ministre sera faible, avec un gouvernement de coalition qui ne pourra mener un programme sérieux de réforme, alors que cette année est la dernière pour le faire, avant les législatives de 1999 et la présidentielle de l'an 2000 »*, ajoute-t-il.

En attendant une clarification, les marchés financiers russes sont paralysés et les taux d'intérêt en hausse, alourdissant une dette dont M. Kirienko a annoncé qu'elle crée une *« menace de crise »*. Son service mange déjà 30 % du budget, contre 13 % en 1996. Il n'est plus question de croissance mais d'une balance commerciale pour la première fois déficitaire, à cause de la baisse des prix du pétrole. Les impôts ne rentrent toujours pas (le représentant du FMI à Moscou a évoqué un *« problème technique au niveau des revenus »*) et la dette aux fonctionnaires a encore grimpé de 21 % en février... Mais ce tableau dressé par le « technocrate » Kirienko n'a pas convaincu les députés qu'il y a urgence à redresser la situation créée par Boris Eltsine le 23 mars, avec son brusque renvoi du gouvernement. Pour des raisons toujours non définitivement expliquées...

Sophie Shihab

La France est réservée sur l'élargissement des missions de l'OTAN

LA VISITE du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, le mercredi 8 et le jeudi 9 avril, à Paris, où il a été entendu par les commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale avant de rencontrer le chef de la diplomatie Hubert Védrine et le premier ministre Lionel Jospin, a permis de constater la persistance des divergences traditionnelles entre la France et l'organisation atlantique et de discerner l'émergence d'un différend franco-américain à propos du *« nouveau concept stratégique »*.

Dans une atmosphère détendue, les interlocuteurs de M. Solana ont répété qu'ils voyaient dans l'OTAN *« trop d'Amérique et pas assez d'Europe »*. Tout en affirmant la loyauté de la France à l'égard de ses alliés, Paul Quilès, président de la commission de la défense, a rappelé que le gouvernement de la *« gauche plurielle »* ne voulait pas aller plus loin dans le rapprochement avec l'OTAN et redit les *« réserves »* que lui inspirait la démarche entreprise par Jacques Chirac peu de temps après son élection à la présidence de la République. Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères, aurait souhaité que le renouvellement du mandat de la SFOR en Bosnie soit l'occasion d'une *« plus grande européanisation »* de la force internationale.

Une autre discussion se profile sur le nouveau *« concept stratégique »* de l'OTAN qui devrait remplacer celui de 1991 et tirer les enseignements de ces premières années d'après guerre froide. Le texte devrait être solennellement adopté pour le cinquantième anniversaire de l'Alliance, en avril 1999, lors du sommet atlantique de Washington.

Des premiers échanges de vues, il ressort que les Etats-Unis souhaiteraient convaincre leurs alliés d'élargir les missions de l'Alliance au-delà de la défense de ses membres et du maintien de la stabilité en Europe. Ils voudraient s'assurer de leur solidarité dans le traitement des *« Etats parias »*, soupçonnés de soutenir le terrorisme ou d'encourager la prolifération des armes de destruction massive. La récente crise irakienne a déjà donné l'occasion aux Américains de présenter à l'OTAN une motion de soutien et à la France de la refuser.

En Europe, les Français ne sont pas seuls à considérer avec réserve cette intention prêtée à Washington d'élargir les possibilités d'intervention de l'OTAN, dont M. Solana a répété à Paris qu'elle n'était pas *« une organisation globale »*. Mais le secrétaire général a esquissé en même temps l'argumentation qui pourrait être opposée aux Européens : ceux-ci pourraient difficilement faire appel aux moyens de l'OTAN, donc largement américains – comme le prévoit l'accord de Berlin de 1996 –, pour des missions extra-européennes (en Afrique par exemple), si l'aire d'intervention de l'OTAN restait géographiquement limitée.

La question est encore largement théorique car les Européens n'ont guère brillé jusqu'à maintenant par leur volonté de mener une politique de sécurité autonome. Ils ne voudraient pas pour autant se trouver une fois encore dans une situation qui s'est souvent répétée à l'OTAN : après des mois de discussions sans résultats, Washington présente au dernier moment un texte qu'ils n'ont plus qu'à signer.

Daniel Vernet

La Lettonie va libéraliser sa loi sur la citoyenneté

RIGA. Un accord entre les partis au pouvoir en Lettonie a été trouvé sur des amendements à apporter à la loi sur la citoyenneté, a annoncé, vendredi 10 avril, le député Andris Ameriks, président d'un groupe de travail parlementaire. La question est au centre d'une dispute entre la Lettonie et la Russie, qui a annoncé cette semaine des sanctions économiques contre la république balte afin de protester contre les difficultés que rencontre la minorité russe pour se faire naturaliser ou pour obtenir des documents permettant de voyager à l'étranger. Toutes les personnes nées en Lettonie seront naturalisées d'ici à 2001, a notamment indiqué M. Ameriks. Représentant un tiers de la population, les russophones de Lettonie réclament la naturalisation immédiate de tous ceux qui habitaient la République en 1991. – *(AFP.)*

Le ministre-président de la Bavière veut ôter l'Europe aux diplomates

BONN. En posant ouvertement la question de savoir si l'Europe fait encore partie du champ d'activités traditionnel de la diplomatie et en réclamant la création d'un ministère des affaires européennes à part entière, le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber (membre de la CSU, branche bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate au pouvoir), a provoqué la colère de Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande. Dans un entretien avec l'hebdomadaire *Focus*, à paraître lundi 13 avril, M. Stoiber considère que le ministre des affaires étrangères *« défend avec trop peu d'engagement et de connaissances »* les intérêts de l'Allemagne, et pense qu'un ministre aux affaires européennes, *« immédiatement subordonné au chancelier »*, permettrait de mieux prendre en compte le fait que 50 à 70 % des dossiers de politique intérieure allemande sont aujourd'hui liés aux décisions de Bruxelles. M. Kinkel, membre du Parti libéral (FDP), a réagi en disant qu'Edmund Stoiber *« commençait à lui taper sur les nerfs »*. – *(AFP.)*

La monnaie nationale israélienne sera bientôt librement convertible

JÉRUSALEM. La Banque d'Israël a publié, vendredi 10 avril, les détails d'un plan visant à lever le contrôle des changes. Selon ce projet de libéralisation, les particuliers pourront exporter à volonté leurs capitaux et aucune limite ne sera imposée au montant des devises qu'ils seront autorisés à changer dans les banques avant de partir en voyage. Ils seront également autorisés à ouvrir des comptes en devises, dont ils pourront se servir pour l'achat de maisons ou de voitures. La monnaie nationale (le shekel) sera pour la première fois convertible à l'étranger à partir du 1er mai. Certains craignent que ces réformes provoquent une dévaluation du shekel et entraînent une fuite des capitaux. En 1977, une tentative de levée du contrôle des changes avait échoué et provoqué une fuite des capitaux et une hyperinflation. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHILI : de jeunes militants du Parti démocrate chrétien (PDC) occupent**, depuis jeudi 9 avril, le siège du parti à Santiago après l'annonce du rejet par l'Assemblée nationale de l'accusation du général Augusto Pinochet d'atteinte *« à l'honneur et à la sécurité de la nation »*. Ils protestent contre la position de plusieurs députés du parti qui ont voté en faveur du rejet de la plainte, laquelle visait à destituer le général Pinochet de son poste de sénateur à vie. – *(AFP.)*

■ **CORÉE : les premières discussions bilatérales entre les deux Corées** depuis quatre ans devaient s'ouvrir, samedi 11 avril, à Pékin, où est arrivée le même jour une délégation nord-coréenne, conduite par le secrétaire d'Etat Jon Kun-Chol. Elle discutera de la fourniture d'engrais agricoles par Séoul à Pyongyang et *« d'autres sujets d'intérêt commun »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'Armée patriotique rwandaise (APR) a mené**, vendredi 10 avril, une offensive dans la région de Ruhengeri (Nord) contre des combattants hutus qui ont fui vers l'Ouganda, ont indiqué des sources militaires. Cette opération fait suite à l'attaque menée jeudi par la rébellion contre le camp de réfugiés de Nyarutovu, qui a fait 53 morts, et à l'embuscade tendue mardi à un convoi militaire à Nyamugari, au cours de laquelle 11 soldats, dont 2 officiers, ont été tués. – *(AFP.)*

Plaidoyer pour la transparence de la BCE

LE CONSEIL d'analyse économique (CAE), cercle d'économistes regroupés autour du premier ministre, Lionel Jospin, afin *« d'éclairer les choix du gouvernement dans le domaine économique »*, a publié, vendredi 10 avril, une série d'études ayant trait à la coordination européenne des politiques économiques. L'une d'entre elles, consacrée à *« La responsabilité de la future banque centrale européenne* [BCE] » et rédigée par Michel Aglietta, professeur à Paris-X, et Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, propose de s'inspirer du modèle américain pour la BCE, notamment dans sa politique de communication. Selon eux, *« il est clair qu'en matière de transparence et de responsabilité la Bundesbank ne fournit pas un modèle »*.

« Sans copier servilement » la Réserve fédérale des Etats-Unis, ils proposent que le conseil des gouverneurs de la BCE publie les minutes de ses réunions et que soient organisées des procédures d'auditions devant le Parlement européen, dont il faudra, selon eux, *« renforcer les compétences monétaires »*. Ils proposent notamment que le Parlement ait la possibilité de confirmer la nomination des membres du directoire de la BCE. *« La légitimité de la politique monétaire dépend de la transparence de la banque centrale et de sa capacité à faire comprendre ce qu'elle fait »*, a souligné Christian de Boissieu, lors d'une conférence de presse. Si l'indépendance de la banque centrale est gage de crédibilité, les auteurs du rapport soulignent que cette indépendance *« est forcément relative »* puisqu'une banque centrale doit *« rendre des comptes au Parlement et tenir compte des réactions de l'opinion publique pour asseoir sa légitimité »*.

M. de Boissieu a regretté que le débat sur la BCE se soit focalisé sur le nom du président du futur institut d'émission et non sur les autres problèmes qu'elle soulève. A ce sujet, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* confirme les informations publiées en milieu de semaine dans le quotidien *Süddeutsche Zeitung*, selon lesquelles un compromis a été trouvé, la semaine dernière, à Londres en marge du sommet Europe-Asie, sur la nomination du Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de la banque centrale européenne. En contrepartie, le chancelier Kohl aurait promis son soutien à des candidatures françaises à différents postes de responsabilité européens.

Selon *Der Spiegel*, M. Kohl serait d'accord pour que la vice-présidence de la Banque centrale européenne soit confiée à un Français. Le chancelier appuierait en outre des candidatures françaises pour le poste de haut représentant de la polititique étrangère et de défense de l'Union ainsi qu'à la présidence de la banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en Europe de l'Est. Pour ce poste, Paris propose la candidature de Philippe Lagayette, qui dirigeait jusqu'en 1997 la Caisse des dépôts et consignations.

P. A. D. et H. de B.

Valéry Giscard d'Estaing comme « M. PESC » ?

En échange de la nomination de Wim Duisenberg à la tête de la Banque centrale européenne, l'hebdomadaire *Der Spiegel* croit savoir que les Français se verraient notamment accorder le poste de haut représentant de la politique étrangère et de sécurité de l'Union. Selon le magazine, le chancelier Kohl et le président Chirac pourraient soutenir la candidature de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing. Ce poste est prévu par le traité signé en 1997 à Amsterdam pour compléter le traité de Maastricht. L'importance de la fonction sera largement déterminée par le choix de la personne amenée à l'occuper, selon qu'il s'agisse d'un haut fonctionnaire ou d'une personnalité politique reconnue. Une autre personnalité souvent évoquée pour ce poste est l'ancien premier ministre espagnol Felipe Gonzalez.

Paris dément les rumeurs de dévaluation du franc CFA

LIBREVILLE
de notre envoyé spécial

« Le passage à l'euro ne modifiera en rien la parité du franc CFA » : tel est une nouvelle fois le message que les autorités françaises, en l'occurrence Dominique Strauss-Kahn, ont souhaité faire passer à leurs quatorze partenaires africains de la zone franc. Les ministres des finances de ces derniers étaient réunis vendredi 10 avril à Libreville (Gabon) pour une rencontre avec leur homologue français.

Dans le contexte de la mise en place de l'euro, l'inquiétude des dirigeants de l'Afrique francophone sur une hypothétique dévaluation du franc CFA vient d'être considérablement renforcée par les récentes déclarations de l'ancien premier ministre Pierre Messmer en faveur d'une telle mesure (*Le Monde* du 11 avril).

A la veille de la conférence de Libreville, le président gabonais, Omar Bongo, s'interrogeait : *« Qui dit la vérité ? Dominique Strauss-Kahn ou Pierre Messmer ? »* Les dirigeants africains se plaignent d'une fuite des capitaux vers l'Europe et les Etats-Unis. M. Bongo indiquait même qu'on lui avait fait savoir que des hôtels gabonais refusaient la monnaie locale.

Le ministre des finances français s'est voulu catégorique pour arrêter la psychose. Il a néanmoins admis qu'*« il n'y a rien de plus difficile à démentir qu'une rumeur sur quelque chose qui ne se produira pas »*.

De leur côté, les services du Trésor français ont produit des chiffres pour démontrer que tous les clignotants étaient au vert dans la zone franc : croissance de 4 % à 5 % depuis trois ans, inflation limitée à 4,5 % en 1997 et prévue à 3 % pour cette année ; équilibre de la balance des paiements courants ; baisse sensible du service de la dette ; investissements directs étrangers en nette hausse (2,5 milliards de francs français l'année dernière contre 1 milliard en 1995).

« CIRCULEZ ! »

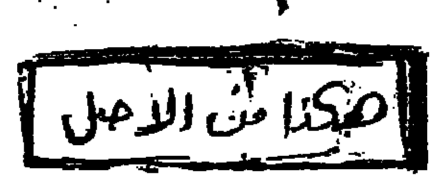
Le représentant de la France au Fonds monétaire international, Jean-Claude Milleron, est venu à la rescousse de Paris en insistant sur la *« bonne parité »* entre le franc français et le franc CFA, étant donné que le rattachement de la monnaie africaine à l'euro est de *« nature comptable »*. Pour être sûr d'être bien compris, il a conclu : *« Je dis, en ce qui concerne la dévaluation du franc CFA : circulez ! Il n'y a rien à voir ! »*

Reste la question de l'accrochage du franc CFA à l'euro, une fois que la devise française aura disparu en tant que telle. C'est la principale question qu'a soulevée Marcel Doupamby, ministre gabonais des finances : *« La France n'est pas seule dans l'euro. Si les intentions de la France sont claires, il n'en demeure pas moins vrai que nous n'avons pas encore l'opinion des autres pays de l'Union européenne. C'est pourquoi nous souhaitons obtenir l'opinion de ses partenaires. »*

M. Strauss-Kahn s'est engagé à demander aux responsables européens de faire une déclaration de nature à dissiper les doutes africains. Paris prend soin, depuis quelques semaines, d'expliquer le dossier à ses partenaires européens, notamment l'Allemagne. Celle-ci n'est pas complètement convaincue par l'argument selon lequel le soutien du franc CFA fait l'objet d'un accord budgétaire et non pas monétaire avec les pays africains de la zone franc. Les Allemands s'inquiètent des répercussions sur le budget français, donc du niveau de son déficit, en cas de dérapage des économies africaines.

Du côté français, on fait valoir que le franc CFA représente seulement de 2 à 4 % de la masse monétaire de la France, et que, dans ces conditions, le risque est quasi nul. Toujours est-il que Français et Allemands sont entrés en pourparlers pour produire un document dit *« technique »* devant donner à Bonn le droit d'être *« informé »*. Paris insiste cependant sur le fait qu'il ne s'agira pas d'un *« droit de regard »*.

Marcel Scotto



Israël refuse toujours d'évacuer 13 % de la Cisjordanie occupée

L'Union européenne et les Etats-Unis tentent de coordonner leurs efforts pour relancer le processus de paix. « Nous voulons agir », affirme l'envoyé spécial européen au Proche-Orient

L'Union européenne et les Etats-Unis tentent de coordonner leurs efforts pour relancer le processus de paix en poussant Israël à davantage de concessions qu'il n'est prêt à en faire. Le premier ministre britannique, Tony Blair, qui assume jusqu'à fin juin la présidence de l'Union européenne, doit se rendre au Proche-Orient du 17 au 21 avril, avec des *« propositions spécifiques »*. Son séjour coïncidera en partie avec celui de Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, qui doit en principe se rendre dans la région vers le 20 avril. Les Palestiniens craignent que les Etats-Unis renoncent à rendre public leur plan de paix, cédant ainsi aux pressions israéliennes. Ce plan prévoierait un retrait militaire israélien de 13,1 % de la Cisjordanie. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, juge ce chiffre trop élevé, mais tente d'empêcher une crise avec Washington. M. Nétanyahou et ses principaux ministres se sont réunis à trois reprises cette semaine pour se mettre d'accord sur le retrait militaire en Cisjordanie.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Est-ce vraiment grâce à la pression européenne que les Américains, excédés par l'extrémisme politique de Benyamin Nétanyahou, sont restés dans la partie diplomatique qui continue en vain depuis plus d'un an autour d'un processus de paix moribond entre Israéliens et Palestiniens ? Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial permanent des Quinze au Proche-Orient, n'est pas loin de le penser. Il y a, parmi les quinze pays membres de l'Union, *« une telle frustration »*, doublée d'une *« volonté d'agir grandissante »*, que l'administration Clinton, craignant le lancement public d'une *« grande initiative européenne »* dont on parle depuis des mois sans jamais la voir venir, aurait pris peur pour son prestige international.

Une chose est sûre, les observateurs, notamment en Israël, où l'on en nourrit une certaine préoccupation, n'ont pas manqué de relever que, pour la première fois, Dennis Ross, l'homologue américain de M. Moratinos, qui s'apprête à revenir une nouvelle fois en Israël-Palestine autour du 20 avril, se trouvait, mercredi 8 avril, à Londres pour coordonner la position de son pays avec celle de l'Europe, présidée jusqu'à fin juin par le Royaume-Uni. Dans un entretien avec *Le Monde* à Jérusalem, l'ambassadeur Moratinos veut y voir un nouvel indice de la *« visibilité croissante »* de ses mandants dans la région. *« Même s'il nous manque encore de la crédibilité*, reconnaît le diplomate, *c'est une évidence qu'en dix-huit mois nous sommes parvenus à nous faire une place jusque dans les entrailles de la négociation. »*

Pour lui, *« aujourd'hui, il est clair pour tout le monde que l'Europe est incontournable sur tous les volets du processus israélo-arabe »* (palestinien, syrien et libanais). On dira que c'est bien le moins, avec 11 milliards de francs investis depuis quatre ans par l'Union et ses membres – au moins trois fois plus que les Etats-Unis – pour soutenir les Palestiniens et empêcher la révolte généralisée que la politique israélienne de répression économique aurait sans doute déclenchée dans les territoires. Mais si les Quinze ne veulent rien faire qui puisse déstabiliser la région, *« ils ne veulent plus non plus se contenter d'être les payeurs »* d'un processus de paix qui n'avance plus. *« Le gouvernement israélien l'a bien compris »*, estime M. Moratinos.

« RECRÉER UNE DYNAMIQUE »

Chacun son « client » difficile. Si l'administration Clinton est excédée par les interminables atermoiements de son protégé israélien concernant les retraits territoriaux supplémentaires qui auraient dû être faits depuis longtemps en Cisjordanie occupée, l'Europe, elle, commence sérieusement à se fatiguer d'un Yasser Arafat qui ne cesse de réclamer *« un rôle européen accru »*, tout en se pliant presque chaque fois aux ultimatums israéliens, dès lors qu'ils sont transmis par M. Ross.

Dernier exemple en date : alors qu'il réclame officiellement un redéploiement supplémentaire israélien hors de 30 % de la Cisjordanie, M. Arafat, qui n'en contrôle en propre que 3,5 %, divisés en sept enclaves cernées de colonies juives et de camps militaires israéliens, a déjà transmis au diplomate américain son acceptation de principe sur les 13,1 % recommandés par l'administration Clinton au gouvernement israélien.

Si l'affaire n'a pas encore été conclue, c'est tout simplement que Benyamin Nétanyahou trouve l'addition trop lourde. Neuf à dix pour cent, c'est notre dernière offre, disent en substance les ministres du gouvernement national-religieux. Le cabinet restreint de sécurité – quatre ministres – a tenu mercredi une énième réunion sur la question.

Le lendemain, le journal de l'extrême droite religieuse, *Hatzofeh*, qui dispose d'excellentes sources au sein d'un gouvernement avec lequel il sympathise, a détaillé *« les raisons pour lesquelles l'armée et le gouvernement estiment qu'un redéploiement de 13,1 % de Judée-Samarie* [Cisjordanie] *attenterait gravement à la sécurité et aux intérêts nationaux d'Israël »*.

D'abord, *« selon les cartes préparées par Ariel Sharon, la protection du front est* – contre la Jordanie, avec laquelle Israël a signé un traité de paix en 1994 – *nécessite que nous gardions toute la vallée du Jourdain et le désert de Judée »*. Ces régions représentent 33 % de la Cisjordanie. Ensuite, *« il faut garder ce que l'armée appelle "la couverture de Jérusalem" »*, dont la partie orientale, déjà occupée et annexée en 1967, a été multipliée par sept par l'annexion à Israël de nombreux villages arabes originellement cisjordaniens. Voilà qui représente 6,2 % de plus.

A cela s'ajoutent *« les routes stratégiques (2 %), les colonies et les camps militaires (10 %), plus les intérêts nationaux d'Israël »*, tels que les *« lieux saints juifs »* et *« les sources d'eau qui doivent impérativement rester sous le contrôle d'Israël »* (10 %), le compte est bon : *« en tout, 62 % de la Judée-Samarie doivent rester israéliens »*. Les Palestiniens de l'OLP, qui avaient cru qu'en échange de leur reconnaissance solennelle de l'existence d'Israël sur les trois quarts de la Palestine mandataire historique, ils pourraient créer leur Etat sur le dernier quart restant, devront se contenter, au mieux, d'un peu moins de 40 % de ce dernier quart...

MM. Ross et Moratinos ne désespèrent pas, lors de la négociation finale qui, selon les accords d'Oslo, doit prendre fin en mai 1999 et qui n'a toujours pas commencé, de grapiller quelques arpents de plus pour les trois millions de Palestiniens résidant dans les territoires. Mais l'urgent, pour eux, est, comme dit l'Européen, de *« recréer une dynamique de négociations »*. Considérant que les Etats-Unis disposent du *« levier nécessaire »* pour contraindre Israël à respecter sa propre parole, et se refusant toujours à utiliser les siens malgré les appels désespérés que lui ont lancés les mouvements israéliens pour la paix – *« montrez-vous plus ferme avec notre gouvernement »* –, l'Europe continue d'apporter ce que M. Moratinos appelle *« son appui »* aux Américains. En espérant un miracle...

Patrice Claude

Les socialistes algériens mis en cause après la publication d'un article antisémite

LE FRONT des forces socialistes (FFS), le principal parti de l'opposition laïque algérienne, est empêtré dans une affaire journalistique suffisamment embarrassante pour avoir amené ses responsables à suspendre la publication de leur nouvel hebdomadaire, *Libre Algérie*, après seulement deux numéros publiés.

Mis en kiosque le 9 mars officiellement après des mois d'interdiction, le journal de langue française *Libre Algérie* (15 000 exemplaires) comportait un cahier central de quatre pages rédigé en arabe. C'est à l'intérieur de celui-ci qu'a été publié un article antisémite dirigé contre l'essayiste Bernard-Henry Lévy, de retour d'Algérie. Après une brève introduction où M. Lévy était présenté comme *« un sioniste extrémiste qui refuse le droit à l'humanité de vivre en dehors du cadre et des lois sionistes »*, le signataire de l'article, un certain Ahmed El Arch, brossant en quelques paragraphes l'histoire du peuple juif, écrivait : *« [...] C'est alors qu'arrivèrent les nazis dont la volonté d'hégémonie était semblable à celle des juifs. C'est pour cela que la guerre entre nazis et juifs était une guerre entre satans et ce bien que de nombreux chercheurs voient dans la domination juive et son esprit l'une des principales causes de l'émergence du nazisme en Occident. »* Et l'auteur d'ajouter : *« En Palestine, les juifs travaillent à construire un nazisme oriental de type nouveau. »*

L'article devait avoir une suite dans le numéro 2 de *Libre Algérie*. Elle n'a pas paru et, le 31 mars, le premier secrétaire du FFS, Ahmed Djeddaï, annonçait au cours d'une conférence de presse la suspension de l'hebdomadaire – une première dans la presse arabe. *« Cet article est la négation des valeurs humanistes universelles pour lesquelles le FFS se bat depuis trente-cinq ans. Il est une insulte aux luttes menées parle FFS contre toutes les formes de discrimination fondées sur la race, la religion, le sexe ou la couleur de la peau »*, devait-il déclarer au nom du secrétariat national du parti. A l'appui de leur bonne foi, les responsables socialistes ont rappelé que leur parti avait été le *« seul à condamner en leur temps la publication du "Protocole des sages de Sion"* [un faux antisémite diffusé en Russie au début du siècle] *et des* [fausses] *"Mémoires de Hitler" dans la presse liée au pouvoir »*.

Il reste une question : comment un tel dérapage a-t-il pu se produire ? *« Nous n'avons pas encore d'idée précise »*, se défendent les responsables du FFS qui présenteront à leur conseil national, qui doit se réunir les 16 et 17 avril, les résultats de leur enquête. En fait, l'amateurisme et l'incompétence ont sans doute compté dans cette affaire. *« Forum du libre débat »* plutôt que journal officiel des socialistes algériens, *Libre Algérie* n'avait pas d'équipe rédactionnelle en propre. Le contenu du journal était pris en charge par quelques journalistes *« amis »*, venus de *La Nation* pour la partie française et, pour la section arabe, de *El Hourria*. Or, si un responsable du FFS a dit avoir bien relu les articles rédigés en français avant publication, il n'a pas fait de même pour ceux écrits en arabe, faute, explique-t-on à Alger, de maîtriser cette langue.

RETARDS

Quoi qu'il en soit, l'affaire était trop alléchante pour ne pas être exploitée par les adversaires des socialistes. Dans certaines rédactions parisiennes, un dossier circule qui accuse le FFS d'avoir sciemment publié l'article. *« C'est un gage donné à l'électorat islamiste qui est consubstantiellement antisémite »*, accusent les auteurs du tract. Le FFS, poursuit le texte, est *« un parti démocratique qui abandonne ses valeurs pour courtiser des fascistes »* – allusion à l'ex-Front islamique du salut (FIS). Dans une tribune publiée le 7 avril par le quotidien français *Libération*, le philosophe André Glucksmann, également mis en cause dans l'article de *Libre Algérie*, a développé un argumentaire voisin. S'étonnant du retard mis par le FFS à réagir, le philosophe écrit : *« Faut-il croire que les lecteurs, les militants et les dirigeants n'aient rien vu de condamnable dans ces monstrueuses affirmations avant que, à Paris, on ne s'émeuve ? La fréquentation* "dialoguiste", *quelques années durant, des intégristes a-t-elle fait perdre au FFS et à ses amis la vigilance antiraciste la plus élémentaire [...] ? »*

Les dirigeants du FFS sont tentés de voir une tentative de leur principal adversaire politique, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et de *« certains cercles du pouvoir »*, pour ternir leur image de marque à l'étranger et, au bout du compte, tenter de les évincer de l'Internationale socialiste (IS). *« On veut nous nuire sur la scène internationale »*, accuse le dirigeant historique du FFS, Hocine Aït Ahmed, interrogé par *Le Monde*.

A première vue, les deux formations sont faites pour s'entendre. Elles ont en commun de recruter l'essentiel de leur électorat parmi les Kabyles. Un temps sensible aux idées libérales, le RCD a tourné casaque et se revendique aujourd'hui comme *« un parti social-démocrate »*. Mais un fossé idéologique sépare les deux formations : le FFS est *« dialoguiste »* alors que le RCD est *« éradicateur »* (en clair, opposé à tout dialogue politique avec le courant islamique).

Jean-Pierre Tuquoi

OUTRE-MER Les négociations sur l'avenir institutionnel du Caillou progressent discrètement. Les responsables du FLNKS et du RPCR reconnaissent être très près d'un accord. Le premier ministre envisage toujours d'aller signer, le 4 mai à Nouméa, un accord-cadre qui ouvrirait la voie à la naissance d'un nouvel Etat dans le Pacifique sud. Cela imposera une réforme constitutionnelle mettant à mal certains principes de la République. ● JACQUES LAFLEUR, député (RPR) et patron de la communauté néo-calédonienne d'origine européenne, continue de se tenir à l'écart de la négociation, mais souhaite apparaître comme celui ayant permis à la paix de perdurer sur le territoire. ● À NOUMEA, ceux qui n'ont pas profité des accords de Matignon s'entassent dans des squats malgré l'importance des dotations accordées par la France depuis dix ans et le développement économique de l'archipel.

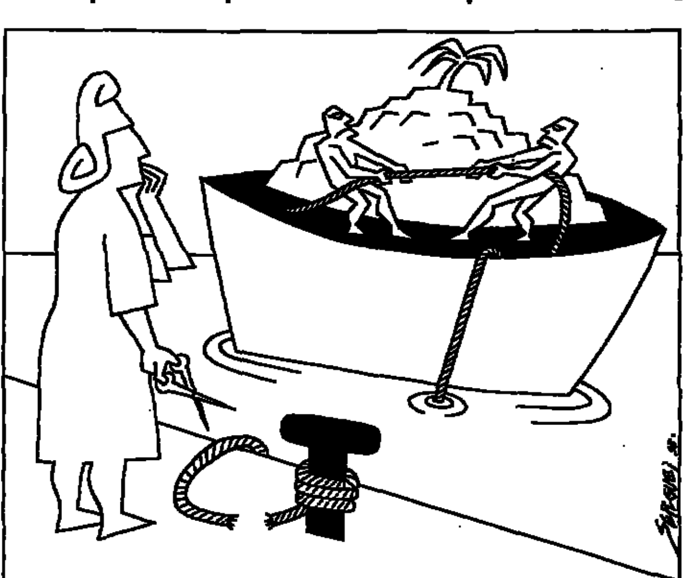
La Nouvelle-Calédonie devrait devenir un Etat autonome

Les indépendantistes et les « loyalistes » sont très proches d'un accord sous l'égide du gouvernement. L'autonomie interne dont bénéficierait le Caillou s'apparenterait au fil des ans à une quasi-indépendance. M. Jospin souhaite signer ce texte au début de mai à Nouméa

PARIS OU NOUMÉA ? Chacune des deux villes offre ses propres avantages, dans la négociation politique en cours, sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. A Paris, les deux délégations calédoniennes du FLNKS et du RPCR sont moins soumises aux pressions de leurs amis. A Nouméa, il suffit de fermer la grille du haut-commissariat pour que la presse n'interfère pas dans le difficile dialogue qui s'est engagé, depuis six semaines, entre l'Etat, les indépendantistes du Front de libération nationale kanak socialiste et les anti-indépendantistes du Rassemblement pour la Cadénonie dans la République.

Mercredi 15 avril, la quatrième phase de la négociation doit donc s'engager sur le Caillou. Ce pourrait être la dernière. Désireux de se rendre lui-même à l'inauguration du centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, prévue le 4 mai pour l'anniversaire de l'assassinat, en 1989, du leader indépendantiste, Lionel Jospin, a, en effet, recommandé une date-butoir, celle du 20 avril, pour parvenir à un accord. Auquel cas, il se rendrait lui-même en Nouvelle-Calédonie pour inaugurer le centre et, surtout, signer dans la foulée les « accords de Nouméa ». Bien que très optimiste, ce scénario était jugé possible, mercredi 8 avril, au terme de la troisième phase des négociations, qui venait de s'achever à Paris. *« S'il y a une volonté de part et d'autre, on peut conclure en une demi-heure »*, résumait Harold Martin, président (RPCR) du congrès du territoire, qui regroupe les élus des trois provinces de Nouvelle-Calédonie. *« Nous sommes dans la dernière ligne droite pour mettre le pays sur les rails de la souveraineté »*, a confirmé au *Monde* l'ancien président du FLNKS, Paul Néaoutyine.

Sur la base d'un document proposé, le 29 mars à Nouméa, par les représentants du gouvernement, les trois partenaires des accords de Matignon de 1988 n'ont jamais été aussi près d'aboutir à un accord sur *« une solution consensuelle »*. Bien que les différents négociateurs se soient engagés à ne pas dévoiler l'état actuel de leurs travaux, on sait désormais que le *« dispositif »* imaginé va bien au-delà, dès 1999, d'un simple statut d'autonomie interne. Il prévoit un véritable gouvernement local, issu d'une assemblée dotée d'un pouvoir législatif et



elle-même élue par un corps électoral strictement limité. Celui-ci implique la création d'une nouvelle citoyenneté, avec possibilité pour les Calédoniens qui le voudraient, ceux d'origine européenne notamment, de bénéficier de la double nationalité. Cette forme de reconnaissance impliquerait une priorité dans l'accès au travail, au détriment des immigrants les plus récents.

Le projet d'accord établit aussi un transfert de compétences progressif sur une période transitoire dont la durée reste à déterminer. Au terme de cette période, les Calédoniens seraient à nouveau consultés sur leur volonté de sortir ou non de la République. Ce qui fait dire à l'un des négociateurs métropolitains que *« le processus serait irréversible, mais non automatique »*.

Les termes de ce processus, la composition du corps électoral et la durée de la période transitoire constituent encore les trois principaux points de clivage. Afin de replacer l'*« identité kanak »* au centre du futur pays, les indépendantistes veulent aussi un hymne, une devise, un drapeau, toutes choses qui existent déjà en Polynésie française. Le nouveau nom du territoire – Kanaky, selon le FLNKS – pose un problème plus délicat pour le RPCR. En clair, les responsables du Front ont besoin de tous les signes distinctifs d'une marche assurée vers l'indépendance pour faire avaliser, par leur base, le compromis. Ceux du RPCR, au contraire, veillent à obtenir toutes les marques d'apaisement nécessaires pour ne pas effrayer leur électorat. Comme le précise le député (RPR) Pierre Frogier, numéro deux du mouvement anti-indépendantiste, *« la durée de la période transitoire est un élément essentiel pour permettre à Jacques Lafleur d'imposer les concessions que nous pourrions faire »*.

Jacques Lafleur, le patron autoritaire de la communauté caldoche, constitue, à lui seul, la principale énigme des négociations en cours. Initiateur, dès 1991, de la recherche d'une *« solution consensuelle »* évitant, avant la fin de cette année, la convocation d'un *« référendum-couperet »* qui ne pourrait que mener à un retour à une situation conflictuelle, M. Lafleur s'est tenu à l'écart jusqu'ici des discussions tripartites. Selon plusieurs témoignages, il était même difficilement joignable par téléphone, ces derniers jours, depuis Paris, alors que la délégation du RPCR qu'il avait finalement laissé partir en métropole, à la demande de M. Jospin, était dépourvue de toute marge de manoeuvre.

« MANDELA BLANC »

Dans la soirée du mardi 7 avril, la négociation a ainsi failli être rompue brutalement, à Paris, le président du FLNKS, Roch Wamytan, ayant traité, trois jours plus tôt devant des journalistes, M. Lafleur d'*« homme du passé »*. Il a fallu que le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, et ses principaux collaborateurs s'éclipsent discrètement pour laisser les Calédoniens reprendre progressivement le dialogue autour d'un verre. *« Nous sommes soumis à la pensée du chef, qui est tout sauf un rationnel. Depuis que Tjibaou est mort, il considère qu'il n'a plus d'alter ego. Plus personne n'est à sa hauteur. Il se voit comme un Mandela blanc, qui recevrait, un jour, le prix Nobel de la paix »*, rapporte, sous couvert d'anonymat, l'un des négociateurs.

Devant ses interlocuteurs, il n'omet jamais de comparer son ancienne relation avec Jean-Marie Tjibaou et celle de Nelson Mandela avec Frédérik De Klerk dans l'Afrique du Sud de l'apartheid. Mais le propos du négociateur parisien a aussi pour but de faire rentrer M. Lafleur dans le jeu de la négociation. *« Le vieux »*, comme l'appellent ses propres partisans, doit être ménagé ; il doit apparaître, à un moment donné, comme celui grâce auquel la paix civile pourra perdurer sur le Caillou. Le gouvernement est prêt à lui laisser ce rôle, mais à la condition, bien sûr, que M. Lafleur ne fasse pas preuve d'intransigeance.

J.-L. S.

Les nouveaux médiateurs du Pacifique

À L'HEURE de l'apéritif, mercredi 8 avril, rue Oudinot, au premier étage du secrétariat d'Etat à l'outre-mer : Harold Martin, président (RPCR) du Congrès du territoire, bavarde avec le président du FLNKS, Roch Wamytan. Un tiers s'interpose dans leur conversation et demande au second, à brûle-pourpoint, ce qu'il ferait du premier, pour le cas où la Nouvelle-Calédonie deviendrait, demain, indépendante. *« Ce serait mon président, puisqu'il est déjà président, et moi, je serais son premier ministre »*, répond M. Wamytan. A quelques mètres de là, un autre dirigeant du FLNKS connu pour son intransigeance, Charles Pidjot, discute à une table, en bras de chemise, avec le sénateur (RPR) Simon Loueckhotte, le seul Kanak à faire partie de la délégation anti-indépendantiste. Un conseiller du gouvernement s'excuse, au même moment, auprès d'une journaliste de la radio indépendantiste du Caillou, Radio Djido : *« Je t'assure, Nicole, je t'appelle dès demain matin. »* Puis il l'embrasse.

Tous ceux qui ont encore en mémoire la dernière négociation pour un accord d'indépendance, celle qui précéda les accords d'Evian, en 1962, pour l'Algérie, ne sauraient, évidemment, y trouver leur compte. Les nouveaux médiateurs du Pacifique se connaissent tous. Ils peuvent s'engueuler, mais ils se tutoient. Ils font souvent le voyage, dans le même avion, entre Nouméa et Paris, vingt-quatre heures durant. A défaut de s'entendre, ils savent se comprendre.

Version indépendance, l'équipe de négociateurs a été soigneusement pesée : Roch Wamytan, président du FLNKS, Paul Néaoutyine, son prédécesseur à ce titre, Charles Pidjot, et Victor Tutugoro, président de l'Union du peuple mélanésien, l'une des cinq composantes du FLNKS. Version loyalisme vis-à-vis de la République : la délégation du RPCR est dirigée par son secrétaire général, Pierre Frogier, député RPR, et comprend aussi MM. Martin, Loueckhotte, ainsi que le directeur de cabinet de M. Lafleur à la province sud, Bernard Deladrière.

Outre Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'État à l'outre-mer, l'Etat est principalement représenté par Thierry Lataste, qui fut secrétaire général en Nouvelle-Calédonie de 1991 à 1994, et par Alain Christnacht, conseiller du premier ministre, nommé pour la première fois à un poste de haute responsabilité sur le territoire dès 1980. Depuis leur première prise de fonctions, *« là-bas »*, les deux hommes n'ont jamais rompu les contacts avec leurs interlocuteurs calédoniens. Sous-préfet à Senlis (Oise) ou préfet des Côtes-d'Armor, ils n'ont pas cessé d'entretenir une relation avec les deux camps ennemis du Caillou. Haut-commissaire de la République et délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie de 1990 à 1994, M. Christnacht a ainsi fait les frais de récriminations perpétuelles de la part de M. Lafleur. Cela n'a pas empêché les deux hommes de continuer à converser, y compris quand M. Christnacht était en poste en Bretagne. Sur ce négociateur central dans la période actuelle, l'un des principaux leaders indépendantistes, Paul Néaoutyine, porte un jugement réfléchi : *« Quand il te parle, il ne trompe jamais. Et quand il t'écoute, il ne fait pas de contresens. »*

Franck Madœuf (à Nouméa) et Jean-Louis Saux

« Horreurs constitutionnelles »

SI LES TROIS partenaires des accords de Matignon de 1988 aboutissent, dans les prochaines semaines, à un accord, le Parlement français, réuni en Congrès, devra entériner, à l'automne, une réforme majeure de la Constitution : à savoir rien moins que l'acceptation d'une conception fédérative de la République. Pendant dix à vingt ans, un nouvel Etat – la Calédonie ou la Kanaky – subsisterait, à la fois, dans et aux côtés de la France. Selon le mot de l'un des négociateurs actuels sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, il s'agira de valider des *« horreurs constitutionnelles »*.

CORPS ÉLECTORAL FIGÉ

Déjà en 1988, le corps électoral calédonien appelé à voter, dix ans plus tard, lors d'un scrutin d'autodétermination, avait été limité aux *« personnes intéressées »*, celles qui étaient inscrites sur les listes électorales, ainsi que leurs descendants. C'était anticonstitutionnel. Seule la validation, par le peuple français, de cette règle incluse dans la loi référendaire du 9 novembre 1988, a permis de passer outre.

Cette fois il s'agit, selon le projet d'accord bâti entre l'Etat, le RPCR (Rassemblement pour la Cadénonie dans la République) et le FLNKS (Front de libération nationale kanak-socialiste), de faire plus et mieux. Non seulement le corps électoral serait figé en vertu des dispositions de 1988, mais plusieurs milliers de justiciables, pour la plupart kanaks, privés durablement de l'exercice de leurs droits civiques en complément de courtes peines pénales, seraient réintégrés dans ce corps. En revanche, après plusieurs années d'intégration, les Français venus de métropole ou des territoires d'outre-mer voisins de Wallis-et-Futuna ou de Polynésie francaise n'auraient pas voix au chapitre.

Ces dispositions sont évidemment contraires aux principes fondateurs de la République. Depuis plusieurs semaines, le gouvernement a entrepris de convaincre des parlementaires, de gauche ou de droite, à l'Assemblée nationale et au Sénat, de savoir faire une exception.

J.-L. S.

Au bout du quai, les oubliés des accords de Matignon

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Le regard perdu dans la montagne, l'homme pompe. De la citerne en béton, un filet d'eau sort en silence. Derrière lui, une jeune fille passe nonchalamment, les oreilles couvertes par le casque d'un Walkman. En cette fin d'après-midi, seuls les enfants agglutinés autour d'une vieille coque de barque disputent encore l'espace sonore aux oiseaux. Pendant une demi-heure encore, le soleil fera briller les toits de tôle des *« cabanes »* de Logicoop. Puis, en quelques minutes, le jour tombera. Les lampes à pétrole s'allumeront. Les hommes iront avaler leur *kava* – décoction aux propriétés stupéfiantes –, les femmes finiront de préparer le dîner, pendant que Christine, douze ans, achèvera ses devoirs sur la petite table de l'entrée.

REPORTAGE

« Les politiques ? On les voit passer en voiture, jamais s'arrêter. »

Dix ans que la jeune fille habite le squat de Logicoop. Sa tribu et son passé sont ici. L'histoire des longues années passées dans le petit appartement de Nouméa, de cette promiscuité pesante et de ces loyers qui ne cessent de monter, c'est son père qui la raconte. Sans tristesse d'ailleurs. Colosse au sourire publicitaire, l'homme est trop fier des trois pièces construites de ses mains et de la décoration réalisée par sa femme pour regretter quoi que ce soit. Des tapis, une commode couverte de coupes, des dizaines de casquettes et de chapeaux accrochés aux « murs », ou encore cette mini-chaîne qui trône dans un coin *« pour le jour où on aura l'électricité »* : *« On est bien ici »*, assure-t-il. A côté de lui, sa femme soupire gentiment en regardant les cinq lits d'enfant. *« Enfin, évidemment, on préférerait être dans une vraie maison. J'ai travaillé toute ma vie, ça ne serait pas anormal. »*

Combien sont-ils, à Nouméa, à vivre dans ces conditions ? Au moins six mille selon les statistiques officielles, soit environ 8 % de la population de la ville. Des chômeurs, inactifs, Canaques tout juste arrivés de la brousse, assurait la presse locale. Une récente enquête menée pour le compte de l'Orstom a conclu que plus de 80 % des ménages vivant en squat étaient alimentés par un salaire, et que les deux tiers d'entre eux habitaient Nouméa depuis plus de dix ans. Et si la prédominance canaque et wallisienne est évidente – 20 % de la population océanienne de Nouméa vit en squat –, quelques Européens sont venus les rejoindre. *« Ici vivent les oubliés des accords de Matignon »*, résume Sylvain Pabouti, militant du Parti de libération kanak (Palika) et animateur du Comité de défense et de soutien aux squatters.

HAUSSE DU CHÔMAGE

Ou plus exactement certains de ces oubliés. Les plus emblématiques, sans doute. Difficile en effet d'oublier qu'à la signature des accords, en 1988, ils n'étaient encore que quelques centaines à vivre entre ces murs de tôle. Mais d'autres, moins visibles et encore moins organisés, souffrent en silence. A commencer par les chômeurs, dont le nombre n'a cessé de croître, passant, entre 1989 et 1996, de 9 % à 11 % de la population active. Un chiffre qui peut paraître modeste puisqu'il est conforme à la situation en métropole. Il cache pourtant une réalité tout autre. D'abord, le nombre brut de demandeurs d'emploi a augmenté de 50 % au cours de cette période. Mais surtout, ces résultats masquent des disparités considérables entre communautés. En 1989, les Canaques, qui composaient 43 % de la population de l'île, ne représentaient déjà que 34,5 % de la population active. En 1996, ce chiffre était tombé à 27,8 %.

Ailleurs, ou dans une autre période, le phénomène aurait pu sembler banal. Pourtant, l'île n'a sans doute jamais été aussi riche. Pour développer et rééquilibrer la Nouvelle-Calédonie, l'Etat a fait pleuvoir subventions et programmes d'investissement. En tout, près de 4 milliards de francs d'argent public versés chaque année sur ce territoire de 200 000 habitants. S'ajoutant aux salaires particulièrement élevés des fonctionnaires – approximativement deux fois ceux de la métropole, une fois intégrées les primes – et au niveau d'impôt traditionnellement bas, cette manne a fait exploser les prix, *« et l'épargne réexportée des familles les plus riches »*, ajoute l'économiste Jean Freyss, maître de conférences à l'université Paris-I. Selon lui, 30 % des sommes versées par l'Etat seraient directement placées hors du territoire. Et tandis que les loyers de Nouméa approchent, et parfois dépassent, ceux de Paris, que le coût de la vie est de 40 % plus élevé que celui de la métropole, le SMIC culmine à 72 000 francs Pacifique, soit 3 900 francs par mois.

« ÇA N'A RIEN CHANGÉ »

Le territoire a, certes, pris récemment conscience de certaines de ces difficultés. Environ 1 500 logements sociaux ont ainsi vu le jour. Un dispositif de jeunes stagiaires développement – sorte de contrat emploi solidarité local – permet à 3 000 jeunes de toucher l'équivalent de 1 800 francs. Enfin, l'aide médicale gratuite est venue pallier, pour 53 000 personnes, une couverture sociale jusque-là défaillante. Mais, qu'il s'agisse de logement, d'emploi ou de conditions sanitaires, le déficit reste considérable, amplifié par un déséquilibre géographique persistant. D'importants programmes d'investissement ont été réalisés dans la province du Nord et dans celle des îles.

Nouméa a vu apparaître, il y a cinq ans, ses premiers sans-domicile-fixe. *« Leur nombre ne cesse d'augmenter »*, s'alarme le pasteur Sailali Passa. Les deux foyers pour hommes et celui réservé aux femmes ne suffisent plus, il s'en faut de beaucoup, à tous les accueillir. Jeunes grandis en tribu et attirés par les lumières de la ville, enfants de Nouméa touchés par l'échec scolaire ou encore étrangers débarqués sur le Caillou avec l'espoir d'une vie meilleure. A quarante-neuf ans, Eric est un peu tout cela à la fois : né à Tahiti, grandi à Nouméa, marié en Nouvelle-Zélande, avant un retour tumultueux en 1993. De foyer en cabane, Eric a abouti au bout du quai, dans un camion dont il forçait chaque soir la porte. *« Le chauffeur ne disait rien. Le matin, je passais au marché voir s'il y avait du travail. A midi, je faisais des petites courses pour les joueurs de cartes à la cantine des dockers. »*

Eric travaille aujourd'hui dans l'association du pasteur Passa. Comme Robert, un Canaque de vingt-cinq ans, bénéficiaire d'un stage et squatteur. Sortis du pire, tous deux demeurent toutefois pessimistes. *« Nous n'intéressons personne*, soupirent-ils. *Les politiques ? Canaques ou caldoches, on les voit passer en voiture, jamais s'arrêter. Les accords de Matignon ? Ça n'a rien changé. »* Avec le pasteur, ils ont le projet de créer un lieu d'accueil pour d'anciens SDF comme eux. Car, de ce côté-là, ils en sont sûrs : il y aura toujours du travail.

Nathaniel Herzberg

L'Assemblée envisage d'acheter un immeuble pour améliorer les conditions de travail des députés

Loin des dorures du Palais-Bourbon, les élus disposent de bureaux de six mètres carrés

Le bâtiment historique du Palais-Bourbon ne permet pas d'offrir des conditions de travail satisfaisantes aux députés. Après avoit fait construire, au début des années 70, un immeuble neuf rue de l'Université, l'Assemblée nationale en a acheté deux autres, dans les années 80. Laurent Fabius projette, aujourd'hui, un nouvel agrandissement, que conteste une partie de l'opposition.

RUE DE L'UNIVERSITÉ, boulevard Saint-Germain, rue Saint-Dominique. Après le « 101 » et le « 233 », le « 45 » pourrait devenir le nouveau nom de code des bureaux des députés. Depuis quelques semaines, l'Assemblée nationale négocie discrètement l'achat d'un bâtiment situé au 45 rue Saint-Dominique, d'une surface totale de 23 000 mètres carrés. Un immeuble de bureaux des années 70, équipé d'un grand auditorium, un hôtel particulier, aussi, avec un *« parc magnifique »*, précise le cabinet Auguste Thouard, qui représente le propriétaire, le groupe Natexis, né de la fusion du Crédit national et de la Banque française pour le commerce extérieur.

A l'origine du projet, Laurent Fabius est très attentif aux réactions qu'il entraîne. Le président de l'Assemblée nationale n'a pas oublié les critiques que lui avait values l'achat, en novembre 1989, de l'hôtel quatre-étoiles Sofitel-Bourbon (450 millions de francs), au 32, rue Saint-Dominique, pour loger les députés de province durant son premier passage au « perchoir » du Palais-Bourbon. *« Pas d'austérité pour les députés »*, *« Du Palais au palace »*, avaient alors titré certains journaux.

La négociation en cours est de plus grande envergure. La première offre du groupe Natexis s'élève à 700 millions de francs. L'idée serait d'échanger l'immeuble du 233, boulevard Saint-Germain contre celui du 45, rue Saint-Dominique. Mais l'opération ne sera pas *« blanche »*, soulignent plusieurs députés de l'opposition. Car les deux bâtiments n'ont pas la même surface, le *« 233 »* fait 10 000 mètres carrés de moins, environ...

Henri Cuq (RPR, Yvelines), questeur, critique ce projet *« coupé des réalités économiques »*. Certes, certains services *« sont à l'étroit »*, reconnaît-il, mais son groupe est davantage intéressé par le *« développement des moyens de communication ; tous les députés n'ont pas encore de fax personnel ! »*, déplore-t-il. *« Il ne faut pas être naïf ! »*, lance André Santini (UDF, Hauts-de-Seine). *« En plus du prix d'achat, il faudra faire des travaux, embaucher du personnel »*, souligne le vice-président de l'Assemblée.

CONFORT ESTUDIANTIN

Les précédentes opérations immobilières ont toujours bénéficié de quelques justifications. La construction de l'immeuble du 101, rue de l'Université, au début des années 70, devait permettre d'attribuer un bureau à chaque député. L'immeuble du 233, boulevard Saint-Germain a été acheté, en octobre 1983, pour préparer une augmentation du nombre d'élus qui s'est concrétisée à l'occasion des législatives de mars 1986. Le nombre de députés est alors passé de 491 à 577. Deux mois de travaux ont été nécessaires, dans l'Hémicycle, pour y installer une place par personne.

Aujourd'hui, il faut préparer l'application éventuelle des projets sur le cumul des mandats. Si les élus de province, actuellement, ne viennent que deux ou trois jours par semaine à Paris et si nombre d'entre eux disposent d'un secrétariat dans leur mairie ou leur conseil général, il serait cohérent que, dans l'avenir, ils aient aussi au Palais-Bourbon un bureau plus adapté à un travail législatif à temps plein. Or le nombre d'assistants parlementaires a déjà augmenté, jusqu'à trois ou quatre par député, et les bureaux sont saturés. François Baroin (RPR, Aube), comme d'autres nouveaux élus, partage son *« six mètres carrés »* avec ses deux collaboratrices, au *« 101 »*. Lorsqu'il a un entretien, il doit les faire sortir.

Plus loin, un jeune assistant confie que lorsque « son » député fume le cigare, dans un espace aussi confiné, *« c'est une horreur ! »*. Le soir, quand l'hôtel des parlementaires est plein, les députés de province, au *« 101 »*, (re)découvrent la vie du foyer d'étudiants. Lit de camp amélioré dans le bureau, douches communes à l'étage ! Au-delà du velours rouge de l'Hémicycle, et du marbre de la salle des Quatre-colonnes, les coulisses du travail parlementaire révèlent un autre décor, plus sobre.

Mais le manque d'espace est relatif. La taille et le luxe du bureau vont de pair avec l'ancienneté de l'élu, son prestige, sa fonction. Ainsi, les présidents de commission disposent de véritables petits salons de réception. Le fait d'appartenir à la majorité compte, aussi.

Le bureau de l'Assemblée a donné le feu vert au premier questeur, Bernard Derosier (PS, Nord), le 4 mars, pour gérer la nouvelle opération. Celle-ci semblait pouvoir aboutir assez vite. D'un côté, le groupe Natexis avait un besoin assez urgent de liquidités.

De l'autre, l'Assemblée est consciente qu'une telle occasion, à deux pas du Palais-Bourbon, ne se reproduira pas de sitôt. Or, voilà que, le 25 mars, les Banques populaires ont lancé une OPA *« amicale »* sur Natexis (*Le Monde* du 26 mars). Des mauvaises langues disent que, une fois renfloué, le groupe bancaire sera en position de force pour négocier.

Clarisse Fabre

CORRESPONDANCE

Une lettre de Farid Smahi

A la suite de notre article intitulé « Les Français issus de l'immigration maghrébine n'ont trouvé leur place ni à droite ni à gauche » (Le Monde *du 12 mars), nous avons reçu de Farid Smahi, candidat aux élections régionales sur la liste du Front national à Paris et auteur du livre* Faut-il brûler les Arabes de France ?, *la mise au point suivante :*

Vous rejoignez, avec quatre ans de retard, les propos de mon livre. J'ai été profondément choqué cependant que dans le même article vous m'attribuiez une dénonciation du *« lobby juif »*. Ni cette expression, ni quoi que ce soit qui y ressemble ne s'est jamais trouvé sous ma plume.

[A la page 52 du livre de Farid Smahi, on peut lire les phrases suivantes : *« (...)Il ne faut pas nier que dans les banlieues certains jeunes issus de l'immigration maghrébine vouent une haine contre un certain "lobby" qui est très puissant en France. Je ne rentrerai pas dans le détail, mais il faut savoir que ces jeunes sont marginalisés et ne comprennent pas que ce soit Bernard-Henri Lévy qui participe à des tables rondes sur l'islam en France ! »***]**

M. Goasguen souhaite que le FN ne bénéficie plus de fonds publics

CLAUDE GOASGUEN, député (UDF-FD) de Paris, a rendu publique, vendredi 10 avril, une proposition de loi constitutionnelle *« tendant à soumettre les partis politiques au respect des principes démocratiques »*. L'article premier stipule que les partis et groupements politiques *« doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie tels qu'ils ont été définis par la déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946 »*. Celle-ci affirme notamment que *« le peuple français proclame à nouveau que tout être humain sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés »*.

M. Goasguen, qui est aussi secrétaire général de l'UDF, demande que le Conseil constitutionnel vérifie le respect de ces dispositions, et que le constat de leur violation prive les partis et groupements incriminés de tout financement public. Dans l'exposé des motifs, il précise que tout parti qualifié de *« raciste et xénophobe »* poursuit un objectif contraire à ces principes constitutionnels. Il vise implicitement le Front national, ainsi qualifié par le président de la République, dans son allocution télévisée du 23 mars.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : l'opposition RPR-UDF a, jeudi 9 avril, saisi le Conseil constitutionnel** sur le texte relatif à l'immigration, adopté définitivement la veille par l'Assemblée nationale. Ce recours a été déposé par 75 députés, parmi lesquels figurent les présidents des deux groupes, François Bayrou (UDF) et Jean-Louis Debré (RPR).

■ **PARIS : la porte du bureau de Jacques Toubon à la mairie de Paris a été forcée** dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 avril. Les faits ont été constatés par un huissier, mais le conseiller de Paris n'a pas déposé de plainte.

■ **ILE-DE-FRANCE : une majorité d'élus de droite (RPR-UDF) et du Front national** ont adopté le nouveau règlement intérieur du conseil régional d'Ile-de-France, contre l'avis du PS, pourtant aux commandes de la région, jeudi 9 avril. Leur vote conjoint a permis de créer une commission de la sécurité, qui faisait l'objet d'amendements du FN et du RPR, ainsi qu'une disposition visant à limiter les effets du « 49-3 régional », mais aussi de repousser un amendement de la gauche qui visait à supprimer la barre des 10 élus pour pouvoir former un groupe.

■ **MIDI-PYRÉNÉES : huit vice-présidents, appartenant tous à la gauche plurielle (2 PCF, 3 PS, 2 PRG, 1 Verts), ont été élus,** jeudi 9 avril, au conseil régional de Midi-Pyrénées, présidé par Martin Malvy (PS). *« Je suis fier d'être votre président et de la façon dont nous achevons cette journée »*, a déclaré M. Malvy, qui avait fait part, en début de séance, de la conclusion d'un accord entre les différents groupes.

■ **RHÔNE-ALPES : Michel Barnier, sénateur et président (RPR) du conseil général de la Savoie, affirme** dans un entretien au *Figaro* daté 11-12 avril qu'il n'aurait *« pas accepté d'être élu comme Charles Millon l'a été* [avec des voix du Front national] *»*, mais qu'il ne veut pas *« participer à la curée qui a été déclenchée contre lui »*, car M. Millon *« reste attaché aux valeurs républicaines et humanitaires »*.

■ **PHÉNIX : Les Verts ont, vendredi 10 avril, rappelé leur hostilité au redémarrage de Phénix,** centrale prototype à neutrons rapides exploitée sur le site de Marcoule (Gard) (*Le Monde* du 11 avril). Ils ont *« déploré que le gouvernement ait choisi de passer outre les réserves émises par Dominique Voynet à la remise en route »* de ce *« surgénérateur dangereux et obsolète »*.

■ **« J'ACCUSE » : les 59 élèves français et étrangers du cycle de formation** permanente de l'ENA ont récemment choisi de baptiser leur promotion *« J'accuse »*, symbole pour eux de *« justice »* et de *« vérité »*.

CARNET

DISPARITIONS

■ **JEAN CHAPOT**, réalisateur de films pour le cinéma et la télévision, est mort vendredi 10 avril à l'Hôpital américain de Neuilly, près de Paris. Né à Rouen en 1930, Jean Chapot a débuté dans le cinéma en 1957 et réalisé en 1966 son premier long métrage, *La Voleuse*, avec Romy Schneider et Michel Piccoli, dont il avait écrit le scénario, adapté avec Marguerite Duras. En 1972 viennent *Les Années Lumière*, histoire-fiction sur les années 1895-1900 à partir d'un scénario écrit en compagnie de Régis Hanrion et de Claude Roy, puis *Les Granges brûlées* en 1973, avec Simone Signoret et Alain Delon. Jean Chapot a été aussi producteur : *Abysses*, de Nico Papatakis, *Charles et Lucie* et *Plaisir d'amour*, de Nelly Kaplan . A partir de 1977, il a écrit et réalisé – souvent avec Nelly Kaplan – de nombreux téléfilms, dont *Docteur Teyran* (1980), avec Michel Piccoli, *Livingstone*, avec Georges Moustaki, *La Tentation d'Antoine*, avec Robin Renucci, *Ce fut un bel été* (1982), Maurice Ronet, *Regard dans le miroir* (1985), avec Aurore Clément, *Le Crépuscule des loups* (1988), puis trois comédies autour d'un village provençal, dont le maire était interprété par Michel Galabru : *Les Mouettes* (1990), *Honorin et la Lorelei* (1992) et *Polly West est de retour* (1993).

■ **MANUEL GRANADOS**, romancier cubain, est mort mercredi 8 avril à Paris. Né à Camaguey (Cuba) en 1930, il est l'auteur de plusieurs romans et nouvelles ayant principalement pour thème le monde noir des Caraïbes. Une de ces nouvelles avait été publiée en 1997 par les éditions Autrement dans un ouvrage collectif, *L'Ombre de La Havane*. Combattant de la Sierra Maestra à la fin des années 50, il avait signé, en 1991, la *« Carta de los Diez »*, lettre ouverte de dix intellectuels cubains au gouvernement de La Havane. Il vivait à Paris depuis 1992.

NOMINATION

FORMATION PROFESSIONNELLE

Vincent Merle a été nommé directeur du cabinet de Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

[Né en janvier 1950, Vincent Merle est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un DESS de sciences politiques. Il a été notamment chargé de mission, puis conseiller technique à la direction générale de l'ANPE (1976-1982), conseiller technique au cabinet de Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi (1983-1984), directeur des études et des statistiques à l'ANPE (1984-1990), avant de rejoindre le cabinet Bernard Brunhes Consultants en qualité de directeur d'études (1990-1992). Vincent Merle était directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) depuis novembre 1994, après en avoir été le directeur adjoint à partir de juin 1992.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 6-mardi 7 avril sont publiés :

● **Comptabilité** : une loi portant réforme de la réglementation comptable et adaptation du régime de la publicité foncière.

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « bourgogne ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

WU Jie
et
Claire DIENSTAG-WU
ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Lucy,

le 31 mars 1998.

13, rue Descombes,
75017 Paris.

– **Patricia, Arnaud et Guillaume CARRÈRE-SOULA**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Solène,

le 8 avril 1998, à Paris.

Anniversaires de naissance

Jean-Baptiste :
13 avril 1980 - 13 avril 1998.

Heureux anniversaire
et bonne entrée en citoyenneté !

De la part de
Mathilde, Jean-Paul,
Pierre, François
Et tous ceux, toutes celles qui t'aiment.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Christine LABAT-CARRÈRE,
fille de Juliette LABAT-CARRÈRE
et
de Georges LABAT-CARRÈRE,

avec

François-Fabien LEGRAND,
fils de Marie-Noëlle LEGRAND,
née POULALION,
et
de Serge LEGRAND,

à Meillon (Pyrénées-Atlantiques), le 12 avril 1998.

Décès

– Sylviane de Decker Heftler,
Marie-Laure de Decker,
ses filles,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Marie-Antoinette de DECKER,
née LE SOURD,

survenue le 5 avril 1998.

Les obsèques auront lieu, mercredi 15 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

– Mme Pierre Delmotte, son épouse,
Philippe Delmotte,
Olivier et Isabelle Delmotte,
Caroline et Patrice Girardet,
ses enfants,
Adrien, Marie, Paul, Vincent, Céline, Sophie, Christophe et Camille,
ses petits-enfants,
M. et Mme Daniel Bédin,
sa sœur et son beau-frère,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Pierre DELMOTTE,

survenu le 9 avril 1998, à Beauvais.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 15 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Étienne, à Beauvais, où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Yvonne GUERMANOFF

est décédée le 4 avril 1998, à l'hôpital de La Salpêtrière, Paris-13e.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois, auprès de son époux,

Dimitri GUERMANOFF.

Sans postérité, ils ont légué leurs biens à la Ligue nationale française contre le cancer.

– Mme Alice Israël-Tarica,
son épouse,
Sylvia et Patrick Chiche,
Renée et Serge Klein,
Nissim Israël,
Michaël, Laurent, Anthony, Dan et Marina,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Israël-Tarica, Chiche, Klein, Alhadeff, Mizrahi, et apparentées,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Giacomo-Jacky ISRAËL,

né à Rhodes, le 13 avril 1922, et décédé inopinément le 8 avril 1998.

Les funérailles au cimetière israélite de Kraainem (Belgique) ont eu lieu le jeudi 9 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

172, avenue Winston-Churchill,
1180 Bruxelles.

– Saint-Etienne.

Gérard et Liliane Neyret,
Jean-Paul et Annick Neyret,
Myriam et Jean Ravel,
Guy et Annick Neyret,
Nicole et Michel L'Hénoret,
Charles et Christine Neyret,
Pierre Neyret,
ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants et leurs conjoints,
Ses dix-huit arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Xavier NEYRET,
née Hélène DREVON,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 14 avril, à 10 heures, en l'église de Montaud, à Saint-Etienne.

1, rue Edmond-Charpentier,
42000 Saint-Etienne.

– M. Jean-François Carrez, directeur général de l'Office national des forêts,
Et les personnels de l'établissement,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 9 avril 1998, de

Philippe PAGEZY,
directeur régional
de l'Office national des forêts
pour la Réunion,

à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 avril, à 14 heures, au complexe funéraire de Grammont, à Montpellier.

Office national des forêts,
2, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

– Emma Chalot,
Isao Takino,
Anna, Thomas,
Michelle, Isabelle Takino,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Chantal TAKINO,
professeur à l'université
Ochanomizu de Tokyo,

survenu à Tokyo, le jeudi 2 avril 1998.

TARIF CARNET

POUR VOTRE INFORMATION

LES NOMS EN CAPITALES GRASSES SE JUSTIFIENT SUR LA BASE DE 2 LIGNES ET LES ESPACES ENTRE CHAQUE PARAGRAPHE SONT PAYANTS POUR TOUT TYPE D'ANNONCE

Anniversaires de décès

– le 12 avril 1994,

Elise WANDEL CRUSE

nous quittait brutalement.

Maman, nous pensons à toi.

Arabella et Sophie Cruse.

Souvenir

– Mon avenir se repose en attendant que tu sois là.

A

Jean-Louis FRASCA,

tué le 14 septembre 1996.

Soutenances de thèse

– Philippe Gautheron a soutenu le 8 avril 1998, à l'université de Bourgogne, une thèse de doctorat en mathématiques : « Nouvelles structures mathématiques autour de la mécanique de Nambu ».

Le jury lui a décerné la mention très honorable avec ses félicitations.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

JUSTICE La Cour de cassation a estimé, vendredi 10 avril, que deux syndicats liés au Front national – le FN-police et le FN-pénitentiaire – ne pouvaient être considérés comme des syndicats professionnels. ● DANS ses attendus, la Cour souligne qu'un syndicat *« ne peut poursuivre des objectifs essentiellement politiques, ni agir contrairement (...) aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution, les textes à valeur constitutionnelle et les engagements internationaux auxquels la France est partie ».* ● CETTE DÉCISION devrait avoir des conséquences sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes désignés lors du scrutin du 10 décembre 1997. Plusieurs juges avaient alors été élus sur des listes de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT), liée au Front national.

La Cour de cassation juge illégaux deux syndicats liés au Front national

Saisie du cas du FN-police et du FN-pénitentiaire, la haute juridiction souligne qu'un syndicat « ne peut agir contrairement aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution, les textes à valeur constitutionnelle et les engagements internationaux »

LA COUR de cassation a estimé, vendredi 10 avril, que l'existence des syndicats Front national-police et Front national-pénitentiaire était illégale. Dans un arrêt concernant le FN-police, la haute juridiction, réunie en chambre mixte sous la présidence du premier président, Pierre Truche, a considéré qu'*« un syndicat professionnel ne pouvait être fondé sur une cause ou en vue d'un objet illicite ». « Il en résulte qu'il ne peut poursuivre des objectifs essentiellement politiques, ni agir contrairement aux dispositions de l'article L.122-45 du code du travail* [sur le principe de non-discrimination en matière de recrutement, de sanction ou de licenciement] *et aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution, les textes à valeur constitutionnelle et les engagements internationaux auxquels la France est partie »*, ajoute l'arrêt.

La Cour de cassation confirme ainsi un arrêt de la cour d'appel de Paris du 17 juin 1997 qui avait jugé non conforme au code du travail la constitution en syndicat du FN-police.

« L'INSTRUMENT D'UN PARTI »

S'appuyant sur le principe de *« spécialité »* des syndicats professionnels – selon le code du travail, leur objet doit être *« exclusivement l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts »* –, la cour d'appel de Paris avait estimé que le FN-police ne *« satisfaisait pas aux exigences légales ». « En adoptant la dénomination Front national de la police, ladite organisation s'est ostensiblement confondue avec le parti politique »*, notait-elle.

La Cour de cassation a donc approuvé cette analyse. Dans ses attendus, elle estime que les juges parisiens ont retenu *« souverainement que le FN-police n'était que l'instrument d'un parti politique qui est à l'origine de sa création et dont il sert exclusivement les intérêts et les objectifs en prônant des distinctions fondées sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique »*. Le pourvoi du FN-police est rejeté. En conséquence, cette organisation créée en novembre 1995 ne peut plus revendiquer le statut et les prérogatives d'un syndicat professionnel.

Le même jour, la Cour de cassation a rendu un arrêt concernant, cette fois, le FN-pénitentiaire. La haute juridiction devait examiner une décision de la cour d'appel de Montpellier du 9 juillet 1997, qui avait considéré, contrairement à la cour d'appel de Paris, que l'objet du FN-pénitentiaire était conforme à la législation. Les juges avaient estimé que le regroupement en syndicat professionnel *« constituait l'exercice d'une liberté publique »* et que le juge civil ne pouvait *« contrôler* ab initio *le bien-fondé de la mise en œuvre d'une liberté publique »*. Selon eux, le ministère public était en outre le seul à pouvoir engager une action en dissolution, ce qu'il n'avait pas fait.

DAMIEN FRANCES « DÉÇU »

Au nom de ces principes, la cour d'appel de Montpellier avait déclaré irrecevable la demande d'interdiction du FN-pénitentiaire présentée par les syndicats CGT et CFDT et par le directeur de l'administration pénitentiaire. Elle reconnaissait donc de fait au FN-pénitentiaire, créé en septembre 1996 dans l'Hérault une existence légale. La Cour de cassation a rejeté cette logique : soulignant que l'article sur le statut juridique des syndicats invoqué par la cour d'appel était *« étranger au litige »* et que *« l'intérêt à agir des syndicats et de l'employeur n'était pas contesté »*, la haute juridiction a cassé la décision de Montpellier et renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Toulouse.

Le responsable du syndicat FN-pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault), Damien Frances, s'est dit *« déçu »* par la décision de la Cour de cassation. *« Il aurait fallu voir le syndicat à l'œuvre et, là, on aurait pu juger que ce n'était qu'un syndicat et qu'il aurait fait du syndicalisme avant tout*, a-t-il déclaré. *Tous les syndicats ont une connotation politique. C'est une décision politique importante et il faut la respecter. »* Le syndicat FN de la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne était le premier syndicat FN-pénitentiaire.

Les syndicats qui avaient combattu l'existence des deux organisations liées au FN se sont dits en revanche satisfaits. La CGT demande au gouvernement de présenter *« très rapidement »* un projet de loi *« écartant le FN et ses listes CFNT des élections prud'homales »* tandis que l'Union générale des syndicats pénitentiaires CGT estime qu'il faudra *« s'appuyer »* sur cet *« élément jurisprudentiel important » « pour toutes les luttes à venir car le combat contre la haine, la xénophobie et le racisme continue »*.

L'Union générale des syndicats pénitentiaires CGT souligne qu'*« il n'est pas question de voir confier une poudrière, la pénitentiaire, à des pyromanes qui prônent ouvertement, pour cette institution, le traitement inégal des personnes incarcérées selon leur « race », le type de leur peine »*.

La CFDT estime pour sa part que les deux arrêts *« constitue une condamnation ferme de la volonté d'introduire des pratiques discriminatoires et raciales, notamment dans les entreprises »*. Dans un communiqué, Michel Caron, secrétaire national de la CFDT, estime que *« ces décisions devraient mettre un terme à la volonté de ce parti de détourner la liberté syndicale pour créer dans les entreprises des instruments de la propagande »*.

Acacio Pereira

Des conséquences sur les élections prudhomales

MÊME s'ils ne portent que sur la reconnaissance du caractère syndical d'organisations professionnelles, les arrêts rendus, vendredi 10 avril, par la Cour de cassation ne devraient pas être sans conséquences sur le fonctionnement des conseils de prud'hommes. En effet, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation, qui statue en dernier ressort sur le contentieux électoral, doit encore se prononcer sur la légalité de l'élection de conseillers prud'homaux issus des listes de la Coordination française nationale des travailleurs (CFNT).

Dès avant le scrutin du 10 décembre 1997, plusieurs tribunaux avaient invalidé soixante-dix listes de cette organisation – elle aussi créée par le Front national –, pour des raisons de forme mais aussi de fond, certains mettant en doute la capacité des candidats de la CFNT à être des juges impartiaux, compte tenu de leurs liens avec un parti prônant la préférence nationale (*Le Monde* du 13 décembre 1997). La CFNT avait obtenu dix-huit élus, mais tous ont été par la suite invalidés par les tribunaux administratifs de Lyon, Martigues, Montpellier, Nice, Créteil et Troyes (*Le Monde* du 10 janvier). La CFNT s'est pourvue en cassation – sauf à Martigues.

Certes, les syndicats ne disposent pas du monopole de présenter des candidats aux élections prudhomales. Que le FN-police aujourd'hui ou la CFNT demain ne puissent se prévaloir de la qualité de *« syndicat »* n'emporte donc pas de conséquence directe sur la légitimité des listes prudhomales. Mais l'accent mis par la Cour de cassation sur les *« principes de non-discrimination »* pourrait toutefois donner une indication sur les décisions à venir. L'avocate Hélène Masse, défenseur de la CFDT devant la Cour de cassation, explique : *« Les arrêts disent qu'un syndicat ne peut poursuivre des objectifs essentiellement politiques ni agir contrairement aux principes de non-discrimination contenus dans la Constitution et dans les traités internationaux auxquels la France adhère. A fortiori, comment penser qu'un juge prudhomal puisse, lui, être élu et prononcer des jugements à partir d'un programme contraire à la Constitution et à ces engagements ? »*. Or la non-discrimination entre salariés français et étrangers est précisément l'un des principaux arguments de la CGT et de la CFDT dans ce débat.

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation devra répondre à d'autres questions fondamentales posées par les recours. A Nice, le juge administratif a invalidé l'ensemble de l'élection. En revanche, à Lyon, la juridiction en a décidé autrement, constatant que les élus issus des autres listes étaient assez nombreux pour faire fonctionner le conseil. Les jugements rendus sur ces sujets inédits sont donc contradictoires. Là où des recours ont été intentés, le fonctionnement des conseils est perturbé, voire bloqué. La Cour de cassation devra donc dire quelles sont les conséquences de l'annulation d'une liste, de l'inégibilité des candidats et de celle des élus. Ces annulations entraînent-elles ou non l'annulation du scrutin ? Faut-il procéder à une nouvelle élection ? Quelle que soit la teneur des arrêts à venir, la Cour de cassation aura, en quelques semaines, modifié le paysage de la représentativité syndicale. Certains en tirent déjà argument, pour inciter le gouvernement à légiférer sur ce délicat sujet.

Frédéric Lemaître

Les lycéens dénoncent les rigidités de la vie scolaire

Un premier document synthétise les résultats de la consultation nationale lancée en janvier

À TROIS SEMAINES du colloque national intitulé « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », le comité d'organisation de la consultation présidé par Philippe Meirieu vient de réaliser une synthèse provisoire des résultats du questionnaire adressé en janvier aux lycéens. Avec un taux de réponse de 78 %, les élèves des lycées publics ont participé massivement à cette consultation. En incluant les lycées privés, les lycées agricoles et les centres de formation d'apprentis (CFA) le taux tombe à 65 %. Intitulé « Regards sur la consultation des lycéens », ce document, qui s'appuie sur les synthèses académiques, donne un premier aperçu des critiques et des propositions formulées par les élèves. Une synthèse définitive, comportant notamment une étude statistique des réponses, sera exposée lors du colloque.

Le comité d'organisation constate dès à présent *« des tendances lourdes »* dans les réponses des élèves. *« D'un bout à l'autre de la France – y compris en outremer – les lycéens manifestent une unanimité dans leurs préoccupations premières »*, indique-t-il. Au-delà des contenus et de la finalité de l'enseignement, ils proposent surtout *« une évolution fondamentale des attitudes et des rythmes »*. Les lycéens souhaitent une modification des méthodes d'enseignement, une meilleure qualité des relations humaines fondée sur le respect et l'écoute, une amélioration de la gestion du temps et du stress et une plus grande ouverture du lycée sur l'extérieur. *« L'opinion des lycéens ne peut faire loi à elle seule »*, conclut Philippe Meirieu, mais *« il importe de ne pas passer à côté des préoccupations essentielles qui les tenaillent »*.

● **Le contenu de la formation.**

Les lycéens réclament massivement un allégement et une actualisation des programmes ainsi qu'une cohérence plus grande entre les différentes disciplines. Ils aimeraient étudier davantage l'histoire contemporaine, *« les problèmes de société actuels »*, le corps humain (biologie, génétique), l'informatique et les langues vivantes. Quelles que soient les disciplines, ils souhaitent qu'une place plus grande soit faite à l'expression orale, au débat et à la pratique et expriment *« un net désir de choisir leurs matières pour donner le maximum de leurs capacités »*.

A la question *« qu'est-ce que vous souhaiteriez apprendre au lycée et que vous n'y apprenez pas encore ? »*, les lycéens répondent en chœur : les nouvelles technologies, la culture (musique, théâtre, arts plastiques), la préparation au monde du travail (connaissance des métiers, techniques de recherche d'emploi), des savoir-faire de la vie quotidienne (arts ménagers, bricolage, secourisme), des éléments de connaissance pour la vie personnelle (santé, éducation sexuelle, psychologie), certains sports (expression corporelle, arts martiaux), davantage de langues vivantes (surtout en lycée professionnel) et du droit.

● **Les enseignants et l'évaluation.**

« Parlez-moi », semblent crier les élèves à leurs enseignants. *« Les lycéens recherchent le professeur idéal : passionné et passionnant, chaleureux, ouvert, moderne, concret, objectif et qui connaisse la psychologie de l'adolescent »*, souligne la synthèse. Ayant le sentiment désagréable d'être dans un *« moule uniformateur »*, dans lequel ils manquent de respect et d'autonomie et où tout n'est que compétition et stress pour obtenir le baccalauréat, les lycéens demandent plus de confiance et de disponibilité de la part des enseignants, des classes moins nombreuses pour pouvoir s'exprimer davantage et une évaluation *« formative et positive »* moins axée sur les sacro-saintes notes. Les lycéens restent attachés au baccalauréat tout en souhaitant un allégement du nombre des épreuves.

● **La vie au lycée.**

« La vraie vie est ailleurs », résume un lycéen. *« Les élèves demandent à être impliqués à la fois dans le choix d'apprentissage qui ait un sens pour eux, dans un emploi du temps qui les laisse vivre et dans des méthodes de travail efficaces »*, indique la synthèse. Bon nombre d'entre eux sont prêts à échanger une partie de leurs vacances contre des journées allégées avec cours le matin et travail individuel ou en équipe l'après-midi permettant de *« monter des projets »*, de *« réfléchir à son orientation en rencontrant des professionnels »*, de *« développer des activités de détente »* ou de *« participer à des sorties »*.

Quant à la violence, *« elle est rarement abordée ouvertement et, dans ce cas, généralement comme une fatalité liée au lieu (banlieue de grande ville, par exemple). Le plus souvent, elle l'est de manière sous-jacente, sous la forme d'une soumission obligatoire infantilisante mal vécue, avec révolte ou résignation, un manque de considération qui se transforme en découragement, en auto-flagellation ou en humour noir. »*

● **La finalité du lycée.**

A quoi sert le lycée ? Pour les lycéens, la réussite à l'examen demeure la première des finalités. Viennent ensuite l'insertion professionnelle, l'acquisition d'une culture générale et le développement de la personnalité. Selon eux, les qualités personnelles (esprit critique, respect, créativité, curiosité, civisme) sont très insuffisamment stimulées au lycée. *« Laissez-nous rêver, créer, imaginez, vivre »*, réclame un élève. Globalement *« ils dénoncent la rigidité du système »*, souligne la synthèse. Ils souhaiteraient des lieux de vie et d'écoute et un lycée ouvert sur l'extérieur qui leur parle de l'actualité, qui utilise des techniques modernes et qui offre davantage de stages.

Sandrine Blanchard

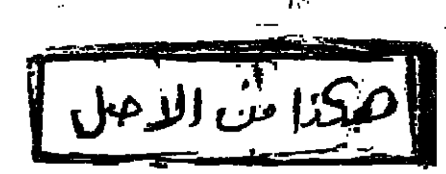
Des écrivains demandent la régularisation des sans-papiers

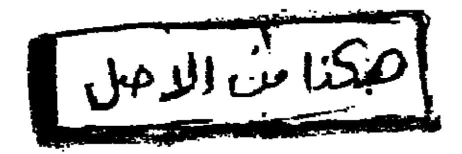
DOUZE ÉCRIVAINS – Gérard Delteil, Frédéric Fajardie, Raymond Jean, Thierry Jonquet, Guy Konopnicki, Gilles Perrault, Maïté Pinéro, Serge Quadruppani, Patrick Raynal, François Salvaing, Jean Vautrin, Jean-François Vilar – et une éditrice – Anne-Marie Métailié –, ont lancé, vendredi 10 avril, une pétition de soutien aux sans-papiers. *« Tenter de satisfaire la partie de l'opinion contaminée par la xénophobie en lui jetant des expulsions en pâture n'aboutit qu'à renforcer ses préjugés et l'influence des politiciens qui en ont fait leur fonds de commerce »*, note le texte.
Des cinéastes et des élus Verts et communistes devaient parrainer, samedi 11 avril, des sans-papiers lors d'une cérémonie organisée à la mairie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mardi 7 avril, cent trente-trois cinéastes avaient signé un texte réclamant la *« régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien conseiller général du Var** Joseph Sercia (DVD) a été condamné, vendredi 10 avril, à trois ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour *« trafic d'influence aggravé »* et *« abus de confiance »*. De 1991 à 1995, il avait *« usé et abusé »* de sa qualité d'élu pour obtenir que les maisons de retraite du département passent commande auprès de sociétés gérées par son épouse et par son fils. Il avait fait travailler, pour son compte personnel, six employés de la société Var Insertion Environnement, un employé du centre départemental pour l'insertion sociale, et un employé du centre départemental de l'enfance du Pradet, qui jouait le rôle de *« chauffeur particulier et factotum »*.

■ **DIANA : selon le quotidien *La Voix du Nord,*** le témoignage d'un Parisien à moto, Eric Petel, qui dit avoir été le premier arrivé sur les lieux de l'accident mortel de Diana le 31 août 1997, mettrait hors de cause les paparazzi mis en examen.





Son école de théâtre est une référence dans le monde entier, mais reste méconnue en France. Cinq mille étudiants de soixante-dix nationalités ont suivi son enseignement depuis 1956, avant, parfois, d'ouvrir leur propre cours



Jacques Lecoq, collectionneur de gestes

UN entrelacs de cours du XIXe siècle aux confins du Sentier à Paris. Derrière une porte battante, laquée bleue, des bruits de lutte, des cris et des rires, des cavalcades, un silence. Dans l'ancien Central de boxe où combattit Marcel Cerdan, de petits groupes de comédiens affrontent pieds nus le plancher ciré. Sous *l'éclairage zénithal*, les gestes ont la souplesse et la pugnacité de leurs vingt-cinq ans. Les accents de trente nations filtrent sous leur français. Les corps dansants, prêts au voyage impromptu, s'ébattent sous l'égide d'un Arlequin rouge dessiné par leur professeur. La signature est celle de Jacques Lecoq *et de son école internationale* de théâtre. Une référence dans le monde entier, que la France méconnaît alors que peu d'hommes ont eu une influence aussi décisive sur le théâtre contemporain.

« Jacques Lecoq est plus qu'un professeur, c'est un maître, et, chose rarissime, un immense pédagogue, c'est-à-dire celui qui ouvre un chemin en ayant renoncé lui-même à l'emprunter, dit Ariane Mnouchkine, qui suivit son enseignement en 1965. *Il est là pour rappeler les lois universelles du théâtre. Si vous ne les appliquez pas, vous ferez de la littérature en costume.* » Une autre de ses anciennes élèves (1980-1982), la chorégraphe Joëlle Bouvier, précise : *« Son enseignement est fondamental dans une construction. A chacun, il fait découvrir un potentiel infini. Il met le corps en état de représentation. Il ne cherche pas à l'embellir, mais s'en sert comme complément de réalité. Il ne forme pas de disciples (il n'est pas du genre gourou), mais donne envie de créer. Avec lui, on apprend à raconter l'animal sans l'imiter, la chaleur d'un jour d'été, la consistance d'un acier. »*

Sur le plateau, Jacques Lecoq met la main à la pâte, mais laisse la pâte trouver sa propre forme. Manière d'illustrer en actes une de ses phrases favorites : *« Un pédagogue ne dit jamais : "Faites comme moi", il dit : "Faites comme vous". »* Engagement profond émanant d'un homme qui est à l'opposé de la formule, mais aime à condenser une réflexion puisée dans un demi-siècle d'observations, en l'accompagnant d'un de ces gestes incroyablement vifs dont il a le secret et qui résument tout. *« Il y a des gestes qui font faire le plein des mots. Je cherche le geste dynamique, le geste d'en dessous, le plus vivant. Je suis un collectionneur de gestes. A un moment donné, j'en avais tellement que je n'arrivais plus à les classer : il y en avait toujours un qui s'échappait. Ce qu'on appelle l'erreur nécessaire. »*

AUTRE voix : celle du metteur en scène Luc Bondy, qui résume rêveusement Jacques Lecoq par un : *« C'est un être... »* Il fut son élève entre 1967 et 1969, à l'époque d'Antoine Vitez (le seul qui ait enseigné chez Lecoq sans avoir suivi ses cours). *« Jacques Lecoq a à voir avec la vérité. Il sait des choses sur l'espace, sur l'équilibre de l'espace. Il est tellement sérieux pour ce métier ! Avec lui, j'ai beaucoup appris, même si je ne sais pas quoi. L'expression physique, son importance sur scène ; il m'a aidé à la découvrir. Il a confiance dans la différence. Et j'étais si content lorsque je partais aux cours ! J'en ai encore la nostalgie. Il est l'un des rares à être resté imperméable à mai 68. Il n'y a pas eu de débat politique à l'école. Le plus politique, c'était encore de faire ce qu'on faisait. Il montrait sa force. C'est un modeste. »*

C'est d'ailleurs en toute modestie qu'il a fait venir le monde à lui. Comme le Sud-Africain William Kentridge, élève en 1981-1982 : *« J'utilise tout le temps ce qu'il m'a enseigné de la construction d'un spectacle, de l'énergie de l'acteur sur scène. »* En quarante-deux ans d'exercice, l'école a vu passer cinq mille étudiants de soixante-dix nationalités : vagues d'Américains ou d'Anglais qui grattaient la guitare et faisaient la plonge pour payer leurs cours, tandis que les Scandinaves bénéficiaient de bourses généreuses, Italiens, Espagnols et, ces dernières années, Coréens. Leur chemin ne menait pas forcément à la scène : Jacques Lecoq n'a jamais séparé le théâtre de la vie, cherchant avant tout à former des gens *« qui soient bien dans les deux »*. Il en est qui seront danseurs, architectes, artistes de cirque, psychanalyste, pasteur, écrivains (comme Yasmina Reza), et bien sûr comédiens (comme l'Australien Geoffrey Rush, Oscar du premier rôle en 1997 pour *Shine*).

Des troupes sont plus collectivement liées à son enseignement, comme le Théâtre de Complicité (Angleterre), le Mummenschanz (Suisse) ou le Footsbarn Travelling Theater, dont les roulottes voient cohabiter deux générations formées à l'école. La première, fondatrice, revendique fermement, avec Paddy Hayter, le maître comme inspirateur. *« Quand il écrit dans son livre* (*Le Corps poétique*, Cahiers théâtre/éducation Anrat, Actes Sud Papiers 174 p., 90 F.), "Le but du voyage, c'est le voyage", *ça dit tout. Jacques Lecoq, c'est l'humain. Sa base, c'est l'improvisation. Si l'acteur est juste, c'est bon. Il vous donne un thème le matin : "Jette le livre et garde un mot". L'après-midi, c'est réalisé. Dans l'urgence, on trouve l'essentiel. »*

C'est en 1938, âgé de dix-sept ans, que Jacques Lecoq aborde aux portes de l'essentiel. Il enseigne l'éducation physique à Belleville. Il va entrer au théâtre par le sport. Parce qu'il *« aime bouger »*, et tout autant faire bouger. Déjà, il s'avoue *« fasciné par le mouvement »*. L'époque, se félicite-t-il, a plus *« le goût du style »* que de la performance. Grand nageur, lui-même n'a jamais été champion et *« c'est un signe »*. Il engage ses premiers dialogues avec le corps dans la gymnastique. Le débat n'est pas seulement physique. Il plonge dans la littérature, veut tout savoir des origines. Il cherche et trouve les écrits du napoléonien Amoros, inventeur des cordes et barres ; du Suédois Ling, grand rectificateur de corps ; du Prussien Gudsmuth, théoricien de leur militarisation. La kinésithérapie, la médecine, l'aident à ouvrir son chemin.

Ouvrir : ce verbe est l'un de ceux qu'il conjugue (et demande de conjuguer) le plus volontiers. Après la guerre, s'impose à lui la méthode Hébert, une méthode *« naturelle »* fondée sur les gestes du quotidien (la marche, la nage), mise au point pour les marins à Lorient. Dans le même temps, il découvre l'improvisation et la danse à Travail et Culture, où se côtoient Yves Robert et les Frères Jacques. *« On mimait, on chantait, on dansait, on ne se préoccupait pas de valeur artistique, nous n'avions que le désir de communiquer et de vivre. »* Auparavant, il y a eu cette pièce : *Le 800 mètres*, d'André Obey, avec Barrault et Cuny, où les acteurs couraient au ralenti.

C'est alors que Jacques Lecoq fait une rencontre décisive : celle de Jean Dasté. *« Il avait une vision. Il cherchait quelqu'un, dans l'idée de Copeau, qui se mette à l'école du geste. »* Le jeune homme glisse du sport à l'expression corporelle. En enseignant le mouvement, il remarque que le corps se comporte autrement sur scène. Il invente des gestes qui *« dépassent ceux du sport »* pour habiter ce nouvel espace. Lorsque Jean Dasté lui met son premier masque sur le visage, l'effet est celui d'un *« double bang »*. Ce masque noble, dit *« du calme »*, descendu tout droit de chez Copeau, deviendra une des bases de son enseignement. Masqués, Dasté et sa troupe rejouent l'exode dans les villes et les villages du Dauphiné à la Libération. Curiosité, allant, allégresse. *« On a saisi cette liberté de reconstruire le monde. Si j'ai fait une trace, c'est grâce à cette époque. J'ai été propulsé là-dedans et accepté par les autres. »*

EN 1949, il est appelé à Padoue. *« Les Italiens m'ont ramené au réel* (du poignet, il fait le geste rapide de payer). *Et sous le réel, sous la vie quotidienne, il y avait toute la commedia dell'arte. »* Durant trois ans, il met en scène, et travaille la pantomime. Il cherche le geste juste, tiré de l'observation des choses et qui les transpose, ce geste qui permet aussi *« d'entrer dans les textes »*. Sa traque du mouvement se poursuit chez les peintres italiens – *« L'art a été pour moi le prolongement du réel »*. Les constructions du Tintoret l'inspirent. Il *« essaie naïvement de retrouver leur spirale »*. Dans les cafés, dans les rues, il reconnaît l'univers de Ruzzante. Et Padoue lui offre une autre rencontre décisive : celle d'Amleto Sartori, sculpteur de son métier.

Cela fait des années que Jacques Lecoq court derrière le *« masque juste »*. Ceux qu'il modèle de ses mains ne le satisfont pas. Lorsqu'il pénètre dans l'atelier d'Amleto Sartori, il sait aussitôt que celui-ci saura. En se jouant, le sculpteur commence à façonner des masques neutres, en carton puis en cuir. Il redécouvre les techniques anciennes. Les premiers masques, trop ajustés au visage, ne permettent pas de jouer. Il faut laisser respirer le visage. Le masque neutre d'Amleto Sartori est un large ovale dévoré par des orbites immenses en forme de gouttes étirées sur les côtés, avec de hauts sourcils en arc de cercle, un nez droit, large, une bouche épaisse d'avant le sourire, un menton volontaire : *« C'est le point fixe de l'enseignement de l'école, quelque chose que les élèves vont conserver toute leur vie, une expérience intransmissible si on ne l'a pas portée. »*

Jacques Lecoq brandit le cuir fauve, patiné, à hauteur de son propre visage, le fait tourner entre ses doigts, le regarde et regarde avec lui : *« C'est un masque du calme. Il n'a pas de contre-indication. Il va bien. Il est en équilibre. Quand il bouge, il bouge juste. Il n'a pas de problèmes avec son passé. Il est présent, prêt à accueillir le monde extérieur, un arbre, un animal. Il a la sensation d'être enraciné. Au fond, il doit y avoir l'humour, c'est un jeu. Il donne l'impression d'élargir les gestes. On retrouve ce même masque en Afrique. C'est la feuille blanche sur laquelle on va écrire le premier trait pour faire disparaître les tics. Il lave et permet de recommencer à zéro la connaissance du monde par l'observation qu'on en fait. Bien sûr, il est illusoire de penser parvenir à être neutre. La différence, c'est la personne, pas celle acquise par une fausse technique, mais la vraie personne. Et c'est au pédagogue de la voir. »*

Un certain Giorgio Strehler, qui vient d'ouvrir son Piccolo Teatro à Milan, fait le voyage de Padoue pour rencontrer Amleto Sartori et en repart avec Jacques Lecoq, chargé de créer l'école du Piccolo. Le jeune homme y règle les mouvements de chœur, qui deviendra une de ses spécialités – *« un chœur, c'est comme si une foule mettait le masque »*. Il y découvre la notion décisive d'équilibre de plateau – *« la recherche de son centre humain »*. Il dirige les mouvements du premier Arlequin, Moretti (le « père » de Soleri, qui vient de triompher au Théâtre de l'Odéon à Paris), et aborde la question délicate du mime. *« Je suis mime et contre-mime. Je suis contre la technique Decroux, sclérosée. Il stabilisait l'ordre des choses d'une manière fasciste alors qu'il était anarchiste ! C'est pourtant le même qui disait si justement : "Un homme nu sur une scène nue, qui ne parle pas et refait le monde". Je suis pour un mime ouvert, pour un mime d'action. »* En 1956, sa grammaire est mûre. Il décide de rentrer à Paris fonder son école. Surprise : le jour de l'ouverture, un élève se présente. *« Ce sont les élèves qui ont fait l'école »*, prétend-il aujourd'hui. Nombreux seront ceux qui ouvriront leurs propres cours ensuite en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne, au Danemark, au Chili, ou qui s'intégreront dans les conservatoires. Sans doute Jacques Lecoq a-t-il formé autant de pédagogues du théâtre que de metteurs en scène. *« J'ai toujours refusé d'ouvrir des succursales. Le lien qui nous unit est d'une autre importance. L'enseignement est indirect. L'école ne forme pas un produit fini, mais quelque chose qui doit se développer dans le temps, et c'est parfois cinq ans plus tard que les élèves pourront profiter de ce qu'ils ont appris. »*

« Jacques Lecoq est plus qu'un professeur, c'est un maître, et, chose rarissime, un immense pédagogue, c'est-à-dire celui qui ouvre un chemin en ayant renoncé lui-même à l'emprunter »
Ariane Mnouchkine

Au terme des deux années d'enseignement, après avoir parcouru successivement les éléments, les matières, les animaux, les objets et les masques, les passions et les situations, les musiques et les styles, les élèves doivent franchir l'ultime cap – et le plus délicat – qui se situe à l'exact revers du masque neutre : celui du clown. Armés de ce seul nez rouge (*« le plus petit masque du monde »*), ils sont envoyés à la rencontre risquée d'eux-mêmes, à la recherche de leur propre clown : *« Le clown, c'est un face-à-face. »* Depuis que Jacques Lecoq a réhabilité ce clown profond, il paraît s'être multiplié dans la vie quotidienne. Et son « père » peut laisser paraître quelque fierté : *« Quand je vois le nez rouge sur des gens, je me dis que je suis un peu là. Désormais, grâce à l'école, n'importe qui peut être clown. »*

Jean-Louis Perrier
Photographie : Paulo Nozolino pour Le Monde

CGT-FO, le grand schisme

Il y a cinquante ans avaient lieu les assises fondatrices de Force ouvrière. Dès 1921, la Confédération générale du travail s'était divisée en courants, réformiste et révolutionnaire. Le 13 avril 1948, la rupture est définitivement consommée entre minoritaires et majoritaires « staliniens »

« JE déclare clos le XXXIIe Congrès corporatif de la CGT et le premier Congrès de la CGT-Force ouvrière. Vive la CGT-FO, vive l'Internationale ouvrière. » [Applaudissements.] *Avant de se séparer, les délégués, debout, entonnent le chant de* L'Internationale. *La séance est levée à 10 h 40. »*

Ainsi s'achève le compte rendu officiel des assises fondatrices de la CGT-FO, tenues au Palais de la Mutualité à Paris les 12 et 13 avril 1948. Dans la salle où tant d'appels à l'unité ouvrière ont été lancés, les ultimes paroles d'Oreste Capocci, responsable de l'importante Fédération des employés, consacrent la partition de la Confédération générale du travail, reproduisant dans le champ syndical, selon l'expression de Raymond Aron, *« le grand schisme »* politique survenu à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Quelle que soit la métaphore utilisée, religieuse – le schisme –, médicale – la fracture –, arithmétique – la division –, la rupture syndicale de 1947-1948 renvoie d'abord à la fragilité de l'unité syndicale en France. Dès le départ traversée par des courants différents, la CGT explose en 1921 entre « réformistes » et « révolutionnaires ». Rassemblés de nouveau en 1936, les deux rameaux se séparent encore en 1939 à l'occasion du pacte germano-soviétique. Les accords du Perreux conclus en 1943 réunifient les amis de Léon Jouhaux et les camarades de Benoît Frachon. L'entente entre les deux grandes composantes du mouvement syndical, favorisée par les nécessités de la Résistance, ne supprime pas les divergences sur l'action syndicale, le type de démocratie interne, les relations internationales, toujours susceptibles de se transformer en oppositions inconciliables.

Précisément, le rapprochement provoqué par la lutte antifasciste tend à se défaire. Entre Yalta et Potsdam, sous l'effet du passage de l'administration Roosevelt à celle de Truman, le contexte international se modifie. Les conséquences de l'entrée en guerre des Etats-Unis se révèlent au grand jour : leur hégémonie mondiale, la diffusion de la « démocratie impériale » et de l'économie de marché dont le plan Marshall est la traduction sur le plan européen. En réplique, Staline constitue le glacis des démocraties populaires, avec le Bureau d'information communiste (Kominform) comme instrument de coordination.

La scène de la politique intérieure change de répertoire. Les grandes conquêtes de la Libération – nationalisations, plan, Sécurité sociale, statut de la fonction publique, comités d'entreprise – s'achèvent. L'idée de constituer une union française achoppe sur les révoltes qui ont éclaté en Algérie et à Madagascar. La IVe République s'embourbe dès sa création dans la guerre d'Indochine. Le tripartisme, qui a fonctionné depuis 1944 avec l'accord PCF-SFIO-MRP, vole en éclats lors de la grève de Renault d'avril-mai 1947 : la révocation des ministres communistes par Paul Ramadier ouvre une nouvelle phase dans l'histoire du second après-guerre.

Les difficultés économiques, la pénurie de charbon et de produits alimentaires, la hausse des prix, suscitent un mécontentement que la CGT approuve et intensifie. Un mouvement social d'ampleur débute à Marseille le 10 novembre et s'étend aux mines du Nord et à la métallurgie parisienne. Du 19 au 24, la vacance du pouvoir favorise l'extension de la grève. Jules Moch, devenu ministre de l'intérieur dans le nouveau gouvernement Robert Schuman, prend des dispositions drastiques. Les violences se multiplient, la combativité diminue. Les relations entre grévistes et non-grévistes s'altèrent. Les minoritaires concluent un accord avec le gouvernement. Le comité de grève majoritaire lance le mot d'ordre de reprise le 8 décembre. Le conflit social a intensifié l'opposition entre les cégétistes reconnaissant le rôle dirigeant du PCF dans le mouvement ouvrier et ceux qui s'y opposent.

Dispersés, parfois désarçonnés devant la tournure des événements, les amis de Léon Jouhaux se sont rapprochés progressivement dans la lutte contre l'occupant. Ils ont fondé en 1943 le journal *Résistance ouvrière*, qui en décembre 1945 deviendra *Force ouvrière*. Les sources de friction avec les communistes apparaissent dès septembre 1945, au cours du Comité confédéral national de la CGT sur l'interprétation des accords du Perreux : retour au rapport de forces de 1936 ou reconnaissance des réalités nouvelles. De fait, le congrès confédéral de 1946 a révélé le recul d'influence que le courant réformiste a subi, en raison de la mise hors jeu des confédérés qui ont approuvé la charte du travail du régime de Vichy. En raison, aussi, d'un moindre dynamisme et de la défection de militants comme Louis Saillant ou Pierre Le Brun, qui se rangent du côté des « unitaires ».

D'avril 1946 à avril 1947, les militants du courant Force ouvrière tentent de prendre sur la gauche les unitaires. Après la grève de Renault, ils ont soutenu la politique économique des gouvernements et approuvé le plan Marshall. L'opposition au comportement des communistes au sein de la CGT ne cesse de croître. Les 8 et 9 novembre 1947, salle Lancry, les délégués des groupes Force ouvrière débattent sur la ligne à suivre. La *« reconquête de l'intérieur »* à laquelle Léon Jouhaux est attaché est sérieusement contestée, les grèves de novembre-décembre radicalisent les positions. La seconde conférence nationale des amis de FO, réunie les 18 et 19 décembre à la Grange-aux-Belles, donne libre cours à l'indignation, à l'exaspération. La scission est décidée. Les cinq secrétaires confédéraux « réformistes », Léon Jouhaux, Robert Botherau, Albert Bouzanquet, Georges Delamarre, Pierre Neumeyer apportent leur démission à Benoît Frachon. Le groupe FO proclame qu'il est la continuation de la véritable CGT.

Les minoritaires se retirent de l'organisation tenue par « les staliniens » et commencent à construire la nouvelle maison sous la direction d'un groupe central dans lequel Robert Bothereau détient le leadership. Du 21, rue Mademoiselle à Paris, où il siège, le groupe central FO s'attelle au double travail de consolidation des structures où les réformistes étaient majoritaires (sept fédérations sur trente, quatorze unions départementales sur cent). Deux déceptions d'importance ralentissent l'élan. La Fédération du livre reste à la CGT et la Fédération de l'éducation nationale proclame son autonomie. FO possède son assise chez les employés, les fonctionnaires (avec des défections aux finances), les PTT, les services publics. Des autonomes rejoignent la centrale en préparation mais non la Confédération nationale du travail.

Le 12 avril 1948, 1 435 délégués sont rassemblés à la Mutualité, représentant trente et une fédérations. Pour l'essentiel, les statuts de l'ancienne CGT sont repris. L'adhésion à la Fédération syndicale mondiale est maintenue. Le sigle CGT-FO est adopté. Le lendemain, le Comité confédéral national élit à main levée Léon Jouhaux président et Robert Bothereau secrétaire général.

Dans son rapport d'ouverture, Robert Bothereau se défend de quatre accusations. Les fondateurs de la CGT-FO seraient des scissionnistes, des traîtres. La rupture est imputée aux communistes. La seconde CGT serait américaine, *« champignon tout gonflé de dollars »*. Ridicule (il sera prouvé que l'AFL-CIO américaine, représentée à Paris par Irving Brown, a aidé financièrement la CGT-FO). La scission aurait été voulue par la SFIO. Il est vrai que Léon Blum et Paul Ramadier considéraient la cassure syndicale comme inévitable et qu'André Lafond, secrétaire général des Groupes socialistes d'entreprise, dirigeant de la Fédération syndicale des cheminots autonome qui rejoindra la CGT-FO, milite activement en faveur du retrait de la CGT. Enfin, il est reproché à FO d'être aidée par le gouvernement.

Robert Bothereau se défend de quatre accusations : FO ne serait ni traître, ni américaine, ni voulue par la SFIO, ni aidée par le gouvernement

Robert Bothereau admet que le ministère du travail a transmis des fonds réunis pour la charte du travail. Robert Bothereau simplifie le débat comme Benoît Frachon en mettant en avant la thèse du complot. La scission de 1948 relève d'un processus qui apparaît après coup inévitable et qui reflète le grand schisme mondial dans lequel, selon l'expression de Pierre Fèvre, tout geste de défense est perçu comme une attaque.

René Mouriaux

René Mouriaux est directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques.

★ **Alain Bergougnioux, *Force ouvrière*, « Que sais-je ? », 1982. Pierre Cours-Salies, René Mouriaux (coord.), *L'Unité syndicale en France. 1895-1995*, Syllepse, 1997. Bernard Georges, Denise Tintant, Marie-Anne Renault, *Léon Jouhaux dans le mouvement syndical français*, PUF, 1970.**





KEYSTONE

Sur la place Nationale de Boulogne-Billancourt, le 28 avril 1947, les grévistes des usines Renault tiennent un meeting en plein air. Ci-contre : à la Mutualité, à Paris, Léon Jouhaux et Robert Bothereau écoutent les orateurs de la deuxième journée du congrès national de la CGT, le 13 avril 1947. Ils deviendront respectivement président et secrétaire général de la nouvelle CGT-FO.

Léon Jouhaux, « le drapeau du syndicalisme français »

PORTRAIT

Cette figure symbolique, secrétaire général de la CGT depuis 1909, se rallie à la scission

LORS du congrès fondateur de la CGT-FO, Raymond Le Bourre, de la Fédération du spectacle, manifeste ses réserves envers « le pape du syndicalisme » : *« Pour moi, il n'y a ni chef génial ni général. »* Carpentier, du Pas-de-Calais, répliquera : *« Le drapeau du syndicalisme français : notre camarade Léon Jouhaux. »* Au XVIIe Congrès de 1993, une affiche reproduisant le portrait de l'homme avec un éditorial en forme d'éloge paru dans le journal *Force ouvrière*, nº 69 (24 avril 1946) est distribuée à tous les délégués. Chaque organisation a besoin de figures exemplaires. Pour FO, Léon Jouhaux constitue un symbole.

Fils d'un employé municipal communard et d'une cuisinière, Léon Jouhaux (1879-1954) est un enfant de l'école républicaine. Empêché de poursuivre ses études, il travaille à la manufacture des allumettes d'Aubervilliers. Après diverses vicissitudes, il s'y stabilise et, libertaire, devient en 1908 représentant des allumettiers au Comité confédéral national de la CGT. Par un concours de circonstances, il succède à Victor Griffuelhes en 1909 comme secrétaire général de la CGT. Désigné en attendant mieux, il le restera jusqu'en 1946.

Il consolide les structures de la confédération, ce qui lui permet d'en garder le contrôle en 1921. Il conduit avec réserve la réunification avec les « unitaires » en 1936. Prudent envers Vichy, arrêté par les Allemands, il reprend son poste à la tête de la CGT en 1945, cette fois aux côtés de Benoît Frachon. Il se rallie à la scission en 1947 et, devenu président de la CGT-FO, se consacre au Conseil économique et social et à l'Organisation internationale du travail.

Personnalité parfois discutée, Léon Jouhaux n'en incarne pas moins un type de militant ouvrier, excellent orateur, tacticien accompli, proche de la base et cependant connaisseur des sphères supérieures de la société. Il condense cinquante ans d'histoire syndicale.

R. Mx

Une organisation privée de son inspiration originelle

TROIS secrétaires généraux ont dirigé la CGT-FO depuis sa fondation, Robert Bothereau de 1948 à 1963, André Bergeron de 1963 à 1989, Marc Blondel depuis 1989. L'évolution de la centrale ne coïncide pas exactement avec la succession des principaux dirigeants. De 1948 à 1950, la vie de la nouvelle organisation est dominée par le travail de structuration, notamment locale.

FO développe un syndicalisme de négociation de 1950 à 1984, complété par un volet de gestion paritaire plus important à partir de 1958. La crise économique ouverte depuis 1974 subvertit progressivement le sens de la pratique contractuelle. L'absence de « grain à moudre » conduit à des concessions unilatérales au patronat.

Les militants se cabrent sur le projet d'accord sur l'adaptation des conditions d'emploi en 1984. Contre Claude Piton, Marc Blondel est élu, en 1989, pour ne pas impliquer FO dans une recomposition syndicale visant à constituer un grand pôle réformiste avec la CFDT et la FEN, et pour insuffler un style plus contestataire à la confédération, dont la participation au mouvement de novembre-décembre 1995 confirme l'adoption. Il est facile d'expliquer les transformations survenues au sein de la centrale de l'avenue du Maine par le noyautage de la minorité trotskiste, dont Marc Blondel serait l'otage ou le complice. La nullité de la réfutation apportée par le Parti des travailleurs au livre de Christophe Bourseiller, *Cet étrange Monsieur Blondel* (Bartillat, 1997), incite à ne pas prendre à la légère le rôle de cette minorité active. La théorie du complot n'explique pas, néanmoins, pourquoi les comploteurs réussissent.

PERTE DE REPÈRES

La CGT-FO a modifié sa ligne parce que ses repères traditionnels ont cessé de fonctionner. Son unité interne puisait sa source dans l'anticommunisme. Les deux principales options, la négociation et l'Europe, ont changé de contenu. En 1989, le mur de Berlin est démantelé. Trois ans après, l'URSS s'effondre. En France, le PCF perd plus de la moitié de son électorat et officiellement se détourne du stalinisme.

La CGT supprime le cumul des mandats avec une responsabilité au PCF au sommet de sa direction et se retire de la Fédération syndicale mondiale, où demeurent les derniers nostalgiques du communisme autoritaire.

Sans effacer le contentieux ancien ni réduire les divergences actuelles, la poignée de main entre Marc Blondel et Louis Viannet le 28 novembre 1995 a matérialisé le changement d'horizon. Au sein de FO, le ciment qui a tenu ensemble les socialistes, les gaullistes, les minorités révolutionnaires se défait. Le début de rapprochement entre FO et la CGT pousse les socialistes les plus attachés à un syndicalisme de négociation à quitter une organisation privée de son inspiration originelle.

A partir de 1977 et, plus encore, de 1992, le recentrage de la CFDT a situé cette dernière sur le terrain de la négociation et de la gestion paritaire. La concurrence avec FO a favorisé l'éloignement de cette dernière de ses pratiques traditionnelles. Quant à l'Europe, son orientation de plus en plus libérale refroidit l'engouement du départ.

Les options de 1948 appartiennent au passé. La question qui reste ouverte porte sur la capacité de la direction actuelle de FO de lui fixer un cap nouveau qui légitime son existence entre la CFDT et une CGT en cours de redéfinition.

R. Mx

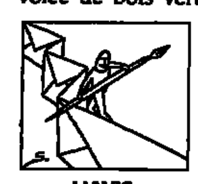
LE COURRIER DES LECTEURS

Trois sujets de polémique ont retenu, pour l'essentiel, l'attention de nos lecteurs. La première controverse, suscitée par notre éditorial du 3 avril, intitulé « Le dérapage de M. Chevènement », concerne la politique de l'immigration, qui divise nos correspondants. La deuxième, alimentée notamment par les points de vue de Régis Debray et de Michel Wieviorka (*Le Monde* des 3 et 31 mars), porte sur l'école. La troisième, enfin, est provoquée par la publication du premier roman de Mazarine Pingeot et par l'attention, jugée excessive, que la presse lui a accordée.

Romancière et fille de...

par Thomas Ferenczi

LES DEUX ARTICLES consacrés au premier roman de Mazarine Pingeot, l'un à la « une » du *Monde*, l'autre en première page du « Monde des livres », nous ont valu une rude volée de bois vert. Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, donne le ton : *« Songez aux centaines d'excellents écrivains qui n'ont jamais eu droit au* Monde *à ce traitement royal*, nous écrit-il. *Et au discrédit qu'une telle complicité dans la médiatisation jette sur les collaborateurs du "Monde des livres" dans leur tâche constante et modeste en faveur de la littérature. »*



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Une lectrice de Paris, qui tient à conserver l'anonymat, se dit *« dégoûtée de voir qu'on ne donne qu'aux riches et que, en plus, ceux qui leur donnent et ceux qui reçoivent font comme s'il ne s'agissait pas de "ça", de nom, de relations, de richesses »*. Pour une autre lectrice de Paris, Sylvie Fréal, *« la complaisance intéressée des médias et des éditeurs n'a pas de bornes »*. *« Tant de servilité a quelque chose d'écœurant »*, estime Stéphane Audoin-Rouzeau, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Picardie, qui sent *« comme un parfum de déshonneur »*. *« Trop, c'est trop,* nous dit Pierre-Etienne Heymann, de Gif-sur-Yvette (Essonne). *Trop nauséabond. »* En apprenant, par un entrefilet du *Monde*, qu'un article serait consacré le lendemain au livre de Mazarine Pingeot, René Martin, d'Antony (Hauts-de-Seine), a décidé, *« pour la première fois »*, de ne pas lire « Le Monde des livres », qui, selon lui, *« se déshonore »* en manifestant *« cet empressement courtisan »*.

Que de grands mots pour une aussi modeste affaire ! Il n'entre pas dans les compétences du médiateur, rappelons-le, de donner un avis sur les préférences politiques ou littéraires de la rédaction. En revanche, il lui appartient de se prononcer sur la façon dont celles-ci sont formulées et présentées. Dans le cas particulier de la critique, le médiateur peut être conduit à examiner les raisons qui expliquent, et éventuellement justifient, la place accordée à tel film, tel spectacle, tel livre.

Reportons-nous au document interne, déjà évoqué dans cette chronique, qui définit les choix éditoriaux du *Monde*. *« Les critiques ne font pas à elles seules la hiérarchie informative »*, écrit Edwy Plenel, directeur de la rédaction, qui demande, *« en culture comme ailleurs, le respect de la priorité donnée à l'information, c'est-à-dire à la mise en scène de l'actualité, à la découverte de l'inédit et à la rapidité de réaction »*.

Ces critères s'appliquent assez bien, nous semble-t-il, au roman de Mazarine Pingeot. Parce que son auteur est la fille de François Mitterrand, et pour nulle autre raison, ce livre suscite la curiosité. « Le Monde des livres », en toute indépendance, l'a jugé assez intéressant pour lui accorder une partie de sa « une ».

Le Monde, dira-t-on, s'est associé à une opération promotionnelle. Sans doute, mais beaucoup d'événements culturels, on le sait bien, s'accompagnent désormais de campagnes de communication. L'article de première page, publié dans un espace (le « ventre ») dévolu à des « sujets de société » souvent mineurs, mais insolites ou significatifs, expliquait précisément les conditions de cette opération. Complaisance politique ? C'est bien mal connaître les relations exécrables qu'entretenait l'ancien président de la République avec notre journal que de nourrir un tel soupçon. La vérité est plus simple : Mazarine Pingeot est devenue un personnage public. Son premier roman ne pouvait échapper à la médiatisation, y compris dans *Le Monde*.

CHIFFON ROUGE

Toute votre démarche s'inscrit dans un refus systématique d'admettre que tous les immigrés clandestins ne peuvent être régularisés et, partant, que toute entrave pour éviter des expulsions de France est elle-même illégale. A peine l'éditorial du 3 avril a-t-il mentionné que l'essentiel, en l'occurrence, est la *« défense des libertés publiques »*, en particulier *« celle pour un Etat de reconduire à la frontière les étrangers qui séjournent illégalement sur le territoire »*, qu'il met en cause *« le coup de sang du ministre de l'intérieur, l'impasse dans laquelle s'est placé le gouvernement, la vision policière du ministre, les fiches de police, etc. »*. On ne saurait être plus irresponsable, ce qui pour un grand journal comme *Le Monde* est non seulement une erreur mais une faute. Une erreur, car tout Etat de droit digne de ce nom se doit de faire respecter les lois de la République. Une faute aussi et surtout : favoriser par vos écrits la violation des lois de la République, c'est agiter le chiffon rouge, exaspérer un peu plus encore des millions de Français et les inciter à venir grossir l'électorat de l'extrême droite.

Colette Dupuy
Thiais (Val-de-Marne)

BONNE CONSCIENCE

Voilà un éditorial désespérant ! Votre bonne conscience personnelle, le confort de vos bons sentiments (dont vous n'assumerez pas les conséquences) est une priorité que vous faites passer devant toutes les autres, avant toutes les réalités de ce qui est un vrai problème. L'irresponsabilité dont vous faites preuve peut à juste titre faire peur, car vous pouvez, dans votre prise de position sur ce problème grave et difficile de l'immigration clandestine, encourager des initiatives contraires aux intérêts de la démocratie et du pays.

Yves de Puineuf
Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine)

DÉRIVE

Ce qui est excessif est insignifiant, ici affligeant. Comment un journal comme *Le Monde* peut-il *« déraper »* à ce point ? Jean-Pierre Chevènement, républicain sans aucun doute, écarterait une poignée de trublions irresponsables et le voilà de *« mauvais augure »*, dans l'*« impasse »*. Où va *Le Monde* ? Lecteur assidu, je proteste contre cette incompréhensible dérive.

Roger Lebarbenchon
Azeville (Manche)

XÉNOPHOBIE

Nous étions donc bien bêtes pour penser que les raisons de la montée du FN étaient liées à la crise sociale, au chômage et à leur cortège habituel de xénophobie ; nous étions idiots d'ajouter à ces maux celui de la corruption. Nous étions bien naïfs (ou plutôt *« angéliques »*, selon les termes de l'affreuse langue des *« réalistes »*) de penser que l'ennemi se nommait Le Pen, Mégret, Millon, Baur. Jean-Pierre Chevènement nous a enfin révélé la vérité : nos ennemis seraient les sans-papiers, et ceux qui empêchent leur expulsion deviendraient les séides de l'extrême droite. Quel horrible renversement : les victimes de lois injustes sont accusés de favoriser le maintien des discriminations et d'encourager le racisme ! Chevènement reprend à son compte les clichés chauvins les plus éculés : les coupables sont des *« trotskistes »* (cosmopolites par nature) d'origine britannique (ennemis héréditaires, à nous Jeanne d'Arc !). Sans doute dénoncera-t-il bientôt la main des islamistes derrière la révolte des collèges de la Seine-Saint-Denis. Le ministre de l'intérieur prolonge ainsi le courant le plus sombre de la gauche française, qui n'hésite pas à utiliser les armes de la droite nationaliste et à s'accommoder de la xénophobie.

Albert Herszkowicz
Paris

EDUQUER DES CITOYENS

J'enseigne la philosophie à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, dans un établissement classé *« sensible »*. L'article de M. Debray a été affiché en salle des professeurs pendant plusieurs semaines. D'où ma question : pourquoi les enseignants se reconnaissent-ils dans les propos de M. Debray au point d'en faire leur leitmotiv et pas dans ceux de M. Allègre relayés par M. Wieviorka ? La réponse est, je crois, très simple : les enseignants se font une haute idée de leur fonction et de leur mission, et M. Debray a exprimé cette idée. Par là, il est beaucoup plus proche de la réalité que ne le pense et ne l'est M. Wieviorka. Quant au contenu de l'article de M. Wieviorka, il relève proprement d'une idéologie dangereuse et, j'ose le dire, totalitaire : adapter l'école à des modèles sociaux, culturels ou, pis encore, communautaires, c'est livrer l'éducation nationale aux abus les plus pervers, c'est-à-dire aux intérêts particuliers, religieux, politiques ou économiques. Car les enseignants éduquent des citoyens et ne forment pas des « agents économiques ». Les enseignants ne mettent pas l'enfant au centre du système éducatif, car, pour eux, l'enfant n'existe pas : seuls existent des élèves et c'est ce statut d'« élève » qui assure leur égalité. Les enseignants ne reconnaissent aucune légitimité, car aucune compétence, aux chefs d'entreprise et autres parents d'élèves.

Stéphan Vaquero
Paris

DÉFENSE DE RÉGIS DEBRAY

Permettez-moi d'être surpris des attaques contre Régis Debray publiées dans votre numéro du 31 mars. L'article incriminé m'avait paru très en rapport avec ce que pensent un grand nombre d'enseignants, primaire et secondaire confondus : l'école est d'abord une institution, et il lui est vital de rester conforme à sa nature. Et si bien des évolutions sont possibles, c'est à la condition qu'elles respectent cette nature. La *« société civile »*, c'est-à-dire la société *« marchande »*, peut bien, et légitimement, faire valoir ses besoins, elle ne saurait prétendre s'instituer comme principe régulateur d'une institution qui la dépasse. C'est cela que les collègues ont, me semble-t-il, massivement compris, et ceux à qui il arrive, comme moi, de visiter les écoles et les lycées peuvent témoigner du nombre de salles de professeurs où l'on trouve l'article de Régis Debray affiché en bonne place. En fait, l'hyper-valorisation, pour ne pas dire l'idolâtrie, de la société civile à laquelle se livre le sociologue Michel Wieviorka n'est nullement une modernité ; ce n'est pas non plus un archaïsme, c'est seulement un manque d'intelligence quant à l'articulation de ces deux ordres du réel.

Jacques Billard
Lisses (Essonne)

Pessah juive et Pâque chrétienne

Suite de la première page

Mais les gestes symboliques et les paroles ont évolué plus vite que les mentalités. Qu'on se souvienne, en 1986, de la première visite d'un pape à la grande synagogue de Rome et du salut qu'il y donna aux *« frères aînés »* du judaïsme, de ses méditations dans les camps de concentration (Auschwitz, Mauthausen, Majdanek), de la reconnaissance complète, en 1993, de l'Etat d'Israël par le Saint-Siège, du repentir, cent fois répété, de la *« tragique méprise »* qui a si longtemps opposé chrétiens et juifs et de tous ces *mea culpa* prononcés à Rome, à Drancy, hier par les Eglises allemande, polonaise, aujourd'hui italienne, demain slovaque.

Il reste les conflits, toujours prompts à se raviver, autour de la mémoire de l'antijudaïsme historique du christianisme. A cet égard, par les réflexions nouvelles qu'ils ouvrent, chacun à sa manière, sur ce terrain éminemment miné, des documents de facture aussi différente que l'émission de télévision *Corpus Christi* et la déclaration vaticane du 16 mars *Souvenons-nous* participent de la même pédagogie, nécessaire à la transformation des mentalités à l'égard du judaïsme.

Longtemps censurée par Rome, l'exégèse historico-critique n'a pas attendu les deux réalisateurs de télévision, Gérard Mordillat et Jérôme Prieur, pour faire sauter les tabous dans l'étude du Nouveau Testament, mesurer les écarts entre les faits de la vie, de la Passion, de la crucifixion de Jésus et la façon dont ils sont rapportés, reconstruits, retransmis, diffusés dans et en dehors de communautés chrétiennes naissantes et forcément prosélytes. Mais l'émission *Corpus Christi* montre les limites du positivisme historique, tout autant que de la dogmatique chrétienne. Elle souligne la diversité des interprétations légitimes sur des événements qui, depuis deux millénaires, ont nourri les passions, fait couler des fleuves d'encre et de sang.

Les experts les plus compétents ont remis à leur juste place les interprétations trop souvent sollicitées qui font remonter l'antijudaïsme au Nouveau testament, notamment au verset de l'Evangile de Matthieu, rapportant le cri des femmes de Jérusalem : *« Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »* Pour de nombreuses générations, cette formule du « châtiment » résonna comme une malédiction que le peuple juif se serait donné à lui-même. Dans les années 50, l'écrivain catholique Daniel-Rops faisait encore de la Shoah l'écho du *« cri du Golgotha »*. Il faudra du temps pour rejeter l'idée d'une culpabilité collective, universelle et éternelle des juifs dans la condamnation et la mort de Jésus.

Il est absurde de faire remonter l'antijudaïsme au Nouveau testament, puisque le premier siècle est une époque de guerres intestines entre les juifs restés juifs et les juifs convertis à l'enseignement d'un Pierre ou d'un Paul. C'est quand la séparation sera consommée que les premières communautés chrétiennes, souhaitant marquer leur identité, vont utiliser de manière polémique le Nouveau Testament et en faire un argumentaire antijuif qui justifiera tant de discriminations et de persécutions.

A-t-on assez dénoncé la frilosité du document du Vatican sur la responsabilité de l'antijudaïsme chrétien dans la Shoah ? Parce qu'il rejette tout lien de causalité entre un antijudaïsme d'essence religieuse et l'antisémitisme politique, moderne, racial des nazis, on a reproché à ce document de banaliser l'antisémitisme. Un tel procès est aussi absurde qu'inutile. S'il est vrai que l'Eglise a d'abord condamné l'antisémitisme sous sa forme païenne – sous Pie XI, à la veille de la deuxième guerre mondiale –, on ne peut oublier que, depuis, elle n'a cessé de remettre aussi en cause l'antijudaïsme de la tradition chrétienne et d'affirmer qu'on ne peut être à la fois chrétien et contre les juifs.

C'est la portée universelle du document du 16 mars qui en fait l'événement. Pour la première fois, l'Eglise de Rome dit à toutes ses communautés, notamment celles du tiers-monde, où la Shoah est perçue comme une affaire européenne, que la culpabilité de tous les chrétiens est engagée. Il lui reste à admettre que l'antijudaïsme religieux a fait le lit de l'antisémitisme nazi. Ce retard ne doit cependant pas faire perdre de vue l'acquis d'une paix de trente ans entre juifs et chrétiens.

Henri Tincq

RECTIFICATIF

VILLON ET RUTEBEUF

Dans le point de vue de Daniel Accursi « Une haine mal dissimulée » (*Le Monde* du 7 avril), une confusion a fait attribuer à François Villon une citation de Rutebeuf.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Avenir de paix pour l'Ulster

Un accord de paix ne fait pas forcément la paix en Ulster. Il y a eu trop de sang versé – trois mille morts en moins de trente ans – en Irlande du Nord, trop de crimes odieux, de massacres d'un autre âge, trop de violences et de haines accumulées pour qu'un accord efface ce que la mémoire collective des habitants de la province a soigneusement entretenu. On n'oublie ni ne pardonne facilement sur cette terre où, depuis trois siècles, protestants et catholiques se font la guerre. Seulement, l'accord qui a été signé vendredi 9 avril à Belfast est différent de toutes les autres tentatives : il a effectivement des chances de conduire l'Ulster à la paix, progressivement. Il peut ramener cette « province » d'un pays membre de l'Union européenne, la Grande-Bretagne, voisine d'un autre membre de l'UE, la République d'Irlande, dans la norme de civilisation qui devrait être celle de l'Europe d'aujourd'hui. Il peut mettre fin à une horrible guerre civile. Pour la première fois depuis la partition de l'île en 1921, il a l'agrément des principaux protagonistes. En ce sens, il est historique.

Le mérite en revient, très largement, à un homme : Tony Blair, le premier ministre britannique, marié à une catholique, lui-même de lointaine ascendance protestante nord-irlandaise, allant à la messe tous les dimanches. Sans doute revenait-il à cet homme jeune, animé par la passion d'ancrer la Grande-Bretagne dans la modernité, de tout tenter pour mettre un terme à un conflit moyenâgeux. Et il a fait beaucoup. Il est le premier des chefs de gouvernement britanniques à avoir brisé un tabou : il a reçu à Downing Street Gerry Adams, l'un des chefs du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Il a convaincu la plupart des partis protestants d'accepter ce même Sinn Fein à la table des négociations, partant de l'élémentaire principe qu'on ne fait la paix qu'avec ses ennemis. Il a su tisser avec un autre homme de paix, son collègue de Dublin, le sage Bertie Ahern, les liens de confiance qu'il fallait, ce que n'avaient su faire ni John Major ni Margaret Thatcher.

A la Chambre des communes, M. Blair n'a pas besoin des élus protestants nord-irlandais pour disposer d'une majorité. Il n'en a pas moins dépensé son capital politique. Il a payé de sa personne, passant deux nuits et deux jours à Belfast, pour convaincre les uns et les autres de faire la paix.

L'accord de Belfast est complexe. La majorité protestante de la province obtient la réaffirmation d'un principe pour elle fondamental : pas de changement de statut de l'Ulster sans son consentement. La minorité républicaine, catholique, peut imaginer que l'accord pose les prémices d'une future réunification de l'Irlande : c'est le sens de ce conseil Nord-Sud créé pour gérer certaines affaires en commun. Mais l'essentiel n'est pas dans la technique. Il est dans ce moment privilégié qui voit les pires adversaires de toujours imaginer un autre avenir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le gala de l'Union des artistes

RENOUANT avec la tradition pour la première fois depuis la guerre, le dix-huitième gala de l'Union des artistes a connu un très grand et très mérité succès au Cirque d'Hiver samedi soir, ou plutôt dimanche matin puisque c'est de 0 h 45 à 4 h 30 que tout ce que Paris compte de vedettes se retrouva sur le tapis-brosse pour venir en aide aux comédiens en difficulté.

On connaît la règle du jeu : chaque artiste se produit dans un numéro de cirque. André Luguet en Monsieur Loyal menait le spectacle et devait au cours de la soirée nous présenter sa fille Rosine qui travaille sur fil de fer comme l'ancêtre, la funambule Malaga, première représentante de l'innombrable dynastie Luguet sur les tréteaux. La plus extraordinaire attraction fut sans conteste un numéro de haute école sans cheval par Jean-Louis Barrault, qui mima l'écuyer et sa monture. La Comédie-Française, devant la cour de Louis XV (Maurice Escande) et de Marie Leczinska (Mony Dalmès), nous offrit une reconstitution fort animée de la Foire Saint-Germain, et l'Opéra, un charivari final couronné d'un carrousel de bicyclettes. Claude Dauphin amena Shakespeare sur la piste de façon fort burlesque, et Marguerite Moreno, que le programme annonçait dans un numéro de trapèze volant, nous le promit *« pour l'an prochain »*.

En frac, en robe de soirée, toutes les personnalités connues des lettres, des arts, du spectacle et de la vie parisienne assistèrent à ces attractions pittoresques, applaudissant sans réserve l'audace ou la fantaisie.

H. M.

(13 avril 1948.)

ACQUISITIONS Appâtés par la baisse des monnaies locales et les difficultés économiques de la région, les investisseurs occidentaux se précipitent en Asie pour tenter de racheter des actifs industriels et financiers à bas prix. ● SUR LE PAPIER, tout est à vendre : hôtels, centrales électriques, cimenteries, fabricants de « puces », banques... ● DANS LA RÉALITÉ, les transactions sont plutôt rares. Quelques ventes seulement ont eu lieu, en Corée et en Thaïlande. ● DES ACHETEURS renoncent à des opérations, faute de pouvoir vérifier la qualité des actifs et des passifs. ● LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ réside dans le prix. L'écart entre les offres des acheteurs et les attentes des vendeurs varie, en moyenne, de 40 %. ● LES SOCIÉTÉS ASIATIQUES qui acceptent mal d'avoir vu le prix de leurs actifs divisé par deux, reprennent espoir avec la remontée des Bourses de la région.

Dans leur ruée vers l'Asie, les investisseurs courent au-devant de déceptions

La grande braderie des sociétés coréennes et thaïlandaises, affaiblies par la crise financière, est ouverte. Mais les candidats repreneurs se plaignent de l'opacité des comptes et tentent de racheter à prix cassés. Les vendeurs refusent

HONGKONG
correspondance

Sur le papier, tout est à vendre aujourd'hui en Asie : hôtels, centrales électriques, cimenteries, chaînes de télévision, fabricants de « puces », banques et brokers, centres commerciaux, élevages industriels de poulets, aciéries, compagnies d'assurances... C'est la grande braderie du siècle, à en croire les banques d'affaires implantées dans la région. Celles-ci se démènent pour le compte des américains General Electric, Intel, Edison International ou DuPont de Nemours. Mais aussi pour celui de fonds de pension et de fonds « vautours » anglo-saxons. Ou pour les européens Nestlé, BASF, Accor, Siemens, Kingfisher, Société générale, ABN Amro...

« Il y a trois mois, personne ne voulait entendre parler de l'Asie, reconnaît, à Hongkong, David Shearer, directeur de la finance d'entreprise au cabinet de conseil Deloitte & Touche. *Aujourd'hui, tout le monde regarde attentivement les morceaux de l'industrie coréenne ou de la finance thaïlandaise mis sur le marché. Même les petites sociétés pensent aujourd'hui pouvoir tenter leur chance.* »

Avec un même raisonnement : entre la baisse des monnaies et des Bourses locales, la valeur des actifs a, en théorie, baissé de 50 % à 80 % depuis un an. Les actionnaires locaux, en majorité endettés en dollars, ont un besoin vital de devises. Les marchés nationaux, hier à l'abri d'une réglementation protectionniste, vont s'ouvrir sous l'injonction du Fonds monétaire international.

Quelques transactions, très médiatisées, ont déjà eu lieu, en Corée et en Thaïlande. Mais, « *au regard du nombre d'investisseurs présents, très peu d'affaires sont effectivement conclues* », regrette Benedict Tai, avocat à Hongkong dans une petite banque d'affaires américaine, Johns Day Rivers Pogue. « *Très attachés à des affaires qui ont été l'assise de leur pouvoir, les actionnaires familiaux s'accrochent jusqu'au bout* », explique un autre banquier américain. En Thaïlande, où les banques sont contrôlées par la communauté chinoise locale, céder le contrôle de son affaire revient, pour beaucoup, à perdre la face. Aussi les banques Thai Farmers et Bangkok Bank ont-elles préféré émettre des titres sur les marchés financiers pour diluer leur cession entre une multitude d'investisseurs. C'est en partie parce qu'il a accepté de laisser en place la direction de la Bank of Asia, et de maintenir le nom local de l'établissement, que le néerlandais ABN Amro a pu en reprendre 75 % du capital.

RUPTURES DE FIANÇAILLES

La non-conclusion des affaires vient de la difficulté à vérifier, sur pièces, la qualité des actifs et du passif, dans des entreprises peu enclines à la transparence de leurs comptes et endettées de tous côtés. Citicorp a retiré son offre sur la First Bangkok City Bank après avoir découvert, à l'issue de la procédure de vérification, que 45 % des prêts de la banque thaï n'étaient plus remboursés depuis plus de six mois. « *Dans l'état actuel des informations transmises par les sociétés, il est parfois difficile de savoir véritablement ce que l'on achète* », reconnaît un directeur d'une banque européenne.

Mais le principal obstacle est ailleurs. D'un côté, les acheteurs procèdent à un calcul mathématique sur la base des taux de change, des cours de Bourse et des dettes de la société convoitée. De l'autre, les vendeurs se souviennent de la valeur de leurs biens il y a seulement un an, quand les Bourses asiatiques étaient au plus haut, et ne peuvent se résigner à voir leur valeur divisée par deux. « *Actuellement, l'écart des prix entre les acheteurs et les vendeurs est de plus de 40 %* », estime Benedict Tai. Combien de fiançailles sont rompues faute d'un accord sur le prix ? La banque canadienne Bank of Nova Scotia vient ainsi de retirer son offre de rachat de la banque thaï Nakornthon. Tout comme l'industriel américain Tyson Food, qui avait proposé de reprendre le producteur philippin de volailles Vitarich.

La crise asiatique a créé un mirage sur la valeur des actifs, chez les acheteurs, qui débarquent dans la région avec des espérances de « prix à la casse » irréalistes. Car si les dégâts sont sérieux, le rebond des taux de change comme des Bourses locales depuis le début de l'année fait déjà remonter les prix. Et l'afflux d'investisseurs, en particulier américains, riches en dollars forts, ne va pas manquer de faire grimper un peu plus vite les enchères.

Valérie Brunschwig

Les récentes transactions

En Corée, BASF a repris les parts de ses partenaires Hanwha et Huosung dans deux joint ventures et, pour 600 millions de dollars, la très profitable filiale du groupe agroalimentaire Daesang, spécialisée dans la fabrication d'un additif, la lysine. Coca-Cola a repris son embouteilleur coréen, filiale du groupe Doosan. Adaptec, fabricant de composants californien, a racheté une filiale de Hyundai Electronics Industries, Symbios logic, dans le Colorado. Samsung Heavy Industries a vendu ses excavateurs à Volvo et ses chariots élévateurs à l'américain Clark Material. En Thaïlande, le financier américain George Soros, en consortium avec les industriels Enron et Steel Dynamics, a investi 650 millions de dollars pour prendre 25 % de l'aciérie Nakornthai Strip Mill. Le néerlandais ABN-Amro a acquis 75 % de la Bank of Asia. La Development Bank of Singapore a pris le contrôle de la Thai Danu Bank.

Les salariés de Paul Ricard « héritent » d'un plan social

TOULON
de notre correspondant

Le circuit Paul-Ricard n'est plus à vendre. Convoité par Pirelli, voici quelques semaines, ce stade de course automobile, installé dans le Var, restera finalement dans le giron de la famille Ricard. « *Nous avons trouvé une autre façon de payer les droits de succession* », a confié au *Monde* Patrick Ricard, PDG du groupe Pernod-Ricard et fils de Paul Ricard, disparu le 7 novembre 1997. La sœur de Patrick, Danielle Ricard, qui avait succédé à son père à la présidence de la société familiale Paul-Ricard (indépendante du groupe Pernod-Ricard), a dévoilé l'« autre façon » de financer les 250 millions de francs que les héritiers (31 petits-enfants et arrière-petits-enfants) doivent au fisc : un tour de vis dans le train de vie des domaines et sociétés composant ce qu'elle nomme le « *patrimoine du défunt* », qui va se traduire par 37 suppressions d'emplois, dont 20 licenciements secs.

Le magnat du pastis, retiré des affaires en 1968, vivait depuis lors entre ses îles varoises de Bendor et des Embiez, la propriété des Cygnes (967 hectares) sur laquelle il avait élu domicile, et un domaine de 673 hectares à Mandelieu (Alpes-Maritimes), où étaient employées jusqu'à récemment 110 personnes. Après la disparition du patriarche, la facture présentée par le fisc met en émoi la famille. Dans un entretien accordé à *Var Matin*, le 6 mars, Danielle Ricard explique que « *le patrimoine de mon père, c'est la société Paul-Ricard, qui était son outil de travail. Pour payer les droits de succession, nous sommes obligés de casser l'outil de travail, de l'amputer d'un gros morceau. Nous avons fait des calculs très serrés destinés à donner* [aux héritiers] *suffisamment de dividendes, grâce auxquels ils pourront payer à la fois l'ISF, l'impôt sur le revenu, les autres impôts en cascade, les plus-values. Le principal bénéficiaire de la succession de mon père, c'est le fisc.* »

NOTE SALÉE

L'actif de la société familiale était de 720 millions de francs au 31 décembre 1996. Sur cette base, les droits de succession représenteraient 252 millions, ce qui ne laisse aux légataires « que » 468 millions à se partager. La note est salée, mais elle était prévisible. En septembre 1983, Paul Ricard, imposable de 4 millions de francs au titre de l'ISF, fustigeait déjà l'administration des impôts, qui refusait de « *considérer l'ensemble des biens de la société* [dont il était actionnaire à 80 %] *comme un outil de travail, comme des biens professionnels et non personnels* ». L'année précédente, il avait créé la société Paul-Ricard, dont le capital était alors de 162 millions de francs, pour un chiffre d'affaires annuel de 15 millions de francs, et dont la masse salariale représentait 8 millions de francs.

Le milliardaire réunit alors les 84 employés de sa société pour leur faire part de menaces de licenciement, afin de mieux les enrôler dans sa croisade. Avec succès : le syndicat indépendant de la société Paul-Ricard (auquel appartenait la quasi-totalité du personnel) avait entrepris des démarches auprès du préfet et des élus varois, estimant « *de son devoir d'intervenir pour alléger et faire alléger cet impôt qui se répercuterait sur* [ses] *activités* ». Pressée par le fisc, Danielle Ricard, elle, a manifestement préféré passer directement aux licenciements...

José Lenzini

De Dietrich Ferroviaire supprime 40 % de ses emplois

LE GROUPE de construction ferrovaire GEC-Alsthom est prêt à reprendre la totalité du capital de la société alsacienne De Dietrich Ferroviaire (DDF), sous réserve de l'adoption et de la mise en œuvre d'un plan social portant sur la suppression de 290 emplois en deux ans, sur un total de 740 salariés. La direction de DDF a proposé, jeudi 9 avril, aux syndicats, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, de supprimer 190 emplois d'ici à avril 1999 et une centaine avant l'an 2000. Les syndicats ont l'intention d'exiger des mesures d'accompagnement social permettant d'éviter tout licenciement sec. GEC-Alsthom, qui détient déjà 17,5 % du capital de DDF, fabrique en coopération avec lui des trains classiques et des TGV.

L'essor américain d'Air Liquide

Le numéro un mondial des gaz industriels conquiert de nouveaux clients

PRÈS DE 1 MILLIARD de francs : jamais Air Liquide, producteur de gaz industriels, ne s'était engagé à investir autant dans un contrat industriel aux Etats-Unis. A la suite d'un accord signé fin mars avec le groupe chimique allemand BASF, sa filiale américaine, Air Liquide America, construira d'ici à 1999 pour son client un ensemble de production de gaz de l'air (oxygène, azote, argon) à Geismar (Louisiane). Il y adjoindra un centre de cogénération produisant à la fois de l'électricité et de la vapeur.

Cette activité de cogénération ne fait pas partie des métiers traditionnels du groupe. Mais, depuis plusieurs années, le groupe considère qu'il faut la développer sur certains sites pour mieux se différencier de la concurrence. « *Etendre notre offre au-delà des gaz industriels nous permet d'être beaucoup plus compétitif* », explique Patrick Verscheld, directeur chargé de l'Amérique du Nord. Grâce à la cogénération, le groupe espère une baisse sensible de ses coûts de production – de l'ordre de 20 % – et la conquête de nouveaux clients.

Cette conception élargie des métiers s'inscrit dans la stratégie d'Air Liquide qui, ces dernières années, s'est réorganisé pour être plus proche de ses clients. Basée à Houston (Texas), sa filiale américaine, est au premier rang des évolutions. « *Nos clients sont de plus en plus centrés sur leur métier. Ils veulent des fournisseurs sûrs, capables de prendre en charge les activités ou les besoins périphériques, à des coûts bas. Nous devons suivre ces attentes, car ce mouvement d'externalisation s'accélérera dans les années à venir* », assure M. Verscheld.

La filiale américaine, qui emploie 5 000 salariés et représente 29 % du chiffre d'affaires total (38,3 milliards de francs en 1997), ne cesse de changer. En deux ans, elle a investi 1,2 milliard de dollars, soit plus du tiers des investissements du groupe. Elle s'est ainsi lancée dans la production d'hydrogène, un gaz très utilisé dans les secteurs pétolier et chimique, qui n'était pas fabriqué par le groupe jusqu'alors. Elle a modernisé ses usines et en a créé de nouvelles. En 1998, huit nouveaux sites de production pour les grands contrats de fourniture de gaz industriels – que le groupe nomme Grande Masse – devraient démarrer. Les capacités de production d'oxygène devraient augmenter de 31 % entre 1996 et l'an 2000. Celles de production d'hydrogène passeront, selon les prévisions, de 6 000 m³/heure à 150 000 m³/heure en 1999.

En deux ans 1,2 milliard de dollars ont été investis

Air Liquide America a aussi entrepris la production de nouveaux gaz de synthèse, ou de nouveaux procédés pour fabriquer de l'azote dans de petites unités autonomes. Cette technologie, baptisée Floxal, a été à l'origine l'an dernier de 80 % de la croissance de son marché. Elle a permis à l'entreprise de multiplier par cinq sa production d'azote entre 1993 et 1997.

Dans le même temps, Air Liquide America cherche à capter de nouvelles clientèles, comme les fabricants de semi-conducteurs. Le secteur a de nombreuses exigences. Il demande des technologies très pointues, des services sur mesure comme la mise à disposition en permanence d'équipes sur les sites de production, une organisation mondiale mais aussi des ressources énormes pour suivre une croissance de 20 % à 30 % par an. « *Nous sommes entrés sur ce marché avec l'appui des groupes japonais qui nous connaissaient parce que nous travaillons avec eux au Japon. Puis nous avons réussi à gagner la confiance de groupes américains comme Texas Instruments* », dit M. Verschelde. En deux ans, ce marché de l'électronique, qui représentait à peine 4 % des ventes de la filiale, a atteint 9 % de son chiffre d'affaires.

Parce que ses métiers sont très capitalistiques – il faut investir 2,5 dollars pour 1 dollar de chiffre d'affaires –, Air Liquide America a concentré ses efforts sur la côte sud et ouest des Etats-Unis, où sont implantés les grands groupes chimiques et pétroliers ainsi que les entreprises de haute technologie. Elle veut aujourd'hui élargir ses activités aux groupes sidérurgiques, jusqu'alors chasse gardée de ses concurrents. Un contrat de fourniture avait été signé avec le sidérurgiste USS-Posco, qui avait aussi pour fournisseur Praxair, numéro un américain des gaz industriels. Plutôt que de livrer combat, ce dernier a proposé à Air Liquide America de construire une usine commune de gaz de l'air à Pittsburg (Californie) pour le sidérugiste. Un accord a été signé entre les deux partenaires, le 9 avril.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **NORTHROP : trois actionnaires importants du groupe** américain de défense auraient contacté le britannique GEC pour lui proposer de racheter Northrop, selon le *Financial Times* des 11 et 12 avril, alors que l'administration américaine s'oppose au projet de fusion entre Northrop et Lockeed pour des raisons de concurrence. Selon l'agence Bloomberg, le gouvernement américain s'opposerait également à un rachat partiel ou total de Northrop par un étranger.

■ **AIR FRANCE : les pilotes de la compagnie nationale** sont, avec un salaire de 27,4 millions de francs sur trente ans, moins payés que leurs collègues de British Airways (28,3 millions), mais plus payés que ceux de Lufthansa (19,8 millions), selon un audit réalisé par le syndicat de pilotes américains US Alpa à la demande du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). Air France dit avoir relevé des « *erreurs grossières* » dans cet audit. La compagnie aérienne estime que ses pilotes sont mieux payés que chez les concurrents. Elle propose une baisse de 15 % des salaires, en échange d'une participation de 10 à 12 % au capital.

■ **AFB : les cinq fédérations syndicales** ont annoncé, vendredi 10 avril, qu'elles ne participeraient pas aux groupes de travail sur la convention collective proposés par l'AFB (*Le Monde* du 8 avril).

■ **FONDS « TURBO » : l'administration des finances n'a pas le droit** de poursuivre pour abus de droits les bénéficiaires de fonds « turbo », selon l'avis que le Conseil d'Etat a rendu mercredi 8 avril (*Le Monde* daté 29-30 mars). Il estime toutefois que l'administration peut les poursuivre s'ils ne remplissent pas l'ensemble des conditions auxquelles l'instruction subordonnait le bénéfice de l'interprétation qu'elle donnait de la loi fiscale.

Les autographes et manuscrits, un domaine accessible du marché de l'art

Au-delà des records atteints par les textes exceptionnels, beaucoup de documents intéressants se négocient à bien moins de 10 000 francs. Et de premiers achats restent possibles avec une mise de fonds encore plus modeste

À N'EN PAS DOUTER, la vente d'autographes et de manuscrits menée le 20 mars par Mᵉ Renaud restera dans les mémoires comme l'un des moments forts de cette année 1998. On ne reverra certainement plus jamais un ensemble aussi important de lettres et de manuscrits d'Arthur Rimbaud et de Paul Verlaine. Ce trésor, précieusement conservé tout au long de sa vie par le libraire et galeriste Jean Hugues, était dispersé à l'occasion de sa succession. Avec des enchères d'un montant total de 20,2 millions de francs (frais inclus), les adjudications prononcées étaient sans conteste à la mesure de l'événement. Six lettres de Rimbaud ont dépassé le million de francs. Mais, au grand désappointement des libraires et des bibliophiles présents dans la salle, la Bibliothèque nationale a usé à maintes reprises de son droit de préemption. Tout comme la bibliothèque Doucet, et, dans une moindre mesure, le Musée Rimbaud de Charleville, ville natale du poète. Au final, sur 12,49 millions d'enchères concernant Rimbaud et Verlaine, les préemptions s'élevaient à 9,6 millions de francs (hors frais).

La plus haute enchère allait à la fameuse *Lettre du Voyant*, écrite par Rimbaud à l'âge de dix-sept ans : 3 millions de francs, hors frais. Un texte préempté par la Bibliothèque nationale. Tout comme cette dissertation, rédigée en classe de rhétorique, adjugée 300 000 francs (prix donnés hors frais). Le sujet ? Charles d'Orléans s'adressant à Louis XI pour solliciter la grâce de Villon : *« Sire, le temps a laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie... »* Certaines des lettres présentées étaient enrichies de petits dessins. L'une des plus étonnantes est postée de Stuttgart où Rimbaud joua un court moment le rôle de précepteur au sein d'une famille allemande. Il y évoque ses retrouvailles orageuses avec Verlaine, lequel vient tout juste de sortir de prison, après deux ans passés dans les geôles belges pour avoir tiré au revolver sur son ami Rimbaud. Le texte est cerné d'un embrouillamini de dessins à la plume, étranges et délirants, où l'on entrevoit notamment Verlaine descendant d'un fiacre, des quantités de bouteilles, un tonneau de riesling, l'intérieur d'un wagon de chemin de fer, etc. Une pièce maîtresse enlevée pour 1,1 million de francs.

LETTRES SANS LITTÉRATURE

Autre lettre importante adjugée 1 million de francs, celle du 14 octobre 1875, où Rimbaud, s'adressant à Ernest Delahaye, écrit tout de go : *« Je ne commente pas les dernières grossièretés du Loyola. »* C'est ainsi qu'il désigne désormais un Verlaine converti au catholicisme. Ce document comporte un poème, *Rêve*, qu'André Breton considérait comme le testament spirituel du poète. Par la suite, en effet, celui-ci tourne le dos à l'écriture et entame une vie d'aventures. De cette période subsistent seulement quelques missives adressées à sa famille. Dans l'une d'elles, envoyée du Harar, il écrit : *« Je compte quitter prochainement cette ville-ci pour aller trafiquer ou explorer à mon compte dans l'inconnu... Mais le pays doit être hostile »* (300 000 francs). Dans une autre, écrite de Tadjoura, il réclame le dictionnaire Ambara, indispensable pour étudier la langue (200 000 francs). Mais il n'est plus question de littérature.

Toutes ces pièces ont été préemptées par la Bibliothèque nationale. Mais c'est le Musée de Charleville qui a finalement acheté deux écrits relatant les derniers moments de Rimbaud : le témoignage de son frère, conducteur d'omnibus à Attigny (45 000 francs) et celui du directeur de l'hôpital de la Conception, à Marseille, où Rimbaud s'éteint en novembre 1891 (50 000 francs).

Parmi les pièces achetées par des particuliers, cette carte de visite imprimée « A. Rimbaud », et portant une adresse au crayon : « 18, boulevard Montrouge » (28 000 francs). Ou encore l'acte de naissance d'Arthur Rimbaud, le 20 octobre 1854 (35 000 francs). Des enchères qui soulignent à quel point les moindres documents concernant ce personnage fascinant sont prisés.

La suite de la vente était consacrée à Verlaine. Les cent cinquante lettres dispersées couvraient pratiquement toute sa vie, depuis ses dix-huit ans et ses premières admirations littéraires jusqu'à son errance, d'hôpital en hôpital, lorsqu'il sombre dans la dèche la plus noire. Sans oublier, bien sûr, ses démêlés avec Rimbaud, son voyage à Londres et son séjour en prison. Plusieurs de ces lettres sont parsemées de petits dessins amusants et enlevés. Sur l'une d'elles, adressée à son ami Edmond Lepelletier, en 1873, Verlaine s'est représenté sur un bateau, « Bibi », effectuant une traversée entre Anvers et Londres, sous ce titre : *Salon des refusés. Marine, par Pablo de Herlanes.* Dessinés et légendés dans les flots, toute une série d'animaux marins, parmi lesquels *Lui ! le maquereau, La pieuvre ! ! !*, ou *le serpent de mer du rappel* (70 000 francs). En 1874, Verlaine, en prison à Mons, écrit, toujours à Lepelletier, six pages bouleversantes, couvertes d'une écriture microscopique. Au total, la lettre comporte treize poèmes dont *Amoureuse du Diable*, qui sera repris dans *Jadis et Naguère* (150 000 francs). Ces deux écrits étaient préemptés par la bibliothèque Jacques-Doucet.

Comme le montrent ces résultats, Paris reste une place importante pour le marché des autographes.

COMPOSER UNE COLLECTION

Mais il serait faux de croire que ce domaine demeure réservé aux amateurs les plus fortunés, voire aux musées. Au contraire ! Au-delà des records atteints par les textes exceptionnels, beaucoup de documents intéressants se négocient à moins de 10 000 francs. Et de premiers achats restent possibles avec une mise de fonds nettement plus modeste. Prix d'un petit billet de la main de l'historien Jules Michelet, décrit récemment dans le catalogue d'une librairie spécialisée : 250 francs. Une page de Colette, rédigée sur un feuillet d'agenda Hermès : 1 800 francs. Une lettre signée par Napoléon était proposée à 7 000 francs, une pièce signée par Louis XVI le 8 avril 1792, à 7 800 francs. Des personnages historiques même lointains deviennent accessibles grâce aux autographes.

Composer une collection reste avant tout affaire d'amour et de goût. A chacun de sélectionner une époque, une région, un auteur, une personnalité, ou même, pourquoi pas, ses proches. Mieux vaut savoir cependant que certains personnages, ou certains secteurs, s'avèrent plus prisés que d'autres. Napoléon, par exemple, bénéficie d'une demande internationale. Ce qui fait monter sa cote. Même chose pour les manuscrits musicaux, à la portée universelle.

Deuxième critère de valeur d'un autographe : la rareté. Rimbaud, dont la vie fut brève, et la vie littéraire plus brève encore, a laissé très peu d'écrits. Et comme ces derniers, de plus en plus vivement disputés, sont bien souvent préemptés par des institutions, leur rareté ne pourra que s'accentuer au fil des années. De ce fait, même les lettres les plus anecdotiques datant de la seconde partie de sa vie, valent déjà de 180 000 francs à 200 000 francs aujourd'hui.

Nettement plus répandu, Verlaine reste accessible à partir de 2 000 ou 3 000 francs. Ainsi, au cours de la vente du 20 mars, une petite lettre de sa main a trouvé preneur à 4 000 francs. Ce qui n'empêche pas des pics spectaculaires dès lors que le texte sort de l'ordinaire. Autre point essentiel : la teneur d'un document. L'intérêt, littéraire ou scientifique, d'un écrit, sa charge affective, ce qu'il révèle ou confirme sur la vie de son auteur, tous ces points entrent bien sûr en ligne de compte. *« De façon générale, mieux vaut acheter un texte réellement intéressant*, conseille l'expert Thierry Bodin, *même s'il est signé d'un petit nom, plutôt qu'un mot anodin. »*

Ultime recommandation : tenez compte de la fragilité des autographes. Pas question de les encadrer et de les exposer à la lumière, ce qui les abîmerait à coup sûr ! Mieux vaut les conserver à l'abri dans des dossiers, ou les faire monter dans une reliure faite sur mesure.

Noëlle Joly

Trois millions de francs pour la « Lettre du Voyant »

« Je est un autre. [...] Je dis qu'il faut être voyant, se faire voyant. Le Poète se fait voyant par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens [...] il devra faire sentir, palper, écouter ses inventions ; si ce qu'il rapporte de là-bas a forme, il donne forme : si c'est informe, il donne de l'informe. Trouver une langue. » **Ces quelques phrases chocs donnent le ton de la fameuse *Lettre du Voyant*, écrite par Rimbaud à dix-sept ans, le 15 mai 1871, et adressée à son ami Paul Demeny. Long de onze pages, entrecoupé de trois poèmes *(Chant de guerre parisien, Mes petites amoureuses, Accroupissements)*, ce manuscrit hors du commun a révolutionné la poésie et nourri, bien plus tard, l'inspiration des surréalistes. Adjugé 3 millions de francs (3,3 millions avec les frais), il était aussitôt préempté par la Bibliothèque nationale. Cette enchère record s'explique à la fois par l'intérêt majeur de ce manifeste, et par l'extrême rareté des écrits laissés par Rimbaud.**

Il faut remonter à 1957 pour retrouver un document comparable. Le manuscrit des *Illuminations* avait été préempté à 9 millions de francs d'alors (900 000 francs d'aujourd'hui, en francs constants) par la Bibliothèque nationale. En 1982, c'est le Musée de Charleville qui avait acquis pour 330 000 francs le sonnet des *Voyelles*. Quant au passeport de Rimbaud, il s'était négocié, en 1991, 235 000 francs !

Une enquête compare les tarifs bancaires

DIFFICILE de s'y retrouver dans les tarifs bancaires et de choisir sa banque. L'association de consommateurs Consommation, logement et cadre de vie (CSCV) analyse les tarifs pratiqués par 134 établissements en France et établit un classement, région par région, dans l'édition d'avril de sa revue *Budget & Droits*.

L'association dégage de cette enquête une remarque générale : *« La Poste et le Trésor public ressortent en tête des établissements les moins chers dans la plupart des régions. »* A La Poste, le coût annuel des opérations courantes s'élève à 310 francs environ, avec un taux de découvert très intéressant : 12 %. Avec un coût identique, le Trésor public ne propose en revanche pas de possibilité de découvert.

Les banques étant libres de fixer les prix des services, les variations d'un établissement à l'autre sont considérables. *« Pour notre consommateur moyen, le coût annuel peut aller, selon la banque, de 300 francs environ à plus de 1 000 francs. Une carte bancaire internationale à débit différé coûte 165 francs par an au Crédit municipal de Toulon et 250 francs par an à la BNP et à la Société générale »*, indique la CSCV.

L'étude bat en brèche certaines idées reçues. Ainsi le CCF, qui a pourtant une image élitiste, est souvent très bien placé dans le classement. La Société générale s'en tire elle aussi relativement bien, se classant dans les cinq premiers, en particulier dans les régions de l'est de la France, où elle est plus connue sous l'enseigne Sogenal (Alsace, Lorraine). Les Caisses d'épargne sont, elles, bien placées en Alsace, en Lorraine, dans le Nord-Pas-de-Calais ou en Ile-de-France. Le Crédit agricole et le Crédit mutuel se distinguent en Bretagne, dans les Pays de la Loire, en Normandie, dans le Limousin et en Auvergne. Le Crédit agricole est également bien placé dans le Nord et dans la région Rhône-Alpes. Enfin, les Banques populaires se distinguent dans la région Rhône-Alpes, en Normandie, en Bourgogne et en Franche-Comté.

Sophie Fay

Assurance-vie : un dispositif de garantie en préparation

UN PROJET de loi en préparation sur la sécurité de la place en matière d'assurance pourrait être bientôt présenté au Parlement. Contrairement au secteur bancaire en France, ou dans l'assurance au Royaume-Uni, *« il n'y a pas en France de mécanisme de garantie protégeant les assurés des sociétés d'assurance-vie défaillantes »*, souligne une étude que vient de publier l'agence de notation Moody's. La faillite de la compagnie Europavie, voilà quelques mois, n'a fait que relancer les discussions sur l'urgence de la mise en place d'un dispositif.

« Il faut que la protection des assurés soit renforcée. C'est pour cela que je souhaite conduire une réflexion avec la profession de l'assurance pour améliorer notre dispositif en cas de défaillance d'une entreprise », avait indiqué en décembre 1997 Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, pour clore les entretiens de l'assurance. Pour l'heure, les discussions s'orientent vers un dispositif de garantie similaire à celui des dépôts bancaires. Il reste à en fixer le plafond de l'indemnisation et le moment où il faudra en déclencher le mécanisme. Celui-ci pourrait s'étendre dans un second temps à l'assurance-dommages. Il pourra également être question d'augmenter les effectifs mis à la disposition de la commission de contrôle des assurances et d'élargir ses pouvoirs.

A la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), on indique que rien n'est encore bouclé. *« La mise en place de tels mécanismes est difficile, dans la mesure où les dispositifs de garantie doivent tenir compte de la structure complexe et de l'internationalisation croissante des institutions financières »*, souligne l'étude de Moody's. Les assureurs montrent, pour certains, une certaine réticence. Ces systèmes sont critiqués car ils peuvent *« introduire des comportements plus risqués dans le marché en offrant une protection aux entreprises d'assurances dont la gestion laisse à désirer »*, explique l'agence de notation.

LE TRAUMATISME D'EUROPAVIE

La faillite d'Europavie, en décembre 1997, est la première d'une société d'assurance-vie depuis 1945. Si elle est liée à des circonstances particulières, notamment des malversations, elle n'en a pas moins créé un traumatisme. *« Les assurés d'Europavie pourraient ne pas être intégralement remboursés »*, prévient Moody's. La grogne ne cesse de monter, mais il n'existe pas de jurisprudence sur le sujet. *« Bien que les créanciers soient explicitement des créanciers privilégiés, ce privilège ne garantit pas leur protection intégrale »*, poursuit Moody's. Le code des assurances *« détaille la réglementation applicable en cas »* d'insolvabilité d'une société d'assurance-vie. C'est la première fois que cette réglementation est testée en vraie grandeur. Jusqu'alors, les autorités de tutelle avaient réussi à éviter les défaillances. Les engagements avaient pu être repris. Dernier exemple en date, celui de Prévoyance sociale vie (PS Vie), reprise par AVIP, filiale de la Dresdner Bank, en juin 1996, ce qui avait permis aux assurés d'éviter les pertes.

La profession de l'assurance avait à l'époque jugé utile d'apporter une contribution au plan de redressement. *« Les procédures actuelles de liquidation des sociétés d'assurance-vie ne sont pas adéquates »*, indiquait en juin 1996 la FFSA. Mais elle ajoutait qu'il est de *« la responsabilité des assurés, libres de choisir leur assureur, de vérifier que les sociétés d'assurances auxquelles ils s'adressent présentent toutes les garanties nécessaires »*. Avant de souscrire un contrat, l'assuré devrait donc se transformer en analyste financier et étudier les bilans de sa compagnie ! Il est vraiment urgent de mettre en place un dispositif de protection de l'épargne.

Pascale Santi

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	09-04-98	Diff.
Coflexip	754	-2,96
Elf Aquitaine	762	-4,38
Esso	597	+0,16
Total	705	-6,61
Elyo	—	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	09-04-98	Diff.
Air Liquide	1129	-4,64
Eramet	277,20	+10,74
Gascogne (B)	547	-0,58
Metaleurop	71,65	+0,20
Pechiney	285	-3,71
Rhone Poulenc A	294,60	+6,74
Rochette (La)	29	+1,89
Usinor	98,50	-6,72
Vallourec	462	-6
CFF.(Ferrailles)	505	-3,99
Oxyg.Ext-Orient	4248	-0,63

CONSTRUCTION

	09-04-98	Diff.
Bouygues	985	[illegible]
Ciments Francais	307,60	-4,20
Colas	1070	+0,88
Eiffage	422,30	+3,18
Groupe GTM	495	+2,06
Imetal	820	+0,24
Lafarge	502	-2,52
Lapeyre	454	+5,09
Saint-Gobain	1013	-3,49
SGE	228	+3,64
Vicat	568	-7,38

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	09-04-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1147	-3,28
Bull#	74,30	+16,07
Carbone Lorraine	2378	-1,72
CS Signaux(CSEE)	320	-0,62
Dassault-Aviation	1775	-1,08
Dassault Electro	655	+0,92
De Dietrich	402	-1,71
Fives-Lille	425	+1,80
France Telecom	336,30	-0,54
Intertechnique	1521	+10,88
Legrand	1610	-0,24
Legris Indust.	280	-2,73
Sagem SA	3915	-0,56
Sat	2300	+1,83
Schneider SA	465	+0,27
SFIM	1130	-5,67
Sidel	466	-1,29
Thomson-CSF	248,80	-2,65
Zodiac ex.dt divid	1482	-7,54
CNIM CA#	240	+3,96
Faiveley #	270	+0,27
GFI Industries #	1510	+8,63
Manitou #	900	+0,22
Mecatherm #	200	-2,88
NSC Groupe Ny	965	+14,88
Radiall #	778	-0,12
Sediver	—	[illegible]

Une amorce de consolidation à Paris

EN DÉPIT de la première baisse hebdomadaire de l'indice CAC 40 (– 0,95 %) depuis le 23 janvier, les investisseurs ont abordé le week-end pascal dans la sérénité. Après deux séances consécutives de recul (– 2,84 %), la Bourse a clos, jeudi 9 avril, sur un gain modeste de 0,53 %, à 3 894,48 points. Longtemps hésitante, elle a opté pour le vert, après l'ouverture en hausse de Wall Street. A la veille d'un long week-end férié, de nombreux opérateurs avaient déserté la Bourse de Paris. Le volume de transactions s'en est durement ressenti. Le montant des capitaux échangés s'est limité à 8,9 milliards de francs, contre une moyenne quotidienne de 15 milliards.

VALEURS

Le mouvement de consolidation est-il pour autant terminé ? De nombreux spécialistes pensent, au contraire, que le marché parisien ne pourra pas faire l'économie d'une phase de repli. Ainsi les stratèges de BNP Equities ont-ils indiqué qu'ils ne pensaient pas relever leur objectif de 4 000 points pour le premier trimestre 1999 ; ils estiment qu'entre-temps le marché peut perdre de 5 % à 10 %. Pour sa part, la Société générale reste sagement sur un objectif de 4 300 points. Dans les prochains mois, l'indice CAC 40 pourrait donc évoluer dans une large fourchette de 3 700 à 4 300 points. Une telle incertitude devrait accroître la volatilité du marché. Ce dernier n'est pourtant pas avare de fluctuations erratiques. A l'exemple des mouvements sur l'action Eurotunnel. Après avoir abandonné 5,01 %, la semaine dernière, ce titre a affiché la meilleure performance hebdomadaire, avec un gain de 20,22 %. Déjouant tous les pronostics, l'émission de 769 millions de nouvelles actions, mercredi 8 avril, n'a pas fait plonger le cours vers 3 francs. Au contraire. Et, devant la rapide remontée de l'action, les opérateurs qui avaient spéculé à la baisse ont dû racheter leurs positions, amplifiant le mouvement de hausse.

UNE ENQUÊTE DE LA COB SUR AGF

A la Bourse de Paris, la période des publications de résultats est en passe de se terminer. L'Oréal a présenté, cette semaine, un bénéfice net en hausse de 12,8 % à 4,21 milliards de francs et Suez-Lyonnaise des eaux devrait clôturer la saison, mardi 14 avril. Le thème des résultats étant sur le point d'être épuisé, celui de la concentration du secteur financier a brusquement refait surface. Avec un prétexte de taille : aux Etats-Unis, Travelers et Citicorp ont annoncé, lundi 6 avril, leur mariage pour donner naissance au premier groupe financier mondial. Immédiatement, les actions de la BNP, de Paribas et de la Société générale se sont envolées.

Les investisseurs n'en démordent pas : l'ouverture d'un marché unique en Europe conduira inévitablement à des rapprochements. Depuis le rachat de l'assureur AGF par son concurrent allemand Allianz, toutes les options sont ouvertes. Cette opération a précisément cristallisé l'attention. La Commission des opérations de Bourse (COB) a reconnu avoir ouvert une enquête sur le marché du titre AGF, très agité pendant la période d'offre publique d'achat (OPA). Alors que le prix d'offre est limité à 320 francs, l'action se négocie à 370 francs.

Pour calmer les esprits, la SBF–Bourse de Paris a publié des résultats provisoires de cette opération financière : 83 % du capital a été apporté à l'offre d'Allianz. Mais cette information a immédiatement relancé la polémique. La majorité des actionnaires des AGF ont opté pour l'offre subsidiaire qui permet de garder les actions et de recevoir un bon de cession ou de valeur garantie. Pour détenir au moins 51 % des actions, Allianz devra réduire l'offre subsidiaire et imposer l'offre principale à 320 francs. Bien que prévue dans les modalités de l'OPA, cette réduction n'en est pas moins désagréable.

Enguérand Renault

AUTOMOBILE

	09-04-98	Diff.
Bertrand Faure	449	+12,04
Ecla	1637	+4,28
Labinal	2112	-3,01
Michelin	359,90	+3,80
Peugeot	1022	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	830	+0,72
Renault	281,40	-2,22
Sommer-Allibert	274,50	[illegible]
Valeo	563	+0,12
Sylea	569	+16,84

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	09-04-98	Diff.
BIC	461,70	-4,58
Chargeurs	409	+2,71
Clarins	558	-3,62
Deveaux(Ly)#	885	-3,17
DMC (Dollfus Mi)	158,20	+16,46
Essilor Intl	2250	-0,22
Hachette Fill.Med.	1600	-6,62
L'Oreal	2940	+1,83
Moulinex #	165,90	+3,84
Sanofi	675	-5,86
S.E.B.	920	-1,81
Skis Rossignol	119	-2,29
Strafor Facom	560	+2
Synthelabo	958	+4,13
Arkopharma#	401	-4,27
Boiron#(Ly)	431	-1,57
Devanlay	722	[illegible]
Gautier France	324,50	+0,76
Guerbet	289,90	+1,88
Hermes Internat.1#	477	+2,05
Info Realite #	275,90	+4,66
Pochet	—	[illegible]
Reynolds	445	+6,09
Robertet #	1269	[illegible]
Smoby (Ly)#	612	+6,63
Virbac	539	+7,06

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	09-04-98	Diff.
Bongrain	2950	+3,96
Danone	1445	-2,75
Eridania Beghin	1280	-0,38
Fromageries Bel	4740	-3,44
LVMH Moet Hen.	1192	-6,94
Pernod-Ricard	409,40	+4,29
Remy Cointreau	116,10	+1,18
SEITA	263	+2,35
Brioche Pasq.(Ns)#	734	-3,07
L.D.C.	1180	+1,22

DISTRIBUTION

	09-04-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	734	+4,11
Carrefour	3718	+1,86
Casino Guichard	414,20	-0,55
Castorama Dub.(Li)	990	-2,75
Comptoirs Mod.	3230	—
Damart	4000	+5,76
Galeries Lafayette	4730	+11,29
GrandVision	242	+4,37
Groupe Andre S.A.	720	-1,24
Guilbert	1048	-0,96
Guyenne Gascogne	2029	-4,51
Pinault-Print.Red.	4415	-6,48
Primagaz	518	-0,95
Promodes	3026	+2,86
Rexel	2300	-2,95
Monoprix	405	+0,89
But S.A.	305	-4,05
IMS(Int.MetalSer)#	94	-4,15
Manutan	528	-3,64
Rallye(Cathiard)Ly	314	-8,31
Rubis #	166	-2,92

AUTRES SERVICES

	09-04-98	Diff.
Accor	1655	+2,08
Altran Techno. #	815	+5,70
Atos CA	946	-4,82
BIS	600	+2,56
Canal +	1100	-4,34
Cap Gemini	689	-3,36
Cipe France (Ly) #	199,70	-3,99
Club Mediterranee	547	+2,43
Dassault Systemes	244,80	+2
Eaux (Gle des)	1121	+7,78
Euro Disney	10,10	+6,87
Europe 1	1600	-3,90
Eurotunnel	5,35	+28,22
Gaumont #	427	—
Havas	560	+7,07
Havas Advertising	1041	+11,45
Infogrames Enter.	240,50	-0,28
NRJ #	1105	+5,27
Pathe	1257	-1,56
Publicis #	735	+2,08
S.I.T.A	1405	-3,08
Sodexho Alliance	4438	+4,42
Sogeparc (Fin)	440,50	+3,26
Spir Communic. #	475	-0,89
Suez Lyon.des Eaux	983	+8,82
Technip	730	-3,45
G.T.I (Transport)	348	[illegible]
Louvre #	400	[illegible]
Assystem #	286	-7,24
Fraikin 2#	479	+11,91
Groupe Partouche #	490	+59,42
M6-Metropole TV	874	+3,18
Norbert Dentres.#	840	-4,54
TF1	769	[illegible]

IMMOBILIER

	09-04-98	Diff.
Bail Investis.	902	+0,39
Finextel	125	+1,29
G.F.C.	614	-0,80
Immeubl.France	465	—
Klepierre	1050	+5,21
Rue Imperiale(Ly)	6950	-0,85
Sefimeg CA	423,50	-1,69
Silic CA	1000	-4,67
Simco	518	+0,58
Soc.Fonc.Lyonnai.#	984	+0,30
UIF	470	+1,51
Unibail	810	+5,05
Fonciere (Cie)	830	+0,60
Fonciere Euris	337	—
Foncina #	600	+3,27
Imm.Plaine Monc.	—	—
Im.Marseillaise	11300	+3,57
Frankoparis #	78,30	+0,38
Immob.Batibail Ny#	295	+14,11
Immob.Hotel. #	35,30	+2,61

SERVICES FINANCIERS

	09-04-98	Diff.
Axa	698	+8,36
B.N.P.	537	+4,67
C.C.F.	510	-1,35
CPR	485	-2,61
Cred.Fon.France	150,10	+7,98
Credit Lyonnais CI	583	+7,16
Dexia France	765	-3,65
GAN ex.dt sous.	187	+4,29
Interbail	159	+4,95
Locindus	844	-0,70
Natexis	455	—
Paribas	674	+4,01
SCOR	378	-0,78
Selectibanque	73,50	-1,34
Societe Generale	1272	+3,12
Sophia	259,90	+0,89
UIS	217,10	-0,77
Union Assur.Fdal	1090	+6,54
Via Banque	198,10	-5,07
Worms & Cie	381	-1,55
Bancaire (Cie)	1151	+2,49
Cetelem	781	+1,42
France S.A	1572	+5,50
Immobanque	725	-0,82
UFB Locabail	—	—
Assur.Bq.Populaire	708	+5,30
C.A. Paris IDF	879	-1,28
Factorem	750	+1,62
I.C.C.#	170	+3,03
Union Fin.France	785	+1,15

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	09-04-98	Diff.
Bollore Techno.	990	+1,12
Cerus Europ.Reun	41,80	+0,60
CGIP	2783	+3,80
Christian Dior	781	-6,24
Dynaction	194	-3,96
Eurafrance	3235	+3,68
Fimalac SA	710	-4,82
Gaz et Eaux	3200	-4,22
Lagardère	244	-7,22
Lebon	305	+4,09
Marine Wendel	1050	-3,04
Nord-Est	137	-0,29
Salvepar (Ny)	526	-0,94
Albatros Invest	190,80	+0,42
Burelle (Ly)	440,10	+4,78
Carbonique	10960	+0,92
Centenaire Blanzy	582	-1,85
F.F.P. (Ny)	454	-1,30
Finaxa	573	+12,35
Francarep	300	-6,25
Sabeton Ly	750	+0,26
Finatis(ex.Locain)	290	+13,72
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	150	+4,52

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) — le 3 avril

DIVERSIFIÉES FRANCE
Performance moyenne sur 1 an : 26,22 %, sur 5 ans : 62,18 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Federal France Europe	FEDFIN	1	55,96	—	[illegible]	173,21
Emergence Poste	SOGEPOST	2	52	—	[illegible]	190,89
Intersélection France	SG	3	45,68	1	104,34	465
Midland Options Plus	MIDLAND	4	42,54	10	58,90	69560,47
Norwich Sélection	NORWICH	5	38,47	3	90,24	206,97
Pervalor	SG	6	36,93	5	81,80	959,73
Valeurs de France	BRED	7	36,63	—	[illegible]	678,54
Natio Epargne Retraite	BNP	8	36,61	2	104,79	199
State Street Allocation Euro	STATE ST	9	29,76	—	[illegible]	1582,56
Ouest Valeurs (C)	CIO	10	28,85	7	71,98	225,36
Ouest Valeurs (D)	CIO	11	28,85	9	71,07	193,87
Federal Croissance (C)	CDT BRET	12	27,57	6	71,51	247,52
Federal Croissance (D)	CDT BRET	13	27,57	8	71,49	223,97
Objectif Patrimoine	LAZARD G	14	25,42	4	81,76	1178,14
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	15	20,72	12	50,36	2657,54
Federal Croissance (C)	CDT BRET	12	27,57	6	71,51	247,52
Federal Croissance (D)	CDT BRET	13	27,57	8	71,49	223,97
Objectif Patrimoine	LAZARD G	14	25,42	4	81,76	1178,14
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	15	20,72	12	50,36	2657,54
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	16	20,71	13	50,36	2415,50
Alliage (D)	BGP	17	20,45	—	—	1316,18
Alliage (C)	BGP	18	20,44	—	—	1461,26
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	19	20,36	15	45,88	297,67
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	20	20,34	16	45,82	271,07
Trésor Avenir	CDC TRES	21	17,66	14	50,23	131,59
Avenir Epargne	CM ASSUV	22	16,27	11	58,87	20395,13
Sévéa	CNCA	23	10,48	—	—	123,14
Acti 2 (D)	BBL FRAN	24	4,75	18	31,95	14548,88
Acti 2 (C)	BBL FRAN	25	4,74	17	31,37	17367,87
Stardex France	CAPSTARD	26	-7,95	19	9,52	10694,28

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 27,12 %, sur 5 ans : 81,22 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Sogevar	SG	1	61,69	1	155,60	470,35
Provence Europe	CS HOTTI	2	56,87	19	101,68	2071,94
Natio Euro Perspectives	BNP	3	56,25	6	120,75	2203,06
Atout France Monde	CNCA	4	48,79	4	121,81	274,29
Le Livret Portefeuille	CDC	5	46,80	12	114,34	1391,52
Athena Valeurs	ATHENA B	6	45,15	20	100,44	377,46
Natio Epargne Patrimoine	BNP	7	43,68	10	114,91	169,96
Finarval	COURCBOU	8	43,25	24	97,40	3210,17
Dynamico	BQ EUROF	9	43,22	21	99,19	2672,24
Horizon	ECUREUIL	10	42,82	15	109,42	2846,82
Capital DR Europe	PALUEL	11	42,55	23	97,62	2659,65
Acti Croissance (C)	BBL FRAN	12	42,54	37	76,10	180,49
Acti Croissance (D)	BBL FRAN	13	42,53	38	76,05	169,20
Eagle Investissement	EAGLE ST	14	42,01	11	114,43	287,97
Saint-Honore Investissements	CF ROTHS	15	41,94	5	121,08	1709,72
Techno-GAN	GAN	16	40,86	14	112,57	11267,99
Bacot-Allain International	BACOT	17	40,26	44	63,18	6658,80
Soginter	SG	18	39,94	17	104,22	348,42
VIA Investissement	VIA BANQ	19	38,29	27	90,64	800,50
Cicamonde	CIC PARI	20	37,96	26	90,75	1932,03
Capital-DR.International	PALUEL	21	36,67	41	68,84	1761,83
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	22	35,32	22	98,65	598,41
C.I.P.E.C.	CIPEC	23	35,32	13	113,78	1881,43
Orsay Investissement	ORSAY	24	34,94	50	53,28	17006,99
Biosphère	CYRIL FI	25	34,41	7	119,33	2343,26
Conservateur Saint-Honore	CF ROTHS	26	33,93	16	108,17	1780,26
Placement Nord (C)	SMC	27	33,90	8	117,67	2004,58
Placement Nord (D)	SMC	28	33,90	9	117,67	1999,17
Slivam	CL	29	33,64	28	89,80	671,21
Gestion Indosuez (C)	B INDOSU	30	33,46	29	87,57	1696,52
Gestion Indosuez (D)	B INDOSU	31	33,41	30	87,18	1276,87
Le Portefeuille Diversifié	COGEFI	32	33,27	2	151,94	2286,52
Saint-Honore Vie & Santé	CF ROTHS	33	33,01	3	129,32	2237,16
Carmignac Patrimoine	CARMIGNA	62	19,64	46	58,88	10958,95
Vivax (D)	GESTOR	63	19,14	—	—	1235,81
Vivax (C)	GESTOR	64	19,13	—	—	1283,74
Objectif Sélection	LAZARD G	65	18,66	—	—	60852,26
Leumi Long Terme (D)	B LEUMI	66	17,75	55	50,17	9753,27
Leumi Long Terme (C)	B LEUMI	67	17,75	54	50,17	10599,20
Alliance	VIA BANQ	68	17,23	51	51,34	14154,99
Etoile Patrimoine Equilibre C	CDT NORD	69	16,53	—	—	134,53
Etoile Patrimoine Equilibre D	CDT NORD	70	16,52	—	—	129,06
Atlas Maroc	ATLAS	71	15,61	—	—	191,68
France Israël Croissance	ABEILLE	72	15,39	—	—	967,53
Saint-Honore Indices Cliquet	CF ROTHS	73	14,81	47	57,13	356,23
Egeval (D)	BRED	74	13,27	53	50,41	157,53
Egeval (C)	BRED	75	13,27	52	50,41	176,12
Capital-Valeurs	PALUEL	76	13,22	66	30,17	580,02
Global Performance	CHEVRIL	77	12,96	—	—	1114,83
Barclays-Monde (C)	BARCLAYS	78	12,77	48	55,11	358,65
Barclays-Monde (D)	BARCLAYS	78	12,77	48	55,11	358,65
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	80	10,06	36	76,54	216,75
Select Défensif (D)	SG	81	9,75	—	—	1118,45
Select Défensif (C)	SG	82	9,75	—	—	1126,14
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	83	7,82	—	—	1180,21
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	84	7,82	—	—	1158,40
Novactions	BQ EUROF	85	7,03	—	—	1286,58
Orsay Arbitrage	ORSAY	86	6,87	65	30,62	18847,71
Atalante Gestion	CDC GEST	87	4,59	—	—	1265754,48
Méditerranée Emergence	SMC	88	3,68	—	—	1796,82
China Europe Fund	IFDC LTD	89	-11,89	—	—	1997,82

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES
Performance moyenne sur 1 an : 25,83 %, sur 5 ans : 52,08 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Fructi-Actions Rendement	GRP BP	1	[illegible]	6	[illegible]	937,69
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	2	39,53	11	56,45	1429,35
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	3	39,53	12	56,45	1463,18
MDM Immobilier	MDMASSUR	4	39,32	2	[illegible]	174
Conservateur Unisic	CONSERVA	5	34,71	1	[illegible]	592,05
CNP Assur Pierre	CNP	6	33,77	3	76,78	785,99
Natio Immobilier	BNP	7	[illegible]	4	[illegible]	1709,42
Francic Pierre	CIC PARI	8	[illegible]	7	[illegible]	169,94
Uni-Foncier	CNCA	9	[illegible]	8	[illegible]	1778,28
Convertimmo	SG	10	30,61	5	[illegible]	126,44
UAP Aedificandi	UAP	11	[illegible]	17	[illegible]	622,36
Placement Immobilier (C)	SMC	12	29,84	9	[illegible]	167,96
Placement Immobilier (D)	SMC	13	29,83	10	[illegible]	166,63
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	14	27,28	13	[illegible]	16512,69
Agfimo	AGF	15	24,24	20	47,34	664,33
Agfimo	AGF	15	24,24	20	47,34	664,33
Croissance Immobilière	EPARGNE	16	[illegible]	18	48,32	682,66
Haussmann Pierre (D)	B WORMS	17	22,59	16	[illegible]	1287,15
Haussmann Pierre (C)	B WORMS	18	22,58	15	[illegible]	1433,83
Leven Investimmo	SG	19	20,15	22	43,76	13170,77
Gestion Immobilier Inte. (C)	B INDOSU	20	19,82	19	47,55	896,45
ABF Foncière Sélection	ABF	21	19,59	27	39,46	4568,14
Gestion Immobilier Inte. (D)	B INDOSU	22	19,55	21	47,19	581,93
AGF Foncier	AGF	23	19,40	23	41,42	109,05
Foncival	BRED	24	18,96	14	50,67	360,41
Zurich Actions Pierre	ZURICH	25	14,85	—	—	1201,40
Alizes Pierre	CDT MUTU	26	14,28	28	14,04	1282,11
Foncière Long Terme (D)	VERNES	27	13,07	24	29,81	545,03
Foncière Long Terme (C)	VERNES	28	13,07	25	29,80	738,50
Capital Pierre Investissement	PALUEL	29	11,72	26	21,79	665,66

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES
Performance moyenne sur 1 an :– 9,96 %, sur 5 ans : 28,58 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Energia	WORMS	1	-9,78	1	62,99	445,93
Sélection Geologia	CCF	2	-7,94	3	57,02	144,78
Premior	CDT NORD	3	-4,35	2	32,50	351,30
Oraction	CNCA	4	-7,61	4	36,73	1596,39
Groupama Or	GROUPAMA	5	-9,24	—	—	8023,66
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	6	-9,57	—	—	99,46
Aurecic	CIC PARI	7	-20,85	8	-28,59	891,04
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	8	-21,36	5	25,78	1749,07
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	9	-29,38	6	25,70	1394,91
Orvalor	SG	10	-31,80	7	-3,08	941,62

CONVERTIBLES
Performance moyenne sur 1 an : 25,81 %, sur 5 ans : 71,18 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Convertibles Monde (C)	VERNES	1	40,37	5	79,85	21425,70
Convertibles Monde (D)	VERNES	2	40,37	4	79,86	18928,17
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	3	35,82	—	—	17775,41
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	4	35,80	—	—	16906,90
Objectif Convertible	LAZARD G	5	34,80	2	83,99	3312,74
Fineurope Convertibles	COURCBOU	6	31,21	8	79,05	2264,17
Natexis Convertibles Europe	B NATEXI	7	31,45	10	64,62	25757,29
Saint-Honore Convertibles	CF ROTHS	8	28,21	—	—	1653,04
Convertis (C)	SG	9	28,13	—	—	1357,09
Convertis (D)	SG	9	28,13	—	—	1357,09
Acti Convertibles (D)	BBL FRAN	20	25,81	—	—	1409,02
Inogestion (D)	ECOFI FI	21	22,49	11	52,87	20553,77
Inogestion (C)	ECOFI FI	22	22,49	12	52,87	21223,53
SG Convertibles	SG	23	20,40	—	—	65702,54
Pyramides Convertibles (D)	VERNES	24	14,30	13	48,94	13253,02
Pyramides Convertibles (C)	VERNES	25	14,30	14	48,52	14900,11
Provence Convertibles	CS HOTTI	26	13,77	—	—	14010,71
Victoire Convertibles	ABEILLE	27	13,48	—	—	129,58

Les sicav immobilières offrent une protection en cas de baisse

AFFECTÉES jusqu'à l'année dernière par la crise de la pierre, les sicav immobilières semblent toujours délaissées par les investisseurs. Elles doivent faire face depuis plusieurs années à des sorties régulières (91 millions de francs en mars). Au total, les sicav immobilières ne pèsent plus qu'une douzaine de milliards de francs, alors que l'encours des sicav actions françaises s'élève à 200 milliards. L'explication est simple : les performances des fonds qui misent principalement sur les actions des sociétés foncières, les sociétés immobilières d'investissement et les sociétés de crédit-bail immobilier restent en retrait par rapport à la plupart des autres familles de sicav.

Depuis le début de l'année, les sicav immobilières affichent pourtant une progression très honorable, de l'ordre de 20 %, mais qui reste inférieure à celle des sicav actions françaises, qui enregistrent plus de 25 % de hausse en trois mois. Une hiérarchie tout à fait normale, les valeurs immobilières font encore moins bien que le reste de la cote. L'indice SBF 250 a grimpé d'environ 28 % depuis le début de l'année, contre « seulement » 25 % pour l'indice SBF, retraçant l'évolution du cours des actions des sociétés appartenant au secteur immobilier. Toutefois, l'écart se réduit entre ces dernières sociétés et l'ensemble de la Bourse. Sur douze mois, le SBF 250 progressait d'environ 43 %, contre seulement 13 % pour le SBF immobilier.

« FRISSONS SUR LES LOYERS »

Est-ce le signe d'un réveil des sociétés immobilières ? Quelques gérants y croient. Sur l'immobilier physique, il est clair que l'optimisme est de retour. *« La crise est terminée de l'avis des professionnels. Après une purge, nécessaire mais dramatique, l'essentiel de la bulle spéculative qui s'était formée à la fin des années 80 a été nettoyée. On assiste même à quelques frissons sur les prix des loyers des bureaux haut de gamme et bien situés. Les centres commerciaux se tiennent bien. Sur l'immobilier d'habitation, la baisse paraît stoppée »*, analyse Jean-Pierre Assié, le gérant de Convertimmo. Cette sicav de la Société générale qui mise également sur les obligations convertibles a augmenté la part des valeurs immobilières, de 35 % il y a quelques mois à 50 % aujourd'hui. Néanmoins, il n'est pas certain que la meilleure santé du secteur ait immédiatement et durablement des effets en Bourse.

« La reprise est encore très fragile. De plus, d'un point de vue strictement boursier, on ne peut pas dire que les décotes des sociétés immobilières soient importantes », temporise Dominique Sabassier, responsable de la gestion action à la Caisse centrale des Banques populaires et gestionnaire de Foncier Investissement. Comme beaucoup de sicav immobilières, Foncier Investissement continue de diversifier largement ses investissements sur des entreprises qui ont un rapport plus au moins évident avec la pierre comme Saint-Gobain, Lapeyre et la Société du Louvre.

Une chose semble mettre d'accord les gérants : les sicav immobilières présentent un certain intérêt parce que l'ensemble du marché d'actions a beaucoup et rapidement monté. *« Elles ont retrouvé un caractère défensif. En cas de retournement des marchés, elles devraient offrir une certaine protection à la baisse »*, estime Pascal Boiteau, gestionnaire d'Haussmann Pierre, une sicav de la Banque Worms. *« Les plus belles sociétés immobilières sont de nouveau capables d'assurer un rendement supérieur aux obligations d'Etat »*, précise-t-il.

Baisse des taux oblige, ces dernières rapportent moins de 5 %, alors que l'immobilier de bureaux à Paris peut offrir un rendement supérieur à 6 %. *« Les valeurs immobilières ont déjà montré leur capacité de résistance lors des dernières secousses sur les marchés boursiers »*, fait remarquer Jean-Pierre Assié. Beaucoup de gérants recommandent de consacrer jusqu'à 15 % de ses investissements en actions françaises aux sicav immobilières.

Joël Morio

هكذا من الاصل

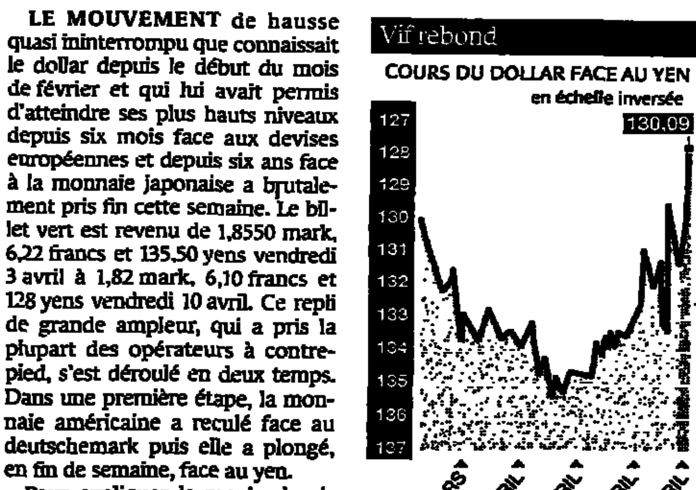
La Banque du Japon intervient en force pour soutenir le yen

Le dollar s'est vivement replié, cette semaine, face à l'ensemble des devises. Les signes d'accélération de la croissance en Allemagne ont dopé le mark, tandis que l'action de la banque centrale nippone a permis à sa monnaie de se redresser

La semaine, calme sur les marchés de taux d'intérêt, a été en revanche très agitée sur le compartiment des changes. Le dollar s'est d'abord nettement replié face aux devises européennes, les opérateurs anticipant à la fois un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis et une accélération de la croissance sur le Vieux Continent. Ils estiment que ce renversement de tendance de part et d'autre de l'Atlantique pourrait avoir rapidement une traduction monétaire. Face au yen, le billet vert a plongé après l'intervention surprise et massive, jeudi 9 avril, de la Banque du Japon. Il a cédé 4 % en quelques heures. Par cette action énergique, les autorités monétaires nippones ont voulu délivrer aux marchés un message de fermeté et démontrer qu'elles n'entendent pas utiliser l'arme de la dévaluation compétitive pour relancer leur économie.

LE MOUVEMENT de hausse quasi ininterrompu que connaissait le dollar depuis le début du mois de février et qui lui avait permis d'atteindre ses plus hauts niveaux depuis six mois face aux devises européennes et depuis six ans face à la monnaie japonaise a brutalement pris fin cette semaine. Le billet vert est revenu de 1,8550 mark, 6,22 francs et 135,50 yens vendredi 3 avril à 1,82 mark, 6,10 francs et 128 yens vendredi 10 avril. Ce repli de grande ampleur, qui a pris la plupart des opérateurs à contrepied, s'est déroulé en deux temps. Dans une première étape, la monnaie américaine a reculé face au deutschemark puis elle a plongé, en fin de semaine, face au yen.

Pour expliquer le regain de vigueur de la devise allemande, les analystes mettent en avant les anticipations d'un renversement de tendance des cycles économiques de part et d'autre de l'Atlantique. Pour la première fois depuis sept ans, le taux de croissance en Allemagne devrait atteindre en 1998 le niveau observé aux Etats-Unis : 2,7 % selon les dernières prévisions des experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ce mouvement se confirmerait en 1999 (2,9 % de hausse du produit intérieur brut allemand contre 2,1 % seulement pour le PIB américain). La conviction des investisseurs d'assister à *un tournant économique majeur* a été renforcée au cours des derniers jours par la publication des statistiques du chômage. A la surprise générale, 36 000 emplois ont été détruits outre-Atlantique au mois de mars alors que, en Allemagne, le taux de chômage, mesuré il est vrai en données brutes, est revenu au cours du même mois de 12,6 % à 12,1 %. Face aux perspectives d'un *ralentissement de l'économie américaine* et d'une accélération de la croissance allemande, de nombreux investisseurs choisissent d'acheter des marks et de vendre des dollars.



L'intervention massive de la Banque du Japon a permis au yen de se redresser face au dollar.

Ils le font d'autant plus volontiers qu'ils s'attendent à ce que ce *changement de donne économique* trouve rapidement une traduction monétaire : des taux directeurs stables aux Etats-Unis mais orientés à la hausse en Europe. Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank, a affirmé mardi 7 avril que, s'il ne voyait pour l'instant aucune raison de relever les taux d'intérêt en Allemagne, son opinion pourrait changer au cours de l'été. La remontée des taux à court terme allemands (actuellement à 3,65 %) et la réduction de l'écart qui les sépare des rendements américains (aujourd'hui fixés à 5,65 %) augmenteraient l'intérêt de détenir des deutschemarks.

DÉFICIT AMÉRICAIN

Un autre élément jouant en faveur du mark réside, selon les experts, dans la probable détérioration des comptes extérieurs américains en raison de la crise asiatique. Le déficit des balances commerciale et courante des Etats-Unis risque de fortement se creuser au cours des prochains mois, ce qui exercera une forte pression à la baisse sur le billet vert (un dollar de *déficit américain supplémentaire* équivaut à un dollar de plus vendu sur le marché des changes). Chacun se souvient que la dégradation des comptes courants américains avait été à l'origine du plongeon historique du billet vert au début de l'année 1995.

Le recul du dollar face à la monnaie japonaise n'a en revanche pas d'explication économique. Au contraire : c'est pour stopper la baisse du yen observée après la présentation d'un plan de relance de l'économie jugé globalement décevant que la Banque du Japon a décidé d'intervenir, *jeudi 9 et vendredi 10 avril.* Son action a été aussi énergique – elle aurait vendu plus de 10 milliards de dollars – qu'efficace.

Au cours des dernières semaines, le recul continu du yen avait suscité des interrogations sur la straté*gie monétaire suivie par Tokyo.* L'intervention de jeudi constitue avant tout un message de clarté et de fermeté monétaire et prouve que le gouvernement nippon n'est nullement décidé à écouter les nombreux économistes qui estiment qu'une dévaluation du yen serait le meilleur moyen de redonner un peu d'oxygène à l'économie nippone (le levier de la baisse des taux ne peut plus être actionné avec un taux d'escompte fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995).

TOKYO NE DÉVALUE PAS

Pour les autorités japonaises, une dépréciation du yen présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. Elle risquerait d'abord, selon elles, d'accélérer la fuite des capitaux hors de l'Archipel et de faire plonger la Bourse de *Tokyo, ce qui, en dévalorisant leurs* portefeuilles de valeurs mobilières, augmenterait encore les difficultés financières des banques nippones. De surcroît, une dévaluation compétitive du yen provoquerait la colère des Etats-Unis, déjà pénalisés par le plongeon des devises d'Asie du Sud-Est, et qui redoutent par-dessus tout une explosion de leurs déficits commerciaux. L'intervention japonaise sur le marché des changes a d'ailleurs été aussitôt saluée par le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin. Il se pourrait d'ailleurs que la Réserve *fédérale des Etats-Unis, pour la* première fois depuis plusieurs années, ait épaulé jeudi la Banque du Japon dans son opération.

Même si elle bénéficie du soutien américain et même si elle dispose de munitions colossales (plus de 200 milliards de dollars), la Banque *du Japon aura toutefois bien du* mal, selon les experts, à gagner la bataille du yen face aux marchés financiers, tant les perspectives économiques apparaissent sombres pour le Japon. Difficile, aujourd'hui, pour un gestionnaire, d'envisager acquérir en masse des yens n'offrant qu'une rémunération dérisoire (0,7 % à trois mois) et d'acheter en grande quantité la monnaie d'un pays dont les experts de l'OCDE annoncent qu'il va connaître en 1998 sa première récession depuis vingt ans.

Pierre-Antoine Delhommais

Bercy sélectionne les nouveaux SVT

Le ministère de l'économie et des finances a publié, vendredi 10 avril, la liste des nouveaux spécialistes en valeurs du Trésor (SVT). Ces établissements seront chargés, selon le communiqué de Bercy, *« d'accompagner l'Etat dans sa politique d'émission au cours des trois prochaines années »*, d'animer le marché de la dette publique française et *« d'en assurer le meilleur placement au meilleur coût »*.

Ils sont au nombre de vingt (dix français et dix étrangers). Les banques britanniques Barclays Capital et HSBC James Capel Contrepartie font leur entrée dans le groupe des SVT, alors que la maison suisse UBS en sort.

MATIÈRES PREMIÈRES

Progression du café

COURS À TERME DU ROBUSTA

à Londres en dollars par tonnes

2 000 / 1 900 / 1 800 / 1 700 / 1 600 / 1 500 / 1 400 — 15.15 — 31 OCT. / 28 NOV. / 26 DÉC. / 23 JANV. / 20 FÉV. / 20 MARS / 9 AVR. — 1997 / 1998

DEPUIS quelques mois, les deux cafés, l'arabica et le robusta, cheminent différemment sur leurs Bourses de cotation respectives, New York et Londres. De 260 cents la livre en juin 1997 sur le CSCE new-yorkais, l'arabica a progressivement baissé jusqu'à 184 cents en décembre pour *dégringoler, en ce* mois d'avril, à 140 cents pour le contrat de référence à échéance juillet (146,3 cents pour mai), en légère hausse pourtant sur les jours précédents. Il n'a dû qu'à l'excellente tenue du marché de Londres de ne pas descendre plus bas. Sur *le Liffe londonien, le robusta s'est* trouvé brutalement propulsé à des niveaux qu'il n'avait pas connus depuis juillet 1997 : à 1 852 dollars la tonne pour l'échéance juillet (1 906 dollars pour mai).

La petite progression des cours de l'arabica de ces derniers jours a *été enregistrée grâce à des achats* de couverture avant les fêtes de Pâques. La décision des torréfacteurs Folger (filiale de Procter & Gamble) et Maxwell House de baisser le prix de leurs boîtes de café de 13 onces y a également sa part, de même que la baisse des stocks certifiée aux Etats-Unis. En revanche, le fort décrochage des prix au long des mois est lié aux perspectives d'une prochaine récolte brésilienne d'au moins 35 millions de tonnes.

Le robusta est dopé par l'attente inverse : les principaux producteurs *produiront moins. Ils n'ont* pas résisté à la sécheresse que leur a infligée le phénomène climatique El Niño. C'est le cas en Afrique de l'Ouest, et particulièrement en Côte d'Ivoire, dont la production ne devrait pas dépasser 230 000 tonnes (contre 280 000 la saison dernière). En Asie, le Vietnam a dû, lui aussi, revoir à la baisse ses espoirs de récolte : loin des 380 000 tonnes initialement prévues, elle ne s'élèverait plus qu'à 320 000 tonnes. Le premier producteur mondial enfin, l'Indonésie, ne fera pas mieux qu'en 1996-1997 avec 330 000 tonnes. La concurrence avec son voisin vietnamien se fait âpre : non content de lui disputer la place de numéro un mondial, celui-ci lui ravit, en vendant un café moins cher, une partie de son important débouché japonais.

Carole Petit

Marché international des capitaux : une activité très soutenue

L'ACTIVITÉ demeure très soutenue, favorisée par la crise financière asiatique et par la *transition de nos monnaies nationales à l'euro.* Ces deux éléments ont contribué à la récente chute des rendements. Les emprunteurs se bousculent pour profiter du bas niveau de l'intérêt. Les investisseurs répondent avec empressement à leurs propositions, préférant dans l'ensemble acquérir des obligations de longue durée (d'au moins dix ans) qui rap*portent un peu plus que les autres. Mais il y a* également de la place pour de nouveaux titres d'échéance moyenne (de l'ordre de cinq ans) ou intermédiaire (sept ans), car c'est en quelque sorte une zone de stabilité où les prix en Bourse sont moins vulnérables.

Ce mélange de confiance et de prudence de la part des souscripteurs conduit à élargir le *choix des signatures.* Beaucoup sont prêts à faire des concessions sur la qualité des émetteurs, pourvu que la rémunération soit à la mesure des risques qu'ils prennent. En témoigne la facilité avec laquelle la Corée vient de lever 4 milliards de dollars. Ce pays avait divisé son emprunt en deux tranches de durée différente – cinq et dix ans – qui, respective*ment, rapportaient* à leur lancement 3,45 et 3,55 points de pourcentage de plus que les bons et les obligations du Trésor américain.

Pour apprécier l'ampleur du supplément d'intérêt dont a dû s'acquitter la Corée, du fait de la médiocrité actuelle de son crédit, il est intéressant de comparer les conditions de son opération à ce que l'on attend de la Caisse française de développement (CFD). Cet établissement s'apprête à émettre des obligations d'une durée de sept ans pour environ 300 mil*lions de dollars. On estimait, ces derniers* jours, qu'il suffirait d'ajouter entre 0,25 et 0,30 point de pourcentage au rendement des fonds d'Etat américains pour assurer sa réussite. La CFD entend lever des fonds pour le compte de la France (il s'agit de sa contribution au Fonds monétaire international), si bien qu'elle bénéficiera, en l'occurrence, de la ga*rantie explicite de la République.*

MOINS DE DOLLARS EN ATTENDANT L'EURO

L'intérêt que suscite l'opération prochaine de la CFD montre à l'évidence combien les investisseurs continuent à rechercher des placements très sûrs même s'ils rapportent relativement peu. Les dernières nouvelles en *provenance d'Asie, et en particulier du Japon,* ont renforcé ce souci. En outre, l'emprunt français promet de se distinguer du fait même de la devise dans laquelle il sera libellé. Les Etats européens sont devenus extrêmement rares dans le compartiment du dollar. Pour deux raisons. La première tient au coût nominal des emprunts en dollars, plus élevé que celui de ceux émis dans les grandes monnaies de notre continent. Même si, en passant des contrats d'échange, on peut réduire le poids effectif du service de la dette, c'est le coût nominal qui apparaît dans les comptabilités officielles, celles utilisées pour mesurer la conformité aux critères du traité de Maastricht (*Le Monde* daté 22-23 février).

L'autre raison de la rareté des émissions en dollars de la part des pays candidats à l'Europe de la monnaie commune tient à leur volonté *de se préparer le mieux possible à l'euro sur le* plan technique. Ceux qui lèvent des fonds en d'autres monnaies que la leur empruntent, soit dans des devises de pays voisins, soit en écus, en précisant bien leur intention de fusionner ces transactions avec des dettes émises sur leur marché national dès que l'euro existera. Les banques les poussent à agir dans *ce sens. Elles incitent actuellement le Trésor* public d'Helsinki à contracter sous peu un long emprunt en écus dont le profil serait le même qu'un autre libellé en markkas. Les mêmes intermédiaires financiers conseillent également à la Suède d'émettre une opération en écus.

Ces derniers mois, seuls deux pays de l'Union européenne ont directement contracté des emprunts obligataires en dollars : la Grèce (recalée à l'examen de passage à l'euro) et le Danemark (qui, pour l'instant, ne se présente pas). Les autres ne se lancent en dollars que par le truchement d'établissements publics, lesquels empruntent beaucoup moins que les Etats eux-mêmes. Privés de la plupart des pays européens, les investisseurs d'obligations en dollars espèrent l'arrivée d'autres pays étrangers très respectés, comme le Canada. Celui-ci n'a rien annoncé pour l'instant, mais on table sur la venue prochaine d'un établissement public fédéral, EDC, qui lui sert de banque du commerce extérieur.

Christophe Vetter

Les places occidentales marquent le pas dans leur chasse aux records

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↗ + 6,21%	↗ + 0,13%	↘ – 0,95%	↗ + 0,68%	↗ + 1,10%
16 481,12 points	8 994,86 points	3 894,48 points	6 105,50 points	5 312,25 points

ENFIN ! Les opérateurs ne semblaient plus y croire : la course effrénée aux records à laquelle se livrent les places occidentales depuis plus de deux mois vient de connaître sa première pause.

Pause tout à fait relative : la Bourse de Francfort a encore engrangé 1,10 % en quatre séances, après le gain de 2,8 % enregistré une semaine plus tôt. Les autres places ont plus franchement marqué le pas à la veille de la longue trêve pascale : Wall Street termine la *semaine sur* un gain de 0,13 %, Londres gagne 0,68 % et Paris cède finalement 0,95 %. La Bourse de Tokyo continue d'évoluer à contre-tendance : en forte baisse la semaine passée (– 7,3 %) alors que tous les autres marchés progressaient, elle termine cette semaine sur un rebond de 6,21 %.

Cette consolidation était attendue : les économistes commençaient réellement à s'inquiéter de la pluie hebdomadaire de records, n'hésitant pas à parler de *« folie boursière »*. Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank, est au nombre de ces inquiets. Dans le quotidien *Die Welt* de jeudi, l'expert faisait état de ses craintes. *« Le risque de krach est réel. Je table pour cette année sur une baisse des marchés des actions de 10 % environ, si la conjoncture est faible et si la crise asiatique se poursuit »*, déclarait-il.

INVESTISSEURS PAR DÉPIT

Cette euphorie *« comporte vraisemblablement une exagération »*, estimait M. Walter, expliquant que l'envolée des cours ne repose pas sur des raisons tangibles, comme *« des mesures de compression des coûts ou des innovations de produits »*, mais avant tout sur *« l'état d'urgence »* dans lequel se trouvent les investisseurs.

Ces derniers affluent sur le marché des actions non par attrait mais par dépit, selon M. Walter. Face à la baisse des rendements des obligations, où les acheteurs avaient l'habitude d'obtenir des profits *« d'au moins 10 % »*, les investisseurs ont dû se tourner vers les actions, affirme l'économiste. Pour preuve : selon des estimations publiées *jeudi par* l'Investment Company Institute (ICI), les apports nets dans les fonds de placement américains en actions se sont élevés à 27,5 milliards de dollars (167,7 milliards de francs) en mars, contre 24,2 milliards de dollars le mois précédent.

Forte de cet apport de capitaux nouveaux, la grande Bourse américaine a battu un nouveau record lundi, terminant pour la première fois de son histoire au-dessus des 9 000 points. Mais le marché américain a préféré jouer la prudence à la veille du long week-end pascal : l'indice Dow Jones a terminé jeudi à 8 994,86 points, en hausse de 11,45 points (0,13 %) sur la semaine. Wall Street restera fermée jusqu'à mardi. La prudence devrait rester de mise jusqu'à la publication, à partir de la semaine prochaine, des résultats financiers des sociétés américaines au premier trimestre.

En Europe, la Bourse de Franc*fort a progressé de 1,79 % selon* l'indice Dax relevé à la clôture officielle et de 1,10 % (à 5 312,25 points) au terme des transactions informatisées. La Commerzbank voit encore de bonnes marges de progression pour le marché allemand. Dans son rapport boursier *hebdomadaire, l'établissement es*time que le Dax serait *« bien évalué »* à un niveau moyen de 5 400 points *« sur les six mois à venir »*.

En quatre séances, la Bourse de Londres a gagné 0,68 % à 6 105,5 points. La semaine avait démarré sur les chapeaux de roue grâce à la fusion de la banque Citicorp et du groupe financier Travelers aux Etats-Unis. Mais, par la suite, les intervenants londoniens sont restés préoccupés par les incertitudes sur la politique monétaire en Grande-Bretagne. Bien que la Banque d'Angleterre n'ait pas modifié sa politique monétaire jeudi, ils ont déploré l'absence de *« signe »* de la part du comité monétaire, qui aurait pu dégager l'horizon en laissant entrevoir la fin du cycle de hausse des taux.

RÉSISTANCE À TOKYO

Le marché parisien a perdu près de 1 % en quatre jours et 2,45 % par rapport à *son plus haut niveau* historique (3 992,20 points), établi mercredi. Les avis sont partagés sur la poursuite de la consolidation, des professionnels évoquant un franchissement, dès la semaine prochaine, du seuil des 4 000 points, d'autres un retour vers la zone des 3 400-3 500 points avant de repartir de l'avant.

En tout état de cause, l'appétit des investisseurs pour le papier reste entier : le placement de 8,5 % du capital de Publicis, jeudi matin, a ainsi été sursouscrit 2,5 fois. Et celui, réalisé cette semaine sur toute l'Europe, des obligations convertibles en actions UBS, Novartis, GlaxoWellcome, Mannesmann, Unilever et Royal Dutch émises par Swiss Life a été sursouscrit dix fois, selon un gérant participant à l'opération.

En dépit de sa vive progression, le marché japonais reste déçu par la baisse des impôts de 4 000 milliards de yens (180 milliards de francs) *annoncée jeudi par le pre*mier ministre, Ryutaro Hashimoto. L'indice Nikkei a terminé vendredi à 16 481,12 points et de nombreux investisseurs considèrent ce niveau comme le seuil de résistance à court terme en attendant de connaître tous les détails du plan de relance, qui devraient être donnés d'ici deux semaines.

François Bostnavaron

LE MONDE / DIMANCHE 12 - LUNDI 13 AVRIL 1998

SPORTS La 96e course cycliste Paris-Roubaix devait se disputer, dimanche 12 avril, sur 266,5 kilomètres d'un parcours de légende parsemé de 50 kilomètres de secteurs pavés qui font de l'épreuve un véritable « enfer du Nord ». ● LE BELGE JOHAN MUSEEUW (Mapei), son nouveau compatriote Andreï Tchmil (Lotto), les Italiens Franco Ballerini (Mapei) et Gianluca Bortolami (Festina) et le Français Frédéric Moncassin (GAN), notamment, figurent parmis les favoris. ● L'ITALIEN FRANCESCO MOSER, triple vainqueur de l'épreuve (de 1978 à 1980), explique, pour *Le Monde*, que la « reine des classiques » sourit au coureur le plus volontaire. ● LA GUERRE DU MATÉRIEL fait toujours rage sur cette épreuve où les fabriquants de fourches rivalisent d'imagination de même que les manufacturiers de boyaux et pneus. ● LA COURSE sera retransmise en direct par France 3 à partir de 13 h 05 et sur Eurosport à 14 h 15.

Paris-Roubaix entretient sa légende jusque sous les douches

« La reine des classiques » n'est pas une course comme les autres. Tous les élements de son décor – tranchées, pavés, flaques, Café du carrefour de l'arbre, ligne d'arrivée – respirent l'histoire, jusqu'aux douches antiques du vélodrome de Roubaix qui ont vécu plus d'un drame

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

La ligne d'arrivée de Paris-Roubaix est là. Sous les trente douches alignées deux par deux, les coureurs voient la fin de l'épreuve. Après l'enfer, le paradis, à tout le moins le purgatoire. S'évacuent avec les eaux usées la boue, la sueur, le sang, mais aussi le dégoût du plus grand nombre et le bonheur d'un seul. Puis les responsables de l'entretien viennent nettoyer l'endroit au jet. Ils remplissent de pleins sacs-poubelle des scories : pelures d'orange, bouts de gâteau, vieux pansements, morceaux de savon, bouteilles vides, et même sous-vêtements sales. Un douteux inventaire que n'aurait pas osé Prévert.



CYCLISME

Les douches du vélodrome de Roubaix sont un anachronisme de plus dans une course échappée des âges. Construites en 1936, elles n'ont pas – ou si peu – été rénovées depuis. Au fond de la vaste salle, la rampe d'eau. Devant, des stalles alignées, quatre-vingt-cinq au total, où les rescapés, rarement aussi nombreux, se changent et échangent. Sous les vilains bancs de bois circule un tuyau de chauffage rouillé dont on ne sait quand il crèvera. L'endroit, froid et gris, a été construit d'un béton mélangé de graviers polis. C'est pourtant là un temple. Année après année, dans ce décor austère, se dit mieux qu'ailleurs la grandeur du cyclisme. Dans le brouillard de vapeur qui nimbe la pièce, enveloppés par une réconfortante chaleur, les coureurs arrivés au bout de leur souffrance livrent leurs confidences sans retenue. Ailleurs, sur d'autres courses, ils emportent leurs secrets dans des cars Pullman ou dans leurs chambres d'hôtel. Ici, dans ce moite confessionnal, ils déclinent l'histoire nue de leur journée. Si Paris-Roubaix est une classique mythique, c'est aussi parce que ses héros acceptent plus facilement de livrer la trame de la légende.

FLOTS DE PAROLES

« Là, les coureurs raconteront des choses qu'ils ne raconteront plus ni une demi-heure après ni jamais de leur vie », explique Jean-Claude Vallaeys, président de l'Association des amis de Paris-Roubaix et secrétaire du Vélo-Club local, organisateur de l'événement. Les mots y sont plus forts qu'ailleurs, les vérités et les mensonges plus gros, les colères plus sauvages. Les silences plus lourds également, comme celui dans lequel se mura, en 1958, Jacques Anquetil, qu'une crevaison priva injustement de la victoire. Des immenses champions qui participèrent à la classique, le Normand est le seul qui ne parvint jamais à inscrire son nom au palmarès.

A l'exception de Miguel Indurain, tous les autres sont passés sous les pommeaux revigorants. En 1955, une violente altercation opposa même, en ce lieu, Louison Bobet et Fausto Coppi, le cadet reprochant à l'aîné de n'avoir couru que pour lui nuire. Même Bernard Hinault est venu, en 1981, et persistait sous le savon à dénigrer la course qu'il venait d'emporter. *« Vous ne me ferez pas renier ce que j'ai déjà dit de Paris-Roubaix... C'est une connerie ! »*, assenait le têtu Breton qui, une fois chez lui, plaça le pavé-trophée bien en vue parmi ses glorieux souvenirs.

Les douches ont vu couler des flots de paroles qui ont construit la gloire de Paris-Roubaix. Le roman de « la reine des classiques » s'est pourtant longtemps passé de ce gueuloir. Alors que la course était créée en 1896, la première arrivée au vélodrome date de 1943 (cette tradition connut une brève interruption de 1986 à 1989). Les éditions précédentes connurent différents points de chute sans que l'histoire dise comment les protagonistes veillaient à leur toilette. Le vélodrome avait, lui, été édifié en 1936 au milieu d'un vaste parc des sports. Le bâtiment des douches appartenait alors à une école adjacente qui abritait des enfants malades venus respirer le bon air et développer leurs capacités physiques.

L'école ferma. Puis, à partir de 1966, les autres sportifs préférèrent se décaper la couenne dans les nouvelles installations de la salle Coubertin. De 1992 à 1995, l'école de police investit un temps le lieu après ses exercices. La mixité ayant conquis les forces de l'ordre avant le peloton, une paroi fut dressée au milieu de la salle afin de préserver l'intimité des deux sexes. Puis les cyclistes ont acquis l'exclusivité de l'endroit. *« Aujourd'hui, l'usage est ponctuel, essentiellement pour Paris-Roubaix »*, explique Jean-Pierre Mahieu, qui travaille sur place depuis 1969. Un club privé des plus sélects que malheureusement certains coureurs, par orgueil ou par pudeur, dédaignent au profit du confort anonyme d'une salle de bains tout équipée.

Le premier sera le dernier. Chaque année, le vainqueur de l'édition arrive sous la douche longtemps après la longue théorie des battus. Ce contre-temps est aujourd'hui sans conséquence. Il n'en était pas de même naguère quand le ballon d'eau chaude se limitait à 3 000 litres. *« Il ne lui restait que de l'eau froide*, raconte Jean-Claude Vallaeys. *Ceux qui avaient abandonné au point ravitaillement de Valenciennes se dépêchaient de venir en voiture pour profiter de l'eau chaude. Du coup, il n'en restait pas toujours assez pour ceux qui terminaient la course. »* Raymond Poulidor se vit ainsi vertement traiter d'égoïste par un gardien alors qu'il lambinait sous le précieux jet. Une intrusion de la modernité a permis depuis de remédier à l'inconvénient.

Pour le reste, la patine de l'endroit est conservée avec jalousie. *« Les consignes sont claires : on ne change rien »*, explique Maurice Esquedin, responsable municipal du parc des sports. Dimanche 12 avril, ceux des 192 coureurs qui auront réchappé aux quelque 266 kilomètres de course, dont près de 50 kilomètres de pavés, devaient retrouver ce lieu immémorial. Pour s'y rendre, ils devaient traverser les locaux du Vélo-Club de Roubaix et passer devant son bar. Au-dessus du comptoir s'égrène en belles lettres rondes le nom de tous les vainqueurs. Lequel de ces masques de boue aura rejoint la liste ?

Benoît Hopquin

Les derniers vainqueurs :

● 1990 : Eddy Planckaert (Bel)
● 1991 : Marc Madiot (Fra)
● 1992 : Gilbert Duclos-Lassalle (Fra)
● 1993 : Gilbert Duclos-Lassalle (Fra)
● 1994 : Andreï Tchmil (Rus)
● 1995 : Franco Ballerini (Ita)
● 1996 : Johan Museeuw (Bel)
● 1997 : Frédéric Guesdon (Fra)

266,5 km en « enfer »

96e ÉDITION- DIMANCHE 12 AVRIL 1998

ROUBAIX
PARIS
COMPIEGNE
FRANCE
ARRIVEE 17 H 00 ROUBAIX
Hem
Cysoing
Has
Attiches
R
Orchies
Mons-en-Pévèle
Valenciennes
Hornaing
Solesmes
R
Troisvilles
St-Quentin
Ham
Noyon
DEPART 10 H 30 COMPIEGNE
SECTEUR PAVÉ R RAVITAILLEMENT

LES PAVÉS (50 km)

Roubaix	300 m
Hem	1 400 m
Gruson	1 100 m
Carrefour de l'Arbre	2 100 m
Camphin-en-Pévèle	1 800 m
Bourghelles	400 m
Cysoing	1 000 m
Templeuve	200 m
Ennevelin	1 400 m
Has à Ennetières	1 400 m
Martinsart	700 m
Attiches à Martinsart	1 800 m
Mérignies	600 m
Mons-en-Pévèle	3 000 m
Mons-en-Pévèle	300 m
Auchy à Bersée	2 800 m
Orchies	1 700 m
Tilloy à Sars-et-Rosières	2 400 m
Warlaing à Brillon	2 700 m
Hornaing à Wandignies-Hamage	3 700 m
Wallers	1 600 m
Forêt d'Arenberg	2 400 m
Maing	2 500 m
Verchain-Maugré à Quérénaing	1 600 m
Saulzoir	1 200 m
Haussy	900 m
Quiévy à Saint-Python	1 500 m
Quiévy	3 700 m
Viesly	1 800 m
Troisvilles	2 200 m

TROIS QUESTIONS A...
FRANCESCO MOSER

1 Vous fêtez en 1998 le vingtième anniversaire de la première de vos trois victoires consécutives dans Paris-Roubaix. Quelle place occupe cette épreuve dans la saison d'un coureur ?

C'est une course unique, magnifique, spectaculaire et très populaire aussi. Le public et la télévision sont partout sur le parcours, tout le temps. Un champion qui fait son métier doit y participer. Il doit essayer de la gagner. Je ne comprend pas les équipes qui refusent d'en prendre le départ sous prétexte qu'elle n'est pas faite pour leurs coureurs. Dans toutes les courses, il n'y jamais qu'un seul vainqueur. Sur Paris-Roubaix, en plus, il devient un héros. Sa notoriété est immense. Je suis très fier de mes trois victoires. Elles m'ont beaucoup apporté, même si elle ne valent pas mon Tour d'Italie 1984 ou mon titre de champion du monde 1977. C'était ma course : j'ai toujours fini et jamais au-delà de la dixième place.

2 Quelles sont les qualités requises pour bien figurer sur les pavés ?

Il faut être costaud. Il faut aussi avoir un moral solide, y croire jusqu'au bout, courir pour gagner. Enfin, et surtout, il faut posséder une grande faculté d'adaptation au terrain parce que des parcours comme ça il n'y en a qu'un dans la saison. C'est une exception. On ne peut pas s'entraîner spécifiquement : on arrive, on essaye de reconnaître les secteurs difficiles, on surveille la météo, on court et on s'en va. Il n'y a pas de préparation particulière et pourtant c'est une course particulière. Chaque année, le vainqueur est celui qui a su voir la route mieux que les autres et placer sa roue au bon endroit. Pour le reste, il est autant « secoué » par les pavés que le dernier.

3 Est-ce qu'un coureur peut envisager, aujourd'hui, d'aligner les victoires comme Roger De Vlaeminck et vous l'avez fait ?

Il y a beaucoup de bons coureurs dans le peloton qui peuvent prétendre signer plusieurs victoires sur Paris-Roubaix : Franco Ballerini, Andrea Tafi, Johan Museeuw de l'équipe Mapei ou Jacky Durand chez Casino. Des athlètes moins connus, moins brillants au long de la saison, mais vraiment « taillés » pour cette course peuvent parfaitement s'imposer deux ou trois fois de suite. Souvenez-vous, Gilbert Duclos-Lassalle et même moi, nous étions très, très forts sur Paris-Roubaix et pas vraiment super ailleurs.

Propos recueillis par Michel Dalloni

Sur les pavés, la victoire de l'homme est aussi celle de la machine

PENDANT Paris-Roubaix, les coureurs n'ont qu'un souci : vaincre les pavés pour vaincre les autres, car ce sont bien les soubressauts provoqués par la disjonction de ces sournois blocs de granite qui usent les hommes, diminuent leurs capacités d'anticipation au fils des kilomètres et provoquent une fausse sensation de fatigue (*Le Monde* daté 14-15 avril 1996). La victoire est aussi celle du couple confort-robustesse. Et si la course offre à son premier rescapé amour, gloire et monnaie, elle pare les cycles lauréats d'un incomparable lustre commercial.

Le tir groupé des hommes de l'équipe Mapei – Johan Museeuw, Ginaluca Bortolami, Andrea Tafi –, en 1996, consacra l'extrême qualité des vélos italiens conçus par Ernesto Colnago. Et les deux succès consécutifs de Gilbert Duclos-Lassalle (1992-1993) sur le vélodrome de Roubaix ont fait bien plus pour la renommée de la technologie américaine des fourches télescopiques – développée par Rock Shox et Manitou – auprès du grand public français que les aventures cahotantes de tous les champions du monde de VTT, pourtant premiers utilisateurs de ce matériel.

La société nivernaise Time a décidé de participer à cette course à la réputation. Bien connue du peloton de Tour de France (en 1997, onze des vingt-deux équipes engagées avaient adopté ses fourches en carbone), elle veut profiter du Paris-Roubaix 1998 pour peaufiner son image de fiabilité. Pour l'occasion, les vélos américains Cannondale de l'équipe Saeco ont abandonné leur fourche télescopique maison au profit d'un modèle Time cintré, à moins que le prototype carbone suspendu mis au point avec les ingénieurs français ne fasse son apparition.

SUCCÈS DU BOUCHE-À-OREILLE

« Pour cette course, nous équipons cinq formations sur vingt-cinq, annonce Alain Descroix, un des responsables du marketing de Time. *La plupart utilisent notre modèle Pro 98, qui associe le carbone et le Vectran pour une meilleure absorption des vibrations sans perte de rigidité latérale, ce qui serait rédibitoire sur ce genre de course, où la précision du pilotage est vitale. »* Si les fourches en carbone s'imposent, c'est qu'elles sont bien moins raides qu'autrefois et, surtout, qu'elle permettent un gain de près d'un kilo sur les modèles télescopiques.

L'ergonome Armel André, l'homme qui a efficacement replacé sur leurs vélos Richard Virenque et Alex Zulle, les deux vedettes de la formation Festina), n'a rien contre le carbone, évidemment, mais l'acier et l'aluminium lui paraissent offrir de même toutes les garanties nécessaires à la performance. *« Si le carbone offre un appréciable gain de poids*, dit-il, *il n'est pas déterminant sur le confort. Il n'absorbe pas l'énergie ou les vibrations mieux qu'un autre matériau. Ça, c'est le travail de l'articulation du coude. C'est elle qui prend tout. »* Au risque d'un insolite tennis-elbow ? *« Non*, répond Armel André, *en sept heures de selle on ne peut pas développer d'affection aussi aiguë. »*

Et puis, on a d'autres trucs pour filtrer ces satanées vibrations parasites. L'Italien Francesco Moser, trois fois vainqueur de l'épreuve (de 1978 à 1980), se souvient : *« De mon temps, on montait des fourches plus cintrées, des boyaux plus gros, une selle plus souple et on mettait deux épaisseurs de rubans sur le guidon. »* Tout ça marche encore. Mais Armel André propose autre chose. Sur le Paris-Roubaix 1998, il a fait adopter à Gianluca Bortolami (Festina), qui figure parmi les favoris, un vélo Peugeot à empattement supérieur. *« Pour lutter au mieux contre l'agression vibratoire, les coureurs ont surtout besoin de stabilité*, insiste-t-il. *Seul un empattement plus important de la machine la leur offre. Et la stabilité, c'est le confort donc le rendement. Il faut aussi que l'athlète n'adopte pas une position trop rigide, qu'il sache rester souple. »* Car, s'il ne l'est pas, aucun élément du vélo ne le sera pour lui. *« La fourche télescopique n'absorbait pas tout*, reprend Armel André, *en plus elle alourdissait l'avant et diminuait la précision des trajectoires. »*

Son succès fut celui du bouche-à-oreille, celui de l'exemple. Puisque Gilbert Duclos-Lassalle se riait des pavés grâce à elle, le peloton l'adoptait dans la foulée. Si Frédéric Moncassin (GAN) devait s'imposer, dimanche 12 avril, à la sortie de l'« enfer du Nord » avec une fourche Time, ses suivants (et ses admirateurs cyclosportifs) réclameraient du carbone à tour de bras. Ce n'est pas là le moindre mérite de Paris-Roubaix : si cette épreuve de légende fâche souvent l'homme avec la nature, elle le réconcilie presque aussitôt avec la machine.

M. D.

DÉPÊCHES

■ **GOLF : L'Américain Fred Couples** (69, 70) et son compatriote David Duval (71, 68) sont ex aequo en tête du Masters de golf d'Augusta après le deuxième tour disputé, vendredi 10 avril, par un vent toujours très fort. Avec un total de 139 (cinq sous le par), ils précèdent Scott Hoch (141) et cinq joueurs à 143, Phil Mickelson, Paul Azinger, Jose Maria Olazabal, Tiger Woods et Jay Haas. Quarante-six joueurs disputeront les deux derniers tours, parmi lesquels deux amateurs, Matt Kuchar (148) et Joel Kribel (150), et deux anciens vainqueurs, Jack Nicklaus, 58 ans, et Gary Player, 62 ans, qui ont respectivement des cartes de 145 et 149. En revanche, Greg Norman (151) et Nick Faldo (154) n'ont pas réussi à se qualifier.

■ **TENNIS : Mary Pierce**, qui n'a pas été sélectionnée dans l'équipe de Coupe de la Fédération par Yannick Noah pour disputer le match contre la Belgique du 17 au 19 avril, s'est qualifiée, vendredi 10 avril, pour les demi-finales du tournoi d'Amelia Island (Floride) en battant la Croate Iva Majoli (6-3, 6-2).

Amaury Sport Organisation court tous les lièvres

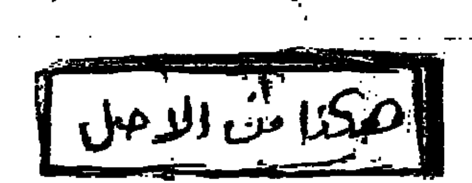
Lorsqu'on édite des journaux, autant les vendre en masse. C'était probablement le raisonnement des responsables du quotidien *L'Auto*, ancêtre de *L'Equipe*, lorsqu'ils ont créé le Tour de France en 1903. Les éditions Amaury (*L'Equipe*, *Le Parisien*, *Vélo Magazine* et *France Football*, entre autres) ont perpétué la tradition en diversifiant, elles aussi, leurs activités. En 1992, elles ont créé une société nommée Amaury Sport Organisation (ASO). Cette entité juridique regroupe actuellement la Société du Tour de France, qui regroupe elle-même nombre de courses cyclistes de prestige, Thierry Sabine Organisation (TSO), rachetée en 1992, et Athlétisme Organisation, créée en 1996.

Les divers événements sportifs qu'elle chapeaute génèrent autant de sujets relatifs au sport à traiter dans les colonnes des journaux du groupe à différentes périodes de l'année. Ainsi, TSO gère des épreuves de sports mécaniques – Dakar, Rallye Atlas Savane et Enduro du Touquet – qui tombent souvent à pic dans une actualité désolée. En pleine trêve hivernale de la saison de football, le Rallye Paris-Dakar donne ainsi aux pages de *L'Equipe* une douce odeur de sable chaud pendant près de trois semaines.

Le Tour de France – dont le leader porte toujours un maillot jaune en souvenir de la couleur du papier du journal créateur – se décline à longueur de pages dans *L'Equipe* et dans le mensuel *Vélo Magazine*. Le Paris-Roubaix, coiffé depuis longtemps par la Société du Tour de France, n'échappe pas à la règle, tout comme d'autres courses cyclistes célèbres : Liège-Bastogne-Liège, la Flèche wallone, Paris-Tours ou le Tour de l'avenir. Sans parler de l'Etape du Tour, épreuve organisée par *Vélo Magazine* depuis 1993, qui propose à des milliers de cyclosportifs de rouler, en pleine Grande Boucle, sur les traces des champions.

La famille ASO n'en finit donc pas de s'agrandir. En 1996, elle a jeté son dévolu sur l'athlétisme en rachetant le Meeting de Paris (Charléty), créé en 1968. Dernièrement, elle a mis un deuxième événement sous la coupe d'Athlétisme Organisation. Dimanche 5 mars, jour du Marathon de Paris, Jean-Claude Killy, un des patrons d'ASO, a annoncé en direct devant les caméras de France Télévision l'acquisition de cette épreuve, qui rassemble plus de 20 000 concurrents. ASO a soufflé la politesse au quotidien *France-Soir*, partenaire de l'épreuve malgré une brève expérience menée par les organisateurs avec *Le Parisien*. Boudée jusqu'ici par les grandes stars de la spécialité à cause de sa grille de prix relativement modeste et d'un parcours réputé lent, l'épreuve pourrait, avec son nouveau propriétaire, viser des records et offrir une grosse dotation.

P. Jo.



Les « microbes » inconnus de l'Antarctique relancent la quête de l'origine de la vie

La NASA veut explorer la banquise d'une lune de Jupiter, susceptible d'abriter une faune similaire

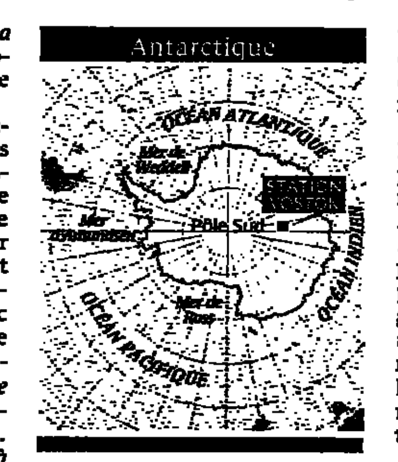
Un microbiologiste russe vient de découvrir une étrange microfaune dans des « carottes » de glace vieilles de cent mille ans provenant de la station russe de Vostok, dans l'Antarctique. Des microbes inconnus pourraient peupler également un lac très ancien situé sous le forage. La NASA voudrait s'y entraîner pour préparer l'exploration de la banquise d'Europe, l'un des quatre gros satellites de Jupiter.

L'ANTARCTIQUE, ce continent inhospitalier qui connaît des records de froid absolus recèle peut-être les clés de l'origine de la vie à des conditions extrêmes dans le système solaire. Un microbiologiste russe de l'Académie des sciences de Moscou, Sabit Abyzov, vient de détecter des micro-organismes inconnus dans des carottes de glace vieilles de cent mille ans prélevées sur le site de la station russe de Vostok. Par ailleurs, on sait, depuis 1993, qu'il existe sous la station, à 3 900 mètres de profondeur, un lac glaciaire important, dont l'âge minimum est estimé à un million d'années, et qui pourrait abriter des formes de vie primitives (*Le Monde* du 26 juin 1996).

Afin de ne pas polluer le lac et ses éventuels habitants, les forages ont été arrêtés en janvier dernier à 100 mètres au-dessus de sa surface. Acheminées par bateau, les dernières carottes de glace arriveront vers la mi-mai au laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement (LGGE) du CNRS à Grenoble, l'organisme français qui collabore avec les Russes à Vostok. Leur analyse sera sans doute riche d'enseignements, car il s'agit d'une glace proche de l'eau du lac. Et c'est *« à cet interface glace/eau qu'on trouve de nombreux micro-organismes dans la glace de mer »*, explique Jean-Robert Petit, directeur de recherche au LGGE.

Les travaux de Sabit Abysov accroissent encore l'impatience des chercheurs. En utilisant les puissants moyens du microscope électronique du Marshall Space Flight Center de la NASA pour examiner de la glace provenant de couches plus jeunes, le microbiologiste russe a découvert avec stupéfaction une microfaune étrange, formée de *« sortes de petites balles de coton, d'1 micron de diamètre, recouvertes d'une incroyable structure fibreuse. Chaque fibre étant épaisse de 30 à 40 nanomètres, il m'est difficile de dire ce que c'est*, reconnaît Sabit Abyzov. *Mais j'ai l'impression que c'est biologique. »* L'un de ces micro-organismes filamenteux, doté de deux « grandes oreilles », a d'ailleurs été surnommé Mickey Mouse par les scientifiques américains. D'autres micro-organismes, non poilus, ont été baptisés de noms évocateurs : le marsouin, le dindon, ou encore la sphère.

Cette découverte n'étonne pas outre mesure Jean-Robert Petit. *« Il y a trois à quatre ans, Sabit Abyzov avait déjà étudié des carottes de glace de Vostok vieilles de cinq mille à dix mille ans*, se souvient-il. *En prenant des précautions, il avait découvert quelque chose d'original qui ne figurait pas dans la liste des micro-organismes connus. Il a même réussi à faire revivre certains de ces êtres figés dans la glace en leur donnant un peu de nourriture. Bien que ces résultats aient été jugés très intéressants par les biologistes, l'affaire n'avait pas fait beaucoup de bruit à l'époque. »*



UN PETIT ROBOT FOREUR

Cette fois, ces travaux bénéficient du soutien de la NASA. A son initiative, un groupe de travail réunissant des spécialistes français, russes, anglais et américains, s'est tenu à Saint-Pétersbourg du 24 au 26 mars pour faire le point des connaissances concernant le lac Vostok, et voir comment il est possible d'explorer ce milieu exceptionnel sans le *« polluer »* avec les microbes de la surface. Cette opération implique la réalisation d'un appareillage, *« pour lequel nous ne sommes pas armés techniquement »*, reconnaît Claude Lorius, président de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires. L'Agence spatiale américaine voudrait, précisément, le mettre au point. Avec l'intention d'utiliser ultérieurement ce petit robot foreur sur un tout autre « terrain de jeux ».

En effet, bien loin de l'Antarctique, à plus de 600 millions de kilomètres de la Terre, l'un des quatre gros satellites de Jupiter, Europe, est recouvert, lui aussi, d'une épaisse couche de glace fracturée en gros blocs semblant flotter sur une mer d'eau. Des conditions qui, selon les exobiologistes de la NASA, sont propices à la présence de la vie. L'expérience acquise sur le lac Vostok pourrait permettre à la Nasa de réaliser un de ses projets : la mise au point d'une sonde spatiale capable de faire fondre l'épaisse couche de glace qui recouvre Europe et d'analyser les échantillons recueillis.

Christiane Galus

ISO : chronique d'une mort spatiale annoncée

IL Y A PEU, c'était un monde de poussières impénétrable, secret, mais combien spectaculaire. Une immense tête de cheval, sombre comme la nébuleuse dont elle est issue, se détachant sur un fond brillant de lumière et d'étoiles. Depuis que cette curiosité a été découverte, les astronomes l'ont étudiée sous tous les angles sans pour autant en percer les mystères. Mais, pour le faire, ils n'avaient à leur disposition que des télescopes « travaillant dans le visible », et donc capables de ne discerner que cette étroite bande de lumière qui nous est accessible.

S'accommoder de ces contraintes revient à ne voir que le palpable, que l'immédiat, alors que les secrets de l'histoire de l'Univers sont ailleurs. Telle zone, qui, hier encore, paraissait vide de vie stellaire sur des clichés pris dans le visible, se révèle soudain une pouponnière d'étoiles lorsqu'elle est observée dans l'infrarouge. Dans les années 80, le petit satellite américano-hollando-britannique IRAS a montré tout l'intérêt qu'il y avait à ouvrir cette fenêtre sur le ciel et les objets froids. Grâce à lui, d'insoupçonnés disques de poussières ont été découverts autour d'étoiles dont on sait qu'ils donnent lieu à la formation de planètes extra-solaires.

Son grand frère, le satellite européen ISO, est allé plus loin encore. Sous l'œil froid de sa caméra infrarouge Isocam, l'observation de la région du ciel où se trouve la nébuleuse de la Tête de Cheval a révélé des filaments brillants et, au niveau du front de l'animal, toute une série d'étoiles jeunes jusqu'ici cachées. Plus loin, dans, ou entre d'autres nébuleuses, sont apparues sur les clichés des pouponnières d'étoiles jeunes qui, bien que peu lumineuses, se détachaient les nuages de poussières moléculaires dont elles sont issues.

Dans un autre coin du ciel, deux galaxies s'affrontent. Deux gigantesques amas d'étoiles – les Antennes –, aux étoiles déjà adultes. Et, surprise, à l'intersection des disques denses de ces galaxies, des colonies d'étoiles à vie courte. Ailleurs, en direction de Centaurus A, une galaxie lointaine plutôt bavarde qui émet dans le domaine radio, ISO et son spectromètre ondes courtes ont détecté un trou noir actif tandis que, tout près de nous, le satellite européen a enregistré, semble-t-il, sur Titan, la plus grande lune de Saturne, la présence d'eau, un élément essentiel à la chimie de la vie.

VICTIME D'UN COUP DE CHAUD

Là où ISO porte son regard, les brumes se déchirent, des galaxies lointaines et très anciennes se mettent à briller. Pour le plus grand bonheur des astronomes, qui ont engrangé tant de nouvelles données qu'ils *« sont parfois un peu dépassés par les événements »*. *« ISO est magique*, estime Catherine Césarsky, directrice des sciences de la matière au CEA, qui, dès l'origine, a participé au programme européen. *Il transforme des nuages opaques dans le visible en scènes lumineuses dans l'infrarouge. Il fait de même avec les nuages de poussières qui masquent les étoiles à leur naisance et, à une échelle gigantesque, avec les galaxies entourées de nuages où se produisent des flambées de formation d'étoiles. »* Dans l'infrarouge, ces formations deviennent autant *« de repères lumineux qui balisent notre route jusqu'au plus profond de l'Univers »*.

ISO refait donc l'histoire. Ou, plutôt, a refait l'histoire. Car, le 8 avril à 23 h 7, alors qu'il observait la galaxie NGC 1808 pour le compte d'un astronome britannique, le satellite européen est brusquement devenu aveugle. Victime d'un coup de chaud redouté et attendu. Ses instruments, réfrigérés en permanence par de l'hélium liquide, sont passés de – 271 °C à – 269 °C. Une variation de deux petits degrés fatale au télescope infrarouge de l'engin qui, insuffisamment refroidi, s'est trouvé subitement ébloui par la chaleur pourtant très faible qu'il dégageait.

ISO, qui avait coûté 4,7 milliards de francs, s'éteint donc lentement. Mais ce n'est que dans une trentaine de jours qu'il devrait définitivement rendre l'âme, sur ordre des équipes d'ingénieurs qui l'ont froidement couvé vingt-huit mois durant, alors que ses pères ne lui donnaient que dix-huit mois à vivre. *« Nous avons toujours su que les réserves d'hélium d'ISO s'épuiseraient un jour*, confesse, un brin nostalgique, le directeur des programmes scientifiques de l'Agence spatiale européenne, Roger Bonnet. *Nous devons nous féliciter qu'elles aient duré si longtemps. Aujourd'hui, il convient de célébrer cet épilogue plutôt que de s'attrister. »* En attendant que ses successeurs américain Sirtf et européen First prennent demain la relève.

Jean-François Augereau

Etude épidémiologique sur la maladie de Creutzfeldt-Jakob

Viande crue et cuirs parmi les facteurs de risque

L'ÉPIDÉMIE d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et, surtout, l'émergence chez l'homme d'une nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) ont brutalement intensifié les recherches médicales et scientifiques sur les maladies neurodégénératives, pathologies jusqu'alors quelque peu méprisées. En attendant les résultats des travaux fondamentaux sur la physiopathologie de ces infections causées par les mystérieux « agents transmissibles non conventionnels » (ou prions), l'épidémiologie peut-elle aider à progresser dans leur connaissance ?

Le dernier chapitre de ce volumineux dossier est fourni par *The Lancet*. Dans son édition datée du 11 avril, l'hebdomadaire médical britannique publie les résultats de la plus importante étude épidémiologique jamais réalisée en Europe sur les risques associés à l'apparition des MCJ dites « sporadiques » – c'est-à-dire survenant de manière apparemment aléatoire. Ces dernières frappent généralement les personnes âgées de plus de soixante ans sans qu'aucune cause particulière (biologique ou environnementale) ait pu, jusqu'ici, être identifiée.

On estime que 90 % de toutes les MCJ sont « sporadiques », les autres ayant soit une origine génétique, soit une origine iatrogène, conséquence de la transmission de l'agent pathogène via un tissu (greffe de dure-mère) ou un produit (hormone de croissance extraite d'hypophyse de cadavre) contaminé. Il faut désormais ajouter à cette liste la nouvelle forme de MCJ décrite depuis peu en Grande-Bretagne, où elle a tué 24 personnes, et pour laquelle on sait que l'agent pahogène est le même que celui à l'origine de l'ESB.

L'étude publiée dans *The Lancet* porte sur la période 1993-1995, et a été menée dans cinq pays (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie et Pays-Bas). Elle concerne 405 patients et un groupe-contrôle de personnes non atteintes, de taille équivalente. Seule une étude internationale comme celle-là permettait d'analyser plusieurs centaines de dossiers de malades et, donc, d'aider à situer les risques potentiellement associés à une maladie aussi rare (moins d'un cas par an et par million d'habitants). Elle a pu être menée grâce à l'existence, depuis 1990, d'un réseau européen de spécialistes d'épidémiologie coordonné, en France, par le docteur Annick Alperovitch (unité 360 de l'Inserm).

De 1993 à 1995, des questionnaires visant à collecter de nombreuses informations sur les antécédents médicaux, les comportements alimentaires et les pratiques professionnelles ont été adressées aux proches des 405 personnes souffrant de MCJ « sporadique » (l'état neurologique des malades ne leur permettant pas de répondre eux-mêmes).

Le même questionnaire a été soumis aux 405 personnes du groupe-contrôle.

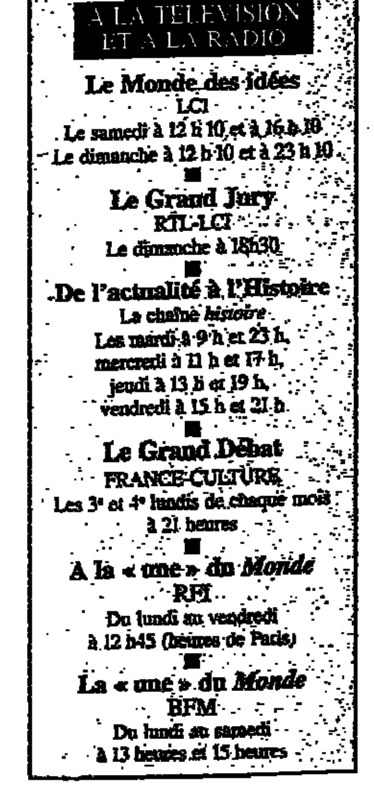
« L'analyse comparative des réponses n'a pas permis de mettre en évidence d'association entre cette forme de MCJ et un antécédent chirurgical ou transfusionnel ou la consommation de bœuf, de veau, d'agneau, de fromage ou de lait », écrivent les auteurs. Ils soulignent, en revanche, qu'une *« association faible mais significative est apparue pour certains facteurs »*. Il s'agit plus précisément de *« la consommation de viande crue ou de cervelle »* de *« l'exposition aux engrais fabriqués à partir de débris d'animaux* (cornes et sabots) », et de *« la pratique d'activités mettant en contact avec des peaux, des cuirs, des fourrures »*.

« UNE PREMIÈRE ÉTAPE »

Quelles leçons préventives faut-il tirer de ces observations statistiques ? Les auteurs de ce travail se gardent bien de répondre, soulignant qu'il ne s'agit là que *« d'une première étape »*. *« Même s'il existait un lien direct entre ces facteurs de risque et la MCJ, ils ne pourraient expliquer qu'un petit nombre des cas sporadiques »*, souligne le groupe, qui réunit notamment C. M. van Duijn (université Erasmus de Rotterdam), Robert G. Will (unité de surveillance, Edimbourg, Royaume-Uni) et Annick Alpérovitch. D'une manière plus générale, ces résultats *« suggèrent que des facteurs génétiques autres que ceux connus pour la MCJ pourraient jouer un rôle dans la survenue de la maladie »*.

Ils ne retrouvent pas – à l'exception de l'Italie – d'association avec l'exposition professionnelle aux bovins, comme celle observée un moment chez les fermiers britanniques. A l'inverse, elle confirme de précédentes recherches décrivant un groupement de démences, une *« aggrégation familiale de MCJ et d'autres démences »*. Une nouvelle étude, complémentaire, est en cours dans le cadre du programme européen Biomed 2 et du programme français sur les encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles.

Jean-Yves Nau



Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne *histoire*
Les mardi à 9 h et 23 h,
mercredi à 11 h et 17 h,
jeudi à 13 h et 19 h,
vendredi à 15 h et 21 h.

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h45 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 15 heures

Le naphtalène, arme secrète des termites américains

DES TERMITES américains de l'espèce souterraine *Coptotermes formosanus* ont-ils percé les mystères du bon vieil antimite ? C'est ce que pensent des chercheurs de l'université d'Etat de Louisiane et du département d'agriculture des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans. Ils viennent de découvrir que cette espèce utilise le naphtalène pour lutter contre des parasites et son principal prédateur, la fourmi *Solenopsis invicta*. Cet hydrocarbure cyclique est l'un des principaux composés de la naphtaline. Connu pour ses vertus insecticides, antibiotiques et vermicides, il est fréquemment utilisé comme répulsif contre de nombreux insectes et pour tenir à distance des animaux qu'on estime indésirables, tels les chauves-souris, les pigeons, ou encore les hirondelles ou les étourneaux.

En analysant la substance qui compose les parois de nids réalisés par les termites avec du bois mastiqué, les scientifiques ont découvert à leur grande surprise qu'elle contenait 50 à 214 microgrammes de naphtalène par kilo de matière. *« C'est la première fois qu'on trouve ce type d'hydrocarbure associé naturellement avec une espèce d'insectes »*, expliquent-ils dans la revue *Nature* du 9 avril. Ils se disent néanmoins incapables d'expliquer *« le processus par lequel les termites* Coptotermes formosanus *l'incorporent dans leurs nids »*.

CURIEUSE TOLÉRANCE

« Le naphtalène n'a jusqu'à présent jamais été trouvé chez un termite, et son origine est inconnue dans cette espèce, commente Jean-Luc Clément, directeur du laboratoire de neurobiologie du CNRS à Marseille. *Il pourrait être produit par les ouvriers* via *leur salive, ou encore par les soldats. Chez l'espèce* Coptotermes, *les soldats sont dotés d'une glande frontale qui secrète une glu contenant des hydrocarbures linéaires, ainsi que d'autres substances dont on n'a pas encore déterminé la composition chimique. »*

On n'explique pas, non plus, la curieuse tolérance de ces termites à une substance qui, à dose identique, paralyse son prédateur. Les chercheurs pensent que les termites ont mis au point cette stratégie de défense pour perpétuer leur espèce. Mais le naphtalène n'a pas seulement ce but. Il permet aussi aux insectes de se débarrasser de parasites nuisibles, tels des nématodes ou des champignons entomopathogènes qui provoquent chez eux une grande mortalité.

D'une manière générale, qu'ils soient cycliques ou linéaires, *« les hydrocarbures sont des molécules chimiques très importantes pour les insectes sociaux »*, explique Jean-Luc Clément. Secrétés en couche épaisse sur la cuticule des insectes, ils jouent un triple rôle. Ils empêchent la dessication, luttent contre les bactéries, les champignons gênants et les venins des prédateurs. Mais ils assurent aussi la communication chimique entre les différents membres de la colonie, en indiquant la caste, le sexe et l'état physiologique de l'individu.

C. Ga.

La Mercedes Classe M, un 4 × 4 à l'américaine

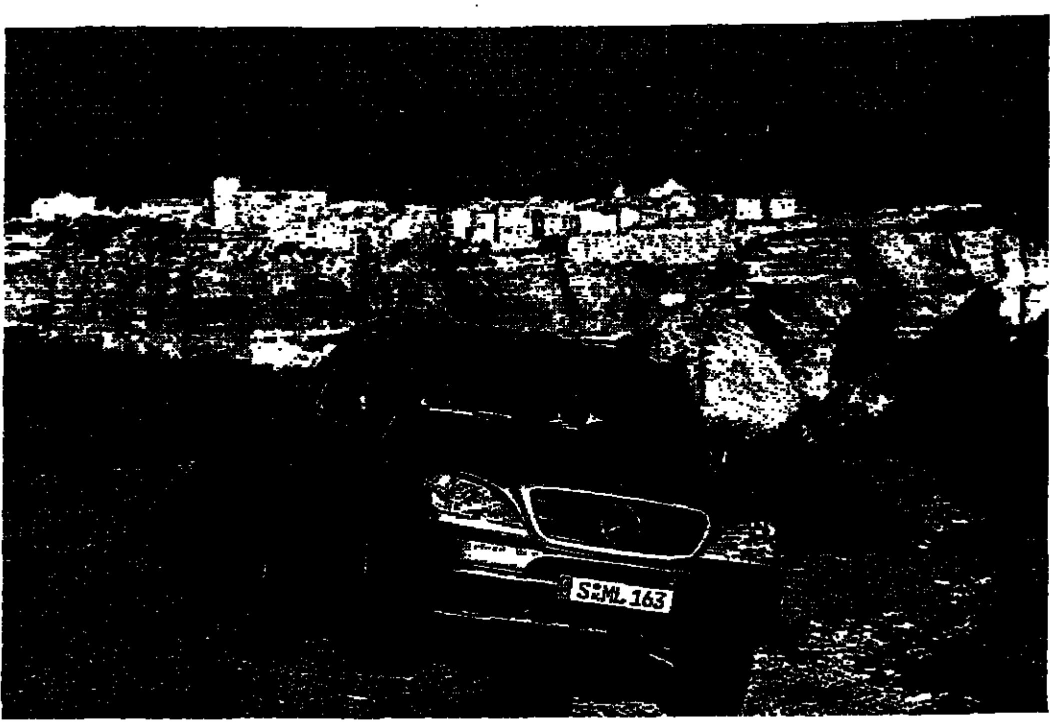
Plébiscité aux Etats-Unis, ce tout-terrain pour happy few arrive en France

CHEZ NOUS, le 4 × 4 de luxe est un véhicule exotique. Cette spécialité anglo-nippo-américaine destinée essentiellement au marché des Etats-Unis est la voiture des gens aisés qui, plutôt que de tenir classiquement leur rang en limousine, s'attachent à cultiver un côté gentleman-farmer. Au volant d'un Range Rover, d'une Jeep Grand-Cherokee ou d'un Toyota HDJ80, on hume le cuir pleine fleur et l'on caresse la ronce de noyer mais, si le besoin s'en fait sentir, ces opulents tout-terrain de loisirs sauront traverser les pires bourbiers. Parfum d'aventure garanti, mais avec l'air conditionné.

Parmi les *light trucks* d'outre-Atlantique, le vrai chic européen ne s'incarnait jusqu'alors qu'à travers Range Rover (groupe BMW), seule marque du Vieux Continent qui ait su proposer un haut-de-gamme répondant aux besoins d'évasion, de sécurité et de différenciation sociale qu'exprime le 4 × 4. Mercedes, qui dispose d'une réelle expérience dans le domaine du tout-terrain avec la très martiale Classe G (utilisée par l'armée française sous le badge Peugeot) ne pouvait s'abstenir.

Commercialisée en France depuis fin mars, la proposition du plus ancien constructeur automobile mondial est fort convaincante, si l'on se fie au déluge de lauriers (dont le très disputé titre de « *Truck of the Year* ») qui a suivi l'apparition de la nouvelle Classe M, déja diffusée à 21 000 exemplaires en Amérique du Nord. Le fait qu'une Mercedes soit, pour la première fois, produite aux Etats-Unis (80 000 unités sortiront chaque année de la nouvelle usine de Tuscaloosa, dans l'Alabama) n'est assurément pas étranger à la chaleur de cet accueil. Il faut pourtant reconnaître que cette voiture apporte quelque chose de nouveau.

Trapue et aérodynamique alors que ses rivales, plus anguleuses et plus imposantes, ressemblent parfois à des joueurs de football américain, la Classe M est élégante sans être excessivement ostentatoire. Le capot fuyant et la « bulle » arrière rappellent la Classe A alors que le pare-brise très incliné contribue à abaisser le coefficient de pénétration dans l'air (Cx) à un niveau (0,39) remarquable pour un véhicule de ce gabarit.


D.R.

Le « contrôle électronique de motricité » fait de la Classe M un vrai passe-partout.

Les concurrentes, dont certaines sont réalisées à partir d'un châssis plus proche d'un camion que d'une berline, et dont le renouvellement n'est pas très rapide (Range Rover s'enorgueillit de lancer un nouveau modèle tous les vingt-cinq ans !), vont avoir fort à faire. La Mercedes, dont les dimensions restent raisonnables (4,58 mètres en longueur, 1,81 mètre en hauteur), enchaîne allégrement les virages sur les petites routes sinueuses – un exercice où ses devancières ne brillent pas – en dépit du tempérament assez *« américain »* de ses suspensions moelleuses. Le train avant est vif, et les quatre roues indépendantes font oublier que l'on conduit un 4 × 4 de près de 1,9 tonne, un poids qui n'a d'ailleurs rien d'excessif.

Contrairement à d'autres, la Classe M freine aussi bien qu'une berline, et son ABS (en série) s'adapte à la conduite tout-terrain en autorisant, dans certaines conditions, un plus fort blocage des roues afin de raccourcir la distance d'arrêt sur sol meuble. Il peut aussi recevoir un répartiteur qui soulage les freins avant en cas de besoin. Un défaut, tout de même : le manque de précision de la direction. La moindre prise d'angle impose presque un demi-tour de volant, ce qui ne facilite pas les manœuvres et la conduite de la Classe M en ville.

A LA MANIÈRE D'UN MONOSPACE

La nouvelle Mercedes est lancée en Europe avec une motorisation de 3,2 litres (un V6 de 218 chevaux) point trop gourmande, bien que l'on descente difficilement en dessous des 12-13 litres aux cent kilomètres en consommation moyenne. Elle est exclusivement équipée d'une transmission automatique à cinq rapports qui fait merveille. Sa vitesse de réaction, couplée à la souplesse du V6, bannit les situations de sur-régime à l'accélération, si caractéristiques des gros 4 × 4 américains. En juin, apparaîtra un plus modeste quatre-cylindres en ligne de 2,3 litres (150 chevaux) avec une boîte de vitesses manuelle dont le prix ne sera pas inférieur à 230 000 francs. L'an prochain, seront disponibles un énorme V8 de 4,5 litres (272 chevaux) et un turbodiesel à injection directe (CDI) sur lequel se porteront sans doute une bonne partie des ventes en France.

L'habitacle, très vaste, modulable à la manière d'un monospace (en l'occurrence, Mercedes ne fait que s'inspirer des produits américains), souffre d'une finition parfois décevante. De toute évidence, la qualité du *« made in USA »* ne vaut pas celle du *« made in Germany »*, même avec une usine ultra-moderne. De même, une voiture de ce prix devrait bannir les plastiques bon marché. La plupart des *light trucks* américains font bien pire ? Certes, mais en attendant, la classe toute britannique d'un Range Rover – dont les tarifs sont, il est vrai, très supérieurs – est loin d'être égalée.

Restait à savoir si ce 4 × 4 douillet est un vrai passe-partout. Invitée, par une fin de semaine pluvieuse, à tâter des sous-bois détrempés du Loiret et des fondrières d'une carrière de sable, la Classe M n'a pas bronché. Tranquille, elle a escaladé les raidillons et plongé dans la gadoue sans qu'il soit nécessaire de jongler avec le blocage de différentiel. Le *« contrôle électronique de motricité »* (baptisé 4-ETS) s'y substitue parfaitement grâce à un microprocesseur qui gère la répartition du couple sur les quatre roues en utilisant les capteurs de l'antiblocage ABS.

Dès qu'une roue patine, elle est automatiquement freinée, et la motricité est transmises aux roues offrant une bonne adhérence. Si le terrain devient vraiment difficile, ce 4 × 4 à transmission intégrale permanente permet d'utiliser des rapports de boîte plus courts en pressant un simple bouton sur le tableau de bord.

Les happy few qui jetteront leur dévolu sur ce nouveau type de voiture de luxe apprécieront sans doute davantage le confort et les accélérations de la Classe M que ses aptitudes à s'extraire d'un bain de boue ; forcément, on hésite à s'ébattre dans la nature avec une automobile de près de 300 000 francs. Ils ne savent pas ce qu'ils perdent.

Jean-Michel Normand

★ **Mercedes Classe M. Version ML 320 (18 chevaux fiscaux), 280 000 francs.**

Ford lance une nouvelle formule de fidélisation

Dopé par les primes gouvernementales puis anémié par l'arrêt de ces stimulants artificiels, le marché automobile français n'a pas seulement connu des hauts et des bas. Ces trois dernières années mouvementées ont aussi engendré des changements de comportement parmi les consommateurs. Ainsi, l'une des conséquences de la guerre commerciale et son cortège d'offres promotionnelles (reprise de l'ancien véhicule, rabais, séries spéciales...) est une moindre fidélité des acheteurs, tentés en permanence de passer d'une marque à l'autre.

Une autre pratique – celle consistant à accorder des prêts d'une durée de plus en plus longue pour vendre des voitures plus chères – a eu pour effet de retarder la date de revente des véhicules. A l'heure actuelle, la durée moyenne d'un prêt automobile est de l'ordre de quarante mois. Résultat : le renouvellement est moins fréquent et l'on trouve plus difficilement des voitures d'occasion récentes.

Confronté à une certaine instabilité de sa clientèle, contrepartie de sa politique commerciale agressive (le diesel au prix de l'essence ou, plus récemment, le break au prix de la berline), Ford a décidé d'introduire en France une formule qui a fait ses preuves en Amérique du Nord et dont l'objectif est de permettre à la clientèle d'acquérir plus aisément une nouvelle voiture tous les deux ans.

Baptisé « Idée Ford », ce mécanisme est juridiquement fondé sur une LOA (location avec option d'achat). Le constructeur propose à l'acheteur d'un véhicule neuf de payer son acquisition à crédit et de verser un apport compris entre 5 % et 25 % du prix de vente. Il lui communique également ce que sera la *« valeur future minimum garantie »* (VFMG) du véhicule deux ans plus tard. Ford détermine alors les vingt-quatre mensualités en calculant la différence entre le prix de vente du véhicule neuf (en déduisant l'apport initial) et la valeur de reprise garantie.

« UNE GRANDE TRANSPARENCE »

Deux ans après la signature du contrat, le client peut choisir entre trois options. La première consiste à revendre lui-même la voiture, plus cher que la VFMG (sur la base de 15 000 kilomètres annuels pour un véhicule essence, de 25 000 kilomètres pour un diesel). La « plus-value » réalisée lui permettra, s'il le souhaite, de financer en partie un second contrat pour acquérir une nouvelle Ford. La deuxième option consiste à s'en tenir à la valeur de reprise, ce qui permet de limiter la perte si le marché de l'occasion est mal en point.

La dernière consiste à régler la VFMG à Ford et à garder la voiture en sortant du système. Selon le constructeur, cette formule offre *« une grande transparence »* et permet à l'automobiliste *« de payer l'usage et non l'usure car les frais d'entretien importants (pneus, amortisseurs, freins, échappement) interviennent le plus souvent à partir de la troisième ou quatrième année »*.

Cette proposition a déjà séduit 6 millions de personnes dans le monde, dont 400 000 en Europe. Testée depuis l'été 1997 dans la région lyonnaise, « Idée Ford » a fait l'objet de 4 000 contrats, soit 12 % des ventes des trente concessionnaires de la région. L'objectif est d'atteindre un pourcentage de 30 % au plan national et de généraliser la formule à partir du mois de mai.

Bien que permettant, toutes choses égales par ailleurs, de réduire légèrement le poids des mensualités, cette offre souffre du mode de calcul de la valeur de reprise du véhicule, très sensiblement inférieure à la cote Argus. En réalité, il sera presque toujours préférable de revendre soi-même la voiture. « Idée Ford » peut néanmoins intéresser ceux qui entendent renouveler rapidement leur véhicule et permettre au concessionnaire de tisser des rapports plus réguliers – et plus confiants ? – avec le client. Enfin, il s'agit d'un premier pas vers la notion de service global, lorsque les constructeurs proposeront *« une prestation de mobilité »* en permettant, par exemple, d'utiliser, pour le même prix, une petite voiture en semaine, un monospace ou un break pendant les vacances et, de temps en temps, un cabriolet. Mais l'on en est encore bien loin.

J.-. M. N

DÉPÊCHES

■ **RENAULT.** La firme au losange renouvelle la Laguna. Son apparence ne change guère (seuls les phares, les feux arrière et le bouclier sont retouchés), mais elle accueille des motorisations plus modernes : un 1,8 litre de 120 chevaux et le nouveau diesel dTi 1,9 litre à injection directe. Prix : à partir de 110 000 francs.

■ **DUCATI.** Les premières rencontres internationales des *« Ducatistes »* auront lieu du 12 au 14 juin en Italie, dans la région d'Emilie-Romagne, à Misano, Rimini et Bologne, à l'initiative du Ducati Club. Renseignements et inscriptions : www. ducati. com

■ **CONDUITE.** La Prévention routière, la gendarmerie et Renault relancent l'opération « Dix de conduite accompagnée », en organisant jusqu'au mois de décembre une opération itinérante qui traversera trente-sept villes. Il s'agit de *« faire découvrir aux jeunes à partir de 16 ans l'apprentissage anticipé de la conduite et de les sensibiliser aux risques routiers »*.

■ **KANGOO.** A défaut de se transformer en vrai 4 × 4, la Renault Kangoo (déjà 80 000 unités vendues) sera disponible en juin en version « tous chemins », appelée Pampa. L'insonorisation a été renforcée, la garde au sol augmentée et l'allure personnalisée. Prix : autour de 87 000 francs.

■ **SÉCURITÉ.** Samedi 11 avril, un Mémorial pour la sécurité à vélo devait être inauguré à Fyé (Sarthe), où trois cyclotouristes furent tués par une automobile en mai 1995. La Fédération française de cyclotourisme, à l'origine de cette initiative, estime nécessaire de *« sensibiliser l'opinion publique sur la sécurité à vélo et d'apporter des informations utiles sur les dangers de la bicyclette »*.

■ **LIVRE.** Les éditions Solar publient *« La grande histoire de l'automobile française »*, un livre bien illustré qui retrace les modèles, du Tricycle de Serpollet aux derniers concept-cars de Peugeot, Renault et Citroën, qui ont fait l'histoire de France automobile. Prix : 175 francs.

Aux Etats-Unis le relèvement des limitations de vitesse inquiète

LES ÉTATS-UNIS, réputés pour la sévérité avec laquelle y sont punis les excès de vitesse, font l'apprentissage douloureux de l'augmentation du plafond des limitations et de ses conséquences. A la suite d'une décision du Congrès (qui avait, en 1974, fixé la vitesse maximale autorisée à 55 miles à l'heure, soit 88 km/h), ce seuil a pu être progressivement relevé. Fin 1996, vingt-quatre Etats l'ont porté à 70 miles (115 km/h environ) et plus sur les grandes autoroutes (hors zones urbaines). Or, une étude réalisée par l'Insurance Institute for Highway Safety (Institut des assureurs pour la sécurité sur autoroute), traitant des accidents survenus dans douze Etats ayant porté leur plafond à 70 miles, établit un lien direct entre vitesse et nombre de tués.

Sur ces autoroutes, le nombre de morts a progressé de 12 % par rapport à la période précédente. *« Si l'on prend en compte l'augmentation du trafic et des miles parcourus, l'effet estimé de l'augmentation de la vitesse est encore plus important »*, soulignent les auteurs de l'étude, qui précisent que, si l'on prend en considération la totalité des routes de ces douze Etats, la progression tombe à 6 %, ce qui représente au total 500 décès supplémentaires. En comparant les neuf derniers mois de 1995 à la même période de 1996, le nombre de tués passe par exemple de 455 à 566 sur les autoroutes du Texas et de 583 à 622 sur celles de Californie. Dans tous les Etats concernés, hormis le Wyoming, les statistiques routières de 1996 sont les plus mauvaises depuis 1991.

L'étude s'est également intéressée au comportement effectif des automobilistes. Des relevés de vitesse réalisés à Riverside, en Californie, et à Houston, au Texas, juste avant le relèvement du plafond autorisé, en décembre 1995, puis trois mois plus tard, ont donné des résultats on ne peut plus nets. Le pourcentage de conducteurs ne respectant pas la limite des 70 miles est passé de 29 % à 40 % en Californie et de 15 % à 33 % au Texas. Fin 1996, de nouveaux relevés ont été réalisés ; la proportion de voitures dépassant la barre des 70 miles était alors de 41 % en Californie et de 50 % au Texas.

« Il est clair que les nouvelles limitations ont incité de nombreux conducteurs à rouler plus vite, avec pour résultat une progression sensible des risques d'accidents mortels », concluent les auteurs de l'étude.

En France, le ministère des transports verra dans ces recherches une raison de plus pour faire aboutir son projet de loi, qui prévoit notamment d'instaurer un délit de grand excès de vitesse en cas de récidive (*Le Monde* du 9 avril) et qui vient d'être adopté en première lecture au Sénat.

J.-M. N

Pluie, averses et temps frais

UNE VASTE DÉPRESSION est située de la France au reste de l'Europe, tandis qu'un anticyclone se situe au milieu de l'Atlantique. Cette dépression entretient un temps instable et frais dimanche, qui durera encore plusieurs jours.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec des averses, parfois orageuses l'après-midi. Le vent de nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. La température maximale avoisinera 7 à 9 degrés.

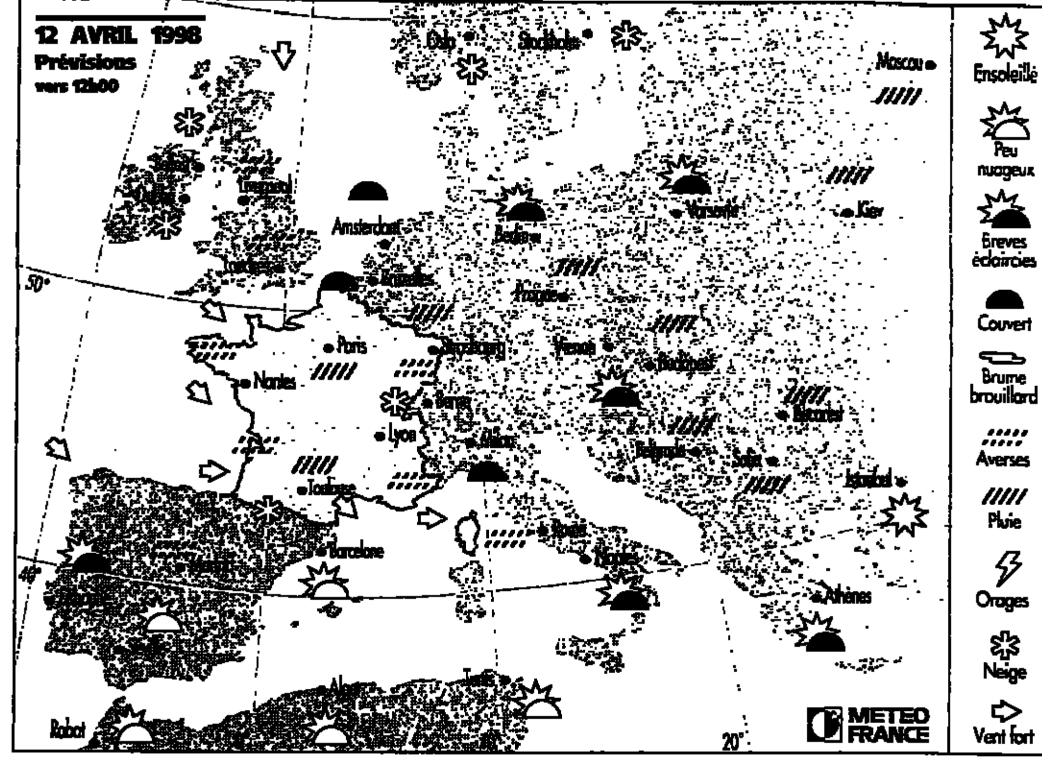
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel restera très nuageux toute la journée, avec des pluies intermittentes, et parfois des averses. Les températures seront fraîches pour la saison, avec 6 à 8 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera placée sous le signe des nuages, et des averses. Il neigera sur le relief au-dessus de 600 mètres. Le thermomètre marquera 6 à 9 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera couvert le matin, avec de la pluie ou des averses. L'après-midi, les nuages et les courtes éclaircies alterneront, avec des averses, localement orageuses. Il fera 8 à 11 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps restera maussade toute la journée, avec beaucoup de nuages et des averses, parfois orageuses. Il neigera au-dessus de 800 mètres sur le relief. Les températures maximales avoisineront 6 à 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages resteront abondants, avec de la pluie ou des averses, parfois orageuses. Il neigera en montagne au-dessus de 1 000 mètres. Le vent d'ouest soufflera à 80 km/h en rafales près des côtes. Il fera 11 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Parmi les 150 000 tarifs négociés sur des vols réguliers par Carlson Wagonlit Travel, on relève, en avril, au départ de Paris, des vols pour Stockholm à 1 000 F A/R, pour Le Caire à 1 710 F, pour New York à 1 820 F, pour Bombay à 3 420 F et pour Buenos Aires à 3 650 F. Renseignements : 01-41-33-64-64.

■ **LONDRES.** Après les résidences Barbican City et Holborn/Covent Garden, la chaine Orion a ouvert une troisième résidence urbaine dans la capitale anglaise, Trafalgar Square. Proche du quartier des ministères, elle compte 126 studios (1 à 2 personnes), 49 appartements de deux pièces (1 à 4 personnes) et 12 appartements de trois pièces (1 à 6 personnes). Renseignements : 01-40-78-54-80.

■ **SUISSE.** La compagnie AOM ouvrira, à partir du 27 avril, une ligne Paris Orly-Zurich, à raison de trois liaisons quotidiennes.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 P	KIEV	8/11 P	VENISE	8/13 P	LE CAIRE	28/39 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 S	LISBONNE	7/14 P	VIENNE	4/10 S	MARRAKECH	10/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 N	LIVERPOOL	-2/6 *	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	18/22 P
				EUROPE		LONDRES	-2/8 N	BRASILIA	21/29 S	PRETORIA	16/24 P
				AMSTERDAM	4/8 C	LUXEMBOURG	0/6 P	BUENOS AIR.	18/21 P	RABAT	8/18 S
FRANCE métropole		NANCY	1/7 P	ATHENES	17/24 N	MADRID	1/11 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	10/19 S
AJACCIO	6/14 P	NANTES	2/7 P	BARCELONE	5/15 S	MILAN	7/12 C	CHICAGO	9/18 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	4/10 P	NICE	5/13 P	BELFAST	-2/5 *	MOSCOU	-2/5 P	LIMA	22/28 S	BANGKOK	26/37 S
BORDEAUX	4/9 P	PARIS	4/6 P	BELGRADE	10/19 N	MUNICH	2/7 P	LOS ANGELES	9/14 S	BOMBAY	23/35 S
BOURGES	2/7 P	PAU	1/6 P	BERLIN	3/9 N	NAPLES	9/13 S	MEXICO	14/29 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	2/7 P	PERPIGNAN	5/12 P	BERNE	1/8 *	OSLO	-3/3 *	MONTREAL	1/9 S	DUBAI	19/31 S
CAEN	3/6 P	RENNES	2/7 P	BRUXELLES	2/6 C	PALMA DE M.	7/14 N	NEW YORK	5/13 S	HANOI	24/29 N
CHERBOURG	2/8 P	ST-ETIENNE	1/7 *	BUCAREST	12/24 N	PRAGUE	3/10 P	SAN FRANCIS.	8/12 P	HONGKONG	23/26 P
CLERMONT-F.	2/6 P	STRASBOURG	2/8 P	BUDAPEST	7/11 P	ROME	8/14 P	SANTIAGO/CHI	11/14 P	JERUSALEM	24/35 S
DIJON	1/8 P	TOULOUSE	4/9 P	COPENHAGUE	4/9 P	SEVILLE	5/19 N	TORONTO	2/17 S	NEW DEHLI	18/34 S
GRENOBLE	0/8 P	TOURS	3/7 P	DUBLIN	-3/6 *	SOFIA	12/19 N	WASHINGTON	2/18 S	PEKIN	8/21 S
LILLE	4/6 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/9 C	ST-PETERSB.	-3/2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	14/22 P
LIMOGES	1/8 P	CAYENNE	24/30 S	GENEVE	4/9 N	STOCKHOLM	1/3 *	ALGER	6/17 S	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	2/8 P	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	-4/2 *	TENERIFE	12/15 C	DAKAR	20/25 S	SYDNEY	18/26 C
MARSEILLE	4/12 P	NOUMEA	25/29 S	ISTANBUL	18/25 S	VARSOVIE	5/15 S	KINSHASA	23/29 P	TOKYO	14/18 C

Situation le 11 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Les offices de Pâques à Paris

NOUS PUBLIONS les horaires des offices de la fin de la semaine sainte et du jour de Pâques dans un certain nombre de lieux de culte parisiens. L'ensemble des informations sur ces offices est disponible au Centre d'information et de documentation religieuse (01-46-33-11-44), 8, rue Massillon (Paris 4ᵉ), et sur le 3615 Gabriel, le serveur Minitel des Eglises de France.

CULTE CATHOLIQUE

● Notre-Dame de Paris. Place du Parvis-de-Notre-Dame (4ᵉ). Samedi 11 : vigile et messe pascale à 21 heures présidée par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Dimanche 12 : offices à 8 heures, 8 h 45, 10 heures ; messe solennelle à 11 h 30, Vêpres à 16 heures, messe du soir de Pâques à 18 h 30.

● Sacré-Cœur de Montmartre. 35, rue du Chevalier-de-la-Barre (18ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : office de laudes à 9 heures, messe solennelle à 11 heures.

● Saint-Louis d'Antin. 4, rue du Havre (9ᵉ). Samedi 11 : veillée pascale à 21 heures. Dimanche 12 : offices en grégorien à 9 h 30 et 10 h 30 ; messes à 12 heures, 18 h 30 et 21 heures.

● Notre-Dame-des-Victoires. Place des Petits-Pères (2ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 22 heures. Dimanche 12 : messes de la Résurrection à 11 heures et 18 h 30.

● Saint-Leu-Saint-Gilles. 92 *bis*, rue Saint-Denis (1ᵉʳ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures.

● Saint-Séverin. 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin (5ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 10 heures.

● Sainte-Madeleine. Place de la Madeleine (8ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures. Lundi 13 : messes à 11 heures et 18 h 30.

● Saint-Ambroise. 71 *bis*, boulevard Voltaire (11ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures. Lundi 13 : messe à 12 h 05.

● Saint-Antoine des Quinze-Vingts. 66, avenue Ledru-Rollin (12ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 10 h 30. Lundi 13 : messe à 9 h 30.

● Notre-Dame de la Gare. Place Jeanne-d'Arc (13ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures. Lundi 13 : messe à 9 h 30.

● Saint-Pierre de Montrouge. 82, avenue du Général-Leclerc (14ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 h 15. Lundi 13 : messe à 9 h 15.

● Notre-Dame-de-Grâce de Passy. 10, rue de l'Annonciation (16ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 h 30. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures.

● Notre-Dame-de-la-Croix. 3, place de Ménilmontant (20ᵉ). Samedi 11 : vigile pascale à 21 heures. Dimanche 12 : messe solennelle à 11 heures.

CULTE RÉFORMÉ

● Oratoire du Louvre. 145, rue Saint-Honoré (1ᵉʳ). Dimanche 12 : culte avec Sainte Cène à 10 h 30.

● Luxembourg. 58, rue Madame (6ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Pentemont. 106, rue de Grenelle (7ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Saint-Esprit. 5, rue Rocquépine (8ᵉ). Dimanche 12 : culte et Sainte Cène à 10 h 30.

● Port-Royal. 18, boulevard Arago (13ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Plaisance. 95, rue de l'Ouest (14ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Auteuil. 53, rue Erlanger (16ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Annonciation. 19, rue Cortembert (16ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Batignolles. 44, boulevard des Batignolles (17ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

● Etoile. 54-56, avenue de la Grande-Armée (17ᵉ). Dimanche 12 : culte à 10 h 30.

CULTE ANGLICAN

● Paroisse Saint-Georges. 7, rue Auguste-Vaquerie (16ᵉ).

Samedi 11 : vigile pascale à 22 heures. Dimanche 12 : messe à 8 h 30 et messe solennelle à 10 h 30. Lundi 13 : messe malgache à 19 heures.

DÉPÊCHES

■ **FORMALITÉS.** Comment renouveler ses papiers d'identité ? S'inscrire sur les listes électorales ? Comment préparer un déménagement ? Quelle est la situation des jeunes gens au regard du service national, selon qu'ils sont nés avant ou après le 1ᵉʳ janvier 1979 ? Dans son numéro d'avril, *Le Particulier* consacre un dossier aux « Démarches et formalités » (40 francs).

■ **PETITS BOULOTS.** Comment partir en croisière tout en étant rémunéré ? Les jeunes à la recherche d'un stage ou d'un travail saisonnier à l'étranger consulteront avec profit le Guide du job-trotter, où sont recensées 50 000 possibilités sur les cinq continents. Un chapitre est consacré aux séjours au pair, un autre au volontariat et au bénévolat. On y trouvera également une liste d'organismes où s'informer, et des conseils pratiques en matière d'assurance et de logement. Le Guide du job-trotter, par Stéphane Mayoux et Jean-Damien Lepère. Dakota éditions, 89 F.

■ **COPROPRIÉTÉ.** Comment maîtriser les charges et réaliser des économies significatives en matière d'eau, de chauffage et d'ascenseur ? Comment négocier les contrats avec les entreprises ? L'Association des responsables de copropriété (ARC) organise, le samedi 25 avril, une journée sur le thème de « la copropriété économe ». Des architectes, des avocats et des assureurs seront à la disposition des visiteurs. De 9 heures à 18 heures, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. Entrée gratuite. Renseignements : ARC, 01-40-30-12-82.

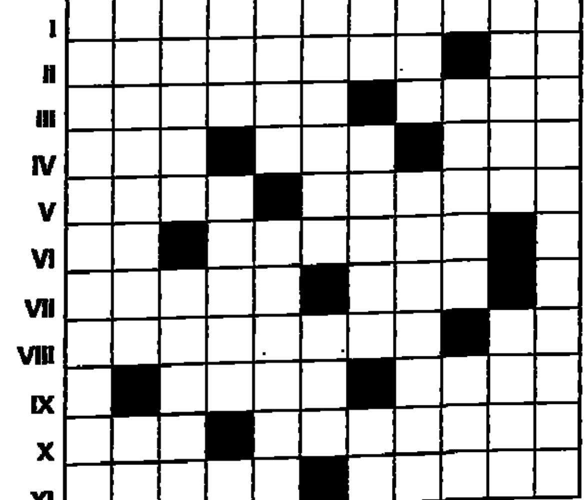
■ **ENFANCE.** Un enfant scolarisé exerçant l'activité de mannequin durant les périodes scolaires peut-il être employé le dimanche ? Un père complice d'un délit commis par son enfant peut-il se voir retirer l'autorité parentale ? Quelles sont les peines encourues par les auteurs de violences sur des mineurs ? Les réponses à ces questions se trouvent dans la brochure *La Protection des mineurs* (mars 1998, 39 F), qui regroupe les principaux textes de loi sur ce thème. En vente en librairie ou aux éditions des *Journaux officiels*, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15. Possibilité de commande par télécopie au 01-45-79-17-84 ; par Minitel : 36 15 Journal officiel ; ou sur Internet : www.journal-officiel-gouv.fr. (forfait d'expédition : 15 F).

■ **SÉCURITÉ.** Le groupe suédois Electrolux a décidé de rappeler tous les aspirateurs de son modèle haut de gamme « Excellio », commercialisés depuis le 9 février 1998, car ils présentent un risque d'électrocution. Pour les consommateurs, un numéro vert a été mis en place : 08-00-778-523.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98088

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Avoir du nez en quelque sorte. – II. Donne un coup de fouet ou relève le plat. Note. – III. Lettre ancienne. En dehors des ordres. – IV. Poème médiéval. Attrapés dans un sens, coule dans l'autre. Anglais, c'est un hautbois. – V. Evite les répétitions. Costume de bal. – VI. Démonstratif. Subit. – VII. Singe-araignée. Compte les coups sur le terrain. – VIII. En possession des titres. Mesure à Pékin. – IX. Interdite à Pékin. Promenade publique. – X. Tapa sur les nerfs. Pure et vaporeuse. – XI. Enfilages de perles. Points de suspension.

VERTICALEMENT

1. Bossuet ou Bourdaloue. – 2. Grande vitesse. Possessif. – 3. S'abstient. Au plus offrant. – 4. Plaça. Créai un certain désordre. – 5. Tient toujours le vilain rôle. Petits passages. – 6. Donnent la vitesse sur mer et dans les airs. Fête asiatique. – 7. Au bout de l'audit. Populaire pour les plus démunis. Sert à appeler. – 8. Sans changement. Emanations peu ragoûtantes. – 9. Durcit les nerfs. Relie les membres au tronc de la monture. – 10. Chasseur, installé aujourd'hui dans les étoiles. Maintenue avec les autres. – 11. Pervers qui aiment jouer avec le feu.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98087

HORIZONTALEMENT

I. Ségrégation. – II. Oléoduc. Nua. – III. Ouistitis. – IV. Surette. Ode. – V. Gréa. Ixia. – VI. Raie. Tin. Ru. – VII. Amentifère. – VIII. Io. Tif. Xi. – IX. Tri. Estampe. – X. Ecran. Icare. – XI. Réassorties.

VERTICALEMENT

1. Sous-traiter. – 2. El. Amorce. – 3. Géorgie. Ira. – 4. Rouèrent. As. – 5. Edite. Tiens. – 6. Gustatifs. – 7. Acté. If. Tir. – 8. Inexact. – 9. Intox. Rimai. – 10. Ouï-dire. Pré. – 11. Naseau. Rées

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1787

GRAND PRIX VISA
(Reykjavik, 1998)
Blancs : L. Christiansen (E.-U.).
Noirs : C. Hansen (Danemark).

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	19. Dé3! (l)	a5
2. Cf3	d6	20. Ta-d1	Té7
3. Fb5+	Fd7	21. Fd4	Tç8 (m)
4. Fxd7+	Dxd7 (a)	22. Té2	Tç6
5. 0-0 (b)	Cç6 (c)	23. Td-é1	f5 (n)
6. b3 (d)	Cf6	24. Fxg7	Rxg7
7. Té1	g6	25. Dd4+	Rg8
8. ç3	Fg7	26. h4! (o)	h5
9. d4	çxd4	27. Té5	Db4 (p)
10. çxd4	d5	28. Dxd5	Td6
11. é5	Cé4	29. Dxa5	Dxh4
12. Fb2	0-0 (e)	30. Tb5	Rg7 (q)
13. Cb-d2	f5 (f)	31. Txf5!	Téxé6 (r)
14. éxf6	Cxd2	32. Txé6	Txé6 (s)
15. Cé5!! (g)	Cxé5 (h)	33. Dç3+	Rh7
16. dxé5	éxf6 (i)	34. Tf7+	Rh6
17. é6!! (j)	Dd6	35. Dh8+	abandon (t)
18. Dxd2	Tf-é8 (k)		

NOTES

a) Plus à la mode que la suite 4..., Cxd7 ; 5. 0-0, Cf6 ; 6. Dé2, é6, qui donne souvent aux Noirs l'égalité.

b) Après 5. ç4, Cf6 ; 6. Cç3, Cç6 ; 7. 0-0, Cd4 ; 8. b4, Dg4 ; 9. Rh1, Cxf3 ; 10. gxf3, Dh3 ; 11. Tb1, g6 ; 12. bxç5, Fh6 ; 13. Tg1, dxç5 ; 14. Txb7, Ff4 ; 15. Tg2, 0-0 ; 16. d3, Fé5, rien n'est clair.

c) Ou 5..., Cf6 ; 6. Dé2, Cç6 ; 7. b3, é6 ; 8. Fb2, Fé7 ; 9. d4 ou 9. ç4.

d) Ou 6. ç3, Cf6 ; 7. d4!, Cxé4 ; 8. d5, Cé5 ; 9. Té1!, Cxf3+ ; 10. Dxf3, Cf6 ; 11. ç4, é5 ; 12. dxé6, fxé6 ; 13. Fg5, Fé7 ; 14. Cç3, h6! (si 14..., 0-0 ; 15. Dh3!) ; 15. Fxf6, 0-0 ; 16. Dh3, Fxf6 ; 17. Dxé6+, Dxé6 ; 18. Txé6, Ta-é8!, et les Noirs organisent leur défense.

e) Après 12..., f5 ; 13. éxf6, éxf6 (si 13..., Fxf6 ; 14. Cé5, menaçant f3) ; 14. Cb-d2, 0-0-0 (si 14..., f5 ; 15. Cé5!) ; 15. Cxé4, dxé4 ; 16. Txé4, f5 ; 17. Té2!, Fxd4 (et non 17..., Cxd4? ; 18. Fxd4!, Fxd4 ; 19. Td2, Fxa1 ; 20. Txd7, Txd7 ; 21. Dxa1, Th-d8 ; 22. Dç3+, Tç7 ; 23. Dé1, Tç-d7 ; 24. Dé6, et les Blancs gagnent) ; 18. Cxd4, Cxd4 ; 19. Té1, avec avantage aux Blancs.

f) 13..., Cxd2 ; 14. Dxd2 donne une meilleure perspective aux Blancs, qui peuvent poursuivre par b4 ou par a3 et b4.

g) Un joli coup intermédiaire. Après 15. Dxd2, éxd2, éxf6, les Noirs égalisent.

h) Si 15..., Df5 ; 16. Dxd2!

i) 16..., Cé4 est impossible à cause de 17. Txé4, dxé4? ; 18. Dxd7.

j) La pointe ratée par Leko, qui continua par 17. Dxd2 et n'obtint finalement que la partie nulle.

k) Et non 18..., Ta-é8? à cause de 19. Fç3!, Txé6 ; 20. Fb4.

l) L'avantage des Blancs (le pion é6) est net, mais le gain est encore invisible.

m) Si 21..., Tf-é8 ; 22. Fç5!

n) La pression exercée par le pion é6 pousse les Noirs à la faute. Après 23..., Db4, la lutte reste ouverte.

o) Menace h5 et Df6.

p) Trop tard. 27..., Tç5 est possible.

q) Devant la menace 31. Txb7, Txb7 ; 32. Da8+, le R noir fuit sur la mauvaise case (30..., Rh7!).

r) Si 31..., gxf5 ; 32. Dd4+ et 33. Dxd6.

s) La finale de D, après 32..., Td1+ ; 33. Té1, Txé1+ ; 34. Dxé1, gxf5 ; 35. Dé5+, est facilement gagnée par les Blancs.

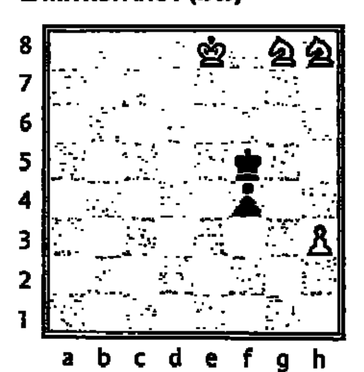
t) Si 35..., Rg5 ; 36. Dd8+, Rg4 ; 37. f3++, Rg3 ; 38. Dç7+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1786
L. C. INFANTOZZI (1964)

(Blancs : Ra5, Fd2, Pf5 et h7. Noirs : Rh5, Ff6, Pé7).

1. Rb4!, Fh8 ; 2. Fç3, Rh6 ; 3. Fxh8, Rxh7 ; 4. Pf6!, 6. éxf6 ; 5. Rç5!, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1787
L. MITROFANOV (1969)



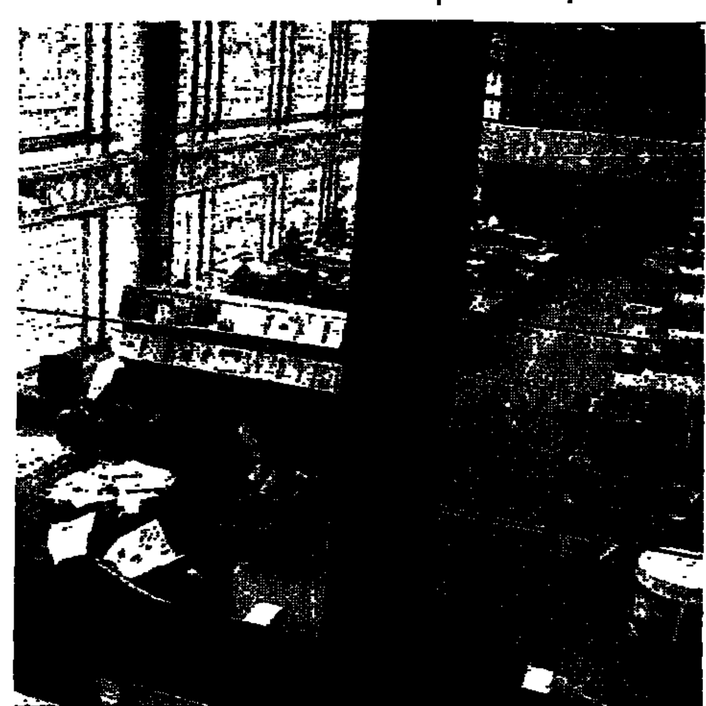
Blancs (4) : Ré8, Cg8 et h8, Ph3.
Noirs (2) : Rf5, Pf4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ANNIVERSAIRE Inauguré le 30 novembre 1987 par François Mitterrand, l'Institut du monde arabe (IMA) est parvenu, en dix ans, à trouver sa place dans le tissu dense des institutions culturelles parisiennes. Pour autant, il aura traversé de nombreuses crises, essentiellement financières. Son budget, qui associe la France aux pays arabes, a toujours les plus grandes difficultés à être bouclé, même si les fonds rentrent mieux depuis deux ans. ● **NOMMÉ** en 1995 en remplacement d'Edgard Pisani, Camille Cabana, un proche de Jacques Chirac, doit toujours convaincre les pays arabes du bien-fondé de l'établissement. ● **UNE INFORMATION JUDICIAIRE** a été ouverte le 3 février. Elle porterait sur la rémunération de M. Pisani et, surtout, sur des versements inexpliqués, pour un montant de 600 000 francs, à une société domiciliée dans l'île de Jersey.

L'Institut du monde arabe veut surmonter les crises de sa jeunesse

Inauguré le 30 novembre 1987 par François Mitterrand, l'IMA a su, en dix ans, briser le cercle des spécialistes et trouver sa place dans la capitale. Son président, Camille Cabana, doit encore convaincre les pays arabes de l'utilité de l'établissement



La bibliothèque de l'Institut du monde arabe.



PHOTOS PASCAL DOLEMIEUX/MÉTIS

La librairie.

Poteries de l'exposition « Yémen, au pays de la reine de Saba ».

L'ÉLÉGANT BÂTIMENT biseauté qui se dresse à l'angle du quai Saint-Bernard est devenu une silhouette familière du paysage parisien. L'immeuble conçu par Jean Nouvel et Architecture studio abrite l'Institut du monde arabe (IMA). C'est aussi une adresse désormais connue des amateurs d'expositions. *Yémen, au pays de la reine de Saba*, qui devait fermer ses portes fin février a été prolongée de deux mois et réunira vraisemblablement deux cent cinquante mille visiteurs. Joli succès pour une exposition archéologique. Les concerts et la programmation cinématographique de l'IMA ont brisé le cercle étroit des spécialistes arabisants. Dix ans après l'ouverture de ses portes, l'IMA a finalement trouvé sa place dans l'écheveau culturel de la capitale. Une décennie ponctuées de crises et de déboires financiers à répétition. Trois semaines avant d'être débarqué par l'Elysée, le 14 novembre 1995, Edgard Pisani, prédécesseur de Camille Cabana, actuel président de l'IMA, déclarait au *Figaro* que *« l'IMA allait être en cessation de paiement »*. Aujourd'hui l'institut a bouclé son programme jusqu'à l'an 2001.

L'IMA a-t-il eu besoin de dix ans pour sortir de ses maladies de jeunesse ? Il devait relever un triple défi : être la vitrine culturelle d'une civilisation plutôt mal perçue sur les bords de la Seine ; se tailler une place dans un tissu parisien dense ; convaincre les Etats arabes de son utilité. Il a fallu du temps pour gagner les deux premières manches. La troisième n'est pas encore jouée. M. Cabana a donc entrepris de porter la bonne parole dans les capitales du monde arabe. Puissamment aidé, dit-il, par le président de la République – qui n'hésite jamais à placer un couplet en faveur de l'IMA au cours de ses déplacements dans le monde arabe.

REVENUS INCERTAINS

Pour franchir une nouvelle étape, l'IMA doit modifier ses structures. Ses principales difficultés viennent de l'incertitude de ses revenus. Son budget est alimenté par la France (60 millions de francs) et les vingt et un Etats membres de la Ligue arabe (40 millions de francs) selon des quotas spécifiques. Il a, depuis la naissance de l'IMA, le plus grand mal à être bouclé, les Etats membres assurant difficilement leur quote-part. Si les cotisations du Maroc sont à jour, le Soudan n'a jamais payé. Le Yémen est pratiquement dans la même situation. L'Arabie saoudite, qui devait 34 millions de francs, vient de débourser 15 millions de francs. *« Cette situation est le propre des organisations internationales, que ce soit l'ONU, l'Unesco ou la Ligue arabe »*, constate M. Cabana. En 1993, les pays arabes n'ont versé que 7,8 millions de francs ; en 1994, 3,9 millions et en 1995, 10,6 millions. Les fonds rentrent mieux depuis deux ans. En 1996, ces versements se chiffraient à 23,5 millions et, en 1997, les 40 millions espérés étaient même dépassés. Néanmoins, estime M. Cabana, *« il est indispensable de modifier le système de financement. Je ne vais pas chaque année faire le tour des Etats avec une sébille. Nous devons trouver un système de cotisation automatique qui nous évite de faire la manche »*.

La solution suggérée par M. Cabana est le versement de tous les arriérés par les débiteurs, une fois pour toutes. Cette somme, environ 350 millions de francs, serait placée et les fruits de ce capital alimenteraient un fonds de soutien destiné à l'IMA. Ces rentrées seraient-elles suffisantes ? *« Je préfère des rentrées moindres mais sûres*, indique M. Cabana. *Avec les 60 millions de la France, 35 millions de ressources propres (nous tournons aujourd'hui autour de 30 millions de francs), et 15 millions du fonds de soutien arabe, j'arrive à 110 millions par an. Il me faudra encore trouver 4 à 5 millions supplémentaires pour l'entretien du bâtiment. Je compte sur le mécénat. »* Cinq Etats ont déjà accepté ce principe.

M. Cabana compte aussi assainir la gestion de l'IMA (cent cinquante personnes) en réduisant le train de vie de l'établissement et en développant ses ressources propres – ouverture d'une grande librairie exploitée de manière commerciale ; amélioration du restaurant ; ouverture d'un café littéraire. Et surtout en continuant à programmer des manifestations qui drainent le grand public et sont exportables.

Reste la structure administrative de l'IMA. *« C'est un casse-tête*, affirme Mohamed Bennouna, directeur général de l'Institut. *Rien n'a été clarifié. On fait perpétuellement de l'équilibrisme. Si l'on crée ce fonds de placement, il faut l'associer à la refonte des statuts. »* Il appelle de ses vœux une conférence de refondation au niveau des ministres des affaires étrangères. Elle est à l'ordre du jour, mais M. Cabana hésite à en cerner les contours. Ne faut-il pas changer aussi le mode de désignation des responsables de l'IMA ? L'institut est une fondation de droit français dont le président, français, est nommé en conseil des ministres pour trois ans, mandat renouvelable une fois. Ce dernier a toutes compétences qu'il délègue au directeur général, arabe, désigné sur proposition des ambassadeurs arabes du conseil d'administration de l'IMA, pour trois ans, renouvelable une fois. Mais le président est un politique et le directeur un gestionnaire. Ne doit-on pas inverser les rôles ? Placer à la présidence un Arabe et à la direction un gestionnaire français, connaissant à fond les lois et les règlements français pour une durée plus longue. *« L'esprit de l'IMA, c'est le partenariat*, insiste Mohamed Bennouna. *Cela doit se refléter au niveau administratif. »*

LA DIPLOMATIE COMME LIMITE

Les Français hésitent à toucher au statut juridique. Un président français serait la garantie de cette indépendance qui fait la crédibilité de l'IMA. Or les Etats membres, qui sont aussi les bailleurs de fonds, *« ont du mal à comprendre*, indique l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, *qu'on puisse avoir un regard critique sur eux »*. M. Pisani avait essayé, par le biais de la création d'un comité culturel consultatif composé d'intellectuels français et arabes, d'échapper à ce contrôle. *« Mais ce comité n'a été réuni qu'une seule fois, ensuite il n'en a plus jamais été question »*, indique Tahar Ben Jelloun, qui se dit néanmoins ravi qu'un tel lieu *« soit désormais populaire et inscrit dans les circuits culturels parisiens »*.

Mais le dynamisme de l'IMA a des limites : la diplomatie. Il lui faut maintenir un équilibre entre les différents Etats membres. *« Pisani a donné une impulsion essentielle à l'IMA, avec une vision culturelle et politique des choses tout à fait remarquable*, indique un cadre de l'institut. *Mais il s'est brouillé avec la plupart des pays arabes et ses imprudences ont conduit l'IMA au bord du dépôt de bilan. Cabana est plus diplomate. Plus frileux aussi. Le climat de la maison s'est alourdi, la gestion est plus bureaucratique. Il n'y a pas de nouvelle dynamique. »*

Selon Philippe Cardinal, responsable de la communication de l'IMA, il n'y a ni censure ni autocensure : *« On parle toujours des pressions des ambassadeurs mais en dehors de la fameuse histoire de la caricature syrienne retirée d'une exposition à la demande de l'Irak – c'était avant l'arrivée de Pisani ! –, on est incapable de m'en citer d'autres. En revanche, l'IMA n'a pas la vocation d'être un forum des oppositions. Ce n'est pas non plus un centre culturel commun aux pays arabes. C'est une vitrine et un lieu d'échange, un laboratoire enfin, qui, n'étant pas sur le territoire d'un Etat membre, ne gêne ni ses prérogatives, ni ses dogmes. Ils ont donc tout à y gagner. La France aussi, car c'est une chance pour la francophonie. »*

Emmanuel de Roux

Un prochain musée virtuel

Au moment de sa création, un musée était au centre du projet culturel de l'Institut du monde arabe. Il vit aujourd'hui ses dernières heures. Les collections que Jack Lang avaient promis de déposer à l'IMA sont au Louvre. Un embryon de collection a néanmoins été créé. Très vite, les relations entre la direction des musées de France (DMF) et l'IMA se sont détériorées. La DMF était particulièrement méfiante vis-à-vis de ce partenaire aux contours mal définis. *« Nous n'avons aucun moyen pour acquérir et stocker une vraie collection*, explique Camille Cabana, actuel président de l'IMA. *Mon prédécesseur s'était fait prêter par les musées arabes un certain nombre de pièces. Mais l'IMA n'a sans doute pas la vocation d'avoir un musée dans ses murs. »*

A l'IMA, on réfléchit à la mise en place d'une banque de données thématique et visuelle portant sur tous les aspects de la civilisation arabe – géographie physique, patrimoine architectural, cinéma, pétrole... *« On a repris l'idée d'un musée de civilisation*, précise Mohamed Bennouna, *mais il sera essentiellement virtuel. »*

Repères

● 1974. Le président Giscard d'Estaing lance l'idée d'un Institut du monde arabe (IMA).
● 1979. L'IMA est officiellement créé. Jean Basdevant est nommé à la tête de cette *« fondation culturelle »*. Le projet est confirmé en 1981 par François Mitterrand, sur un nouveau site. Un an plus tard, le projet Nouvel-Soria-Lézénes et Architecture Studio est retenu après concours.
● 1987. Le 30 novembre, Mitterrand inaugure le bâtiment. Edgard Pisani est nommé à la présidence en 1988.
● 1989. Le Caire, longtemps écarté par les pays arabes, intègre l'IMA. « Egypte, Egypte », première grande exposition organisée par l'Institut, suivie d'un Festival du cinéma égyptien.
● 1990. Premier Salon euro-arabe du livre.
● 1993. Exposition Syrie.
● 1995. Camille Cabana remplace M. Pisani.
● 1997. Série de manifestations autour de la Palestine. Expositions Soudan et Yémen.

La justice enquête sur l'hypothèse d'actes délictueux

CAMILLE CABANA tombe des nues. Le président de l'Institut du monde arabe (IMA), en place depuis deux ans, a appris *« par la presse »* l'information judiciaire contre X... ouverte, le 3 février, sur la gestion de l'IMA pour *« abus de biens sociaux et recel, abus de confiance, faux et prise illégale d'intérêt »*. L'information est instruite par le juge Armand Riberolles, après une enquête préliminaire de six mois sur la base des révélations d'une personne défendant les intérêts de salariés de l'IMA et après un rapport de l'inspection des finances, rédigé à la suite de sept missions menées de février à juin 1996 (*Le Monde* du 26 février). L'information judiciaire viserait la période 1988-1995, c'est-à-dire l'époque de la présidence d'Edgard Pisani, ancien ministre de l'agriculture, puis de l'équipement, du général de Gaulle et ministre délégué à la Nouvelle-Calédonie de François Mitterrand, qui l'avait nommé à la tête de l'IMA.

Seraient mis en cause la rémunération d'Edgard Pisani, l'activité d'éditeur d'un libraire, à titre personnel, de l'IMA et surtout des versements inexpliqués, pour un montant de 600 000 francs, à une société domiciliée dans l'île de Jersey, paradis fiscal bien connu. Edgard Pisani avait quitté la présidence de l'IMA, à la demande de Jacques Chirac, quatre mois avant son terme, le 14 novembre 1995. Il avait été remplacé par Camille Cabana, sénateur RPR et proche du président de la République.

RAPPORT CONFIDENTIEL

Le nouveau patron de l'IMA assure qu'il ignore tout de cette affaire : *« Je n'ai pu prévenir ni mon conseil d'administration ni les ambassadeurs des pays arabes de cette information judiciaire. Cela porte un coup à l'image de l'IMA au moment où sa situation se redresse nettement. J'envisage de me porter partie civile, ne serait-ce que pour avoir accès au dossier. Si l'IMA a été victime d'actes délictueux, il faut que je puisse m'expliquer avec mes autorités de tutelle. »* Etonnement feint ou réel ? Me Daniel Soulez-Larrivière, l'avocat de l'IMA, temporise. Il attend le développement de l'affaire pour agir : *« J'aimerais avoir plus de certitudes »*, dit-il prudemment.

S'il ignore le détail de l'information judiciaire, Camille Cabana connaît parfaitement la situation financière de l'institut, puisqu'il a demandé un audit de l'établissement dès son arrivée et qu'un rapport, confidentiel, lui a été remis. Comme tout le monde à l'IMA, il est au courant du projet d'exposition liée au désert, à laquelle son prédécesseur tenait énormément. Le coût de cette manifestation, au concept mal maîtrisé, était estimé à 25 millions de francs, soit plus du double d'une exposition montée habituellement dans cette institution. Ce qui était particulièrement mal venu : l'IMA traversait une période de vaches maigres, les cotisations des pays arabes rentraient moins que jamais. Un ancien cadre de l'IMA avance même un chiffre : *« Il y avait en 1995 un trou de 718 millions de francs. »*

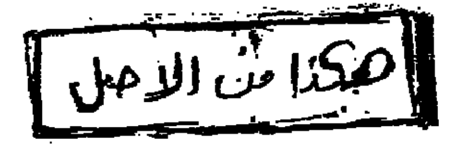
Le projet « Désert » met le feu aux poudres. La majorité du personnel de l'IMA lui est hostile. A commencer par son directeur général, le Marocain Mohamed Bennouna, qui se brouille durablement avec son président. Ce dernier lui retire du coup toutes ses délégations. Néanmoins, des scénarios sont élaborés, un film commencé. *« Une société canadienne, Primitive Features, a tourné beaucoup de pellicule*, explique un ancien cadre de l'IMA. *Elle a d'ailleurs aujourd'hui un contentieux avec l'IMA qui essait de récupérer les rushes existants. Et, manque de chance, l'entreprise qui devait faire la scénographie dépose son bilan. »*

ÉMOLUMENTS « NORMAUX »

Les 600 000 francs en question semblent être liés à ce projet avorté. *« Je ne pense pas qu'il y ait eu malversation de la part de l'ancien président de l'IMA*, estime Philippe Cardinal, actuellement chargé de la communication de l'établissement. *Le projet "Désert" était démesuré par rapport aux finances de l'IMA et non abouti. Une personne a été engagée pour réaliser un film. Elle a été payée 600 000 francs sous forme de salaire mensuel. »* La piste de Jersey reste un mystère – Primitive Features, spécialisé dans le documentaire de qualité, est domicilé à Toronto (Canada). Edgard Pisani pourrait peut-être l'éclaircir, mais, actuellement, il ne réside pas en France et a fait savoir qu'il ne désirait pas s'exprimer.

En revanche, les émoluments de l'ancien président de l'IMA ne soulèvent à l'institut aucun étonnement. *« Ils étaient tout à fait normaux »*, précise Philippe Cardinal, qui ajoute : *« Il n'y a jamais eu de libraire de l'IMA ayant des activités parallèles d'éditeur, mais il y a un conseiller du président, qui dirige, à mi-temps, une collection arabe chez Actes Sud, ce qui est parfaitement licite. »*

E. de R.



Versailles ouvre les portes de son Musée d'histoire et rénove ses bosquets

L'ensemble des travaux dépasse 2 milliards de francs

EN JANVIER 1997, de bonnes âmes s'étaient émues : depuis belle lurette, le public ne pouvait plus visiter les 15 000 mètres carrés du Musée d'histoire qui occupe 140 salles du palais de Versailles – la moitié du château. Elles ont été entendues : depuis le 9 avril, 5 000 m² sont ouverts, le ministère de la culture ayant débloqué cinquante postes de gardiens supplémentaires. On pourra donc voir une partie des salles du XVIIe siècle : Louis XIV, sa vie, son œuvre, avec quelques très beaux portraits et des toiles historiques de qualité.

Les visiteurs auront également accès, de manière permanente, à la galerie des Batailles, immense circuit de toiles monumentales vantant l'héroïsme des armées françaises – seul Delacroix, avec sa *Bataille de Taillebourg*, parvient à sortir de la platitude – qui se clôt avec une salle exaltant la Révolution de 1830 et donc le roi Louis-Philippe. C'est ce dernier, désireux de donner une affectation nationale au château, symbole d'un absolutisme encore frais, qui avait déployé ici cette immense saga nationale illustrée par 6 000 œuvres. Au prix de la destruction des appartements des princes.

Les salles des Croisades, avec leur curieux décor néogothique, surprendront certainement les visiteurs. L'épopée des royaumes latins au Proche-Orient est évoquée à l'aide d'une débauche de peintures « troubadour ». Hélas, *L'Entrée des Croisés à Jérusalem*, conçue par Delacroix pour cet endroit, n'est qu'une médiocre copie. L'original a été transporté au Louvre. En revanche, la très belle porte médiévale, intégrée aux boiseries, est une authentique relique venant de l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à Rhodes. C'est un cadeau du sultan ottoman Mahmoud au roi des Français. La suite du musée Louis-Philippe, entretenu par le IIe Empire et la IIIe République jusqu'à la signature du traité de Versailles (1919), attend pour réouvrir entièrement des effectifs nouveaux. D'après Hubert Astier, président de l'Etablissement public de Versailles, il faut encore cent quarante gardiens supplémentaires.

OPÉRATION DE LONGUE HALEINE

La ministre de la culture, Catherine Trautmann, a inauguré le 9 avril ce nouveau parcours, mais aussi le bosquet de l'Encelade, non loin du grand canal. Dans un environnement végétal entièrement renouvelé, au milieu d'un bassin, un colosse doré à la feuille disparaît sous une rocaille, non sans cracher un puissant jet d'eau. Il s'agit d'Encelade, chef des géants révoltés contre l'Olympe, foudroyé par Jupiter et qui disparaît sous les rochers qu'il a lancés contre le ciel. Le Brun exécuta le dessin du groupe que Marsy sculpta, tandis que les Francini concevaient les jeux d'eau et les fontaines. Cet ensemble baroque était abandonné depuis le XVIIIe siècle. Il a été rénové par Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques. Le coût de ces travaux s'est élevé à 15 millions de francs, dont 6 millions ont été financés par le Matif (Marché à terme international de France).

La rénovation de ce bosquet, qui succède à celle de la colonnade, achevée en 1995, indique la volonté de rouvrir peu à peu au public l'ensemble des bosquets, ces salons de verdure à l'architecture de pierres, d'eaux et de végétaux, qui complétaient les parterres brodés disposés à proximité du château. Les jardins de Le Nôtre sont en effet incompréhensibles sans ces éléments. Mais sur ces seize théâtres, à peine une demi-douzaine sont présentables. Leur rénovation est une opération de très longue haleine, qui doit être étalée sur plus de vingt ans. Elle exige, en outre, du mécénat à haute dose puisque l'Etat ne s'engagera ici que si 50 % du financement est assuré par des partenaires privés. Les deux prochains candidats à la restauration pourraient être le bosquet des Trois Fontaines (20 millions de francs) et celui de l'Arc de triomphe (40 millions de francs).

Au chapitre des projets à moyen terme, Hubert Astier vise la transformation de l'hôpital militaire Larrey, à l'horizon 2003 ou 2004. Cet ancien grand commun, situé en face de l'aile sud du château (côté ville), a été rétrocédé à l'établissement public de Versailles par le ministère de la défense. Après des travaux qui sont estimés à 200 millions de francs, il devrait absorber un centre d'accueil pour le public, des salles d'expositions temporaires et les bureaux de la conservation. Autant d'espaces qui pourraient être libérés à l'intérieur même du château. Histoire de ventiler un public en augmentation : 3,5 millions de visiteurs en 1997, soit une augmentation de 8 % par rapport à 1996. L'ensemble de ces travaux, étalés il est vrai sur une longue durée, dépassent les 2 milliards de francs. Sans parler de l'entretien « ordinaire » du château et de son parc qui exigent, chaque année, de 40 à 50 millions de francs.

E. de R.



J.-M. MANA

Le bosquet de l'Encelade, inauguré le 9 avril, dans les jardins du château de Versailles.

DÉPÊCHES

■ **OPÉRA : le mandat d'Hugues Gall, actuel directeur de l'Opéra national de Paris,** a été reconduit le 18 avril pour la période 2001-2004 sur décision de la ministre de la culture, Catherine Trautmann, qui a estimé que ses résultats étaient *« très positifs »*. Hugues Gall a été nommé à la tête de l'Opéra de Paris en juillet 1995 et son mandat s'achevait normalement le 31 juillet 2001. Cette décision évite au ministère de nommer un directeur délégué chargé de prendre en charge la programmation artistique des saisons postérieures à la fin du mandat du directeur actuel, comme le prévoit le statut de l'Opéra.

■ **JUSTICE : la 14e chambre de la cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable**, le 8 avril, la requête de France 2 qui lui demandait de mofidier, pour *« fait nouveau »*, son arrêt rendu le 24 septembre 1997 dans le procès opposant la chaîne au duo techno Daft Punk. En mars 1998, Thomas Bangalter et Guy-Emmanuel de Homem Christo avaient assigné France 2 en référé pour l'utilisation sans leur consentement de trois thèmes musicaux. Déboutés en première instance, les plaignants avaient obtenu satisfaction en appel. La cour avait considéré qu'une œuvre musicale était faite pour être écoutée pour elle-même et non pour être mixée et, par la suite utilisée, sans l'accord préalable de ses auteurs.

■ **PATRIMOINE : le préfet de la Région Ile-de-France a décidé du classement de la piscine Pailleron**, située à Paris dans le XIXe arrondissement. Cet équipement sportif Art Déco, construit par l'architecte Pollet entre les deux guerres, devait être détruit pour faire place à une nouvelle piscine.

Riches, célèbres et humanitaires

ON SAVAIT Hollywood démocrate depuis l'élection, en 1992, d'un Bill Clinton activement soutenu par l'ensemble du show-business, à l'exception des acteurs Charlton Heston et Bruce Willis, républicains notoires. Très présent sur la scène politique, le « La-la-land », selon la nouvelle – et ironique – formule créée par les médias américains pour désigner Hollywood, est aussi très actif sur le front de l'action humanitaire.

Le seul David Geffen, l'une des têtes pensantes de la troïka DreamWorks (avec Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg), aurait fait don de 40 millions de dollars (plus de 200 millions de francs) depuis 1991, notamment pour les malades du sida. Cynisme ou philanthropie ? Le mensuel américain *George*, dont le rédacteur en chef est John Kennedy Jr, a révélé récemment les noms d'une vingtaine de personnalités du Tout-Hollywood qui font, discrètement mais efficacement, montre de philanthropie.

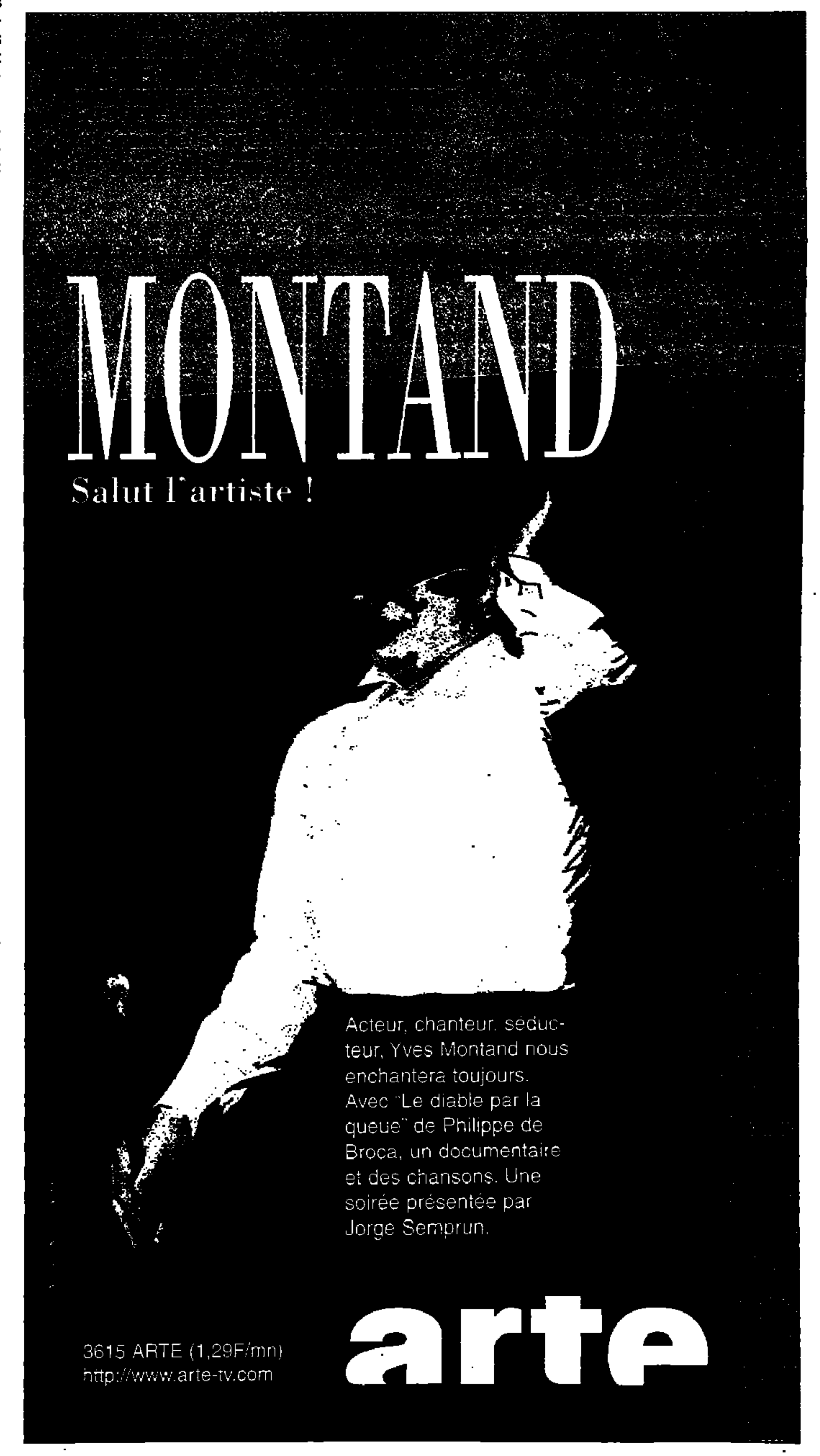
Parmi ces hommes et ces femmes remarquables (tous démocrates, on l'aura deviné), le patriarche Kirk Douglas, vétéran de la lutte contre le maccarthysme. Aujourd'hui, Kirk Douglas et sa femme Anne ont entrepris de rénover une trentaine de cours de récréation des écoles des quartiers pauvres de Los Angeles et ouvert un centre pour femmes battues.

Le producteur et compositeur Quincy Jones s'est attelé à la création d'une banque pour construire des villages en Afrique du Sud. L'actrice et chanteuse Bette Midler s'est lancée dans la création d'espaces verts dans certains quartiers de New York, les jardiniers embauchés relevant tous du *welfare* (l'équivalent du RMI). Jimmy Smits, plus connu sous le nom de détective Simone dans la série télé *New York Police Blues*, a mis sur pied une fondation à Washington pour attribuer des bourses aux jeunes chicanos qui souhaitent entrer à l'université. Autre star de *New York Police Blues*, Kim Delaney (Diane dans le feuilleton) se rend régulièrement au Kid's Café ouvert par le Children Action Network (Réseau d'action pour l'enfance) pour y servir des repas chauds et aider les enfants à faire leurs devoirs.

Toujours du côté de la télévision, David Schwimmer, l'acteur de la série culte *Friends*, a ouvert un centre pour les personnes violées et monté une compagnie de théâtre à Chicago pour les enfants handicapés. Grand patron du département télévision de la Warner (*Friends*, *Urgences*), Tony Jonas a supprimé les traditionnels voyages-cadeaux offerts aux stars de ses séries vedettes. L'argent économisé est versé à la Warner Bros Children's Clinic qui soigne les enfants victimes de violences. Quant aux heureux producteurs des *Power Rangers*, dessins animés que l'on a pu voir sur les écrans français, Cheryl et Haim Saban, ils consacrent leur temps et leur argent aux femmes qui élèvent seules leurs enfants.

Deux oublis peut-être, dans cette galerie de portraits : Susan Sarandon – qui a prouvé à maintes reprises son engagement pour la cause des femmes – et Madonna, très présente aussi dans la lutte contre le sida. A Hollywood, il ne suffit plus d'être riche et célèbre. On peut aussi être généreux. Les temps changent.

Marie Colmant



L'Opéra-Bastille présente une « Lulu » de grande maîtrise et de peu d'émotion

Willy Decker signe une mise en scène efficace et tranchante du grand œuvre d'Alban Berg

Dix-neuf ans après la création de la partition complétée en trois actes au Palais-Garnier, en 1979, *Lulu* fait un brillant retour sur la scène de l'Opéra national de Paris, mais à Bastille cette fois. La direction d'acteurs est remarquable d'efficacité et les nombreuses infidélités aux intentions de Berg sont intelligentes. S'il faut faire une réserve, elle concerne le caractère plus démonstratif que réellement émouvant du résultat.

LULU, d'Alban Berg d'après Frank Wedekind. Avec Anna-Katharina Behnke (Lulu), Julia Juon (la Comtesse), Eirian James (un Lycéen), Claude Pia (le Peintre), Wolfgang Schöne (le Dr Schön), David Kuebler (Alwa), Carlos Feller (Schigolch), Günter von Kannen (l'Athlète), Robert Wörle (le Prince), orchestre de l'Opéra national de Paris, Dennis Russell Davies (direction). Willy Decker (mise en scène), Wolfgang Gussmann (décors et costumes). Opéra-Bastille. Prochaines représentations les 18, 22, 25, 29 avril, 2 et 6 mai, à 19 h 30 ; le 12 avril, à 15 heures. De 60 F à 550 F. Tél. : 08-36-69-78-68.

Dix-neuf ans après la création de la partition complétée en trois actes au Palais-Garnier, en 1979, *Lulu* fait un brillant retour sur la scène de l'Opéra national de Paris, mais à Bastille cette fois, où le bruit de fond, nettement plus élevé, nuit à tous les passages délicats de l'ouvrage. Sur le plan du rapport entre l'œuvre et le lieu, les représentations du Châtelet en 1991 resteront la référence. Mais si l'on se place d'un point de vue général, car la musique n'est qu'une partie du spectacle, cette production figurera en bonne place parmi les réussites de la direction actuelle.

Lulu est un ouvrage plus long et plus difficile d'accès que *Wozzeck*, quoique le langage musical renoue davantage avec la grande tradition lyrique. Il est donc essentiel de soigner l'aspect visuel et dramatique afin que, les surtitres aidant, l'auditeur de bonne volonté sorte avec une belle image dans les yeux et le sentiment d'avoir assisté à une adaptation convaincante, rehaussée par une musique étrange, du diptyque de Wedekind.

Adaptation relativement libre, cependant, par rapport aux indications du livret. Ainsi, tout l'opéra se joue ici dans une arène aux murs clairs troués de portes et surplombée par des gradins sombres. Viennent s'y asseoir des figurants masculins – imperméables noirs et chapeaux mous – tantôt spectateurs, tantôt acteurs, comme la foule des badauds, car on nous montre par exemple l'arrivée du Professeur de médecine, le spectacle de music-hall au cours duquel Lulu feint de s'évanouir et sa prostitution sur le trottoir de Londres. Les acteurs passent des gradins à l'arène à l'aide de grandes échelles, une idée qui fonctionne très bien d'abord, mais s'émousse à la fin ; d'où l'utilité des portes.

Les éléments de décor comme le canapé du Peintre en forme de bouche vermillon assorti au peignoir, le bar circulaire de l'épisode parisien autour duquel se joue une fête dérisoire, l'utilisation du nu féminin en cinq tableaux de René Magritte (*L'Evidence éternelle*) pour figurer le portrait fétiche de l'héroïne, tout concourt à stimuler l'attention du spectateur.

Dans le détail, la direction d'acteurs – d'une remarquable efficacité – accumule les infidélités aux intentions de Berg, qui avait prévu dans sa partition des déplacements, des gestes précis étroitement liés à la musique. Mais il y a autant d'intelligence dans les transgressions de certaines injonctions que dans le respect des autres.

PEU DE NUANCES

S'il faut faire une réserve, elle concerne le caractère plus démonstratif que réellement émouvant du résultat. Sans doute est-ce une question d'intimité. La violence de la guerre des sexes, l'opposition tranchée entre le monde masculin habillé jusqu'au dernier bouton et la nudité à peine voilée, voire soulignée de Lulu, ne laissent guère de place aux nuances. En ce sens, l'interprétation de la pièce reste plutôt conventionnelle.

C'est la même équipe qui a signé la mise en scène, les décors et les costumes d'*Eugène Oneguine*, dont on retrouve ici les qualités des professionnels et certaines limites de sensibilité. Le personnage ambigu de la Comtesse Geschwitz est sans doute celui qui, n'étant pas traité en bloc, se révèle le plus émouvant avec celui du Peintre, généralement sacrifié.

La partie musicale du spectacle est vraiment soignée. Outre un réel talent d'actrice, Anna-Katharina Behnke possède une voix égale dans tous les registres et une agréable aisance dans l'aigu ; on est heureux de retrouver l'autorité impeccable de Wolfgang Schöne, qui chantait déjà le Dr Schön au Châtelet ; la voix chaleureuse de Julia Juon rehausse le rôle de la Comtesse qui a charge de la note d'émotion finale ; Robert Wörle, avec une voix flûtée de ténor léger, rend attrayant le rôle bouffe du Prince et si David Kuebler semble un peu dépassé par le personnage lyrique d'Alwa, Claude Pia donne au Peintre une épaisseur et un charme vocal rare. On soulignera aussi la superbe présence de Günter von Kannen (l'Athlète) et la truculence de Carlos Feller (Schigolch).

Il y a sans doute des endroits de la salle où l'on entend mieux l'orchestre qu'au parterre. Au deuxième rang, on distingue, au-dessus du bruit de fond, un murmure confortable d'où émergent les lignes les plus saillantes, les éclats des cuivres et quelques solos de cordes ou de bois. Ce n'est pas assez pour juger de la direction musicale, mais Dennis Russell Davies maîtrise parfaitement la partition et cela s'entend tout de même.

Gérard Condé

Quand deux danseurs se séparent et s'embrasent

INDATEN, de Joëlle Bouvier et Régis Obadia. Martine Viard (voix), Rémi Nicolas (lumières et décor), Patrick Roudier (bande-son), Guislaine Ducerf (costumes). Théâtre de la Ville, le 8 avril, à 20 h 30.

Elle ne lui passe rien. Lui non plus à vrai dire. Mais il est plus louvoyeur. Elle, elle ne connaît que l'attaque. A partir du moment où elle se met à rire, avec ce rire coquet, exaspérant, de celle qui prépare un mauvais coup, on est en attente. Elle laisse alors danser son partenaire, lui laissant volontiers un champ où il excelle, parce qu'elle a décidé de déplacer le lieu de l'affrontement. Elle va prendre la parole. Elle va parler de lui. Son rire a cassé la danse.

Bien sûr, on ne s'attendait pas qu'*Indaten*, dernier et peut-être ultime duo de Régis Obadia et Joëlle Bouvier, soit une roucoulade. Il leur fallait, à l'un comme à l'autre, mettre en scène, travestir leur séparation d'homme et de femme, ensemble depuis leurs dix-huit ans, mais aussi prouver aux spectateurs que la paire d'artistes qu'ils forment résistera. Envers et contre tout.

Joëlle Bouvier avouait, avant le spectacle, qu'*« elle crevait de peur de ce qu'elle avait osé »*. Evidemment, ce qu'elle vit est la matière même qu'elle projette sur scène. Elle se livre. Soulève sa robe, dénudant son ventre, baissant les bretelles de sa robe, dévoilant sa poitrine, martelant l'espace de ses talons-aiguilles. Elle dit le désir. Elle dit qu'elle se consume. Avec des pinces à linge, elle épingle, après en avoir tiré une bouffée, plusieurs cigarettes à la robe qui la moule. Elle dit aussi qu'*« elle est de bois »*. *« Des fois, je ne suis pas moi »* ; son premier aveu. Mais alors, qui est-elle quand elle n'est pas elle ? Une femme qui cherche sa vérité devant nous. Autant dire qu'elle ne fait pas semblant ! Et pas besoin d'analyste pour la soutenir.

DANSE DE TENTATION

Art consommé de se mettre en scène. Régis Obadia en reste coi. Mais il n'est pas dupe. Il sait la tragédienne. Il esquive, préfère se plonger la tête dans un baquet d'eau pour crier plutôt que d'entrer dans son manège. On entend seulement ses gargouillis. Pourtant, parfois, un cri de contralto lui échappe. Elle aussi se met la tête sous l'eau, mais pour mieux vamper l'invisible : bras au-dessus de la tête, nouant et dénouant une chevelure mouillée. Parfois, elle se musèle, enveloppant sa figure d'un film plastique, soudain idole d'un culte dont elle seule connaît la loi. Têtue à faire pâlir. Quoi qu'elle fasse, les regards sont braqués sur elle. Et c'est ce à quoi elle aspire.

Et c'est ce à quoi Régis Obadia, qui ne dit mot, consent. Mi-moqueur, mi-gardien de cette femme qui se brûle. Il lui sert d'autel quand, allongé au sol, il la porte à bout de bras. *Indaten* est un duo réussi parce qu'il n'est abîmé d'aucune idée d'acceptation, de résignation, parce que son indécence même est tenue à distance.

On pressent que les deux chorégraphes ont passé un contrat d'engagement, de protection mutuelle. La chanteuse Martine Viard, qu'ils voulaient comme oracle, a beau faire : elle n'a plus sa nécessité. Il n'y a rien à annoncer qui ne soit déjà dit par les corps, les voix, les mots de cette danse de tentation. Les jeux sont faits. Et seul l'avenir nous livrera les termes de ce nouveau contrat de création qui paraît tant les réjouir. Contrat tacite, sans complaisance, cela ne fait aucun doute !

Dominique Frétard

INSTANTANÉ

LE SOSIE DE MARÉCHAL

MARCEL MARÉCHAL a l'intuition de Molière. Maréchal l'acteur. Comme une consanguinité. Un Arnolphe de naissance, il a été. Et un Argan de naissance. La même chose avec Sosie, l'ordonnance du général d'armée Amphitryon. Le Sosie de Marcel Maréchal est clairvoyant et soucieux. Il rappelle que face aux « histoires » d'inconstance, de jalousie, de douleur, le plus sage est de se taire.

Mais, au théâtre, parler fait loi, Alcmène parle, Jupiter son amant parle, Amphitryon son mari parle, personne ne se fie plus à personne, ni à soi. Et Molière d'appeler un secouriste, Sosie. Il le charge de prendre sur lui, d'éprouver en son intime les désarrois d'autrui. De vivre, lui, l'épreuve du « ce *n'est pas vrai, je n'y crois pas* ». Du sol qui s'effondre sous les pieds. De la perte de soi qu'entraîne la perte de l'autre. Du duplicata fruit de la duplicité. De l'autre soi-même contesté parce qu'omniprésent. Et annihilé parce qu'obsessionnel.

Marcel Maréchal joue tout cela, pas à pas, posé mais aérien, coeur ouvert, chat botté pieds nus portant bon an mal an le poids de toutes les trahisons du monde, de toutes ses hallucinations. Il souffle d'un souffle d'ange sur les adorables vers libres de Molière, qui effleurent, enlacent, caressent, comme des semblants de flammes, les élancements de conscience. C'est unique. En regard, Maréchal a l'idée, saisissante, de mettre dans les bras de Mercure son double, le bâton de Guignol. Tous les âges de la vie sont dans ce Sosie de Maréchal. Allez le voir pour y croire, pour rire et pour rêver. Le mot n'est pas de trop : ici, il est génial.

Michel Cournot

★ ***Amphitryon***, **de Molière. Mise en scène : Marcel Maréchal. Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt. Mº Franklin-D. Roosevelt. Mardi, jeudi, vendredi, samedi, 20 h 30. Mercredi 19 h 30. Dimanche 15 heures.**

SORTIR

PARIS

Ulan Bator, Giorgo Canalli
Si c'est toujours avec plaisir qu'on va goûter au (post) rock tendu d'Ulan Bator, la vraie curiosité viendra de la première performance solo de l'Italien Giorgo Canalli, guitariste phare de l'avant-garde rock transalpine – au sein de CSI – et ancien ingénieur du son de Noir Désir. Un album bilingue devrait suivre bientôt.
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03.

Glenn Ferris Quartet
Le trio de Glenn Ferris ouvrait, le 8, une série de soirées autour du tromboniste américain. Dans ce quartet, outre le contrebassiste Bruno Rousselet (du trio), Jean Boudreaux est à la batterie et surtout François Théberge au saxophone, un Canadien adepte de tous les swings, du bop au funk. Formation généreuse à écouter avec attention.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 11, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Compagnie A fleur de peau
Fondée par Denise Namura et Michael Bugdahn, la compagnie A fleur de peau présente *Les Clés furtives de ma mémoire*, une création pour six danseurs autour de l'univers des rêves, des sept péchés capitaux, du quotidien et des faits divers.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Du 11 au 18, à 20 h 30 ; le 12, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Donny Elwood
Dans la lignée du chanteur congolais Zao, Donny Elwood manie l'humour frondeur et la dérision avec une verve intarissable. Il est, lui, citoyen camerounais, se présente comme « pygmoïde négro et beau », décrypte en rigolant quelques faux pas et les travers du monde dans lequel il vit. (CD *Negro et beau*/Night & Day).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.

Musique et chants des Arabes Jaâfra de Haute-Egypte
Après le Yémen, l'Institut du monde arabe présente un cycle consacré à la Haute-Egypte, que l'on pourra suivre jusqu'en juin. Ouverture des réjouissances avec la troupe Ganoub, qui présente les traditions musicales des Jaâfra, vivant dans une région proche du Soudan, donc pétries d'influences africaines.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Back Home
de Bart Freundlich (Etats-Unis, 1 h 30), avec Roy Scheider, Noah Wyle, Julianne Moore.
Chronique d'une disparition
d'Elia Suleiman (Palestine, 1 h 24), avec Ula Tabari, Elia Suleiman.
Comme il vous plaira
de Christine Edzard (Grande-Bretagne, 1 h 50), avec James Fox, Cyril Cusack.
Gadjo Dilo
de Tony Gatlif (France, 1 h 40), avec Romain Duris, Rona Hartner.
Journal intime des affaires en cours
Documentaire de Denis Robert et Philippe Harel (France, 1 h 53).
La Leçon de tango
de Sally Potter (France-Argentine, 1 h 42), avec Sally Potter, Pablo Veron.
Mossane
de Safi Faye (Sénégal, 1 h 45), avec Magou Seck, Isseu Niang.
Le Roi des masques
de Wu Tianming (Chine-Hongkong, 1 h 41), avec Chu Yuk, Chao Yimyim.
La Souris
de Gore Verbinski (Etats-Unis, 1 h 39), avec Nathan Lane, Lee Evans.
Tableau ferraille
de Moussa Senen Absa (Sénégal, 1 h 33), avec Ismail Lo, Thierno Ndiaye.
Taxi
de Gérard Pirès (France, 1 h 30), avec Samy Naceri, Frédéric Dienfenthal, Marion Cotillard.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Le Ballon d'or
de Cheik Doukouré (France, 1993, 1 h 30), avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita.
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e ; L'Entrepôt, 14e ; 14-Juillet Gambetta, 20e.
Les Quatre Plumes blanches
de Zoltan Korda (Grande-Bretagne, 1939, 2 h 10), avec John Clements, Ralph Richardson.
VO : Action Ecoles, 5e.

VERNISSAGES

Panamarenko, Francesca Woodman, Gérard Deschamps
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Du 11 avril au 31 mai. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Solistes de Paris
Sibelius : *Pelléas et Mélisande*. Saint-Saëns : *La Muse et le poète*. Ravel : *Tsigane*. Bizet : *Symphonie*. Didier Benetti (direction).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 11, à 19 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Diblo Dibala & Matchatcha
Le guitariste et chanteur vedette du *soukouss* présente son nouvel album, *Dernier jugement* (Mélodie).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Mali Sou, la nuit de l'hippopotame
Soirée malienne avec Askia Modibo, Mah Damba et Djeli Baba Sissokho.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis Basilique. Le 11, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 100 F.

Orquesta Salsa del Barrio
La salsa selon l'axe Milan-New York-Paris, avec Orlando Watusi, Carlos Patato Valdes, Eduardo Vals.
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 11, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.

Artango
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Métropole Techno
Les plus grands spécialistes de la planète techno réunis pour une nuit.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Bercy. Le 11, de 22 heures à 8 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 170 F.

Serge Hureau
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 11, à 20 h 30 ; le 12, à 18 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.

Marka, Jean-Jacques Nyssen
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Fellag
Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 11, à 20 h 30 ; le 12, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. 80 F et 130 F.

Lettres d'Algérie
mise en scène de Baki Boumaza, avec Cécile Bouillot, Azize Kabouche et Anne Loiret.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Le 11, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 40 F.

ANNULATION

Victime d'un accès de grippe australienne, Linda de Suza annule les concerts qu'elle devait donner les 17 et 18 avril à l'Olympia.
Tel : 01-47-42-25-49

RÉSERVATIONS

Brigitte Fontaine
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Les 17 et 18 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Compay Segundo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Les 23 et 24 avril à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 175 F à 230 F.

Rachid Taha
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 25 avril à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.

Sonny Rollins
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 29 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 345 F et 435 F.

Les Juives
de Robert Garnier, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec les comédiens de « L'Illustre Théâtre ».
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Les 23, 24 et 25 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 50 F et 80 F.

DERNIERS JOURS

11 avril :

Moi, quelqu'un
d'Isabelle Rèbre, mise en scène de Bernard Bloch.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F.

Germania III, les spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

Jean Dubuisson
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.

12 avril :

Arman
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 10 heures à 19 heures. 38 F.

Daniel Spoerri
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Entrée libre.

هكذا من الأصل

SAMEDI 11 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

15.50 Les Furies ■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile
16.25 Citizen Kane ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
0.45 Lucky Luciano ■■ Francesco Rosi (France - Italie, 1973, 110 min). Cinétoile
0.50 Le Charlatan ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
2.15 Le Voyage fantastique ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
2.40 Pot-Bouille ■■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

16.10 Le Monde des idées. Invités : Jean-Louis Bourlanges, Gérard Mauger. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Spécial Yves Mourousi. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 11 avril 1948. Les retombées du plan Marshall. Invité : Maurice Levy-Leboyer. Arte
20.00 Thalassa. Les Hommes du carreau. TV 5
20.40 Le Club. Invité : Jacques Rouffio. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Marc Lazar, Christian Liger, Gilles Perrault, Bénédicte Savoy, Gérard Mordillat. Histoire
21.00 Faut pas rêver. Italie : Vendanges vue sur mer. France : Le voyage du camelot. Madagascar : La ruée vers le saphir. Invité : Jean-Claude Casadesus. TV 5
21.40 Metropolis. Fermé au public. Philippe Delerm. Peter Greenaway : 100 Objects. Arte
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Khaled. Canal Jimmy
23.15 Du fer dans les épinards. Le couple est un «tue-l'amour». France 2
23.50 Grain de philo. Peut-on en finir avec la haine ? Invité : Soheb Bencheikh. France 3
0.00 La France et ses religions. Avec André Burguière, Jean Tartier, Jérôme Monod, François Lebrun. Histoire

DOCUMENTAIRES

19.00 Elizabeth II : les années dorées. Odyssée
19.30 L'Héritage des samouraïs. [1/3]. Histoire
19.45 Autour du monde en 80 jours. [2/7]. Effrois en Orient. Planète
20.00 La Mémoire des brumes. Odyssée
20.35 Flamenco. [2/6]. Planète
20.45 ▶ Corpus Christi. [11/12]. Le disciple bien-aimé. Arte
20.50 La Balade des oies sauvages. TMC
20.55 Le Sixième Soleil, rébellion des Mayas au Chiapas. Odyssée
21.35 Enquêtes médico-légales. [6/13]. L'étrangleur d'Arlington. Planète
21.45 Anciennes civilisations. Les Aztèques. TMC
21.50 La Mémoire des gestes. Odyssée
22.00 Watergate. [2/5]. Les mensonges du Président. Planète
22.25 ▶ Aux p'tits bonheurs la France. Les grandes batailles de monsieur le maire. France 3
22.50 Chronique paysanne en Gruyère. [2/2]. Planète
22.50 Mémoire en places. [2/2]. Odyssée
23.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [1/3]. Histoire
23.30 Céline Dion. Parlons d'amour. TF 1
23.30 L'Essence de la vie. [1/4]. Odyssée
0.00 Vacances de riches à Ibiza. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.50 Rugby. Championnat de France. Bègles - Castres. Canal +
15.55 Football. Championnat de Suisse. Tour final. Lucerne - Grasshoper. TSR
16.30 Superbike. Championnat du monde. Grand Prix de Donington. Eurosport
16.50 Football. Coupe de France. Demi-finale : RC Lens - O. Lyonnais. TF 1

MUSIQUE

20.40 Richard Strauss. *Elektra.* Mise en scène. Harry Kupfer. Dir. Claudio Abbado. Mezzo
22.00 Oïstrakh, Rostropovitch et Richter jouent Beethoven et Brahms. Moscou 1972. Muzzik
22.10 Louise Attaque. Saint-Malo 1997. Paris Première
22.30 Richard Strauss. *Salomé.* Mise en scène. Luc Bondy. Dir. Christoph von Dohnanyi. Mezzo
23.05 Macbeth. Mise en scène. Michael Hadjimischer. Dir. John Pritchard. Muzzik
23.30 Music Planet. Lou Reed & John Cale. Arte

VARIÉTÉS

20.55 Spéciale Céline Dion. TF 1

TÉLÉFILMS

20.35 Au-delà de la nuit. Jorge Montesi. Canal +
20.50 Vice vertu et vice versa. Françoise Romand. France 3
22.30 La Rançon de la gloire. Patrick Saglio. Festival
23.25 L'Ile aux secrets. Bruno Herbulot. Festival
0.25 Le Sud. Carlos Saura. Arte

SÉRIES

20.55 Le Caméléon. A la recherche du passé. M 6
21.30 The Visitor. Miracles (v.o.). Série Club
21.45 The Sentinel. Episode pilote. M 6
22.15 Brooklyn South. Tears on My Willow (v.o.). Série Club
22.15 American Gothic. Episode pilote. L'arbre de la résurrection. Le reflet du miroir. Le ferrailleur... 13e Rue
22.40 ▶ L'Hôpital et ses Fantômes. [1/11] L'hôte indésirable. Arte
22.40 Profiler. O Exercice de sécurité. M 6
23.45 Le Prisonnier. Le carillon de Big Ben (v.o.). Série Club
1.05 Seinfeld. La collecte des dons (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui ne voyait qu'un chat (v.o.). Canal Jimmy
3.30 Star Trek, la nouvelle génération. En famille (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.50 France 3
Vice vertu et vice versa

Certaines rencontres ne doivent rien au hasard. Elles se produisent sous le signe d'une immédiate reconnaissance. Pour Alice et Barbara (Anne Jacquemin et Florence Thomassin), la rencontre est certes fortuite mais non dénuée de sens et d'intérêt. Même si tout les sépare – Alice, intello spécialiste de Sartre, campe sur ses principes ; Barbara, call-girl formée à l'école de la rue, mène une vie délurée –, les deux jeunes femmes vont se prendre d'affection jusqu'à échanger leur identité. Pourquoi se confiner dans une seule existence alors que la vie est plurielle ? Fort bien interprétée, une facétie cocasse et émouvante réalisée par Françoise Romand. – *K. N.*

● 22.15 13e Rue
American Gothic

13e Rue consacre sa « Nuit de la pleine lune » à une rediffusion des dix premiers épisodes d'« American Gothic ». Conçue par l'acteur Shaun Cassidy et produite par le cinéaste Sam Raimi, cette série se déroule dans la paisible ville de Trinity dans le sud des Etats-Unis où règne en maître le shérif Lucas Buck, un personnage ambigu qui fait songer à une créature de Jim Thompson égarée dans l'univers de Stephen King. Doté de pouvoirs surnaturels – il peut déchaîner des tempêtes, apparaître et disparaître à volonté –, il s'efforce de rendre la vie agréable à ses administrés, qu'en réalité il manipule. Mais il n'hésite pas à se débarrasser de ceux qui le gênent. « American Gothic », combinaison réussie de fantastique, de polar et d'humour noir, dans la lignée de « Twin Peaks », est une œuvre forte et envoûtante, sur laquelle plane l'ange du bizarre. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.55 Sous le soleil.
20.00 Journal, Spécial F1.
20.45 Allez les bleus.
20.48 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Spéciale Céline Dion.
23.30 Céline Dion. Parlons d'amour.
0.50 Formule F1.

FRANCE 2

18.00 Chair de poule. [1 et 2/2].
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Parce attaque... à La Rochelle.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards. Le couple est un «tue-l'amour».
0.50 Journal, Météo.
1.05 Les 30 Dernières Minutes.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 et 0.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.34 et 1.19 La Minute Nécessaire de monsieur Cyclopède.
20.35 Tout le sport.
20.50 Vice vertu et vice-versa. Téléfilm. Françoise Romand.
22.25 ▶ Aux p'tits bonheurs la France. Les grandes batailles de monsieur le maire.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Grain de philo.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 19.00
18.50 et 22.00 Flash infos.
19.00 T.V. +. Spécial Yves Mourousi.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Au-delà de la nuit. Téléfilm. Jorge Montesi.
22.05 Supplément détachable.
23.00 Crying Freeman ■ Film. Christophe Gans.

ARTE

19.00 Armstrong et Miller. [7/7].
19.30 Histoire parallèle.
20.15 Le Dessous des cartes. Traité d'Ottawa : les mines hors la loi.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Corpus Christi. [11/12] Le disciple bien-aimé.
21.40 Metropolis.
22.40 L'Hôpital et ses fantômes. [1/11] L'hôte indésirable.
23.30 Music Planet. Lou Reed & John Cale.
0.25 Le Sud. Téléfilm. Carlos Saura.
1.30 Aranui. Terre des cultures en Polynésie française.

M 6

18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Rallye.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.45 The Sentinel. 22.40 Profiler.
23.35 L'Affaire Amy Fisher : Désignée coupable. Téléfilm. O John Herzfeld.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *Manfred*, de Lord Byron. 22.00, Trois nouvelles de Béatrix Beck.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 A l'Opéra. *Solimano, dramma per musica*, de Hasse par par le Concerto Köln, dir. René Jacobs : Thomas Randle (Solimano), Iris Vermillon (Selimo).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Jean-Jacques Rousseau. Œuvres de Jommelli, Pergolèse, Vivaldi, Hasse, Anglebert, Rameau, Rebel, Durante, Colin de Blamont, Gluck.
22.40 Da Capo. Emil Gilels, piano.

DIMANCHE 12 AVRIL

FILMS DU JOUR

18.00 Alamo (version courte) ■■ John Wayne (Etats-Unis, 1960, 160 min). Ciné Cinémas
18.00 Last Seduction ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 120 min). Cinéstar 1
19.30 La Mère du marié ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1951, N., 100 min). Cinétoile
20.00 L'Horloger de Saint-Paul ■■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 120 min). TV 5
20.30 Le Charlatan ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Maison sous les arbres ■■ R. Clément (F, 1971, 105 min). Festival
20.50 Le Diable par la queue ■■ P. de Broca (F, 1968, 90 min). Arte
20.55 Les Compères ■■ F. Veber (F, 1983, 100 min). TF 1
21.00 Les Apprentis ■■ Pierre Salvadori (France, 1994, 100 min). Paris Première
21.10 Les Copains d'abord ■■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min). Cinétoile
21.30 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min). Ciné Cinémas
22.25 Citizen Kane ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
22.50 Montand ■■ Jean Labib (France, 1993, 135 min). Arte
22.55 Maigret tend un piège ■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
23.25 L'Incompris ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1966, v.o., 105 min). France 3
0.50 Gueule d'amour ■■■ Jean Grémillon (France, 1937, N., 90 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Le Monde des idées. Invités : Jean-Louis Bourlanges, Gérard Mauger. LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Monseigneur Olivier De Berranger. LCI

MAGAZINES

12.30 Arrêt sur images. Dans les coulisses du «Jour du Seigneur». Invités : Père Gabriel Nissim, Marie-José Mondzain. La Cinquième
12.45 Le Vrai journal. Invité : Noël Mamère. Canal +
13.00 Thalassa. Les Hommes du carreau. TV 5
14.00 La Planète ronde. Coupe du monde de 1986 au Mexique. Invités : Luis Fernandez, Didier Roustan, Patrick Mahé, Patrick Bosso. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Invité : Jean-Claude Casadesus. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Trente glorieuses, vingt rugueuses, cinquante ans d'économie racontés par la pub. Histoire
15.10 Idées et maisons. Spécial Londres. Paris Première
16.00 Naturellement. Les Reptiles du désert. France 2
16.30 Le Sens de l'Histoire. Pierre Lazareff, un journaliste témoin du siècle. La Cinquième
16.50 Sud. Invités : Irène Frain, Jean-Baptiste Sotck, Maxime Lorthiois, Guy Negre. TMC
17.30 La France et ses religions. Avec André Burguière, Jean Tartier, Jérôme Monod, François Lebrun. Histoire
19.00 Le Gai Savoir. Faut-il vraiment cesser de penser unique ? Invités : Philippe Manière, Philippe Labarde, Pierre Lellouche, Pierre Rosanvallon, Daniel Cohn-Bendit. Paris Première
19.10 Le Club. Invité : Jacques Rouffio. Ciné Cinéfil
20.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire : Munich, 1938. Histoire
22.40 Courts particuliers. Pierre Salvadori. Paris Première
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Le stress. Eau secours. Les accidents du travail. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.35 Enquêtes médico-légales. [6/13]. L'étrangleur d'Arlington. Planète
18.05 Watergate. [2/5]. Les mensonges du Président. Planète
18.30 L'Edit de Nantes ou la paix civile. Histoire
18.30 Ouverture : Glenn Gould. *Trente-deux films brefs.* Mezzo
18.55 Chronique paysanne en Gruyère. [2/2]. Planète
18.55 Festival dans le désert. Muzzik
19.00 Rex, toute l'histoire. Les bergers allemands. Odyssée
19.30 ▶ Corpus Christi. [12/12]. Selon Jean. Arte
19.50 Rubans d'acier. [13/13]. Le dernier acte. Odyssée
20.00 Rubinstein Remembered. Muzzik
20.35 Jan Steen, peintre et conteur. Planète
21.15 L'Image instantanée : Dr Erich Salomon. Odyssée
21.30 Les Nouveaux Explorateurs. Les graines du futur. Planète
21.55 Tibesti. Kallahaleige ou que la paix arrive. Planète
22.00 Les Folles d'Istanbul. Odyssée
22.30 New York N.Y. Planète
22.30 L'Eté des manchots. Odyssée
22.35 La Fresque des Lyonnais. TV 5
23.25 Lascaux revisité. Odyssée
23.35 Derniers voyages. Jan Palach, mourir pour la liberté. Planète
0.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le Far-West. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.05 Cyclisme. Coupe du monde. Paris - Roubaix. France 3
14.15 Cyclisme. Coupe du monde. Paris - Roubaix. Eurosport
17.00 Superbike. Championnat du monde. Grand Prix de Donington. Eurosport
17.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Argentine. La course. TF 1
20.30 Football. Coupe de France. Demi-finale : Paris-SG - Guingamp. Canal +

MUSIQUE

20.00 Ouverture : Glenn Gould. Bach. Mezzo
21.00 Nahawa Doumbia. Muzzik
21.35 Virtuoses. Mitsuko Uchida interprète Debussy. Mezzo
22.10 Concerto nº 4, de Beethoven. Muzzik
22.20 et 1.10 Concert 1981. Montand à l'Olympia. Arte
23.00 Michel Portal Percussive Ensemble. Muzzik
0.05 Sclavis, Texier, Romano. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.50 Les Langoliers. [1 et 2/2] O Tom Holland. M 6
20.55 Mortelle amnésie. Gabriel Pelletier. Téva
22.15 Le Secret de Saint-Junien. Christiane Spiéro. Festival
23.35 Le Robinson de Wall Street. Martha Coolidge. RTL 9

SÉRIES

18.25 Thunderbirds. Danger sur les mers. Série Club
18.55 Demain à la une. Les Jeux de l'amour. M 6
19.15 Highlander. Jeux dangereux. Série Club
20.00 Seinfeld. La collecte des dons (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Sexe, drogue et rock'n roll (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Les Incorruptibles. Ma Barker et ses fils. Série Club
20.45 Columbo. Criminologie appliquée. RTBF 1
22.15 Friends. Celui qui avait des menottes (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Le cocon (v.o.). 13e Rue
22.40 New York Police Blues. La conscience tranquille (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Ep. 27 (v.o.). Série Club
23.25 Spin City. Ma vie est une série télé (v.o.). Canal Jimmy
0.00 American Gothic. L'étrangleur de Boston. 13e Rue
0.15 Aux frontières du réel. La queue du diable. TSR
0.45 ▶ Alfred Hitchcock présente. Vision du passé. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.00 La Cinquième
L'Opéra du voyage

Sur la route de « La Belle Hélène »

DÉPLACER L'OPÉRA hors des salles classiques pour le plaisir et le bonheur de ceux qui ne peuvent ou ne veulent y aller habituellement, telle est l'entreprise ambitieuse et salutaire de L'Opéra éclaté, une compagnie itinérante. Cette joyeuse petite troupe de jeunes chanteurs vagabonde de route en route, de ville en ville, aux quatre coins de la France et fait partager, le temps d'une soirée, des émotions, des sensations, un moment privilégié. Depuis plus de dix ans, L'Opéra éclaté affiche son désir d'élargir le territoire géographique et social de la diffusion de l'opéra, et sa volonté de promouvoir de jeunes artistes.

L'Opéra du voyage, signé Jean-Philippe Clarac et Olivier-Daniel Deloeuil, retrace les pérégrinations de cette famille bohème. Construit à la manière d'un journal de bord, tenu par Olivier Desbordes, directeur artistique et metteur en scène de la troupe, le documentaire présente les répétitions puis la tournée de *La Belle Hélène*, d'Offenbach. Quelle que soit la nature des lieux – gymnase ou théâtre –, l'ambiance joviale et le professionnalisme de la troupe se maintiennent. En coulisse, on rit, on s'interpelle, on déborde d'énergie et de bonne humeur. Sur scène, on s'applique, on se concentre, et la magie du spectacle se met à agir. Mieux encore, le rêve devient réalité, lorsque le public, qui assiste bien souvent pour la première fois à une représentation lyrique, approche les héros de la scène et parle avec eux. Un bel exemple à suivre et à poursuivre. « *Tout ce que je veux, c'est qu'on soit et qu'on reste accessible et disponible. L'artiste n'est pas là pour être dans un bunker que l'on visite comme un musée* », raconte Olivier Desbordes.

Bien mené, *L'Opéra du voyage* fait partager la singularité de sa démarche et les attraits de sa création artistique avec toute la simplicité et l'intimité nécessaires. Un bémol cependant, les auteurs du documentaire n'ont pas cru bon de recueillir les impressions et les témoignages des membres de la troupe. Tous ces jeunes artistes le méritaient largement.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.30 Le Rebelle.
14.25 Les Dessous de Palm Beach.
15.20 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.15 Pacific Blue.
17.05 Vidéo Gag.
17.20 F 1 à la Une.
17.55 Formule 1. Grand Prix d'Argentine.
20.10 Journal, Météo, Trafic infos.
20.52 C... comme cinéma.
20.55 Les Compères ■■ Film. Francis Veber.
22.35 Ciné dimanche.
22.45 La Manière forte ■ Film. John Badham.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.25 Dimanche Martin. Sous vos applaudissements. 15.10 L'Ecole des fans.
16.00 Naturellement. Les Reptiles du désert.
16.55 L'Esprit d'un jardin.
17.00 Nash Bridges.
17.50 Parcours olympique.
17.55 Stade 2.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co. Invité : Johnny Hallyday.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Le Dernier des Mohicans ■ Film O. Michael Mann.
22.55 Bosna ! Film. Bernard-Henri Lévy et Alain Ferrari.
0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.00 Sports dimanche. 13.05 Cyclisme : Paris - Roubaix. 17.25 Tiercé à Auteuil.
17.45 Les deux font la loi.
18.14 et 20.14, 1.34 La Minute nécessaire de M. Cyclopède.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.05 Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard. Le consul.
21.55 Derrick. L'envie.
23.10 Soir 3.
23.25 L'Incompris ■■■ Film. Luigi Comencini (v.o.).

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 15.00
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Vanuatu, le peuple du feu.
15.00 Les Insoumis. Téléfilm. Gérard Marx.
16.35 Les Repentis.
17.20 Babylon 5.
18.00 Le Plus Beau Métier du monde. Film. Gérard Lauzier.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.40 et 22.30 Flash infos.
19.50 Ça cartoon.
20.15 Football. Coupe de France (demi-finale) : 20.30 PSG - Guingamp.
22.35 L'Equipe du dimanche.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde. Mexique 1986.
15.00 Chercheurs d'aventures.
15.30 Histoires de stars.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Pierre Lazareff.
18.00 La Conquête du ciel. [4/6].
19.00 Cartoon factory.
19.30 ▶ Corpus Christi. [12/12]. Selon Jean.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Yves Montand.
20.50 Le Diable par la queue ■■ Film. Philippe de Broca.
22.20 Concert 1981. Première partie.
22.50 Montand ■■ Film documentaire. Jean Labib.
1.05 Concert 1981. Deuxième partie.

M 6

13.15 Les Feux de l'été. Téléfilm. Stuart Cooper.
16.45 Les Piégeurs.
17.15 L'Amour coté en bourse. Téléfilm. Charlotte Brandström.
18.55 Demain à la une. Les jeux de l'amour.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 1.05 Sport 6.
20.50 Les Langoliers. Téléfilm O. Tom Holland.
0.15 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. L'heure du loup.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Présences 98. L'Ensemble Accroche Note.
22.35 Atelier de création radiophonique. *Le cas Oliveira.*
0.05 Radio archives. Vladimir Jankélévitch.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. *Sonate pour piano nº 8 op. 84*, de Prokofiev, François-Frédéric Guy, piano.
20.30 Concert international. Les Schubertiades.
22.00 Voix souvenirs. André d'Arkor, ténor.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Don Quichotte*, de Massenet, par le Chœur de la Radio Suisse Romande et l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. Kord, Amman, Bacquier, Baron, Beaujon, Command, Crespin, Dutertre, Fessart, Fremeau.
21.55 Portrait de Gabriel Bacquier.

Le Monde
DIMANCHE 12 - LUNDI 13 AVRIL 1998

L'ONU suspend sa mission d'enquête sur les massacres de réfugiés dans l'ex-Zaïre

Les autorités de Kinshasa ont arrêté un enquêteur et saisi une liste de témoins

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La décision du secrétaire général de l'ONU de *« suspendre »* l'enquête des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a été qualifiée d'*« insuffisante »*, voire de *« minable »* par les défenseurs des droits de l'homme aux Etats-Unis. Chargée d'enquêter depuis avril 1997 sur les massacres de dizaines de milliers de réfugiés hutus rwandais par les forces de Kigali et de Laurent-Désiré Kabila, cette mission a été systématiquement bloquée par le gouvernement de Kinshasa.

La décision de *« suspension »* intervient après la détention, mercredi 9 avril, de l'un des enquêteurs de l'ONU. Le Canadien Christopher Harland a été arrêté par les autorités congolaises à Goma, et ses bagages, qui contenaient des documents sensibles, ont été saisis et fouillés. Selon des sources onusiennes, la liste des témoins qui se trouvait dans ses bagages a été photocopiée par les agents du gouvernement de M. Kabila. *« Nous savons que des témoins ont déjà été harcelés et certains ont même disparu*, explique une source onusienne. *Nous sommes franchement inquiets de ce que les autorités de Kinshasa peuvent faire avec toute une liste de témoins. »* *« Extrêmement frustrée »* par l'*« inaction »* de l'ONU face aux *« humiliations répétées »* subies par l'organisation, cette source se dit *« choquée par ce dernier outrage »*.

La décision définitive sur le sort de la mission d'enquête appartient au secrétaire général, Kofi Annan, qui doit regagner New York le 13 avril. A Genève, le haut-commissaire aux droits de l'homme, l'Irlandaise Mary Robinson, a vivement réagi à cette *« dernière violation flagrante »* de l'immunité diplomatique des enquêteurs de l'ONU. Mme Robinson a accusé la République démocratique du Congo de s'opposer à l'enquête de l'ONU. *« Ces obstructions répétées remettent en question la promesse des autorités de Kinshasa de permettre une enquête en bonne et due forme sur les allégations de violations graves des droits de l'homme »*, a-t-elle déclaré, estimant que l'on *« peut désormais mettre en doute le bien-fondé d'une poursuite de la mission »* en RDC.

Dans un entretien au *Monde*, vendredi 10 avril, l'Américain Reed Brody, qui, en novembre, avait démissionné de la mission de l'ONU, qualifie de *« pathétique »* la réaction des Nations unies face aux obstructions de Kinshasa. *« En un an*, dit-il, *la mission n'a pas pu recueillir un seul élément de preuve légale. Pourquoi prétendre qu'elle réussira à travailler à l'avenir ? »* *« Nous savons*, ajoute-t-il, *que les massacres ont bien eu lieu. La question intéressante est de savoir sur l'ordre de qui. Font-ils partie d'une stratégie régionale ou sont-ils des actes de vengeance ? »* La réponse à ces questions *« hautement politiques »*, indique M. Brody, se trouve plus facilement *« en dehors de la RDC »*.

Reed Brody et l'organisation Human Rights Watch demandent le retrait de la mission de RDC et le transfert du dossier à la Commission des droits de l'homme à Genève. Selon les défenseurs des droits de l'homme, l'enquête devrait d'ores et déjà avoir été reprise par le rapporteur spécial de l'ONU, Roberto Garetton, à Genève. M. Garetton, premier chef de la mission d'enquête, avait été écarté par Kofi Annan à la demande du président Kabila.

> « Les massacres ont bien eu lieu. Là question est de savoir sur l'ordre de qui »

La réaction des organisations non gouvernementales et celle de Mme Robinson contrastent vivement avec celle des Etats-Unis. Contacté au téléphone à Washington, vendredi 10 avril, le porte-parole du département d'Etat se dit *« extrêmement déçu »* par la décision de l'ONU de suspendre la mission d'enquête. Selon lui, Washington *« souhaite vivement »* que la mission puisse continuer ses travaux sur le territoire de la RDC. Personne ne doute désormais que le gouvernement de Kinshasa continuera à bloquer l'enquête. Si elle a été jusqu'à présent maintenue, c'est en effet dû à des pressions systématiques du gouvernement américain. A cause de l'intervention *« directe »* de l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, le secrétaire général a renoncé à deux reprises au retrait de la mission.

« Washington continue d'exercer énormément de pressions sur nous, confirme une source à New York. *Ajoutez à cela le lourd silence des autres pays du monde et vous comprendrez la position difficile de Kofi Annan. »* Le sujet n'a jamais fait l'objet de discussions au sein du Conseil de sécurité. Quant aux Etats-Unis, l'argument pour le maintien de la mission, avancé par des sources à Washington, consiste à dire que son retrait ferait de la RDC un *« Etat paria »*.

« Si l'ONU retire sa mission, le signal envoyé aux Etats donateurs de l'aide économique à Kinshasa serait désastreux, estime une source américaine à Washington. *La vérité est que tout le monde s'intéresse plus à entretenir de bonnes relations avec le gouvernement de Kabila qu'aux résultats de cette enquête. La fin de la mission obligerait les Etats donateurs à remettre en question leurs relations économiques avec Kinshasa, et la population civile y perdrait. »* *« Mises à part quelques ONG*, conclut cet interlocuteur, *qui demande le retrait de la mission ? Personne. »*

L'ONU attend pour sa part, selon un porte-parole, *« des clarifications et des explications du gouvernement de Kinshasa »* avant de prendre une décision finale.

Afsané Bassir Pour

Un proche de François Mitterrand mis en cause dans l'affaire Elf

Le docteur Raillard a perçu des salaires en Suisse

DANS L'ATTENTE du rétablissement de Roland Dumas, dont la convocation a été ajournée, le juge Eva Joly poursuit son enquête sur les avantages consentis par Elf Aquitaine, entre 1989 et 1993, à certaines personnalités. Les avocats du groupe pétrolier ont ainsi transmis, la semaine dernière, des documents comptables et des relevés bancaires désignant le docteur Laurent Raillard, un proche de François Mitterrand, comme le bénéficiaire de telles faveurs. La livraison de ces pièces était assortie d'une constitution de partie civile d'Elf contre son ancien salarié.

M. Raillard avait déjà été mis en examen, en 1996, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, pour avoir vendu à Elf, au prix de 18 millions de francs, sa propriété de Louveciennes (Yvelines), tout en continuant à l'occuper à titre gratuit (*Le Monde* daté 2-3 juin 1996). Les nouveaux éléments versés au dossier semblent indiquer qu'il disposait, en outre, de salaires mensuels ainsi que d'une carte de crédit. Avec cette carte, M. Raillard aurait effectué des dépenses personnelles à hauteur de 465 000 francs. Le total des sommes qu'il aurait encaissées par ailleurs avoisinerait 2 millions de francs.

Radiologue et partenaire de golf attitré de François Mitterrand, M. Raillard avait été cité parmi les *« experts indéfinis »* d'Elf Aquitaine International, par un ancien dirigeant de cette filiale genevoise, qui semblait s'être fait une spécialité de verser des salaires de complaisance. Mais il avait nié jusqu'ici *« avoir été payé par Elf, ni en Suisse ni ailleurs »* (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre 1997). S'estimant victime d'un *« règlement de comptes »*, M. Raillard a finalement confirmé au *Monde*, vendredi 10 avril, avoir perçu *« un salaire correspondant à un travail réel »*. Spécialiste de l'imagerie médicale, M. Raillard avait été chargé d'une mission interministérielle sur cette discipline, puis sur la santé en Europe, par quatre premiers ministres successifs, entre 1988 et 1993. *« L'une des idées que nous avions lancées était de faire aider des PME qui avaient du mal à survivre dans ce domaine par de grandes multinationales*, explique-t-il. *Elf était intéressé, via Sanofi. N'étant pas fonctionnaire, je ne pouvais pas être payé par Matignon : il était normal que je le sois par une des sociétés intéressées... »*

M. Raillard évalue son salaire d'alors à *« 30 000 à 40 000 francs mensuels »*. Il affirme pouvoir en justifier. L'ancien premier ministre Michel Rocard lui a adressé, à sa demande, un courrier attestant de l'exécution de sa mission et de l'impossibilité de Matignon de prendre en charge sa rémunération. *« Matignon savait que j'étais payé par Elf »*, assure M. Raillard, quoique ce détail ne figure pas dans la lettre de M. Rocard.

Hervé Gattegno

A Vitrolles, une prime de naissance devenue « torture » morale

MARSEILLE
de notre correspondant

« Ma conscience me pousse à réparer mon erreur. » Deux mois après avoir perçu la première prime de naissance allouée par la municipalité (FN) de Vitrolles, Véronique Delessert veut restituer à Catherine Mégret, maire de la commune, les 5 000 francs qu'elle avait acceptés, le 3 février, sous le crépitement des flashes des appareils photo. Devant des affiches représentant un bébé blond et joufflu et vantant l'allocation municipale de naissance, elle avait alors posé avec Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite et porte-parole de la municipalité de Vitrolles.

« La conscience torturée », Véronique Delessert s'est confiée, vendredi 10 avril, au quotidien *La Provence*. Elle dit vouloir *« faire machine arrière pour pouvoir* [se] *regarder dans un miroir sans être submergée par la honte »*. A la fin janvier, alors que le conseil municipal venait de voter l'allocation de naissance réservée aux familles demeurant depuis plus de deux ans dans la commune et dont l'un des parents est français ou ressortissant de l'Union européenne, une amie avait déposé pour Véronique un dossier à la mairie. *« Avec mon mari, nous pensions que cet argent allait nous offrir une bouffée d'oxygène forcément bienvenue avec l'arrivée du quatrième enfant »*, raconte-t-elle. Secrétaire commerciale, Véronique Delessert avait abandonné son travail pour se consacrer à sa famille.

Le soir du 3 février, la diffusion de reportages dans les journaux télévisés avait semé les premiers doutes, lui faisant craindre d'avoir été *« utilisée dans une opération de propagande »*. *« J'ai cru que nous pouvions empocher l'argent et oublier les idées qui vont avec »*, dit-elle aujourd'hui en expliquant qu'elle n'a jamais voté Front national, *« par peur des extrêmes »*. Véronique Delessert tient à se démarquer de l'idée de préférence nationale : *« La richesse du monde, c'est la différence entre les peuples et non l'indifférence avec laquelle, ce jour-là, j'ai fermé ma porte et touché la prime. »*

« MANIPULATION »

Les 5 000 francs qui lui brûlent maintenant les doigts sont placés sur un compte. Véronique les rendra au maire ou, si ce n'est pas possible, en fera don à une association humanitaire. Même si elle a préféré pour l'instant fuir les journalistes, elle réfléchit à une restitution de l'allocation dans des conditions aussi médiatiques que lors de sa remise.

Premier adjoint au maire de Vitrolles, Hubert Fayard ne veut voir dans le *mea culpa* de Véronique Delessert qu'*« une manipulation politico-médiatique »* et dans ses propos des *« déclarations absurdes moulées dans le discours convenu des organisations anti-Front national »*. Avec trente demandes d'allocation de naissance, la municipalité de Vitrolles se déclare *« fière de son action en faveur des familles françaises »*. Saisi par le préfet des Bouches-du-Rhônes, trente-trois habitants de Vitrolles et le MRAP, le tribunal administratif de Marseille se prononcera prochainement sur la légalité de cette délibération du conseil municipal vitrollais. A l'audience du 24 mars, le commissaire du gouvernement en avait réclamé l'annulation au motif que *« la discrimination fondée sur le critère de la nationalité est entachée d'illégalité »*.

Luc Leroux

L'hommage du pape au peuple juif « par nous si longtemps crucifié »

LES CHEMINS DE CROIX du vendredi saint ont eu, vendredi 10 avril, une dimension œcuménique. A Rome, c'est le théologien orthodoxe français Olivier Clément qui avait rédigé les méditations lues par le pape lors du chemin de croix au Colisée, en présence de plusieurs milliers de pèlerins. Le pape a évoqué le peuple juif *« par nous si longtemps crucifié »*, à cause de la *« passion aveugle »* des hommes qui retentit encore jusqu'*« au long du siècle qui s'achève, cendres d'Auschwitz et glace du goulag et l'eau sanglante des rizières d'Asie, des lacs d'Afrique, paradis massacrés, et tant d'enfants niés, prostitués ou mutilés »*.

A Paris, c'est Frère Roger, prieur de la communauté œcuménique de Taizé, qui avait rédigé les méditations du chemin de croix organisé par la paroisse Saint-Pierre de Chaillot, qui a réuni plus de deux mille personnes sur les Champs-Elysées. Mgr Jean-Marie Lustiger a enfin conduit le chemin de croix annuel sur la butte Montmartre.

■ **PRESSE : la direction de *La Voix du Nord* a indiqué**, vendredi 10 avril, dans un communiqué, que *« toute tentative d'OPA* (offre publique d'achat) *présente ou à venir »* sur le groupe qui contrôle le quotidien régional *« est vouée à l'échec »*. S'expliquant sur les menaces d'un raid hostile (*Le Monde* du 11 avril), la direction a assuré que *« tous les moyens légaux ont été mis en place pour faire face à une telle situation »*. Le communiqué reconnaît que *« quelques actionnaires minoritaires, entrés en dissidence, ont entrepris un démarchage illicite d'actions auprès des membres fondateurs de Voix du Nord Investissement »*, société qui contrôle 70 % du titre. La filiale presse du géant allemand de la communication Bertelsmann, Gruener + Jahr, a catégoriquement démenti, vendredi 10 avril, avoir lancé une action hostile contre *La Voix du Nord*.

Tirage du *Monde* daté samedi 11 avril : 502 625 exemplaires 1-

